DK
66
.L4

LIBRARY OF CONGRESS

LA

QUESTION RUSSE

Les éditeurs de cet ouvrage se réservent le droit de le faire traduire dans toutes les langues. Ils poursuivront, en vertu des lois, décrets et traités internationaux, toutes contrefaçons et toutes traductions faites au mépris de leurs droits.

Le dépôt légal de cet ouvrage a été fait à Paris dans le cours du mois d'août 1853, et toutes les formalités prescrites par les traités ont été remplies dans les divers États avec lesquels la France a conclu des conventions littéraires.

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

LA
QUESTION RUSSE

I. LE PRINCE MENSCHIKOFF. — II. L'ÉGLISE GRÉCO-RUSSE

III. LA RUSSIE DEVANT L'EUROPE

Louis Antoine

PAR LEOUZON LE DUC

ancien chargé de mission en Finlande et en Russie

Seconde Édition

AUGMENTÉE DE DEUX APPENDICES

sur les Lieux saints et le Protocole de Vienne

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1853

II K66
.L4

104837

(Judson)

AVERTISSEMENT.

Trois questions sont à poser ou à éclaircir dans la question d'Orient : *question de personne*, *question de principe*, *question de fait*. Il importe de savoir ce que c'est que cet ambassadeur extraordinaire dont l'empereur Nicolas s'est servi pour signifier ses réclamations au sultan ; ce que c'est que cette Église au nom de laquelle, ou plutôt sous prétexte de laquelle ces réclamations ont été formulées ; il importe enfin, l'état des choses étant nettement précisé, d'apprécier la part respective que les grandes puissances sont appelées à prendre au débat, le rôle d'activité armée ou de pacifique intervention qu'elles doivent y jouer.

Jusqu'à présent, la presse française et étrangère n'a touché, si je puis ainsi parler, qu'aux sommités de la question. Suspendue aux flancs de la diplomatie russe, elle a suivi bravement chacun de ses pas. Si quelquefois elle s'est laissée déconcerter par les évolutions inattendues d'un insidieux cabinet, elle n'a pas perdu

pour cela le fil principal, et dégageant peu à peu la lumière de l'ombre, la vérité de l'imposture, elle est arrivée enfin à forcer le monstre à montrer sa tête; et elle l'a clouée au pilori de l'Europe.

Ce résultat fait honneur à la presse. Je me bornerai à le constater; car mon but, dans cet écrit, n'est point de reprendre des généralités qui n'offriraient aucun aspect nouveau. Je préfère aborder certains détails spéciaux dont personne ne s'est encore occupé. Cela reposera des hautes considérations dans lesquelles le public est entretenu depuis si longtemps et dont il est fatigué peut-être. D'ailleurs, en matière politique, les moindres éléments sont précieux; tel grand résultat qui étonne n'a souvent pour cause qu'un imperceptible accident.

Qu'est-ce donc que ce prince Menschikoff dont tout le monde parle et que personne ne connaît? Qu'est-ce que cette Église gréco-russe qui, sous son fastueux manteau d'*orthodoxie*, cherche si orgueilleusement à en imposer au monde? Quelle est, vis-à-vis de l'empereur de Russie, dans la question d'Orient, la position respective des quatre grandes puissances continentales, de la Prusse et de l'Autriche surtout?

Trois questions auxquelles je vais m'efforcer de répondre. Les documents que j'ai pour cela entre les mains sont nombreux; ils sont le fruit de mes observations personnelles pendant mes voyages répétés en Russie et en Allemagne, pendant mon long séjour en Finlande, où le prince Menschikoff est gouverneur général. J'userai de ces documents avec réserve, mais je

n'en ôterai rien qui puisse altérer leur vérité. On me trouvera sévère sans doute : que l'on m'enseigne donc un moyen d'être vrai avec la Russie sans paraître en même temps sévère, je dirai plus, sans paraître hostile !

Paris, le 12 juillet 1853.

LE PRINCE MENSCHIKOFF

LE

PRINCE MENSCHIKOFF.

I.

Le prince Menschikoff et le vieux parti russe. — Portrait du prince — Son âge. — Sa démarche. — Histoire curieuse de sa blessure de Warna. — Fortune du prince Menschikoff. — Le prince Menschikoff courtisan. — Son antipathie pour les étrangers. — Ses façons envers les Finlandais. — Parallèle entre le prince Menschikoff et le comte de Nesselrode. — Caractère et conséquences de son ambassade à Constantinople. — Le prince Menschikoff frondeur. — Père de famille et homme d'esprit. — Bon mot.

Bien que le silence commence à se faire autour du nom de Menschikoff, c'est pourtant sur lui que je fixerai tout d'abord l'attention. Le prince Menschikoff et la question d'Orient sont désormais inséparables et presque corrélatifs : impossible de bien comprendre l'une sans pénétrer intimement dans la nature de l'autre. Ce n'est donc point d'une simple biographie qu'il s'agit ici, c'est d'une étude politique. J'initierai au grand fait qui nous tient en suspens par l'appréciation de l'instrument

dont Nicolas s'est servi pour le poser en face du monde.

A l'arrivée du prince Menschikoff à Constantinople, l'émotion de l'Europe a été grande. On s'est demandé ce que signifiait cet étrange diplomate, qui débutait par l'insulte et poursuivait par la menace. Cela contrastait si fort avec les allures habituelles de la diplomatie !

Pour ma part, je l'avoue, mon émotion s'est dissipée vite. Connaissant déjà, depuis longtemps, le prince Menschikoff, loin de m'étonner de ses procédés, je les ai trouvés naturels et logiques; je n'y ai vu que l'inspiration du système qui prévaut aujourd'hui dans les conseils de Saint-Pétersbourg; et d'avance il m'eût été facile de déterminer l'issue à laquelle aboutirait la mission de l'envoyé impérial.

Qu'est-ce, en effet, que le prince Menschikoff? On commence à le dire aujourd'hui : c'est le représentant du vieux parti russe. Là est la clef de tout le mystère. Représentant du vieux parti russe, c'est-à-dire de ce parti aux yeux duquel les réformes de Pierre le Grand ont toujours passé pour une tentative impie; de ce parti qui maudit le présent, et qui, pour s'élancer vers l'avenir, ne prendrait volontiers d'autres ailes que celles du passé; de ce parti fanatique et violent, impatient de ses steppes où il se sent à l'étroit et aspirant à des en-

vahissements sans limites; de ce parti ennemi déclaré des idées et de la civilisation européenne, tressaillant d'aise à l'espoir d'asservir un jour l'Occident et de le refaire à son image; de ce parti, enfin, qui ne connaît de droit que la force, de mobile que l'intérêt, et qui, sous le prestige dont il se pare quelquefois, ne cache que des passions barbares et tous les instincts de la horde. Voilà le parti que représente le prince Menschikoff.

Il ne manque pas d'esprits abusés qui poussent à la ruine des Turcs et crient hurrah à la Russie. Mais savent-ils bien ce qui arriverait, si les vœux qu'ils forment pour le triomphe des tzars se réalisaient jamais? Jusqu'à présent, les manifestations de leur politique ne l'indiquent qu'incomplétement. Ils n'ont guère fait jouer encore qu'un des deux principes dont ils subissent l'action tour à tour. C'est l'initiative germanique, c'est le drapeau de Nesselrode qui ont flotté sur le monde. Laissez le vieux génie russe, laissez le parti de Menschikoff se frayer leur route, et vous verrez quelle transformation. Quand un tel homme est mis en avant, il ne s'agit plus d'évolution diplomatique, ni d'influence de cabinet; il s'agit de domination violente, il s'agit de conquête.

Les faits qui se sont produits depuis deux mois ne le prouvent-ils pas déjà? Ceux que l'avenir réserve le prouveront encore plus. Et voilà pour-

quoi, en présence de cette grande question qui agite le monde, la personnalité du prince Menschikoff me paraît d'un si haut intérêt à étudier. Dans la nouvelle phase où est entré le cabinet russe, le prince Menschikoff n'est pas seulement un homme, un ambassadeur, c'est un principe.

On risquerait singulièrement de se fourvoyer, si l'on voulait juger de la physionomie du prince Menschikoff par les quelques portraits que l'on a de lui. Le prince Menschikoff n'a jamais pris la peine de poser. « Attendez, dit-il aux peintres avides de reproduire ses traits, attendez que je sois mort. » Il n'y a, en effet, que la mort qui puisse fixer cette nature turbulente et saccadée, aussi impatiente de toute gêne que déterminée à imposer sa volonté.

Le prince Menschikoff, arrière-petit-fils du favori de Pierre le Grand, est âgé d'environ soixante-dix ans. Il a la taille moyenne, les cheveux courts et blancs, la tête petite, le front osseux et découvert, les traits anguleux et roides, l'œil d'une vivacité extrême. Sa démarche est fière, mais par moment un peu alourdie, ce qu'on attribue à la blessure qu'il reçut en 1828, au siége de Warna. L'histoire de cette blessure est curieuse. C'était vers le soir; le prince Menschikoff, alors général,

ayant donné ses derniers ordres à ses troupes, se dirigeait tranquillement vers son quartier. Il s'arrêta un instant, les jambes écartées, pour prendre une prise de tabac, dit-on. Tout à coup une détonation se fit entendre. Le prince tomba; il était grièvement blessé. Un boulet, lancé par un canon ennemi, lui avait passé entre les jambes, traçant un sillon sanglant dans la partie charnue des deux cuisses. Le prince Menschikoff fut longtemps à se rétablir. Comme on demandait à un de ses aides de camp si le général souffrait beaucoup : « Parbleu, je crois bien, répondait-il, ce n'est pas impunément que l'on va à cheval sur un boulet! »

Le prince Menschikoff est un des plus riches seigneurs de l'empire; il compte ses âmes par milliers, et défie par la variété et l'étendue de ses domaines territoriaux les plus fastueuses opulences d'Angleterre. Mais, contrairement à ce que font la plupart des nobles russes, qui ne jouissent de leurs biens qu'en les gaspillant, il centuple chaque jour la valeur des siens. Car son économie est sans rivale; elle atteint même, si l'on en croit les mieux informés, à ces limites extrêmes où notre langue lui donne un autre nom. Une chronique particulière se plaît à raconter, à ce sujet, des faits qui nous paraîtraient étranges.

Mais, à Dieu ne plaise que pour ma part je prenne ces faits pour de l'histoire! Le prince Men-

schikoff sait trop ce qu'il se doit à lui-même, ce qu'il doit à son rang, à sa position dans l'empire, pour céder à des instincts qui le brouilleraient avec l'étiquette. D'ailleurs, vivant habituellement sous l'œil du maître, et courtisan plus que personne, il fait naturellement passer le favori avant le propriétaire, la passion de l'influence avant l'amour du gain.

Par une habileté merveilleuse, le prince Menschikoff réussit à faire accepter chez lui comme de l'originalité ce qui chez d'autres serait traité de simplicité outrée. Du reste, dans les circonstances solennelles, son ton est grandiose. Hôte d'un des plus beaux palais de Saint-Pétersbourg, entouré d'aides de camp chamarrés d'or, de nombreux valets, il se montre vraiment le digne ministre d'un tzar.

Une répugnance que l'on explique difficilement, c'est celle dont le prince Menschikoff est possédé à l'égard des étrangers. Il n'en reçoit aucun. J'ai entendu un jour l'un de ses familiers répondre à une personne qui lui demandait si le prince Menschikoff connaissait le ministre de France : « J'en doute ; et en tout cas, si ses salons lui sont ouverts, ce sera une bien étonnante exception. » Cette bizarrerie retombe quelque fois sur ceux qui devraient, ce semble, y être le moins exposés. Par exemple, il n'est pas rare que des Finlandais de distinction,

venus tout exprès de leur pays pour jouir des audiences du prince, soient obligés de s'en retourner sans l'avoir vu. Cependant le prince Menschikoff est gouverneur général de Finlande. On raconte, il est vrai, qu'en compensation, les visiteurs ont pu, s'ils l'ont voulu, prendre le thé dans ses antichambres avec ses aides de camp et ses majordomes. Que de plaintes n'ai-je pas entendues moi-même de la bouche de Finlandais ainsi éconduits!

On a voulu attribuer cette antipathie du prince pour les étrangers à cette nature profondément russe que j'ai signalée tout à l'heure. Pierre le Grand, l'auteur de sa fortune, qui avait tant de foi dans les étrangers, n'était-il donc pas Russe, lui aussi? Quoi qu'il en soit, le prince Menschikoff se produit dans la vie privée avec toutes les façons de l'antique boyard. Il est brusque, impérieux, fantasque; son geste est souverain, et, quand la colère fait bouillonner son sang, il est terrible. Si la vie de cour et les soucis de l'intérêt n'eussent un peu assoupli ce que son humeur native a de trop rude, on prétend qu'il ferait bon marché du joug impérial et qu'il se signalerait par d'étranges manifestations d'indépendance. Il se dédommage de la servitude officielle en frondant tous les ridicules qui l'entourent; et comme son esprit est des meilleurs, il y réussit à merveille. Aussi le prince Menschikoff a-t-il beaucoup d'ennemis.

Le prince Menschikoff a épousé un des grands noms de l'empire, une princesse Dolgorouki, je crois; il en a eu deux enfants, un fils, une fille. Celle-ci, mariée au comté ***, fait, sous certains rapports, contraste avec son père. Elle raffole de l'étranger; son bonheur est de trouver des prétextes pour s'échapper. Dernièrement, malade à mourir, comme le sont toutes les dames russes qui éprouvent le besoin de prendre les eaux, elle obtint un passe-port pour Baden-Baden. Ce passe-port la conduisit directement à Paris, où elle fit sa cure. A son retour à Saint-Pétersbourg, chacun s'empressait de la féliciter sur sa mine rose et florissante. « Oh! oui, disait le prince Menschikoff, félicitez la comtesse; les eaux de Paris lui ont fait un excellent bien. »

II.

Pourquoi Menschikoff est-il le ministre de prédilection de l'empereur Nicolas. — Est-il capable? — Menschikoff ministre de la marine impériale. — Organisation de son ministère. — Fatalité de sa mission. — Menschikoff mauvais administrateur. — Le grand-duc Constantin lui est donné pour adjoint. — Signification de cette nomination. — L'empereur Nicolas, le grand-duc héritier et le ministre malversateur. — Le grand-duc Constantin et la marine russe.

Le prince Menschikoff est une de ces natures que leur flexible ambition, ou une faveur que rien ne déconcerte, rendent propres à tout. C'est d'ailleurs, comme je l'ai dit, l'homme national; il doit donc

convenir plus que tout autre à Nicolas, lui qui affecte vis-à-vis des Russes une si grande passion de leur nationalité. Aussi, ce qui est bien remarquable, c'est que toutes les fois qu'il s'agit de donner à un acte ou à une fonction un caractère vraiment russe, c'est sur le prince Menschikoff que l'empereur porte son choix. Il semble même qu'à cet égard le succès personnel de son agent lui importe peu. Ce qu'il veut de lui, c'est qu'il serve de drapeau et comme de passe-port à sa volonté. Il saura bien plus tard reprendre lui-même, en sous-œuvre, un acte mal exécuté, une négociation échouée, et il sera d'autant plus fort pour le succès qu'il aura plus vivement popularisé sa première initiative aux yeux de sa nation.

Bien donc que le prince Menschikoff soit comblé d'honneurs et de dignités, bien qu'il occupe les plus hauts postes de l'empire, on ne saurait en inférer en sa faveur ni singulière aptitude, ni capacité éminente. Russe de la vieille roche, de quel autre titre a-t-il besoin pour faire valoir ce titre souverain?

Suivons le prince dans l'exercice des principaux emplois qui lui sont confiés, et, faisant abstraction du maître qui l'inspire, ne nous attachons qu'à ce qui émane de sa propre initiative. Le personnage qui nous impose si fort comme instrument passif de l'autocrate nous paraîtra bien pâle, peut-être, abandonné à lui-même.

Le prince Menschikoff est ministre de la marine, gouverneur général de Finlande, président du conseil de censure[1] : trois grands postes au front desquels l'empereur Nicolas doit, en effet, avoir à cœur d'imprimer le sceau moscovite.

Pour faire apprécier au juste l'importance du premier, je donnerai quelques détails sur l'organisation de la marine impériale de Russie. Ces détails viendront ici d'autant plus à propos que, tout en répondant aux exigences de la situation actuelle, ils compléteront ceux que la plupart des journaux ont déjà fournis sur le même sujet.

1. Voici le complément des titres et dignités du prince Menschikoff, tels qu'ils se trouvent dans l'armorial général de Finlande : Prince de l'empire, aide de camp général, amiral, membre du conseil de l'empire, chef de l'ancien régiment d'Ingrie, chef de l'état-major de la marine, commandant les troupes cantonnées en Finlande, chevalier de l'ordre impérial de Saint-André avec les insignes en diamants, de l'ordre de Saint-Alexandre Newsky également en diamants, de Saint-Wladimir de la première classe, de Sainte-Anne de la première classe en diamants, de Saint-Georges de la troisième classe, et de Saint-Stanislas de la première classe, des ordres prussiens de l'Aigle-Noir, de l'Aigle-Rouge de la première classe en diamants, et de l'ordre pour le mérite, de l'ordre impérial d'Autriche de Saint-Léopold de la première classe, de l'ordre suédois des Séraphins, commandeur grand'croix de l'ordre de l'Épée de la première classe, chevalier de l'ordre royal de Saint-Louis de France, de celui de Saint-Hubert de Bavière, de l'ordre royal grec du Saint-Sauveur de la première classe, grand'croix des ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare de Sardaigne, chevalier de l'ordre du Lion de Bade de la première classe, et de l'ordre militaire de Hesse-Cassel : portant l'épée d'or avec cette inscription : *Pour bravoure,* ainsi que les médailles frappées à l'occasion des campagnes de 1812 et 1814, et de celles de Perse et de Turquie.

Depuis Pierre le Grand, la Russie tend à devenir puissance maritime : condition complémentaire, selon elle, de l'influence qu'elle prétend exercer soit en Orient, soit en Occident. Tous les successeurs de Pierre ont été fidèles à cette tendance; mais aucun n'y a déployé tant de persévérance et d'énergie que l'empereur Nicolas.

A son avénement au trône, il avait trouvé la marine de l'empire dans un état voisin de la ruine. Absorbé par la guerre continentale, Alexandre l'avait négligée forcément. De leur côté, officiers et soldats, mettant à profit les préoccupations du maître, ravageaient à l'envi le matériel des arsenaux : c'était le pillage organisé. Nicolas se hâta de porter remède à un aussi grand mal. Il punit les prévaricateurs, et, la charte de Pierre le Grand à la main, il jura à la Russie de lui rendre sa marine.

Aussitôt toutes les stations maritimes de l'empire s'animent d'un mouvement depuis longtemps inconnu. Les ports s'élargissent, les docks se creusent, les casernes s'élèvent, les arsenaux, les usines, les entrepôts se multiplient, les corps et les écoles sont reformés, les douanes reconstruites; Kronstadt, Kherson, Ismaël, Nicolaëf, Sébastopol, la Baltique et la mer Noire se couronnent d'une splendeur inaccoutumée, et déjà, du haut de ses flottes restaurées, l'autocrate peut annoncer à

l'Europe qu'une ère nouvelle s'est ouverte pour la marine russe.

C'est de l'époque de cette restauration, c'est-à-dire de l'année 1827, que date, en Russie, l'institution du ministère de la marine, lequel toutefois ne fut définitivement organisé qu'en 1831. Il fallait, en effet, pour réaliser les plans de l'empereur Nicolas, un centre administratif fortement constitué, d'où pût jaillir, avec l'unité de direction, une lumineuse initiative et une exécution résolue. On ne sait pas assez, en France, sur quel pied magnifique sont montées les grandes administrations de l'empire russe. Celle de la marine surtout mérite toute notre attention.

Elle se compose : 1° du ministre avec huit aides de camp ordinaires et six aides de camp extraordinaires; 2° du conseil de l'amirauté, formant le conseil particulier du ministre ; 3° de la chancellerie sédentaire et de la chancellerie ambulante ou de campagne; 4° de la direction du personnel; 5° de la direction hydrographique; 6° de l'intendance générale de la flotte; 7° de la direction de l'artillerie et de la direction des forêts; 8° du commissariat général; 9° de l'auditoriat général; 10° de l'administration générale de la santé; 11° de deux comités scientifiques, l'un pour les constructions continentales, l'autre pour les constructions maritimes; 12° de la direction des ingénieurs de la marine;

13° du comité économique formant la principale administration de la flotte de la mer Noire.

En créant un ministère aussi vaste et aussi complet, l'empereur Nicolas se mettait évidemment entre les mains un levier d'une incroyable puissance. Il ne s'agissait plus que de le faire mouvoir. Le prince Menschikoff fut chargé de ce soin. A quel titre? Non-seulement le prince Menschikoff n'est pas marin, mais encore il ne possède aucune connaissance théorique en marine. Que de fois l'empereur ne l'a-t-il pas involontairement embarrassé en l'interrogeant sur ce sujet! Cependant si une administration fortement organisée et bien assise sur ses traditions peut à la rigueur s'accommoder d'un chef dépourvu de science spéciale, en est-il ainsi d'une administration naissante où tout est à réparer, sinon à reconstruire? Mais, en prenant le prince Menschikoff pour ministre de la marine, Nicolas visait surtout au prestige national. Il voulait, tout en flattant l'amour-propre de son peuple, montrer à l'Europe que la marine russe allait désormais voler de ses propres ailes. Un homme comme le prince Menschikoff, avec sa haine de l'étranger, avec son enthousiasme pour les facultés indigènes, n'était-il pas de force à faire surgir de l'écume des mers boréales des amiraux russes tout formés, et à dégoûter ceux des marins anglais ou hollandais qui eussent songé à mettre leur intelligence au service du pa-

villon des tzars? Quant à la partie effective de l'administration, Nicolas se l'attribuait en dernier ressort à lui-même. Qu'est-ce donc qu'un ministre dans le cabinet russe, sinon un fantôme de fantaisie ? L'empereur est à lui seul tout le cabinet. « Tais-toi, disait un jour Nicolas au ministre des finances Wronchenko, qui, sentant son incapacité profonde, voulait donner sa démission, est-ce donc toi qui es ministre? »

Le prince Menschikoff n'était pas homme à se mettre au-dessus d'un pareil système. Docile à enregistrer les ukases de son maître, il s'est soucié à peine de faire éclater un mérite personnel dans sa manière de provoquer et de diriger leur application. Tel était pourtant son droit comme fonctionnaire immédiat. Mais n'était-ce pas assez pour lui d'imprimer à l'institution confiée à ses soins le caractère de nationalité qui tient à sa nature et à son nom? Il ne s'est donc appliqué que très-secondairement à l'élever à l'idéal voulu par les ukases. La marine russe, en un mot, n'a eu dans le prince Menschikoff qu'un chef national, et non un ministre.

Il ne suffit pas, en effet, pour être un vrai ministre de la marine, d'édifier des ports, de construire ou de radouber des vaisseaux, il faut encore donner une âme à cette matière, en d'autres termes, il faut former de bons officiers. Or, sur ce

dernier champ, quels ont été les résultats de l'administration du prince Menschikoff? La marine de l'empire compte, il est vrai, quelques marins étrangers de moins; mais elle n'a pas un seul marin indigène de quelque valeur. C'est toujours la même ignorance, la même vénalité, la même corruption. Il est facile, je le sais, de dresser des états imposants, d'accumuler les hauts grades, les brillants uniformes; il est facile même de simuler la force, et de ce charlatanisme les Russes ne se font faute. Mais pénétrez jusqu'au cœur de la vérité : le vide et la disette vous apparaîtront là où l'on vous annonçait la plénitude et l'abondance.

L'empereur Nicolas, qui perce parfois les ténébreux arcanes où se réfugient ses subalternes, s'est senti épouvanté de l'indigence de son personnel maritime. Il eût pu destituer le prince Menschikoff; il ne l'a pas fait. Qui eût-il mis à sa place? Il a pris un moyen plus énergique et qui sera certainement plus efficace; il a donné pour *adjoint*[1] au prince son propre fils, le grand-duc Constantin, amiral général des flottes de l'empire. Un fils du tzar adjoint d'un simple ministre! Cette mesure a une signification profonde. N'est-ce

1. En Russie, chaque ministre a auprès de lui ce qu'on appelle un *adjoint*, dont les fonctions répondent, mais dans un degré encore plus élevé, à celles de nos anciens sous-secrétaires d'État. L'adjoint succède habituellement au titulaire.

pas la conséquence d'une parole échappée dernièrement à l'empereur dans un mouvement de poignante douleur?

Il était dans son cabinet avec son fils aîné, le grand-duc héritier. Un aide de camp arrive et lui remet un paquet contenant les preuves d'une effroyable malversation commise par un ancien ministre, aujourd'hui mort, que la famille impériale comblait des plus intimes faveurs. « Quoi donc, s'écria l'empereur en se tournant vers son fils, n'est-il donc que nous au monde à qui nous puissions nous fier? »

Quoi qu'il en soit, l'accession du grand-duc Constantin au ministère de la marine garantit désormais à l'empereur l'exécution de sa volonté souveraine. Marin éclairé, soldat courageux, puissant caractère, Russe aussi, Russe à l'égal du prince Menschikoff, le grand-duc Constantin imprimera aux études navales une direction féconde; sous lui, les officiers incapables ou démoralisés rentreront dans l'ombre. Certes, il faudrait que la marine russe fût déjà bien atrophiée pour ne pas se relever avec un pareil chef.

III.

Le prince Menschikoff gouverneur général de Finlande. — Caractère de ce pays. — Politique habile de la Russie. — Brutalité du prince Menschikoff. — Les Finnois et les Hongrois. — Odieuses tracasseries. — Incertitude de l'administration. — Intervention du grand-duc héritier. — Langue finnoise proscrite. — Le prince Menschikoff soulève la Finlande contre la Russie. — Haine profonde qu'excite son nom chez les Finnois.

Le champ sur lequel le prince Menschikoff était appelé à déployer le plus d'intelligence, c'était, sans contredit, son gouvernement de Finlande. Ce pays nouvellement conquis, et dont l'empire pouvait retirer tant d'avantages, demandait un régime spécial. Tout éprise qu'elle soit de l'excellence de sa nationalité, la Russie l'avait compris, et les deux souverains qui s'étaient succédé depuis la conquête avaient juré, chacun à leur tour, de conserver à la Finlande sa constitution et ses lois. On avait depuis agi en conséquence. Persuadée qu'elle n'arracherait jamais du cœur de la Finlande son antique affection pour la Suède, et qu'elle tenterait vainement de se l'identifier à elle-même, la Russie avait tourné la difficulté, en s'efforçant de réveiller dans le cœur des Finnois leurs instincts primitifs les plus vivaces, afin de les rattacher ainsi à leur propre nationalité; système d'une habileté infinie, qui, avec le temps, devait unir la conquête à la métropole,

et, par suite, créer entre elles une mystérieuse solidarité. Comment ne tiendrait-on pas à qui vous rend la jouissance de votre âme et vous permet de vivre de votre vie?

Le prince Menschikoff parut d'abord entrer dans cette voie; mais une telle modération n'allait point à son humeur moscovite. Ne connaissant que par la surface le pays qu'il avait mission de gouverner, il prétendit cependant le prendre par les entrailles et le faire plier autant que possible sous la loi commune; fidèle en cela à la mission dont il est fatalement investi, et dont il ne croit pas pouvoir retarder la marche sans se nier lui-même.

La guerre de Hongrie vint bientôt offrir au prince gouverneur un prétexte pour appliquer ses idées. Frères des Hongrois par la langue et peut-être aussi par le sang, les Finnois n'avaient pu maîtriser leur émotion à la nouvelle du soulèvement de la Hongrie contre l'Autriche. Ils enregistrèrent avec complaisance dans leurs journaux les succès de leurs armes. Tant que Georgey n'eut pas trahi, on les laissa faire; mais une fois la campagne terminée, la réaction commença.

Au lieu de respecter ces sentiments fraternels qui, en définitive, n'avaient abouti qu'à des manifestations inoffensives, le prince Menschikoff ne voulut y voir que des symptômes révolutionnaires. Excité par des conseillers qui, pas plus que lui, ne

connaissaient la Finlande, il se fit un monstre de cette nationalité dont on avait jusqu'alors favorisé l'essor. Il écrasa sous son pied brutal tout ce qui la rappelait même vaguement. La société de littérature finnoise fut traitée en société secrète ; ses imprimeries furent fermées ; elle n'eut plus le droit de faire imprimer dans sa langue nationale que le catéchisme de Luther et les préceptes de l'économie domestique. N'avait-on pas persuadé au prince que, s'il laissait échapper du sanctuaire académique de la Finlande la moindre petite ballade, c'en serait fait de la Russie ? Telle qu'un brandon enflammé, cette ballade se serait abattue au milieu des Ostiaks, des Wotiaks, des Tschérémisses, des Wogoules, en un mot de ces deux ou trois millions de Finnois dispersés à l'est et à l'ouest de l'empire, et on les eût vus, se levant comme un seul homme, étouffer dans leur étreinte les trente millions de Slaves, leurs co-sujets et leurs maîtres. Voilà ce qu'on avait persuadé au prince Menschikoff.

Dire les tourments que lui causa cette idée serait impossible. J'en ai été moi-même témoin, car j'étais alors en Finlande. C'était un désarroi général ; tous les gouverneurs de province perdaient la tête. Plus de système suivi : de l'arbitraire, de la brutalité. Comme j'en témoignais mon étonnement à des fonctionnaires : « Que voulez-vous que nous y fassions ? me répondaient-ils ; le prince

Menschikoff est si fantasque; aujourd'hui il veut ceci, demain cela; personne ne sait à quoi s'en tenir; nous sommes dans les ténèbres ! » Un jour l'irritation causée par lui ou par ses agents monta si haut qu'il ne fallut rien moins que l'intervention du grand-duc héritier lui-même, qui fit exprès le voyage de Finlande pour réparer le mal.

Cette circonstance donna lieu à un incident que je relèverai, parce qu'il confirme tout ce que je viens de dire. Chéri des étudiants de l'université de Finlande, dont il est le haut chancelier, le grand-duc héritier fut fêté par eux, lors de son jubilé académique, avec le plus vif enthousiasme. Des vers furent chantés en son honneur, entre autres une ballade finnoise composée pour la circonstance sur une vieille mélodie nationale. Croirait-on que les censeurs du prince Menschikoff défendirent l'impression de cette ballade, sous prétexte qu'étant écrite en finnois, elle tombait sous le coup de la proscription générale? Tout ce qu'on put obtenir, ce fut d'en publier une traduction suédoise, et encore sans indiquer que c'était une traduction.

Le résultat d'un aussi incroyable système a été diamétralement opposé à celui qu'on eût voulu obtenir. Au lieu de se rapprocher de la Russie, la Finlande s'en est éloignée. La nation finnoise, cette nation probe, honnête, intelligente, plus

civilisée peut-être dans le dernier de ses paysans que la Russie dans le plus superbe de ses gentilshommes, la nation finnoise n'est pas de celles que l'on mène en esclave. Courbée sous la force, elle reste silencieuse; mais que gagne à ses murmures secrets, à ses douleurs concentrées, la puissance qui l'opprime? On comprend une politique de violence à l'égard d'indomptables rebelles. Quand un peuple, au contraire, ne vous demande que sa place au soleil et accepte sans mot dire vos lois et votre police, à quoi bon l'écraser? Aussi quelles malédictions haineuses n'entend-on pas retentir de tous les échos de la Finlande quand on leur jette le nom de Menschikoff! Jamais la Finlande n'a pu se plier à ces façons du génie moscovite.

IV.

Le prince Menschikoff et la censure. — Détails curieux. — La censure russe, la liberté et l'oraison dominicale. — Le censeur remplacé par un manœuvre. — Le prince Menschikoff ennemi de la France. — Les correspondants étrangers des journaux russes. — Sentiments des Russes à l'égard de la France. — Fausse idée que l'on s'en fait. — Les Russes jaloux et haineux. — Joie que leur causent nos révolutions. — Impression contraire dans nos prospérités. — La Russie nation sans principe. — Intérêt et force.

J'arrive maintenant à la censure. Rien de plus étrange que le caractère qu'a pris cette institution sous la présidence du prince Menschikoff. Sans

doute, la censure russe ne s'est jamais distinguée par une grande finesse de discernement; mais il était réservé au prince Menschikoff de lui faire franchir sous ce rapport toutes les limites du possible. C'est ici véritablement le triomphe du vieil esprit moscovite. Je n'entreprendrai pas de signaler tous les ridicules, toutes les inepties, tous les malentendus dans lesquels cette malheureuse censure est entraînée chaque jour. Je me bornerai à quelques faits.

Le mot *liberté* est proscrit aujourd'hui du vocabulaire russe ainsi que tous les adjectifs et adverbes qui en dépendent. Or, voici comment la censure interprète cette proscription. Un professeur de mathématiques lui ayant présenté dernièrement le manuscrit d'un ouvrage de mécanique, il s'y trouva qu'en définissant une machine il disait d'elle que ses rouages devaient tourner *librement*. La censure biffa le mot *librement*. On lisait dans le même manuscrit que la ligne droite s'étend dans un espace infini et *sans bornes;* la censure biffa les mots *sans bornes*. Qui donc en Russie, autre que l'autocrate, a le droit de ne pas être borné ?

La censure russe est aujourd'hui dans un tel état de trouble qu'elle ne sait plus ce qu'elle doit permettre ou ce qu'elle doit défendre. En Finlande l'institution a pris un caractère si odieux, je dirais

presque si infamant, qu'aucune personne honorable ne veut plus en faire partie. Un censeur ayant dernièrement donné sa démission, on n'a trouvé pour le remplacer qu'une espèce de scribe subalterne, bon tout au plus pour faire un manœuvre. Mais ce sont là, ce semble, les gens qui vont le mieux au prince Menschikoff. Le parti qu'il représente pourrait-il avoir de meilleurs instruments? On a vu, sous le souffle créateur du prince, un pauvre diable de Finlandais, trop ignorant pour être promu aux fonctions de *lânsman* (dernier rang dans la magistrature municipale), s'élever rapidement aux grades de capitaine, de major, de colonel, de général!... Mais passons.

De ce triomphe des nullités, il résulte que les gens distingués se tiennent autant que possible à l'écart, ou du moins qu'ils affectent une excessive prudence. Un des censeurs, homme d'esprit, voulant éviter toute tracasserie importune, a pris un parti décisif, le parti le plus sage, c'est de ne plus rien laisser passer du tout. Comme on lui demandait si l'*oraison dominicale* ne trouverait pas au moins grâce devant son tribunal : « Ah! ah! répondit-il, cela dépend; il y a là certains mots passablement suspects. *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien* frise singulièrement le socialisme; et ce verset : *Que votre règne arrive!* Ne dirait-on pas que l'on est peu satisfait de celui dont on jouit? »

Cependant il est des cas où le prince Menschikoff, se départant de ses sévérités habituelles, ouvre libre carrière aux écrivains. Chose étrange! c'est surtout quand il s'agit d'insulter la France. Le nationalité française, en effet, ne s'harmoniserait guère avec la nationalité russe. Pendant mon dernier séjour en Finlande, c'est-à-dire de 1850 à 1851, il ne s'imprimait pas un mauvais article en Europe contre la France qui ne fût aussitôt reproduit par ordre du prince ou de ses agents dans les feuilles du pays. Mais la source où on puisait le plus largement, c'était un journal de Saint-Pétersbourg, qui soudoyait à cette époque un correspondant ou plutôt une *correspondante* à Paris. On écrivait à ce journal que nous n'étions plus qu'une nation déchue; qu'il était convenu même à Paris que la vraie civilisation avait déserté la France; que le bon ton, les belles manières, l'esprit d'ordre et de justice s'étaient réfugiés sur les bords de la Néwa, et autres gracieusetés du même genre. Le prince Menschikoff s'emparait de tout cela avec une sorte de volupté féroce; il conviait les Finnois à y prendre part et en saturait les colonnes de leurs journaux. Voilà qui leur convenait bien mieux que de chanter leurs ballades! Tous les esprits loyaux étaient outrés; moi surtout, j'en souffrais cruellement, car enfin j'étais là, seul Français, envoyé du gouvernement, et portant par

conséquent, avec la responsabilité de mon caractère officiel, cet amour-propre national qui nous tient d'autant plus vivement au cœur que nous sommes plus loin de la patrie.

Cependant, quand on voit dans le prince Menschikoff tant d'antipathie contre la France, il ne faut pas trop lui en vouloir. Ce sentiment ne lui est point personnel; il répond à celui qui prévaut généralement dans son pays. On se fait malheureusement une très-fausse idée des Russes. Parce qu'ils parlent français, parce qu'ils s'habillent à la française, nous nous imaginons qu'ils nous adorent. Erreur. Ils nous jalousent, ils nous haïssent. Cette influence que nous exerçons sur eux et qui étreint le tzar jusque sur son trône, cette influence leur pèse comme un cauchemar. Sentant qu'ils ne peuvent la secouer, ils en rongent convulsivement le frein; les plus superbes la nient : c'est la rage du copiste contre le maître.

Aussi, que ne font-ils pas pour masquer à leurs propres yeux la dépendance où nous les tenons! Que d'efforts pour croire à leur faculté d'initiative, tandis qu'ils vont chasser sur nos terres, et qu'ils ne composent leurs gerbes que d'épis ravis à nos moissons! Jusqu'à leur littérature d'emprunt qu'ils se donnent le plaisir de regarder comme originale!

Ce qui marque bien l'inanité de cette sympathie

que les Russes nous témoignent, c'est l'incroyable joie que leur causent nos désastres. Si le canon gronde dans nos rues, si nos pavés se dressent en barricades, si notre sang coule : « Bravo ! s'écrient-ils, voilà les Français qui se tuent. » Ils tremblent cependant, mais c'est qu'ils craignent que le sabre dégainé chez nous n'étende sa pointe jusque chez eux. Égoïsme du salut personnel, et non commisération de fraternité.

Et quand l'ordre se rétablit, quand le soleil verse de nouveau sur nos têtes ses rayons de paix et de prospérité, croyez-vous qu'ils se réjouissent ? Je me trouvais en Russie quelques semaines après le 2 décembre 1851. C'était le moment où la plupart des journaux de l'Europe célébraient l'acte énergique qui, selon eux, avait brisé la tête de l'hydre révolutionnaire et ramené la paix et la sécurité aux peuples et aux rois. Quoi de plus propre à charmer un gouvernement absolu, un gouvernement surtout qui se pose en apôtre si fervent des principes conservateurs ! Eh bien, je n'ai trouvé nulle part tant de mauvaise humeur, tant d'hostilité contre le 2 décembre et contre les actes qui l'ont suivi qu'en Russie. De très-hauts personnages, et qui ont tenu ou qui tiennent encore de très-près au tzar, m'ont dit sur ce sujet des choses que ma plume se refuse à retracer. La Russie ne demande pas que le monde périsse, mais

c'est à la condition que nul autre qu'elle même ne s'avisera de le sauver.

On parle, je le sais, d'antipathie de principe. Mais, est-ce qu'il existe des principes pour la Russie ? Ne les a-t-elle pas joués tous ? Les Bourbons de la branche aînée ont régné sur la France. De quels bienfaits les a-t-elle comblés ? Sans doute, sous leur règne, elle n'a point pris Constantinople, mais elle a pris la Crimée. On se rappelle encore les déplorables hésitations du comte de Vergennes, la décoration envoyée par l'impératrice Catherine II à M. de Saint-Priest[1], notre ambassadeur en Turquie,

1. Ce fait étrange est rapporté par le baron de Staël, alors ambassadeur de Suède à Paris. Il s'exprime ainsi dans une lettre du 26 décembre 1785, tirée de sa correspondance avec le roi Gustave III, que j'ai transcrite pendant mon dernier séjour à Stockholm.

« Je profitai de l'audience de M. de Vergennes pour parler de M. de Saint-Priest, dont la prochaine arrivée dans ce pays fait beaucoup de bruit. M. de Vergennes m'a répondu que M. de Saint-Priest était trop connu pour qu'il fût probable qu'il jouât un rôle bien important. Pour vous en convaincre, me dit le ministre, je vous mettrai au fait de ce qui s'est passé au commencement des dernières prétentions que l'impératrice a formées contre les Turcs. M. de Saint-Priest avait alors un congé pour revenir en France. Je lui écrivis une lettre d'ami par laquelle je lui conseillais de ne point quitter dans un moment où sa présence était si intéressante pour le service du roi. Je fus extrêmement surpris quand, en réponse à ma lettre, M. de Saint-Priest m'en écrivit une qui était de la dernière extravagance. Il y dit entre autres choses qu'il ne pouvait décemment contrarier les projets de S. M. Impériale, puisque c'était elle qui lui avait donné du pain. Que cependant, si on voulait le mettre absolument en état d'agir, il fallait lui envoyer l'ordre du Saint-Esprit, afin qu'il pût renvoyer à l'impératrice la marque de distinction qu'il tenait d'elle. M. de Vergennes finit par m'as-

les dons de tout genre que la magnifique souveraine faisait pénétrer jusque dans les bureaux de nos ministères. La branche cadette est venue : comment l'a-t-elle traitée ? Quant à la révolution de février, elle n'a laissé dans le souvenir des hommes d'État russes que ce calembour inventé par le grand-duc Michel, et que tous se plaisent encore à répéter : La France de février nous a envoyé le flot[1] révolutionnaire.

Non, je le répète, il n'est pour la Russie aucun principe. Deux choses seulement sont sacrées à ses yeux : l'intérêt et la force ; l'intérêt, qui lui montre le but, la force, qui l'aide à l'obtenir. Soyez ce que vous voudrez, pourvu que la Russie trouve en vous, à ce double point de vue, un espoir de concours efficace, elle vous donnera la main.

surer que cette lettre n'aurait jamais été montrée, si, quelques jours après son arrivée, M. de Saint-Priest n'avait pas en forme demandé son rappel, ce qui l'avait obligé de montrer sa lettre au conseil du roi, où on la conserve. Je ne crois pas, sire, que M. de Vergennes ait voulu me tromper. Il y avait dans son maintien et dans son expression trop de vérité pour que je puisse le soupçonner. »

1. On se rappelle que le général *Leflô* fut envoyé par le général Cavaignac, en qualité de ministre plénipotentiaire, à Saint-Pétersbourg.

V.

prince Menschikoff homme d'esprit. — Il a à Saint-Pétersbourg le monopole des bons mots — Traits divers. — Esprit du prince Menschikoff, aiguillon de la guêpe. — Le ministre du tzar et le diable. — Le comte Kisseleff et les villages à détruire. — Le prince Menschikoff à Constantinople. — Ce que les Russes pensent du sultan. — Mise en scène de l'empereur Nicolas. — La Russie démasquée.

Le prince Menschikoff n'est pas toujours aussi solennel ou aussi rude d'allure qu'il nous est apparu jusqu'à présent. J'ai dit plus haut qu'il était homme d'esprit; il l'est, en effet, et à un degré peu commun. Le prince Menschikoff jouit si pleinement dans l'empire du monopole des bons mots, que, si quelque autre sujet du tzar s'avise d'en trouver un, la première idée qui vienne au monde, c'est qu'il l'a volé au prince. De la sorte, il s'est attribué peut-être bon nombre d'enfants adoptifs. Quoi qu'il en soit, le prince Menschikoff amuse la cour et la ville; et c'est à qui s'empresse, quand il arrive dans un salon, de se suspendre à ses lèvres malicieuses. Je citerai quelques traits de ses célèbres facéties.

Le point de mire favori du prince Menschikoff, ce sont les ministres de l'empereur; pas un qui lui échappe. Mais alors son esprit qui, dans les rapports habituels de salon, est vraiment plein

de charme, change de caractère ; ce n'est plus la gracieuse pointe qui pique innocemment, c'est l'aiguillon de la guêpe.

Ministre des voies de communication, le comte Kleimichel joint, dit-on, à ses talents administratifs, une sorte de faculté qui le rend propre à une foule de choses. C'est un dévouement hors ligne, ce qu'on appelle une *âme damnée*. Quelle proie pour notre prince !

Un soir il arrive à la cour, l'air préoccupé, lugubre. Tout le monde en est frappé.

Les dames l'entourent :

« Qu'avez-vous donc aujourd'hui, prince ? vous paraissez bien singulier !

— Oh ! laissez-moi, un rêve, un mauvais rêve.

— Un rêve ! vous allez nous conter cela.

— Impossible.

— Vous plaisantez ; allons, petit prince, exécutez-vous. »

Et Menschikoff poussant un gros soupir.

« J'étais, dit-il, à travailler dans mon cabinet. Tout à coup, on frappe à ma porte. « Entrez !... » C'était le diable... » Que cherches-tu ? lui demandai-je un peu ému. — Je cherche le ministre des eaux de l'empire. — Est-ce le ministre des eaux douces ou le ministre des eaux salées ? — Le ministre des eaux douces. — En ce cas, va-t'-en chez Kleimichel, je suis ministre de la marine.

« Le diable s'en alla chez Kleimichel. En le voyant entrer, celui-ci, vous le comprenez, fut un peu plus ému que moi. « Que cherches-tu ? lui demanda-t-il en tremblant. — Je cherche le ministre des eaux douces de l'empire. — C'est moi, que me veux-tu ? — Je veux ton âme. — Imbécile ! tu sais bien que je n'ai pas d'âme ; je n'ai qu'un dévouement sans bornes. »

Après Kleimichel, l'ancien ministre de la guerre, Alexandre Tschernicheff, était celui sur lequel s'exerçait le plus volontiers la verve mordante de notre prince. Il faut dire aussi que Tschernicheff y prêtait souvent le flanc, sinon lui, du moins sa femme.

La princesse Tschernicheff se plaisait à vanter, en toute occasion, les exploits militaires de son mari ; elle ne manquait jamais, par exemple, de rappeler certaine petite ville d'Allemagne, où il entra le premier pendant la campagne de 1814. Un jour que, dans un salon où se trouvait le prince Menschikoff, la princesse se livrait à ses récits habituels : « Mon Dieu, fit-elle en ayant l'air d'en avoir oublié le nom, quelle est donc la ville qu'a prise Alexandre ? — Babylone ! madame, » dit Menschikoff.

Mais, de tous les bons mots du prince, voici le meilleur. Le comte Kisseleff, ex-ministre des domaines, et comme tel chargé d'administrer les villages de la couronne, avait, à tort ou à raison, la réputation d'avoir compromis l'existence de quel-

ques-uns de ces derniers. C'était au moment où le prince Woronzoff, fatigué de son gouvernement du Caucase, manifestait à l'empereur l'intention de demander sa retraite. L'empereur était fort inquiet de cette nouvelle.

« Quel malheur ! dit-il au prince Menschikoff; voilà Woronzoff qui veut se retirer, et cela quand la guerre touche à sa fin et qu'il n'y a plus que quelques villages à détruire. Je ne sais qui envoyer à sa place.

— Il me semble pourtant, répliqua le prince, que Votre Majesté ne devrait pas être embarrassée ; elle a sous la main juste l'homme qu'il lui faut.

— Lequel ?

— Kisseleff.

— Kisseleff !

— Certainement : Votre Majesté prétend qu'il n'y a plus que quelques villages à détruire ; or, qui en a plus détruit que Kisseleff ? »

Ainsi donc, on le voit, le prince Menschikoff est vraiment un homme d'esprit. Cela fait contraste, ce semble, avec le caractère que nous lui connaissons et la mission dont il est fatalement investi. Cependant, si nous nous rappelons les faits par lesquels cette mission se manifeste, nous y trouverons peut-être plus d'harmonie qu'on ne le croirait, au premier abord, avec cette humeur caustique et amère qui forme l'élément dominant de

l'esprit du prince Menschikoff. Trancher dans le vif, brutaliser hommes et choses, et, come on dit vulgairement, casser les vitres, n'est-ce pas ce qui distingue toute intervention où il met la main? Or, en cela, certainement, un esprit du genre de celui du prince Menschikoff est d'un merveilleux secours; il peut servir d'instrument à la volonté russe même la plus nettement caractérisée.

Reviendrai-je, maintenant, sur l'ambassade du prince Menschikoff à Constantinople? Ce que je viens de dire de cet important personnage ne nous en explique-t-il pas bien tout le mystère? Avec de tels éléments d'initiation, nous fussions-nous étonnés de ces procédés insolites que l'envoyé du tzar s'est plu à déployer vis-à-vis du sultan? Quand on représente un parti aussi vivement que le prince Menschikoff représente le parti russe, on en porte instinctivement en soi toutes les allures. Or, le parti russe se met-il en avant, n'attendez de lui ni cette tempérance de paroles, ni cette aménité de formes, ni cette modération de caractère qui distinguent le diplomate européen. Ce parti est de sa nature inculte et rude; il ne négocie pas, il brusque. Volontiers s'armerait-il du knout.

La Porte n'a point plié sous ses exigences; le prince Menschikoff a dû se retirer. Mais quel éclat dans cette retraite! On n'a peut-être pas assez mesuré la portée de cet acte significatif. Les es-

prits sont restés en suspens, quand la situation était des plus nettes. Sait-on comment, surtout depuis que le vieux parti national a prévalu, la Russie apprécie sa prépondérance en Orient? A ses yeux le sultan n'est point un souverain ordinaire, c'est un vassal. « Avec le sultan, dit-on dédaigneusement à Saint-Pétersbourg, on ne négocie pas, on commande. »

Et c'est là ce que le prince Menschikoff est venu faire à Constantinople; il est venu donner des ordres au sultan. Le sultan s'est permis de résister, le prince est allé chercher main-forte. Il s'agit bien de conventions écrites, de parole jurée, de droits reconnus! Qu'importe tout cela? Qu'importent l'équilibre européen, et les protestations des peuples, et les démonstrations des puissances? C'est un rebelle à punir; la Russie ira jusqu'au bout.

Singulier raisonnement, sans doute, moralité plus singulière encore! Mais, enfin, la Russie se rit des protocoles, elle ne cédera qu'à la force.

On s'est bercé quelque temps de cette incroyable illusion que l'empereur Nicolas désavouerait son ambassadeur. A quel titre? Est-ce que Nicolas peut se désavouer lui-même? Or, qu'a fait le prince Menschikoff, sinon d'exécuter les ordres de son maître? Il s'y est pris, il est vrai, d'une façon brutale. Mais pouvait-il exprimer autrement l'espèce de politique qu'il représente? Aussi, loin de tomber

avec son échec, le prince Menschikoff monte en grade : le voilà, dit-on, gouverneur de la Crimée.

Si le prince eût immédiatement réussi, son intervention eût été peut-être moins appréciée. En se servant du prince Menschikoff, Nicolas, comme je le démontrerai plus longuement dans la suite, voulait se grandir aux yeux de son peuple, par un acte fortement empreint de nationalité. Il devait donc se soucier peu d'un succès trop facile. Ce qu'il lui fallait, c'était une opposition bien tranchée, c'était un refus mêlé de bruit d'armes. Car alors, tout se prêtait à la mise en scène dont il avait besoin, et l'effet qu'il lui importait de produire était produit. Croit-on que Nicolas ne s'applaudit pas d'une situation qui lui a permis de publier le fameux manisfeste que nous connaissons? Il suivra ce manifeste, croyons-le bien, jusque dans ses plus extrêmes conséquences.

Mais ce système qui, au point de vue du tzar de Russie et du parti dont il subit l'influence, présente tant de force et de logique; ce système, au point de vue européen, est souverainement absurde et barbare. Je fais même ici abstraction du but final auquel il tend. Oui, disons-le hautement : de longtemps la Russie ne se lavera aux yeux de l'Europe de la tache que l'ambassade du prince Menschikoff a imprimée à son front. Il est triste vraiment, après s'être posé tant d'années en puissance gardienne

des trônes, en conservatrice des principes sociaux, de ne pouvoir dominer plus longtemps sa nature, et en reprenant tout à coup le cours de ses exploits machiavéliques, de montrer à la face du monde que l'on n'a d'autre mobile au fond qu'un égoïsme brutal, et que l'on ne cherche à endormir les peuples et les cabinets que pour déchirer les traités plus à son aise et satisfaire impunément ses convoitises.

Mais, ce sont là des idées européennes. Le nom de Menschikoff nous dit assez quel sort est fait aujourd'hui à ces idées dans les conseils de l'autocrate.

L'ÉGLISE GRÉCO-RUSSE

L'ÉGLISE GRÉCO-RUSSE.

I.

Définition de l'Église russe. — Conversion de la Russie au christianisme. — La Russie catholique. — Fief du saint-siége. — L'Église russe se sépare de Constantinople. — Patriarcat de Moscou acheté à prix d'or. — Immunités du patriarche russe. — Admiration et culte de la forme. — L'Église russe, institution morte. — Livres théologiques. — Éducation religieuse des Russes. — Dieu et le tzar. — Principe de la vie morale.

« Qu'est-ce que l'Église russe ? — C'est l'Église catholique réduite à l'état de pétrification. » Ainsi s'exprimait un jour le père Lacordaire du haut de la chaire de Notre-Dame. Ces mots sont d'une vérité profonde.

Transfuge de l'Église de Rome, imitatrice servile de l'Église de Constantinople, l'Église russe n'a eu, ce semble, d'autre but, depuis trois siècles surtout, que d'étouffer peu à peu en elle le principe qui la vivifiait à son origine, pour arriver à cette torpeur morne où elle languit aujourd'hui. Que signifie ce titre d'*orthodoxe* dont elle se pare avec tant d'orgueil ? Je le demande en vain à l'histoire. Ce que

l'histoire m'apprend, c'est qu'en 867 le patriarche byzantin Ignace, qui vivait alors en parfaite harmonie avec le pontife romain, envoya des missionnaires dans la Russie pour travailler à sa conversion[1]; ce que l'histoire m'apprend, c'est qu'en 980 Wladimir le Grand, premier grand-duc de Russie, après la princesse Olga, qui ait embrassé solennellement le christianisme, reçut le baptême des mains de l'évêque grec de Kherson. Or, en 867 et en 980, quelle est la foi que les Russes réputaient orthodoxe? Évidemment celle dont ils faisaient profession. Mais cette foi, quelle était-elle, sinon la foi catholique pure, sinon la foi romaine? Je sais que les historiens russes, accumulant les ténèbres autour du berceau de leur conversion, se sont efforcés de persuader au monde que leur Église ne relève directement et originairement que de Photius. L'histoire, heureusement, parle plus haut que ces historiens. Est-ce qu'il était question de Photius en 867? Non: Photius ne parut qu'en 880. Est-ce qu'il en était question en 980? Non, encore; ce temps fut pour l'Église de Constantinople une phase de repos; elle vivait alors dans l'oubli des hardiesses de Photius, sans que rien vînt troubler ses bons rapports

1. Voyez les preuves citées dans l'ouvrage intitulé *Vicissitudes de l'Église Catholique des deux rites, en Pologne et en Russie*, par un prêtre de l'Oratoire, t. I, pages 2 et suivantes. — Chez Sagnier et Bray, 1843.

avec Rome ; ce n'est que soixante ans plus tard que Michel Cerularius reprit de nouveau l'œuvre du schisme pour la consommer sans retour.

Cependant il ne faudrait pas croire que l'Église russe se laissa entraîner, même dès cette époque, à la remorque de l'Église byzantine. Longtemps encore, elle resta fidèle à la déférence qu'elle témoignait depuis son origine au saint-siége. Elle entretenait avec lui une correspondance suivie, lui demandait des conseils, et, bien qu'elle relevât hiérarchiquement de Constantinople, elle semblait avoir à cœur de puiser aux sources de saint Pierre la pureté des dogmes, les règles de la discipline canonique et les splendeurs de la foi. Ne vit-on pas, en 1075, le grand-duc Isaslaff demander aide et protection au pape Grégoire VII contre les empiétements de son frère Wseslaff[1]? Le pontife rétablit entre eux la bonne harmonie, confirma le premier dans la possession de ses États, en lui assurant en outre l'alliance de la Pologne, et octroya au second, au nom du prince des apôtres, la souveraineté de la Russie. On sait ce que signifiaient alors dans l'esprit des peuples ces solennelles investitures que le superbe Hildebrand conférait aux maîtres de la terre.

Mais déjà les Tatars avaient envahi la Russie.

1. Voir le même ouvrage que ci-dessus, de la page 10 à la page 15 inclusivement.

Courbés sous la plus amère servitude, les Russes perdirent peu à peu leur force d'âme; l'épanouissement de leur caractère national avorta. Comment, dans de telles conditions, eussent-ils pu résister à l'influence délétère des pontifes schismatiques qui leur venaient de Constantinople? Politiquement et socialement esclaves, ils le devinrent aussi ecclésiastiquement; ils copièrent Byzance. Toutefois, le lien ne fut définitivement rompu qu'à la fin du XVe siècle.

Séparée de Rome, l'Église russe voulut aussi s'affranchir de Constantinople; en d'autres termes, elle voulut se donner un patriarche qui fût national et indépendant. Ceci réclamait le consentement et l'intervention du patriarche byzantin.

Voici le moyen dont on se servit pour les obtenir :

A cette époque, c'est-à-dire en 1572, le siége patriarcal de Constantinople était livré en proie à d'impudentes rivalités. Jérémie II, prélat d'une foi douteuse, inclinant tantôt vers le schisme de Photius, tantôt vers l'hérésie de Luther, Jérémie II l'occupa le premier. Il en fut renversé par Métrophane, lequel dut à son tour céder sa place à Pachomius, puis à Théolept, deux évêques simoniaques. Le règne de ces derniers fut court. Jérémie II les supplanta de nouveau, et au moyen d'une pension de cinq cents ducats qu'il fit à cha-

cun, il obtint d'eux l'engagement de cesser toute concurrence.

Un prélat qui achète si bien les autres doit savoir au besoin se vendre lui-même. Telle est la réflexion que fit le grand-duc de Moscovie ou plutôt Boris Godounoff, son favori et son ministre. Il invita donc Jérémie à se rendre à Moscou, et lui promit tout l'or qu'il pourrait désirer, s'il voulait conférer la dignité patriarcale à Job, nouvellement élu métropolitain de la ville sainte.

Jérémie n'eut garde de refuser ; il apparut à Moscou dans toute la pompe de sa dignité sacrée; et c'est lui qui, en sacrant le patriarche national de l'Église russe, fut censé lui inspirer cet esprit de force et de sagesse qui devait constituer désormais cette Église dans son indépendance propre et l'affranchir de l'antique tutelle. Merveilleux esprit, en effet, que celui de Jérémie II, et bien propre surtout à fonder cette *orthodoxie* dont la Russie se fait aujourd'hui un titre d'influence.

Cependant le marché du patriarche de Constantinople fut loin d'être ratifié par ses confrères d'Orient. Dans un synode qu'il convoqua, à cet effet, lors de son retour à sa métropole, la plupart des évêques se déclarèrent contre lui; il ne fallut rien moins pour les mettre à la raison que l'intervention de l'ambassadeur du grand-duc de Russie lui-même, et les efforts insidieux de Mélé-

tius, patriarche d'Antioche, gagné d'avance à la cause de Boris Godounoff. Du reste, l'année suivante, Jérémie étant mort, le grand-duc attira encore à prix d'or dans les murs de Moscou Théophile, son successeur, qui confirma pour la seconde et dernière fois la nouvelle institution[1].

Telle fut l'origine du patriarcat moscovite. Au bout d'un siècle, il fut aboli par Pierre le Grand. Mais quel éclat jeta-t-il durant cet intervalle sur l'église orthodoxe? Comme ils en avaient fait les frais, les grands-ducs s'en attribuèrent naturellement les bénéfices; ils en disposèrent suivant leur caprice. Tous ces souverains, que l'empereur Nicolas appelle aujourd'hui *ses glorieux ancêtres*, ne reconnurent, en effet, au patriarche de Moscou d'autres *immunités* que l'honneur de servir d'instrument à leur despotisme, et la faculté de se mouvoir au gré de leurs ukases. Aussi, avant comme depuis Pierre le Grand, l'Église orthodoxe n'a-t-elle fait que précipiter sa décadence. Détachée du tronc originel où elle puisait sa séve, elle s'est peu à peu pétrifiée, s'enveloppant, à défaut d'animation intérieure, dans une foule de cérémonies et de formules vides, sorte de fétichisme qui rivalise peut-être avec celui auquel se livraient les Russes, à l'époque où ils s'inclinaient devant un bloc de pierre ou de bois.

1. Voyez l'ouvrage déjà indiqué, pages 47, 48, 49.

Et voilà ce qui fait que l'Église russe n'est maintenant, à tout prendre, qu'une institution morte. L'Église catholique s'est signalée par des prodiges de civilisation, les églises protestantes elles-mêmes ont émancipé la pensée; car il y a dans ces Églises un principe intérieur qui exalte l'âme; l'Église russe, au contraire, manque d'essor; autour d'elle tout s'atrophie; et, si l'on veut établir le bilan de son progrès, on y trouvera, il est vrai, une certaine somme de signes de croix, de génuflexions, de prosternements, ajoutée au programme primitif, mais pas une seule idée féconde, pas une seule création qui accuse le mouvement de l'intelligence. L'Église russe peut servir de levier à une politique abrutissante, non de cadre à un culte ami de la liberté humaine et des évolutions spontanées de l'esprit.

Que de fois, pendant mon séjour en Russie, n'ai-je pas été frappé de l'inanité de cet amas de formules qu'on a baptisées du nom d'Église *orthodoxe!* Enfouis dans les livres sacrés ainsi que dans une nécropole murée, les dogmes n'en sortent jamais pour rayonner sur le peuple. N'est-il pas défendu aux prêtres d'en faire trop fréquemment l'objet de leurs prédications, de peur qu'ils ne viennent à les altérer? Ils veillent sur eux comme le dragon de la fable, sans en comprendre eux-mêmes ni l'éclat ni la valeur. Quelques

livres de théologie s'impriment, il est vrai, aujourd'hui, mais ce ne sont que des compilations isolées, des extraits falsifiés, fruit de labeurs solitaires, sans crédit dans le clergé comme sans influence sur les masses. Une fois que le Russe sait que Dieu est Dieu et que le tzar est son prophète, son éducation religieuse est terminée. On s'en rapporte, pour le maintenir dans les voies de la morale, à l'impulsion d'un naturalisme instinctif qui pourrait être tout aussi bien le fait d'un païen que d'un disciple du Christ.

II.

Luxe de signes de croix et de génuflexions. — Gymnastique du culte. — Images peintes. — Saints russes knoutés. — Vieux cadavres canonisés. — Mot de l'empereur Nicolas. — La vieille femme et la madone miraculeuse. — Saint Métrophane et la tumeur à la gorge.

Où va ce *moujik*, où va ce marchand, où va cet employé, qui, passant devant une église, font tout à coup volte-face, s'aspergent de quelques signes de croix, courbent l'échine et murmurent machinalement trois ou quatre mots de prière? L'un va à son bureau voler l'empereur, l'autre à son comptoir voler ses pratiques, le troisième va au cabaret s'enivrer. Nul lien, en effet, n'existe entre les symboles de l'Église orthodoxe et la vertu. C'est de la gymnastique, voilà tout.

Croyez-vous, par exemple, que tous ces saints encadrés, qui ornent invariablement les maisons russes, sanctifient le lieu et les maîtres du lieu?... On retrouve de ces saints jusque dans les *lupanars*. Il est vrai qu'à certains moments, et après le signe de croix préalable, on leur voile la face!...

Heureux encore ces saints, s'ils n'encourent point la disgrâce de ceux qui les invoquent! Tel saint Nicolas, requis par un voleur de lui prêter main-forte, et n'ayant répondu que faiblement à son appel, s'est vu impitoyablement fustigé. Il arriva un jour, dans le gouvernement de Pskoff, si je ne me trompe, que des moines découvrirent dans les souterrains de leur monastère un vieux cadavre desséché. On le canonisa, des miracles s'ensuivirent, et les dons et les offrandes affluèrent aux pieux reclus. Vint une épouvantable sécheresse. Les paysans désolés accoururent en foule au monastère pour y demander de la pluie, essayant, en même temps, d'allécher le miracle par des arrhes que les moines du lieu durent apprécier. La pluie ne vint pas. Furieux alors et se croyant mystifiés, les paysans escaladèrent pendant une nuit les murs du monastère, s'introduisirent dans l'église, et ayant tiré le saint de sa châsse, ils le dépouillèrent des oripeaux qui le couvraient et le rouèrent de coups.

Des saints de ce genre ne sont pas rares en Russie. On en découvrait autrefois tous les jours;

c'était une spéculation. Depuis, l'empereur Nicolas s'est montré beaucoup moins prompt à canoniser. Comme on l'implorait dernièrement en faveur d'un vieux débris humain découvert à Kasan, et qui, au dire de ceux qui plaidaient sa cause, avait au moins autant de titres que tous ses devanciers aux honneurs de l'apothéose : « Eh bien! va encore pour celui-ci, dit l'empereur; mais que ce soit le dernier! »

Cette difficulté de se procurer de nouveaux saints a inspiré à certains popes l'idée de tirer un plus grand parti des anciens. Le pope d'un village du gouvernement d'Iaroslaf, où j'ai séjourné longtemps, avait dans son église une image de madone qui, bien que restée jusqu'alors improductive, lui parut merveilleusement apte à faire sa fortune. Il monta la tête à une vieille femme malade, à laquelle il persuada que certains cauchemars nocturnes dont elle se plaignait étaient autant d'avertissements célestes qui l'invitaient à demander sa guérison à la madone. Dès lors, la vieille ne sortit plus de l'église; et, chaque atténuation de ses souffrances lui paraissant un miracle, elle ne tarda pas à faire à la madone une réputation colossale. De toutes parts, et jusque du gouvernement d'Archangel, les malades arrivèrent, et avec eux, ce qui charmait surtout le pope, des dons de toute nature. Cela dura plus de deux ans. L'homme de Dieu al-

lait s'enrichissant, lui et son église. Mais voici qu'un couvent du voisinage, qui, lui aussi, exploitait une madone, s'apercevant que les hommages dont celle du pope était l'objet portaient préjudice à sa caisse, s'en plaignit à l'évêque. Un simple prêtre pouvait-il, aux yeux d'un évêque russe, avoir raison contre un couvent? La madone fut enlevée de l'église du village et transportée dans la chapelle du prélat, qui lui défendit désormais de faire des miracles.

Parmi les saints à miracles que l'Église russe fête de préférence, il faut citer saint Métrophane. Il n'est sorte de services que ce saint ne rende à l'humanité. Avez-vous froid? mettez une bonne pelisse et invoquez saint Métrophane, soudain une douce chaleur viendra circuler dans vos veines. Avez-vous l'âme tourmentée? prenez une tasse de thé et invoquez saint Métrophane, immédiatement vous recouvrerez la paix. Mais voici un fait plus important. Dans la paroisse de l'empire où l'on conserve le manteau de saint Métrophane, se trouvait un individu qui souffrait horriblement d'une tumeur à la gorge. Après avoir épuisé en vain toute la science des médecins, il résolut de s'adresser au saint. Il se rendit à son église, s'agenouilla devant ses reliques et invita les prêtres du lieu à unir leurs prières aux siennes. Ceux-ci firent plus; tandis que le suppliant était prosterné jusqu'à terre, ils étendirent sur lui le manteau du

bienheureux. Alors, soit que ses souffrances fussent devenues tout à coup intolérables, soit qu'une sorte de délire se fût emparé de son esprit, le pauvre patient eut la tentation de se suicider. Mais de quelles armes se servir? Il prit le parti de s'introduire peu à peu dans la gorge un des pans du sacré manteau. O prodige! une effroyable expectoration se déclare; le malade crache, crache, il est guéri. Le drap qu'il s'ingurgitait avait en effet pénétré si avant dans sa gorge qu'il y avait percé la fatale tumeur. Ce fait est consigné dans une relation officielle publiée en Russie. Les prêtres le racontent au peuple, et le peuple y croit.

III.

Images peintes seules orthodoxes. — Statues proscrites. — Images domestiques. — Place d'honneur chez les paysans. — Salut aux *bogs*. — Le lapidaire dévot et fripon. — Talismans sacrés.

Ces images, que les Russes multiplient avec un si grand luxe dans leurs églises et dans l'intérieur de leurs maisons, sont peintes sur toile ou sur bois. Jamais de statues ni de reliefs, l'Église russe les proscrit comme hétérodoxes. Tout ce qu'elle se permet, c'est de recouvrir les images les plus précieuses de plaques d'or ou d'argent ciselées de manière à ne laisser à découvert que la tête et les bras des personnages. Ceci produit un effet bizarre.

On incruste aussi dans leurs cadres des pierres fines, même des diamants. Il est peu de nobles, peu de marchands surtout, qui n'aient de ces luxueuses images suspendues à l'un des angles de leur salon ou de leur chambre à coucher.

Dans les *isbas* ou chaumières des paysans russes, la place d'honneur est sous la petite chapelle qu'ornent les images de famille; on y fait asseoir les personnes respectables et les hôtes de distinction. J'ai toujours vu les *moujiks* s'indigner vivement quand on n'a pas l'air de comprendre leur politesse; ils le seraient bien davantage si, en entrant chez eux, on n'adressait pas son premier salut à leur saint. Tel est, du reste, l'usage général dans les maisons russes. Les *bogs* avant tout; ce qui n'empêche pas de faire en leur présence des choses où la perfection chrétienne est tristement aventurée. Ces *bogs* orthodoxes sont si indulgents!

Lors d'une mission que je remplissais en Russie en 1846, je recevais souvent chez moi un lapidaire de Péterhoff, qui m'apportait des échantillons polis de porphyre, de malachite, de jaspe, de topaze et autres pierres fines de Sibérie. En entrant dans ma chambre, il avait toujours l'air inquiet; ses regards se portaient à droite et à gauche, et il ne se décidait enfin à me saluer que lorsqu'il semblait avoir perdu l'espoir de trouver ce qu'il cherchait. Je lui demandai un jour d'où lui venait cette agitation .

« Vous n'aimez donc pas les *bogs?* » me répondit-il. Je compris. Le lendemain j'allai au bazar de la ville, où je fis emplette d'une magnifique image. Quand le lapidaire revint me voir, il la trouva suspendue à l'angle du mur qui faisait face à ma porte. Son visage s'illumina; ce fut une suite de génuflexions, de signes de croix, mais si rapides, si rapides, que j'en étais ébloui. « Ah! ah! te voilà content, lui dis-je. — Oui, sans doute; je vois bien, maintenant, que Votre Seigneurie aime aussi les *bogs.* » Ce fut pourtant ce jour-là que le malheureux choisit pour me tromper avec le plus d'effronterie. Parmi les quelques pierres que je lui achetai et que je lui payai très-cher, il s'en trouva plus de la moitié de fausses. La présence des saints ne serait-elle donc pour certains Russes qu'un encouragement à la friponnerie?

Indépendamment des images suspendues dans leur maison, les Russes en portent encore une attachée au cou. Celle-ci ne les quitte jamais; ils la regardent comme un talisman sacré; et leur confiance en elle est si grande, qu'ils l'implorent dans toutes les circonstances de la vie. Qu'elle se garde bien, toutefois, de tromper leur attente! Nous savons à quelle expiation ils la condamnent.

IV.

Madone ambulante. — Les moines quêteurs. — Superstitions étranges. — Appétit des moines russes. — Le peuple russe et l'ivrognerie. — Sentiment des nobles à ce sujet. — Coopération de l'État. — L'ivrognerie principe de bonheur.

J'ai parlé des madones de couvent. Voici, sur ce sujet, un curieux épisode. C'était en 1850 : je passais l'été chez le comte de B..., dans une magnifique terre du gouvernement de Novgorod. Les blés étaient mûrs, la moisson touchait à sa fin. On était donc fort occupé au château; mais n'ayant, moi, aucun intérêt à la récolte, je m'ennuyais. Je parlai de départ. « Donnez-nous encore quelques jours, me dit le comte B..., nous attendons l'image du couvent voisin, il faut que vous voyiez cela. » Une image de couvent! Que pouvait-il y avoir là de si attrayant pour me retenir? Je me laissai faire, et ne m'en repentis pas.

Au bout de deux ou trois jours, des paysans des environs arrivèrent, annonçant que l'image avait commencé sa tournée, et que, dans vingt-quatre heures, elle serait à la résidence seigneuriale. Soudain tout le monde s'agite : le pope nettoie son église, les paysans leur cabane, le seigneur lui-même fait repeindre à neuf la façade de son château.

Le moment solennel est imminent. Les cour-

riers se succèdent de minute en minute. « La voilà ! la voilà ! » Je montai, avec les fils du comte B..., au clocher de l'église pour voir ce qui en était. Nous aperçûmes, à quelques centaines de pas, un épais nuage de poussière, à travers lequel scintillaient de temps en temps l'argent d'une croix grecque et la pourpre d'une bannière. Une heure après, la procession déroulait sous nos yeux son interminable serpent. Nous descendîmes pour aller à sa rencontre. Déjà le pope était sur le perron de l'église, entouré de son clergé, auquel s'était joint le comte B..., orné de ses décorations et accompagné de quelques gentilshommes russes de ses amis, qu'il avait invités pour la circonstance. Nous nous mêlâmes au cortége. Les cloches carillonnaient, les paysans vociféraient des hourras.

Bientôt la procession fut en présence. A sa tête marchait une troupe de mendiants déguenillés, puis une dizaine de moines, haletants, couverts de sueur; des croix, des lanternes, des bannières, des boiteux, des aveugles, des sourds, toutes les infirmités de la terre; enfin, sur un brancard porté par des paysans, l'image, représentant une madone, encadrée dans une niche d'argent incrustée d'emblèmes. Cinq ou six fourgons fermaient la marche. L'image fut introduite dans l'église et placée au milieu de la nef. Qui pourrait décrire la scène qui se produisit alors? Ce n'était pas de la dévotion,

c'était de la frénésie. On se précipitait sous la niche ; chacun voulait la baiser, la toucher, du moins. En même temps, les aveugles, les sourds, les boiteux faisaient entendre de sourds gémissements, tandis qu'à l'extérieur des décharges de mousqueterie se mêlaient au bruit des cloches qui carillonnaient sans interruption.

L'office divin terminé, l'image fut enlevée, et la procession se mit en marche vers le château; mais cette fois ce n'étaient plus les paysans qui portaient le brancard, c'était le comte B..., aidé de ses fils et de ses amis; je ne pus même me dispenser de leur donner un coup de main. Arrivée à la porte d'honneur, la foule s'arrêta, respectueuse, et il n'entra dans le château que l'image et ses porteurs, le clergé et les moines. Alors commencèrent de nouvelles prières, de nouveaux chants; le peuple y répondait du dehors, cherchant à jouir de la cérémonie par les fenêtres, et baisant pieusement les murs qui abritaient l'objet sacré. Toutes ces dévotions tinrent au moins deux heures.

Les moines sortirent ensuite pour faire leur quête : tâche facile, car, parmi les paysans du comte B..., c'était à qui jetterait dans leurs fourgons, qui des poulets, qui des jambons ou des quartiers de mouton salé, qui du blé ou d'autres denrées. Quant au comte lui-même, il paya son aumône en argent. De la sorte, les moines char-

gés de promener la sainte image faisaient à merveille les affaires de leur couvent. J'entendais dire autour de moi que chaque tournée annuelle, dans les villages de leur district, leur valait plus de cent mille francs.

La quête était à peine terminée, que le comte B.... fit prévenir les moines que le dîner était servi. Ils s'empressèrent de serrer les cordons de leur bourse, de fermer leurs fourgons, et se rendirent à la salle à manger. Un moine russe est un géant d'appétit ; il a surtout une faculté de boire dont personne ne connaît la limite. Ceux que le comte B.... recevait pour le moment à sa table avaient bu la veille, à eux dix, chez un seigneur du voisinage, vingt-trois bouteilles de bière, douze de *qvass*[1] et deux bouilloires de thé contenant chacune près de dix litres.

Me sentant peu disposé à être témoin de leurs nouveaux exploits, je sortis pour voir ce qui se passait au dehors. Des tables avaient été dressées sur une esplanade faisant face au château, et les gens du comte s'occupaient à les couvrir de viandes froides, de pain et de bière, destinés aux pauvres et aux malades qui composaient la suite des moines. Tout fut dévoré en un clin d'œil; j'admirais comme tous ces malheureux, qui naguère,

1. Sorte de bière faite avec de la farine de seigle et d'orge mêlée d'eau.

à l'église, poussaient de si lugubres plaintes, avaient l'estomac élastique et complaisant. De leur côté, les paysans du village firent aussi leur festin. Le soir, les moines, étendus sur des canapés ou sur des matelas, ronflaient comme des soufflets de forge ; les pauvres, les malades, les paysans jonchaient l'herbe des champs, ivres morts. L'ivresse est, en Russie, le complément obligé de toutes les fêtes populaires. Non-seulement les seigneurs n'en détournent pas leurs serfs, il les y poussent au contraire : « A quoi bon, disent-ils, ôter à ces pauvres gens un si grand élément de bonheur ? » L'État lui-même les seconde en cela avec une admirable efficacité ; car, de tous les droits qu'il aurait pu s'arroger sur leurs terres, il n'a pris que celui d'y établir des cabarets[1]. Quel pays que celui où le peuple ne mesure la durée de son bonheur que sur celle des heures où il fait divorce avec sa raison !

V.

Popes adonnés à l'ivrognerie. — A quoi tient ce vice. — *Te Deum* domestique. — Physionomie du pope russe ; son ignorance. — Éducation des séminaires. — Controverse nulle. — Points de litige entre l'Église grecque et l'Église latine. — Infaillibilité de l'empereur. — Le saint synode et le général de cavalerie.

Comment, du reste, le peuple russe ne s'enivre-

1. L'impôt sur l'eau-de-vie forme, en Russie, le plus fort revenu de la couronne.

rait-il pas? l'ivrognerie n'est-elle pas sanctifiée à ses yeux par l'exemple des prêtres, ses docteurs naturels? Telle paroisse, dont je pourrais dire le nom, avait l'habitude, il y a quelque temps, de mettre son pasteur sous clef depuis le samedi soir jusqu'au dimanche après midi. Moyen sûr, selon elle, de lui ménager une tête libre et des pieds fermes pour la célébration de la messe. Il est vrai qu'elle comptait sans la bouteille que le pope pouvait, de temps en temps, cacher sous sa robe.

Un tel penchant de la part du clergé russe tient, indépendamment de la passion personnelle, d'un côté aux coutumes liturgiques, de l'autre aux mœurs populaires. En France et dans les autres pays catholiques, l'église est à peu près le seul lieu qui soit ouvert à ce que j'appellerai la prière officielle. Il n'en est pas de même en Russie. Libre au premier venu de transformer, s'il lui plaît et quand il lui plaît, son salon, sa chambre à coucher, en chapelle, et d'inviter le clergé de sa paroisse à venir y célébrer l'office. Cela s'appelle faire dire des *Te Deum*. Les seigneurs sont fort prodigues de ces sortes de cérémonies. A chaque événement important qui se produit dans leur famille, ils y appellent les prêtres; ils les y appellent aussi au moment de leur départ pour un voyage ou de leur retour. Alors toute la maison

du seigneur se réunit dans un salon, où se dresse, en guise d'autel, une table couverte d'une nappe blanche; et ce sont les mêmes chants, les mêmes génuflexions, les mêmes signes de croix que dans les églises. Je ne saurais dire si le culte grec gagne beaucoup en dignité à se faire ainsi colporter de maison en maison; ce qui est certain, c'est que la sobriété de ses prêtres y trouve un écueil dont rarement elle réussit à triompher; car, après l'office domestique, on mange, on boit : or, comme il arrive souvent que le même pope dessert le même jour plusieurs familles, on peut se figurer dans quel état il se trouve quand il arrive à son dernier *Te Deum*.

J'ai été bien des fois témoin de cette étrange manière d'implorer les bénédictions du ciel. Mais c'est surtout aux fêtes de Pâques qu'il faut en voir l'application. A cette époque, les prêtres n'attendent plus qu'on vienne réclamer leur ministère, ils vont eux-mêmes au-devant de leurs paroissiens. Non-seulement ils envahissent les maisons seigneuriales, l'*isba* le plus chétif n'est point à l'abri de leur zèle. Il faut dire aussi que partout ils sont les bienvenus. Le paysan, qui tôt ou tard a besoin d'eux, profite de cette occasion pour se ménager leur bon vouloir; il pense, par exemple, qu'ils se montreront d'autant moins difficiles en matière de dispenses matrimoniales, que le souve-

nir de l'accueil dont ils auront été l'objet leur sera plus agréable. Donc les popes trouvent partout table ouverte; l'eau-de-vie coule à flots en leur honneur; chacun de leurs *Te Deum* en est largement arrosé. D'*isba* en *isba*, de chaumière en chaumière, ils vont chantant, mangeant, buvant. Enfin, quand tombe le soir, ils rentrent chez eux, l'estomac repu, le cerveau troublé, et les plus saints des mystères se terminent comme les plus avilissantes des orgies.

Cependant, lorsque le pope russe n'est point troublé par l'ivresse, il offre un type de majestueuse solennité. Cette longue barbe qui roule jusque sur sa poitrine, ces longs cheveux flottants que le fer n'a jamais touchés, lui donnent un air de Christ qui impose. Ajoutez à cela une toge d'une ampleur infinie, un haut bonnet fourré qui forme diadème, un respectable bâton pastoral, et vous aurez une idée de l'impression que le pope russe pourrait produire sur les masses, si son état moral répondait à sa physionomie extérieure.

Une autre chose, une chose triste, qui frappe encore dans le ministre du culte orthodoxe, même lorsque l'excès du boire n'a point abruti ses traits, c'est une insignifiance d'expression qui dépasse tout ce qu'on pourrait imaginer. Le prêtre catholique le plus disgracié de la nature, le plus pauvre d'intelligence, porte toujours, du moins dans

sa personne, une sorte de mystérieux reflet qui accuse en lui la conscience de sa mission surhumaine. Rien de semblable dans le pope russe. Pontife d'un culte mort, il en est la froide et muette image. Quelle ignorance d'ailleurs est la sienne!

Si l'on excepte quelques membres du haut clergé, qui tous appartiennent à l'ordre monacal, quelques religieux qui ne franchissent jamais le seuil de leur couvent, les prêtres russes sont, en général, complétement dépourvus d'instruction. Placés jeunes dans un séminaire, ils y apprennent la langue slavonne, le chant, l'art du signe de croix orthodoxe, et toute la gymnastique de la liturgie. Quant à la théologie et à l'exégèse, ils en effleurent à peine quelques principes. Mais point de controverse. Qui donc oserait discuter, en Russie, même dans un séminaire[1]? Les points de litige

1. Un historien raconte, cependant, une discussion solennelle qui eut lieu en 1554 entre le patriarche russe et un prélat d'une autre communion. Ce fait est curieux à rappeler : « Laurentius Petri, évêque de Suède, avait été envoyé en Russie pour une négociation importante. Peu de jours avant son départ de Moscou, le grand-duc l'invita à entamer, en sa présence, avec le patriarche une discussion savante sur la religion. Laurentius y consentit; mais de quelle langue se servirait-on? Le grand-duc ne sachant ni le grec ni le latin, et l'envoyé suédois fort peu le russe, le prince proposa l'allemand. Le patriarche s'y refusa. Enfin, après bien des pourparlers, il fut arrêté qu'on discuterait en grec à l'aide d'un interprète. La quantité de questions métaphysiques que Laurentius adressa au patriarche firent suer celui-ci à grosses gouttes, tandis que le pauvre truchement chargé de rendre la discussion mot pour mot au grand-duc était dans des transes mortelles.

les plus vivaces qui séparent l'Église latine de l'Église grecque ne sont même point livrés à leur examen. Tout au plus les permet-on à quelques esprits d'élite; et encore c'est moins chez les prêtres que chez certains nobles dévots qu'il faut en chercher une appréciation un peu sérieuse.

On sait que la divergence des deux Églises porte, indépendamment de la lutte du pain levé contre le pain azyme, et de quelques autres articles subsidiaires, sur trois questions principales : l'autorité du pape, le purgatoire et la procession du Saint-Esprit. Les Grecs ne veulent point du pape; ils ne peuvent admettre, disent-ils, un homme *impeccable;* ils repoussent également le purgatoire, et envoient d'emblée leurs morts au ciel ou en enfer; ce qui ne les empêche pas cependant de prier pour eux. Quant au Saint-Esprit, au lieu de le faire procéder, comme les Latins, du Père et du Fils, ils ne le font procéder que du Père.

Ne sachant que faire ni comment sortir d'embarras, il disait tout ce qui lui passait par la tête, employant des phrases si plaisantes et si peu appropriées aux choses qu'il devait exprimer, qu'un des membres de l'ambassade suédoise, qui savait également bien le grec, le latin et le russe, partit d'un grand éclat de rire. Le grand-duc, qui en devina le motif, en fit autant, de même que tout l'auditoire. La dispute finit là, et le pauvre interprète, plus mort que vif, s'enfuit enchanté d'être quitte d'une besogne aussi difficile. » Je demande ce qui arriverait aujourd'hui si Nicolas mettait aux prises un de ses docteurs avec un de nos théologiens? Sa censure est déjà glacée d'un tel effroi quand elle voit tomber sous ses ciseaux un ouvrage dogmatique étranger où l'on s'avise de mettre en question le problème de l'orthodoxie russe!

Le comte B..., dont j'ai déjà parlé à l'occasion des images ambulantes, se plaisait à me provoquer sur ces questions.

« Convenez, me disait-il, que ni les Latins ni les Grecs ne sauront jamais à quoi s'en tenir sur les rapports du Saint-Esprit avec les autres personnes de la sainte Trinité. A quoi bon, par conséquent, en faire un sujet de dispute? Convenez encore que notre doctrine sur le destin des morts est bien préférable à la vôtre. Ne vaut-il pas mieux en finir tout d'un coup avec leur jugement que de les laisser languir si longtemps dans un purgatoire inutile? Pour votre pape, la conscience que nous avons tous de notre fragilité s'oppose invinciblement à ce que nous le regardions comme *impeccable.* »

Si cette manière de discuter du comte B... n'était pas fort théologique, elle témoignait du moins d'un certain esprit de tolérance, d'une tendance même à la fusion. Il n'y a que la question du pape sur laquelle il se montrait intraitable. Je n'ai jamais pu lui faire comprendre qu'il était la dupe d'une méprise; que pas plus que les Grecs les Latins ne croyaient à *l'impeccabilité* du pape, qu'ils n'en défendaient que *l'infaillibilité.*

Contradiction étrange! Ces orthodoxes, qui se moquent si amèrement de ceux qui croient à l'infaillibilité du pape, vous sauteraient à la gorge si

vous vous avisiez de prétendre que le tzar est sujet à erreur. Voici qui est plus fort. Quelle est, chez les Russes, en matière religieuse, l'autorité suprême? Le saint synode, c'est-à-dire un conseil formé des sommités du clergé, mais auprès duquel siége comme représentant de l'empereur un procureur dont le *veto* peut annuler ou suspendre à son gré toute décision du synode, prise même à l'unanimité. Ce procureur, qui le croirait? est un général de cavalerie, le général Protasoff[1]. Quant aux membres ecclésiastiques du saint synode, leur nombre est indéterminé. Libre à l'empereur d'y attacher qui bon lui semble. Ordinairement, et tel est actuellement le cas, le saint synode se compose d'un métropolitain, de trois archevêques, d'un évêque, du confesseur de l'empereur, d'un archimandrite, de l'aumônier en chef de l'armée et de la flotte et d'un archiprêtre. Inutile de dire que, quels que soient le mérite et le caractère personnels de chacun de ces titulaires, ils sont complétement subalternisés par le procureur impérial. Au saint synode, comme partout, la volonté du tzar

1. Dans les numéros des 24 et 26 mai, la *Presse religieuse* publie deux articles signés *La Fite de Pellepoıc*, où l'admiration pour le saint synode et l'organisation hiérarchique de l'Église russe est poussée jusqu'à l'enthousiasme. Je ne m'arrêterai pas à réfuter toutes les choses étranges que renferme cet article. Je demanderai seulement comment un journal catholique n'hésite pas à ouvrir ses colonnes à une collaboration qu'un journal russe orthodoxe pourrait seul avouer.

est le seul flambeau qui éclaire comme la seule loi qui dirige.

VI.

Réaction de l'ignorance des prêtres russes sur le culte. — La vieille dévote et les deux cents signes de croix. — Fêtes, abstinence et carêmes. — Leur multiplicité. — Leur rigueur. — Serfs et nobles. — Maîtres d'hôtel aux abois. — Atroce fanatisme. — Les sauveurs d'âmes.

L'ignorance des prêtres russes réagit fatalement sur le culte. J'ai déjà dit ce luxe de signes de croix, de prosternements, de génuflexions qui accompagnent chacune de ses cérémonies. Une vieille dévote de Moscou me demandait un jour combien je faisais de fois le signe de la croix dans ma prière. « Cela dépend, lui répondis-je; une fois, deux fois. — Oh! ce n'est pas assez; si vous ne faites pas au moins deux cents signes de croix de suite, votre prière ne vaut rien! » Ainsi pensent, ou du moins font tous les Russes. Entrez dans une église à l'heure de la messe, quelles évolutions de bras, de mains, de jambes, de têtes, d'échines! On dirait d'une assemblée d'acrobates.

A toutes ces pratiques extérieures, il faut joindre les fêtes, les carêmes et les jours maigres. Nulle part les fêtes ne sont plus nombreuses qu'en Russie. Il est tel mois où elles vont jusqu'à douze,

sans compter les dimanches : prétexte de repos pour les employés, d'ivresse pour le peuple. Ce dernier les célèbre, pour la plupart, sur la foi du prêtre et sans en savoir seulement le nom. Quand, passant un de ces jours-là dans un village, vous rencontrez un paysan qui chancelle et qui chante, demandez-lui pourquoi il ne travaille pas. « *Ett prasnik !* (c'est fête !) répondra-t-il. — Quelle fête ? — *Ja ni snaiou !* (je ne sais pas.) »

Les carêmes et les jours maigres sont plus connus. L'Église russe impose deux jours maigres par semaine, le mercredi et le vendredi, et cinq carêmes dans l'année, à l'occasion des solennités de Pâques, de Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption et de la Saint-Pierre. Tout cela forme un total de plus de six mois, pendant lesquels les Russes orthodoxes sont astreints à l'abstinence la plus sévère. Ils ne peuvent manger ni viande, ni œufs, ni beurre, ni lait. Le peuple vit alors de poisson sec, d'huile de chènevis, de gruau et de choux aigres. C'est là, du reste, à peu près sa nourriture habituelle pendant toute l'année. Quant aux seigneurs, ils se dispensent généralement du maigre hebdomadaire, et bornent celui du carême à la dernière semaine. On se prépare longtemps d'avance à cette période de dévotion ; on en parle, du moins. Mais ce sont surtout les maîtres d'hôtel qu'elle préoccupe, obligés qu'ils sont, en pareil cas, de se

creuser la tête pour trouver des procédés culinaires qui, tout en satisfaisant la scrupuleuse orthodoxie de leurs maîtres, ne désolent pas trop leur estomac.

Ce sans-façon avec lequel les nobles russes traitent les lois d'abstinence, est rarement pour leurs serfs un sujet de scandale. Comme ceux-ci croient leurs seigneurs d'une autre nature qu'eux, et qu'au besoin les prêtres les maintiennent dans cette croyance, ils ne trouvent pas étonnant que le joug même de l'Église pèse plus légèrement sur leur tête. Ce n'est que parmi les serfs résidant dans les villes, et qui ont quelque contact avec les étrangers, que l'on trouve quelquefois des esprits moins flexibles ; mais jamais ils ne s'avisent de donner jour à leurs idées ; ils se contentent d'espérer que la justice de ciel les vengera un jour des injustices de la terre.

Cependant il s'est rencontré des paysans russes qui ont signalé leur conviction religieuse par des actes du plus atroce fanatisme. On raconte qu'aux environs de Smolensk un voyageur, s'étant arrêté à une station de poste un vendredi pour y dîner, demanda de la viande. L'hôte le regarda d'un air sombre, et, comme le voyageur insistait, il s'empressa de le servir. Mais, au moment où le malheureux portait le premier morceau à sa bouche, il lui abattit la tête d'un coup de hache. La même chose arriva à un autre voyageur qui avait de-

mandé de la crème un jour de carême. Les meurtriers prétendirent qu'en assassinant leurs victimes ils n'avaient eu d'autre but que de leur épargner un péché qui eût perdu leur âme. Ces deux faits se sont passés il n'y a pas quinze ans.

VII.

Communion par ordre. — Insignifiance du mystère aux yeux des Russes. — Confession en masse. — Le pope, sa femme et l'empereur. — Terrible histoire. — Le prêtre fait soldat.

La communion qui suit le grand carême peut être considérée en Russie comme un acte officiel. L'empereur y tient essentiellement : qui donc oserait s'y soustraire? Aux yeux d'un Russe, la crainte d'une disgrâce ou d'un retard dans son avancement est cent fois plus efficace que toutes les menaces de l'enfer, que toutes les promesses du paradis. Pour lui, d'ailleurs, la communion n'est qu'une cérémonie ordinaire : il n'y attache pas plus d'importance qu'à un signe de croix bien tracé. Dès la mamelle il s'est vu porté à la sainte table; et quand plus tard il eût été en état de comprendre la sublimité du mystère, on lui en a parlé à peine. Le Russe n'éprouve jamais ces douces émotions, ces craintes salutaires, ces vertueuses aspirations qui accompagnent l'enfant catholique à la première commu-

nion, et dont le souvenir le suit jusqu'à la tombe. J'ai connu un noble de Saint-Pétersbourg, assurément fort dévot, qui, trois jours avant celui qu'il avait fixé pour la première communion de ses enfants[1], n'avait pas encore songé à les en avertir. Faut-il donc s'étonner si le devoir imposé par l'empereur n'a pas d'autre portée aux yeux de ses sujets, que celle d'une simple formalité?

Ce qui ajoute un grand prix à la communion chez les catholiques, c'est la confession qui la précède. La confession les préoccupe plus, peut-être, que la communion elle-même. Car enfin celui qui veut se confesser sérieusement doit se repentir et s'amender. Or cela mérite réflexion et exige des efforts. Le Russe n'est point tourmenté, lui, d'un pareil souci. Quel cas peut-il faire de la confession? De la part des prêtres, la forme en est dérisoire. N'en voit-on pas confesser en masse dans les églises, interrogeant à droite et à gauche les individus présents, et, sur leur réponse affirmative ou négative, verser sans plus de cérémonie sur tout l'auditoire une absolution générale? D'un autre côté, des confesseurs tels que les popes n'inspirent aucune confiance. Comment espérer qu'ils garderont fidèlement le secret du saint tribunal? N'ont-ils pas dans leur femme un éternel tentateur, et dans l'em-

1. Il s'agit ici de la première communion que font les jeunes Russes après leur première confession.

pereur un maître qui se croit le droit de pénétrer comme Dieu jusqu'au fond des consciences? J'ai entendu plusieurs fois des Russes instruits s'exprimer sur ce sujet; tous s'accordaient à affirmer que chez eux la confession était impossible. « Car enfin, disaient-ils, puisque nous ne pouvons compter sur le secret, nous ne saurions évidemment confesser les choses graves; quant aux choses légères, à quoi bon[1]? »

Voici un exemple de la violation du secret de la confession par un pope qu'il me paraît intéressant de citer.

C'était sous le règne de l'empereur Alexandre. Une jeune fille d'une grande famille de province, s'étant éprise d'un domestique qui était à son service, eut le malheur de devenir mère. Redoutant la colère de ses parents, elle fit disparaître le fruit de sa faute, et ce fut son amant lui-même qui se chargea d'accomplir le meurtre. Peu de temps après, ses parents moururent; elle resta orpheline. Alors le domestique se mit à la persécuter, exigeant

1. Un noble russe racontait qu'étant au service militaire il était allé se confesser, à l'époque de Pâques, au pope du lieu où il se trouvait en garnison. Il fut sincère et déchargea sa conscience, à ce qu'il paraît, de choses qui scandalisèrent le pope. Celui-ci, se retournant brusquement vers lui : « Aimes-tu l'empereur? » lui demanda-t-il. Le pénitent, persistant dans sa sincérité, répondit : « Non! » A quelque temps de là le noble tomba en disgrâce et se vit privé de tout avancement dans sa carrière, par suite des péchés mêmes qu'il avait confessés.

d'elle des sommes considérables sous la menace de dévoiler son déshonneur et son crime. La jeune fille céda d'abord ; mais, fatiguée enfin des obsessions du valet, elle le fit périr dans un incendie qu'elle provoqua à dessein. Ce crime, ajouté aux précédents, lui causa bientôt d'intolérables remords. Elle se rendit à l'église de sa paroisse et déchargea sa conscience aux pieds du prêtre. Celui-ci raconta tout à sa femme, sous le sceau du secret. A quelques jours de là, la jeune fille fut invitée à un grand bal. Brillante de richesse et de beauté, elle s'y voyait l'objet de tous les hommages, quand tout à coup s'étant approchée de la femme du pope qui se trouvait aussi parmi les invités, celle-ci, l'apostrophant brutalement, raconta tout haut ce qu'elle avait confessé à son mari. On cria au scandale. La jeune fille fut traduite en jugement ; elle avoua tout. Mais, avant de la condamner, les juges crurent devoir en référer à l'empereur. Alexandre, indigné de la trahison du prêtre, le dégrada de ses fonctions et le fit soldat à perpétuité. Quant à la jeune fille, touché de sa sincérité, il lui imposa seulement une pénitence de deux mois dans un monastère, après quoi elle réussit encore, malgré ses antécédents, à faire un brillant mariage.

VIII.

Non-indélébilité du caractère sacerdotal en Russie. — L'Ordre corollaire du Mariage. — Malheureux sort du prêtre veuf. — Conséquences de la déchéance du prêtre en matière de confession. — Dépendance du clergé russe. — Le pape imbécile et l'empereur Alexandre.

Un prêtre fait soldat! Il y a dans cette mesure quelque chose qui choque singulièrement nos idées catholiques. Ce n'est pourtant qu'une simple application du code ecclésiastique de la Russie[1]. D'après

1. Voici, sur ce sujet, les dispositions du *swod* (code des lois russes).

1° Lorsqu'un prêtre ou un diacre désirent renoncer à leur état, il leur est imposé trois mois de réflexion, pendant lesquels ils sont exhortés à renoncer à leur dessein.

2° Si, au bout de ces trois mois, ils y persistent, ils peuvent, avec l'agrément du saint synode, être déliés de leurs vœux. Dans ce cas, il est fait un rapport sur leur changement de condition à la régence du gouvernement auquel ils appartiennent ; mais bien que, par l'effet de l'acte résolutoire du saint synode, le prêtre et le diacre rentrent immédiatement dans la vie civile et recouvrent tous les droits qu'ils tiennent de leur naissance, ils ne peuvent cependant occuper aucune place officielle qu'après un délai de six ans pour le diacre et de dix ans pour le prêtre. Ils ne peuvent, non plus, reprendre les grades et les décorations dont ils jouissaient avant leur entrée dans le clergé.

3° Aucun prêtre ou diacre, se trouvant sous le coup d'un jugement ou d'une enquête, ne peut être relevé de ses vœux avant que sa position soit liquidée.

4° Tout membre du clergé que des vices, des malversations ou une mauvaise conduite ont fait rejeter dans la vie civile, ne peut entrer au service de l'État qu'en qualité de soldat : les diacres pour douze ans, les prêtres pour vingt. Ce terme expiré, si leur conduite a été bonne,

ce code, le sacrement de l'ordre n'imprime point un caractère indélébile. Libre au pope de secouer quand il lui plaît le joug de ses vœux et de rentrer dans la vie civile; il n'a à remplir pour cela que quelques formalités peu sévères. Nous venons de voir qu'une condamnation criminelle suffit pour lui faire perdre, au spirituel comme au temporel, la vertu de sa consécration. Voici qui va paraître plus étrange. Tout au contraire de ce qui se pratique dans l'Église latine où le sacrement de l'Ordre exclut nécessairement celui du Mariage, l'Église grecque fait de l'un le corollaire obligé, l'élément inséparable de l'autre. Ainsi, nul individu ne peut être ordonné prêtre, en Russie, si préalablement il n'est marié; et, comme pour mieux indiquer que le mariage est la base essentielle du sacerdoce, le prêtre ne conserve ses fonctions, et par suite son caractère sacré, que tant que sa femme vit. Celle-ci morte, il ne peut convoler à de secondes noces; l'Église russe n'admet pas le prêtre marí de deux femmes : il ne reste alors au malheu-

ils sont admis l'un et l'autre à se présenter pour telle place qu'il leur convient, et à laquelle leur naissance ou leur rang leur donnent droit.

5° Les prêtres dégradés pour mauvaise conduite sont faits soldats; et, dans le cas d'inaptitude au service militaire, exilés dans les gouvernements lointains de l'empire pour y être colonisés.

6° L'expulsion du corps clérical, qui ressortit ordinairement aux autorités ecclésiastiques, est provoquée, en matière criminelle, par les tribunaux séculiers.

reux veuf d'autre ressource que de se faire moine ou de rentrer formellement dans la vie civile. Triste institution que celle qui subordonne un principe aussi important que le caractère sacerdotal à un fait naturel dont personne ne peut répondre, et qui s'expose à jeter violemment hors de sa vocation un homme jeune encore, dont tout le crime serait d'avoir survécu à sa moitié! Saint Paul éprouverait peut-être une grande surprise à voir interpréter de la sorte ce passage de son épître à Timothée : « Il convient que l'évêque soit l'époux d'une seule femme. » Du reste, il ne le serait guère moins s'il venait à chercher dans le pope russe les qualités qu'il a fixées dans la même épître comme marques distinctives du type sacerdotal[1].

La non-indélébilité du sacrement de l'ordre chez les prêtres orthodoxes donne lieu, relativement au

1. Je citerai dans son entier ce passage de l'épître à Timothée dont se servent les théologiens russes pour appuyer leur organisation cléricale. « Il convient que l'évêque soit irréprochable, époux d'une seule femme, *sobre*, *chaste*, *décent dans ses mœurs*, hospitalier, *capable d'enseigner*, *point adonné à l'ivrognerie*, point impétueux, *ni capable de se laisser corrompre par un intérêt sordide;* mais, au contraire, il faut qu'il soit équitable, haïssant les discussions, *inaccessible à l'argent,* capable de gouverner sa propre maison et de maintenir ses enfants dans la soumission et le respect. Il importe qu'il ne soit point néophyte, de crainte que l'orgueil ne le fasse tomber dans les piéges de l'esprit de ténèbres. Il faut à cela près *qu'il réunisse les témoignages favorables de ceux qui l'environnent*, *pour ne point devenir le jouet de Satan.* » Voy. [*Considérations sur la doctrine et l'esprit de l'Église orthodoxe*, par Alexandre Stourdza, page 134. Weimar, 1816.

secret de la confession, à des conséquences qui n'ont point échappé aux classes qui réfléchissent. Supposez, par exemple, que l'empereur tienne à connaître ce que tel ou tel de ses nobles ou de ses employés a confessé à son pasteur, et que celui-ci, fidèle à son devoir de prêtre, refuse de parler, l'empereur aura un moyen bien simple de le réduire. Sous un prétexte ou sous un autre, il le cassera. Alors le discret confesseur, n'ayant plus rien dans son caractère qui autorise ses scrupules, se rendra immédiatement; il révélera comme simple citoyen, comme simple sujet, ce qu'il avait caché comme prêtre. Je n'ai pas besoin de dire que les popes russes me paraissent, en général, fort peu disposés à provoquer de tels excès d'autorité.

On ne saurait, en effet, se faire une idée de l'esprit de dépendance et de servilité du prêtre russe. Habitué à mêler dans ses instructions, comme dans ses prières, le nom de l'empereur et le nom de Dieu, il finit par les confondre aussi dans son culte. Il tremble devant l'un comme devant l'autre, et plus encore devant l'empereur que devant Dieu. Toujours, mais surtout depuis l'époque où le patriarcat s'est vu brisé par Pierre le Grand, le clergé russe a été sous les pieds des tzars. Ceux-ci ont beau le flatter de temps en temps, ils ne l'écrasent pas moins. Le clergé russe a-t-il le sentiment de ce joug? Je l'ignore. Mais qu'importe? Aurait-il la

force, aurait-il le pouvoir de le secouer? Ce qui est fait est fait; le roc pulvérisé ne redevient point marbre.

Il est d'usage, quand l'autocrate entre dans une église, qu'il y soit reçu par le pope, lequel lui donne l'eau bénite et fait sur lui le signe de la croix avec la main droite que l'autocrate saisit en même temps et baise. Or, l'empereur Alexandre étant en voyage dans ses provinces de l'intérieur, eut la dévotion, à son arrivée dans un village, d'en visiter l'église. Il y fut reçu par le pope avec le cérémonial accoutumé à l'exception toutefois de la bénédiction, le pope n'osant tendre sa main au baiser impérial. « Donne donc ta main! » lui dit doucement l'empereur; mais le pope encore plus intimidé ne bougea pas. Alors Alexandre éclatant de colère « Veux-tu bien donner ta main, imbécile (*dourak*)? » s'écria-t-il. Le prêtre tremblant obéit.

IX.

Condition matérielle des prêtres russes. — Immunités du clergé grec de Constantinople. — Revenu et casuel. — Simonie. — Dîme.

Cet exemple, auquel on pourrait facilement en ajouter d'autres, donne la mesure du traitement auquel les prêtres russes sont exposés, non-seulement de la part du maître de l'empire, mais encore des seigneurs particuliers dont ils desservent les parois-

ses. Il n'est pas rare qu'étant appelés chez ces derniers pour affaire concernant leur église ils en soient accablés de reproches et congédiés avec le plus insultant mépris; ce qui n'empêche pas cependant les seigneurs de réclamer dans l'occasion leur eau bénite, leurs signes de croix et leurs *Te Deum*[1].

1. Opposons dès maintenant à l'état de servilisme où est plongée l'Église gréco-russe sous le sceptre des tzars les immunités et les priviléges dont jouit l'Église grecque orientale sous le sceptre des souverains musulmans :

Le patriarche de Constantinople est le chef de la *nation* grecque. Il préside le synode et juge souverainement toutes les causes civiles et religieuses. Lui et les douze métropolitains qui forment, sous sa présidence, le synode ou grand conseil de la *nation*, sont exempts du *harac*, c'est-à-dire de la taxe personnelle.

Les archevêques et évêques sont de droit membres des conseils municipaux, au même titre que les gouverneurs et les muftis.

Le patriarche et les archevêques président, dans l'intérêt de la *nation grecque*, à la répartition des impôts.

Tous les cadis et tous les gouverneurs sont obligés d'assurer l'exécution des sentences judiciaires du patriarche qui concernent les chrétiens du rite grec. Ils sont également obligés de faire exécuter les sentences des évêques qui concernent leurs diocésains. Ils doivent, en outre, prêter main-forte au clergé grec pour la perception des taxes qui lui sont dues et pour le recouvrement de ses revenus.

Le clergé reçoit de chaque famille une contribution annuelle pour l'entretien du culte ; il fait les mariages, prononce les divorces, rédige les testaments et perçoit pour tous les actes qui émanent de lui des taxes considérables. Il a même, en certaines circonstances, le pouvoir de se faire assurer des legs pieux.

Dans tout jugement, le patriarche, et, comme lui, tous les métropolitains, prélèvent un droit de dix pour cent sur la valeur de l'objet en litige. Ils condamnent à l'amende, à la prison, à la bastonnade, à l'exil ; ils ont, de plus, le droit d'excommunication, et ils en ont souvent fait usage.

Le patriarche, les archevêques et les évêques exigent une rétribution

Comment les popes jouiraient-ils d'une considération sérieuse auprès des propriétaires de leurs paroisses? Quand un homme tient son pain de la main d'un autre homme, il est bien près d'en être l'esclave. Telle est la condition des popes vis-à-vis des seigneurs. Nommés par eux encore plus que par l'évêque diocésain, ils reçoivent d'eux les éléments nécessaires de l'existence, dans les localités de leurs domaines où il convient à ces derniers de les établir. Voici quelle est la position du clergé dans un village du gouvernement d'Iaroslaff, appartenant au comte B..., où j'ai longtemps séjourné. Ce village est desservi par deux prêtres auxquels sont attachés un diacre, quatre bedeaux et un chantre. Tous ces individus sont mariés et pères de famille; ce qui forme un personnel de trente à quarante têtes. Or à l'entretien de tant de monde il n'est affecté qu'un fonds nominal représentant une valeur de trente-six arpents de terre, dont le comte B.... paye la rente à raison de six cents roubles (six cent quatre-vingt-dix francs). Le comte joint, en outre, à cette allocation des logements convenables pour toute la colonie.

des prêtres auxquels ils confient les hautes fonctions du ministère sacerdotal; ceux-ci exigent à leur tour une rétribution des prêtres subalternes. Les honoraires des trois patriarches de Jérusalem, d'Antioche et d'Alexandrie, ainsi que des trente-deux archevêques et des cent quarante évêques, sont considérables, et on les prélève sur le montant des contributions publiques.

De pareils moyens sont assurément fort minimes; ils suffiraient toutefois au prêtre qui voudrait vivre comme le paysan auprès duquel il habite. Remarquons d'ailleurs que le comte B..., homme éclairé et sincèrement religieux, est un des propriétaires russes qui traitent le mieux leur clergé. Si l'on prend comme exception rare l'exemple qu'il vient de fournir, on peut donc arriver à se former une idée assez exacte de l'état général des popes de paroisses dans toute l'étendue de l'empire; je n'excepte même pas ceux qui desservent les villages de la couronne.

Au revenu fixe que les popes tiennent des seigneurs ils ajoutent l'éventualité du casuel; et c'est ici que leur cupidité se donne libre carrière. Comme depuis Pierre Ier le tarif des choses d'Église n'a point été renouvelé, et que les prescriptions du grand homme sont devenues, par suite de la variation des valeurs, tout à fait inapplicables, les popes n'ont d'autres règles pour fixer le prix de leurs fonctions que leur arbitraire et leur caprice. La simonie est chez eux d'exercice journalier. Ils vendent les sacrements. On a vu un pope refuser de porter l'extrême-onction à un malade dont la famille refusait de payer ce qu'il demandait. Le seigneur fut obligé d'intervenir, et ne parvint qu'à grand'peine à opérer une transaction entre les parties. Mais c'est surtout en matière de dispenses matri-

moniales que l'avarice des popes a beau jeu. Dans ces villages de Russie où les jeunes gens vont si rarement chercher femme au dehors, il leur est si facile de trouver entre les familles des degrés prohibés! il leur est si facile surtout de donner cette apparence à ceux qui ne le sont pas, aux yeux de paysans ignorants et abusés! L'important pour les popes, c'est que l'on paye. Or ils savent bien que les gens qui tiennent à se marier payent toujours.

En parlant des *Te Deum* que les popes vont chanter dans les familles, j'ai indiqué cette particularité des dispenses comme un des motifs qui leur valent de la part des paysans un bienveillant accueil. Ceux-ci, en effet, ne manquent pas, le cas échéant, de leur rappeler les verres d'eau-de-vie qu'ils leur ont versés, les *pirogues* (pâtés au poisson et aux œufs) qu'ils ont entamés à leur honneur. Quelque avides que soient les popes, il leur est difficile de ne pas se montrer sensibles à ce souvenir, et, par suite, de ne pas faire quelques concessions. Mais les occasions ne leur manquent pas de prendre leur revanche : deux ou trois fois l'an, ils font encore une tournée dans les chaumières, prélevant sur les paysans une sorte de dîme qu'ils s'efforcent autant que possible de leur faire acquitter en argent. De la sorte, s'établit entre le prêtre russe et son paroissien un système de bons procédés apparents, mais qui, n'ayant pour but

réel qu'un échange réciproque de dons spirituels et de dons temporels, introduit fatalement entre les parties, du côté du paroissien, un esprit de suspicion qui lui ôte toute confiance dans son pasteur; du côté du pasteur, un esprit de spéculation qui paralyse tout le zèle qu'il est appelé à déployer vis-à-vis de son paroissien. C'est à qui jouera au plus fin. Mais que devient dans ce commerce, je le demande, l'idéal religieux, et ce type sacerdotal que l'église russe orthodoxe prétend avoir emprunté à saint Paul?

X.

Couvents. — Science et vertu des moines russes. — Réunion par ukase des Grecs catholiques à l'Église orthodoxe. — Opinion des protestants sur l'Église russe. — Couvents de femmes. — Ignorance et désordre.

Entrons maintenant dans les couvents. C'est là que s'est réfugié le peu de vie qui reste encore au fantôme de l'Église gréco-russe. On y trouve des hommes de science et de vertu; mais, comme ces hommes-là ne franchissent jamais, ainsi qu'il a déjà été dit, le seuil de leur cellule, leur science et leur vertu ne profitent qu'à eux-mêmes, tout au plus aux quelques religieux qui vivent sous le même toit. Ceux d'entre eux qui sortent du cloître pour revêtir la dignité d'évêque ou d'arche-

vêque perdent par là même leur indépendance et ne sont plus que des pontifes d'apparat dont le tzar se plaît, sans doute, à orner son trône, mais dont il briserait impitoyablement la mitre, si jamais elle abritait une tête qui se permît de penser librement. On sait jusqu'à quel point poussait le métier de courtisan ce vieux métropolitain de Saint-Pétersbourg, sous lequel fut consommé l'acte de réunion à l'Église russe orthodoxe des Grecs catholiques établis dans l'empire. Scandale inouï que cet acte, et qui marque bien la façon tout humaine dont on traite en Russie les choses religieuses. Après avoir épuisé en vain contre les malheureux dissidents toutes les violences, et jusqu'aux brutalités de la soldatesque, après leur avoir imposé un catéchisme fabriqué par des schismatiques, des sermons fabriqués par des schismatiques, après avoir condamné à des peines ridicules ou infamantes ceux de leurs pasteurs qui repoussaient ces falsifications impies, après les avoir accablés, en un mot, de tous les excès de la persécution, le gouvernement impérial se résolut à une mesure qui lui parut péremptoire. Il remplaça par des prêtres russes les prêtres grecs-unis chassés de leurs paroisses, et déclara par ukase que, les ouailles ne pouvant appartenir à une autre foi qu'à celle de leur pasteur, la réunion des deux Églises était désormais un fait accompli. Quand je disais que le culte

russe ne tient qu'à la forme ! Il est vrai qu'il eût été difficile même au général de cavalerie, procureur du saint synode, de trouver un autre moyen de conversion. Qui donc s'est jamais senti entraîné de conviction vers l'Église russe? Des protestants sujets du tzar, auxquels je demandais si, dans le cas où ils changeraient de religion, ils se feraient baptiser dans la foi orthodoxe. « Comment! me répondaient-il, est-ce que l'on change de religion pour déchoir ? »

Je reviens aux couvents. Autant ceux qu'habitent les hommes se recommandent en certaine mesure par leur science et leur vertu, autant ceux qui servent de refuge aux femmes se signalent généralement par leur ignorance et leurs désordres. On a déjà raconté sur ces derniers des faits étranges; je pourrais y en ajouter de plus étranges encore, et je défierais qui que ce soit de les contester. Mais à quoi bon grossir une honteuse chronique? Le respect que nous portons à ceux qui nous lisent nous impose une pudeur qu'il nous serait impossible de garder si nous touchions trop vivement aux mystères des vierges orthodoxes. Laissons ces vierges dormir dans leur linceul d'ignominie; d'autres que nous remueront cette boue.

XI.

Sectes dissidentes. — Les raskolniks. — Communion sanglante. — Tendance des sectes à s'accroître. — Pierre le Grand les persécute. — Le prêtre russe ni apôtre, ni martyr. — Le pope et le lièvre. — Conversion à la russe. — Résumé. — L'Église russe, fille de l'Église de Constantinople. — Rien ne justifie le protectorat qu'elle réclame. — Elle a plutôt besoin d'être protégée elle-même. — Les lieux saints et la horde.

Ce serait maintenant le cas de parler des sectes de l'Église russe, si les limites que je me suis imposées me permettaient d'aborder un aussi vaste sujet. Je préfère renvoyer le lecteur à l'excellent ouvrage du baron Haxthausen[1], qui l'a traité avec étendue, tout en avouant cependant lui-même qu'il est fort loin de l'avoir épuisé. On compte, en effet, dans l'Église orthodoxe plus de deux cents sectes, dont les membres sont désignés généralement sous le nom de *raskolniks* ou de *starovertzi* (vieux croyants), mais qui offrent des variétés infinies soit dans le dogme, soit dans le culte. Si la plupart sont inoffensives, il en est qui professent d'effroyables principes et se souillent des plus monstrueuses énormités. Telle est la secte des *scoptzi*, chez lesquels la mutilation est en honneur, celle des *chlisti*, par-

1. *Études sur la situation intérieure, la vie nationale et les institutions rurales de la Russie.* Hanovre, 1848, t. I, page 296.

tisans de la communauté des femmes et de toutes les hontes de la chair; telle est la secte des *sabatniki*, où se renouvellent toutes les impostures de l'antique magie. M. Haxthausen a raconté trois ou quatre cérémonies en usage chez les *raskolniks;* je joindrai quelques traits à son récit.

Certains sectaires du gouvernement d'Archangel ont pour fête de prédilection la fête de Noël. Ils vont ce jour-là dans tout le pays à la recherche d'un nouveau-né. Si aucune femme n'est accouchée, c'est signe de grands malheurs; il en est de même lorsque l'enfant est une fille; mais si c'est un garçon, les sectaires l'emportent avec eux. Alors les vieillards se réunissent dans un lieu secret, et là, se rangeant en cercle, ils se jettent de l'un à l'autre le malheureux enfant, comme des maçons une pierre, et continuent ainsi jusqu'à ce qu'il expire. Celui dans les bras duquel l'enfant tombe mort est regardé comme un autre Siméon, et entonne le *Nunc dimittis*. De son côté, la mère de la victime est proclamée madone. En même temps on dépèce le cadavre, et, de ses lambeaux sanglants, toute la secte communie. Cet horrible mystère rappelle la communion non moins horrible que d'autres sectaires russes font avec les débris d'une mamelle que de hideuses matrones ont enlevée à la poitrine d'une vierge de quinze ans.

Loin que les raskolniks diminuent, l'Église

orthodoxe les voit, au contraire, augmenter tous les jours. Le nombre des sectes elles-mêmes tend à s'accroître; on en compte dont l'apparition est postérieure à Pierre le Grand. Une Église où l'ignorance du clergé n'a d'égale que son abrutissement ne peut manquer, en effet, de donner prise à de telles dissidences. Les sectes russes comprennent parmi leurs adeptes non-seulement des paysans, mais de riches marchands, des nobles même. Presque tous les orfévres et les changeurs de Saint-Pétersbourg, de Moscou, de Riga, d'Odessa, etc., dit M. Haxthausen, sont des *scoptzi*. Des esprits éclairés prétendent que là est le germe de mort pour l'Église orthodoxe. Je crois cette opinion exagérée.

Cependant le gouvernement impérial ne laisse pas que de s'en préoccuper sérieusement. Pierre le Grand, qui ne ménageait pas les violences, poursuivit par le fer et par le feu les sectes de son temps. Elles n'en devinrent que plus opiniâtres, et inaugurèrent dès lors un prosélytisme ténébreux qui devait les rendre insaisissables. Par où attaquer des fanatiques qui, dérobant leurs dogmes sous l'ombre des voûtes, se montraient d'ailleurs d'une soumission absolue aux lois civiles de l'empire? Il n'y avait à déployer contre eux que des mesures de police qui nécessairement ne pouvaient aboutir.

Si du moins les prêtres orthodoxes, se liguant en

croisade sainte, eussent marché résolûment à leur conversion; mais un tel effort de zèle n'est point dans leur nature. Que dis-je? Partout où dominent les raskolniks, ne voit-on pas ces prêtres courber la tête et se laisser traiter en subalternes? Le clergé russe n'a ni apôtres ni martyrs.

Pendant mon dernier voyage au lac Onéga, j'eus occasion de passer quelques jours dans une paroisse composée presque exclusivement de *raskolniks*. Le prêtre orthodoxe chargé de les évangéliser tremblait devant eux. Ce n'était pourtant pas un ignorant, ni un homme sans piété. Il avait même certaines prétentions à la science qui contrastaient avec ce qu'on rencontre habituellement chez les popes; il s'occupait de vaccine, discutait sur les systèmes de Copernic et de Galilée, et comparait à Christophe Colomb un paysan de son village qui avait découvert une île dans le lac Onéga. Mais, en présence des *raskolniks*, toutes ces belles qualités s'évanouissaient. Le malheureux prêtre n'osait surtout les contredire dans cette partie de leur doctrine qui leur interdit l'usage de certains animaux, du lièvre notamment.

Je l'attaquais fréquemment sur ce dernier point. Il me coûtait, en effet, dans un pays où je n'avais guère que des lièvres blancs à manger, de ne pouvoir appuyer au moins de l'exemple du prêtre le scandale de mes consommations.

« Crois-tu donc, me disait-il, que j'accepte toutes les idées des *raskolniks?*

— Mais alors pourquoi n'y fais-tu pas opposition?

— Ah! c'est là le difficile!

— Tu conviens donc que l'on peut manger du lièvre?

— Quelle question! »

Je pris acte de l'aveu. Le surlendemain, j'invitai le pope à dîner en compagnie de l'*isprawnik* du lieu (espèce de juge ou de commissaire de police) et de quelques autres notabilités rurales, tous gens parfaitement orthodoxes.

Un superbe lièvre rôti figurait sur la table au milieu de cinq ou six morceaux de viande froide, reste de mes provisions de voyage,

A l'aspect du lièvre, le pope recula.

« Eh bien! lui dis-je, cet animal te fait-il peur?

— Oh! non, non, mais.... »

Sans lui permettre d'achever, je le fis asseoir et lui servis immédiatement une tranche de mon gibier.

Le pope hésita d'abord, puis, séduit par le fumet, il attaqua la tranche à belles dents.

Mais voici que la porte de la chambre dans laquelle nous dînions roula sur ses gonds. Cinq on six paysans entrèrent. Ces braves gens, sachant que j'étais dans leur pays pour y chercher la

pierre du tombeau de Napoléon, m'apportaient à chaque heure du jour, et sans s'inquiéter s'ils me dérangeaient ou non, des échantillons minéralogiques des espèces les plus diverses qu'ils soumettaient à mon examen.

Qu'on se rappelle la tête de Méduse ou la statue du Commandeur, et l'on se fera une idée de l'impression que produisit sur le pope l'apparition subite des paysans.

Il faillit tomber à la renverse; mais, se ravisant tout à coup, il étendit ses deux mains sur son assiette et se donna l'air de marmotter des prières.

Les paysans sortis, il se remit à manger.

Cependant tous les prêtres russes ne sont pas également timides en face des *raskolniks*. Il en est qui entreprennent bravement de les convertir. Voici un fait qui m'a été raconté par un témoin digne de foi.

Dans un des gouvernements septentrionaux de la Russie, où les *raskolniks* sont très-nombreux, un jeune pope nouvellement installé reçut un jour une lettre de son évêque, par laquelle il lui était enjoint de convertir immédiatement tous les dissidents de sa juridiction, sous peine d'être jeté en prison.

Le jeune prêtre se mit aussitôt à l'œuvre; il réunit tout ce qu'il put rencontrer de *raskolniks*, et les évangélisa de son mieux.

Mais ceux-ci se bouchaient les oreilles.

Désespéré de son insuccès et se regardant déjà comme prisonnier de l'évêque, le pauvre apôtre était assis un jour, triste et rêveur, dans une chambre de son presbytère.

L'*isprawnik* entra.

« Eh bien! votre révérence, comment va la conversion de nos hérétiques?

—Mal, très-mal; j'y perds mon temps et ma peine.

—Eh bien! ne vous tourmentez pas davantage, c'est moi qui les convertirai. »

Le lendemain, l'*isprawnik* arriva au milieu de la réunion suivi de cinq ou six *moujiks* armés de fouets.

« Comment! misérables, s'écria-t-il, d'une voix tonnante, en s'adressant aux sectaires, vous ne voulez pas vous convertir à notre religion?

—Non.

—Eh! pourquoi, s'il vous plaît?

—Parce que ni nos pères ni les pères de nos pères ne nous l'ont enseignée.

—Deux cents coups de fouet à chacun! »

Les coups de fouet furent administrés; les sectaires restèrent inébranlables.

L'*isprawnik* écumait de colère.

« Oh! je saurai bien vous réduire, » murmura-t-il.

Et il fit enchaîner les rebelles, puis ordonna qu'ils fussent transportés dans un endroit couvert de glace où il les laissa toute la nuit.

Le jour suivant, de bonne heure, il s'y rendit accompagné du pope.

« Ah! ah! fils de chiens, dit-il aux malheureux à moitié gelés, que pensez-vous de mes moyens de persuasion? Vous allez vous convertir maintenant j'espère....

— Non! répondirent les sectaires d'une voix ferme.

— Non?

— Non.

— Deux cents coups de verges!... »

Le sang coula.

De temps en temps l'*isprawnik* faisait suspendre l'exécution, et renouvelait ses questions.

Enfin, on n'entendit plus qu'un sourd murmure, où il était impossible de distinguer si c'était un *oui* ou un *non* qui s'exhalait de ces poitrines sillonnées et livides.

« Ah! je savais bien, dit l'*isprawnik* avec un sourire de triomphe, que je vous forcerais à confesser la vérité. »

Et sans attendre davantage, il fit conduire les nouveaux convertis à l'église où le pope les confessa et les communia.

Quelques semaines après, cet heureux pope re-

cevait une lettre de félicitation de son évêque et une décoration de l'empereur.

L'histoire ne dit pas si l'énergique *isprawnik* eut part à la récompense. Quant aux prosélytes conquis par lui à la religion de l'empereur, ils se gardèrent de remettre les pieds une seconde fois dans l'église orthodoxe qui les avait vus se confesser et communier.

Telle est donc l'Église russe, telle est cette Église dont on voudrait imposer le protectorat aux Grecs, sujets du sultan. Prétention superbe que rien ne justifie : ni les fastes de l'histoire, ni le droit politique, ni le droit religieux. L'Église russe a-t-elle donc oublié qu'elle est fille de l'Église de Constantinople; que c'est par elle qu'elle a été marquée au front du sceau du schisme; que c'est d'elle que, jusqu'à la fin du XVIe siècle, elle a reçu ses patriarches, lesquels, encore, n'ont jamais occupé que le cinquième rang dans la hiérarchie orientale? A-t-elle donc oublié qu'au moment où elle eût pu monter au plus haut échelon de la suprématie, elle en est tombée tout à coup, Pierre le Grand ayant brisé le lien spirituel qui unissait la fille à la mère, en sécularisant dans sa personne la dignité patriarcale? Mais voilà précisément le titre que l'on cherche à faire valoir en faveur du protectorat que l'on réclame. C'est parce

que l'autocrate s'intitule souverain orthodoxe qu'il se croit le droit d'étendre son sceptre, jusque par-dessus la tête du sultan, sur ses coreligionnaires de Turquie. Si ce principe était admis, pourquoi donc l'empereur catholique des Français n'irait-il pas protéger, contre Léopold et contre Frédéric, les catholiques de Belgique et d'Allemagne; pourquoi n'irait-il pas demander compte à l'empereur de Russie lui-même du sort qu'il fait aux catholiques de Pologne? Ah! si l'Église russe portait en elle ce caractère de science élevée, de vénérable moralité qui impose, si par l'étendue de ses immunités, par l'éclat de ses priviléges, elle dominait véritablement cette autre Église dont elle ambitionne la tutelle[1], on concevrait jusqu'à un certain point les prétentions de son chef. Mais une Église réduite à l'état de cadavre; une Église qui réussit à peine à défendre, contre le travail souterrain des sectes, son unité intérieure; une Église dont chaque pontife est serf du trône; dont presque chaque prêtre est un type d'ignorance ou de désordre; une Église où la simonie est un régime normal, où le culte n'est qu'un amas de formes vaines, de superstitions ridicules, où l'administration des sacrements n'est que parodie, où la parole du Christ est sans retentissement comme sans

1. Voy. la note ci-dessus, p. 79.

écho ; une telle Église, au lieu de se poser en protectrice, n'a-t-elle pas besoin plutôt de trouver elle-même quelqu'un qui la protége ? Quel est donc le piége que depuis tant d'années les tzars de Russie cherchent à tendre à l'Occident ? Il est vrai qu'au moment où ils sont découverts, ils se hâtent de donner le change et de se réfugier dans la question des lieux saints. Mais là encore le terrain est-il pour eux si solide ? Quels sont leurs titres aux priviléges qu'ils revendiquent sur Jérusalem ? Ont-ils versé leur sang pour arracher le tombeau du Christ des mains des infidèles ? Hélas ! tandis que les Occidentaux volaient aux croisades, les Russes, courbés sous le joug des Tatars, se rendaient à la horde des khans pour y baiser leur étrier, et léchaient de leur langue, sur la poussière, la goutte de lait tombée de la coupe que l'orgueil de leurs maîtres les forçait à leur présenter.

LA RUSSIE DEVANT L'EUROPE

LA

RUSSIE DEVANT L'EUROPE.

I.

Question religieuse, pur prétexte.— Il s'agit de conquête. — La Russie veut Constantinople. — Enthousiasme des salons à Saint-Pétersbourg. — Projets d'émigration au Bosphore. — Attitude de l'empereur Nicolas. — Résumé de son règne et caractère de sa politique. — Pêche en eau trouble. — Antipathie de Nicolas pour Catherine II. — Les portraits détrônés. — Nicolas et le parti russe. — Signification du rôle du prince Menschikoff à Constantinople. — Embarras de M. de Nesselrode. — Sa circulaire. — Défaite du principe qu'il représente. — La lance du Cosaque. — Les vingt-cinq ans de règne de l'empereur Nicolas et le titre de Grand. — Déception. — Résolution désespérée.

Quel sens précis doit-on attacher au choix du prince Menschikoff comme ambassadeur à Constantinople; quelle idée doit-on se former de cette Église au nom de laquelle la Russie vient de formuler ses prétentions sur les Grecs orientaux : ces deux points nous sont connus. Ma tâche, maintenant, est d'établir l'état réel de la question et de fixer la part que chacune des grandes puissances est appelée à prendre à sa solution; en d'autres termes,

d'examiner ce que veut la Russie, et quelle est sa position devant l'Europe.

Malgré les ultimatum répétés du prince Menschikoff, malgré les notes et les circulaires de M. de Nesselrode, malgré même le manifeste de l'empereur Nicolas, il n'est personne aujourd'hui qui n'apprécie à sa juste valeur le rôle que la Russie cherche à faire jouer à l'élément religieux dans la question d'Orient. Ce rôle, disons-le, est purement nominal; il sert de prétexte, il ne saurait servir de principe. N'en a-t-il pas, du reste, toujours été ainsi? Sans les Dardanelles, la Russie n'a pas la clef de sa maison. Ce mot de l'empereur Alexandre résume toute la question. La Russie veut Constantinople.

Allez maintenant à Saint-Pétersbourg. Quel magnifique enthousiasme y éclate! Mais croyez-vous que tous ces Russes de salon, les seuls qui pensent en Russie, se préoccupent bien vivement du destin des rayas? Eh! mon Dieu, ils savent mieux que personne le genre d'*immunités* dont ces malheureux auraient à jouir s'ils passaient jamais du sceptre du sultan sous le sceptre du tzar. Aussi, comme ils rient des efforts que fait, ou, du moins, que faisait naguère la diplomatie pour transformer, aux yeux de l'Europe, le prince Menschikoff en missionnaire évangélique!

Rien de plus curieux vraiment et de plus instructif, à la fois, que ce qui se passe, à l'heure qu'il

est, sur les bords de la Néwa. Les hommes du cabinet s'y dissimulent à peine. Quant au reste, gens de la cour ou de la ville, c'est à qui trahira le mystère. On ne rêve que de Byzance et des rivages enchantés du Bosphore. « Partez-vous bientôt pour la campagne? — Non, j'attends; mais, pour Dieu, que l'on en finisse! » Ce sont des projets d'émigration en masse. Jusqu'aux négociants et aux banquiers qui démonteraient déjà volontiers leurs comptoirs. Triste Pétersbourg, quel serait ton sort si l'aigle des Iwans remplaçait un jour le croissant de Mahomet! Tes palais de marbre et de granit rentreraient dans la boue des marais d'où on les avait tirés, et les loups et les ours, que le génie de Pierre le Grand avait mis en fuite, reviendraient hurler dans tes rues et dormir sur le pavé de bois que tes *perspectives* ont emprunté à leurs forêts! Que dis-je? les tzars de Constantinople ne feraient-ils pas de toi un lieu d'exil pour ceux de leurs sujets qu'ils envoient aujourd'hui en Sibérie?

Au milieu de cette exaltation générale, quelle est l'attitude de l'empereur Nicolas? Elle est sombre et mystérieuse, sans doute, mais il n'en cède pas moins au torrent. Ne l'a-t-il pas déchaîné lui-même? L'empereur Nicolas ne saurait être jugé actuellement comme il pouvait l'être, par exemple, il y a vingt ans. A cette époque, vainqueur d'une révolution qui avait failli le renverser du trône, il

était en proie à des préoccupations intérieures qui l'absorbaient tout entier. Il lui fallait, non-seulement raffermir son autorité, mais encore l'entourer d'institutions et d'éléments de force qui la rendissent à la fois redoutable et éclatante de prestige. Cette tâche à peine ébauchée, la Pologne se souleva. Nicolas voulut la réduire, et pour cela il crut convenable de l'exterminer peu à peu. Ceci lui demanda du temps. Puis il reprit son œuvre d'organisation et d'influence. De longues années lui furent données pour la développer solidement. Enfin, la révolution de février vint lui fournir l'occasion d'en éprouver la force. Tandis que tout s'ébranlait autour d'elle, la Russie resta ferme. Nicolas, sûr de lui-même et de son système, se posa dès lors aux yeux des rois éperdus en invincible protecteur de leurs droits. Les rois le crurent, l'Autriche se jeta dans ses bras. Un moment le tzar moscovite fut regardé comme la pierre angulaire des principes sociaux, comme l'arbitre du monde.

Ce moment passa. La paix revint à l'Europe. Nicolas rentra dans l'ombre. Et c'est alors que, se repliant sur lui-même, il se sentit dévoré d'une douleur amère. Catherine II se plaisait, comme elle l'avouait sans détour, à *pêcher en eau trouble;* Nicolas avait pu largement se livrer aux mêmes goûts. Il s'irrita donc de voir les rois raffermis, les peuples calmes. D'un autre côté, son intervention en

Hongrie lui parut moins riche en résultats qu'il ne se l'était promis. Il comprit que les scandaleuses malversations commises par les officiers de son armée en face de l'étranger, que les cadavres sans nombre dont, par suite de son mauvais régime, cette armée avait jonché les routes et infecté les campements; il comprit que tout cela, étant pour l'Europe autant de nouveaux traits de lumière sur les effroyables plaies qui rongent son empire, risquait de le faire passer à ses yeux plutôt pour le conservateur du mal que pour l'énergique organisateur du bien. Nicolas savait bien d'ailleurs que la reconnaissance imposée dégénère en un joug qui irrite, et qu'au besoin on ne fait pas difficulté de le secouer, comme disait le prince Schwarzenberg, par une *suprême ingratitude.*

Nicolas éprouva donc un souverain mécontentement de l'Europe. Plus jeune, il se fût retiré, peut-être, dans l'intérieur de son empire pour y travailler consciencieusement à la régénération de son peuple, et attendre en silence les signes de l'avenir. Maintenant, il ne le peut plus. L'âge le pousse; il faut qu'il marche. N'espérant plus rien, ni pour lui ni pour son empire, des idées de l'Europe auxquelles, il y a seulement quelques années, il se montrait d'assez facile accès, il rompt tous les jours de plus en plus avec elles. Catherine II, qui n'était pas moins ambitieuse que son

petit-fils, cherchait à justifier ses projets d'agrandissement aux yeux des souverains occidentaux par un spectacle de civilisation dont elle leur empruntait le masque. Son but était, non de faire parmi eux une halte violente, mais d'y conquérir un droit de cité. Ce système, qui a longtemps souri à l'empereur Nicolas, il le repousse aujourd'hui. Il s'est même pris d'une telle antipathie pour son aïeule, que l'aspect seul de ses portraits l'exaspère. Chaque jour, ces malheureux portraits sont tirés des musées et dispersés au loin. Lors de ma dernière visite à l'un des établissements scientifiques de Saint-Pétersbourg où Nicolas va rarement, j'en remarquai un nouvellement arrivé. « Comment donc, demandai-je à un employé, vous êtes-vous procuré un si beau portrait? — C'est bien simple, me répondit-il, il faisait partie de la galerie d'un château impérial; or, comme l'empereur déteste tout ce qui lui rappelle l'impératrice Catherine, on nous l'a envoyé ici pour le soustraire à ses regards. »

L'Europe mise au ban de l'empire, il ne restait à Nicolas que de se tourner du côté du parti contraire, c'est-à-dire du vieux parti russe. Non, sans doute, que Nicolas eût jamais rompu décidément avec ce parti; il est pour cela trop national; mais, comprenant tout ce qui lui manque en faculté d'initiative, en idées fécondes, il avait cherché à le

pénétrer du souffle étranger, pour l'harmoniser ainsi, et sans le dépouiller de son caractère propre, avec le reste du monde. De là l'influence longtemps acceptée de la civilisation occidentale dans les conseils de l'autocrate, de là le règne florissant de M. de Nesselrode.

Maintenant, Nicolas arbore un autre drapeau. Il renonce à cette œuvre qui avait fait le rêve de sa vie. Peut-être aussi a-t-il reconnu l'impossibilité de le réaliser. La diplomatie ne lui paraît plus qu'un instrument stérile; c'est à la violence et à la force qu'il veut désormais s'en rapporter. Il semble que sa couronne d'empereur lui pèse sur la tête, il prend le bonnet du khan; le tzar devient chef de horde. L'apparition du prince Menschikoff sur la scène politique est le signal de cette transformation profonde. Il y a dix ans, il y a moins encore, jamais Nicolas n'eût employé un pareil homme; car je ne pense pas qu'il faille tenir compte de la triste ambassade du prince en Perse : la cause d'un schah est isolée, la cause d'un sultan est européenne.

Je sais bien que le comte de Nesselrode vient d'être appelé aussi à dire son mot; mais je le demande à tous ceux qui ont lu sa circulaire : n'est-elle pas la preuve évidente de la défaite du principe qu'il représente? Ce style filandreux, ces ambages perfides, ces contradictions flagrantes, ces incroyables fictions qui en forment le tissu, mon-

trent assez jusqu'à quel point le ministre allemand s'est trouvé mal à l'aise sur un terrain qui n'a jamais été le sien. Le comte de Nesselrode a toujours fermé, autant que possible, aux Russes l'accès de son département. Quand on lui en recommandait quelqu'un : « Je n'en veux pas, répondait-il, les Russes ne m'ont jamais fait que des bévues. » Qu'a-t-il donc pensé du prince Menschikoff? et comme il a dû se prendre en pitié lui-même, lorsque, par ordre de son maître, il se battait les flancs à trouver des motifs là où il n'y a pas même un prétexte, des raisonnements là où manque jusqu'à l'ombre d'un principe! Mais qu'importe? la circulaire de Nesselrode n'était, aux yeux de l'empereur Nicolas, qu'un manteau trompeur jeté sur la brutalité de ses arguments; leur séve véritable est dans la lance du Cosaque chargé par lui de monter à cheval, pour aller les notifier aux gouvernements de l'Europe.

Un fait qui se racontait à Saint-Pétersbourg, lors de mon dernier séjour en Russie, pourrait contribuer, ce semble, à jeter encore quelque lumière sur la question qui nous occupe. Quand, au mois de septembre 1851, l'empire tout entier célébra l'anniversaire des vingt-cinq ans de règne de son souverain, Nicolas s'attendait, dit-on, à ce que le sénat, faisant trêve cette fois aux hommages vulgaires qui figurent au programme de toutes les

fêtes officielles, se rendrait en corps aux pieds de son trône, et lui *présenterait* le titre de *Grand*. Le sénat n'en eut pas même la pensée. Est-ce donc à un sénat russe qu'il appartient, serait-ce pour flatter son maître, de s'arroger la moindre initiative? Nicolas en conçut un mécontentement qu'il ne put dissimuler. Le manifeste de grâce que les tzars ne manquent jamais de publier dans les circonstances solennelles, et qui avait été annoncé avec grand éclat, ne parut pas. Depuis ce moment, le caractère de l'empereur, ce caractère si calme, si majestueux, si logique, se montra en proie à des vicissitudes étranges. Il devint fantasque, boudeur, plein de caprices et de dissonances. Par une corrélation nécessaire, on vit alors l'étoile des hommes de l'Occident pâlir, et les vieux Russes reprendre le dessus dans le cabinet. Il semble qu'ayant échoué avec les uns, l'empereur Nicolas cherche à se relever avec les autres. En épousant les instincts, en prenant les allures, en s'associant aux tendances du parti russe, il compte obtenir de lui ce titre de Grand, qu'il a vainement espéré du parti européen.

II.

L'empereur Nicolas deviné. — Accord de la France et de l'Angleterre. — Opiniâtreté de la Russie. — Auxiliaires qu'elle donne à ses armées. — Or et bronze. — Corruption, diplomatie des barbares. — Warna, Hongrie, Finlande.— Corruption de la pensée.— Incertitude de l'opinion sur la question d'Orient. — A qui la faute. — Ce que fera la Russie contre la France et l'Angleterre. — La Turquie calomniée.

Que l'empereur Nicolas aspire au titre de Grand, c'est un sentiment trop digne d'un souverain pour que l'on songe à l'en blâmer. Il n'en est pas de même du genre de moyens dont il prétend se servir pour arriver à son but. Nous connaissons déjà à cet égard l'opinion de la France et de l'Angleterre; la Prusse et l'Autriche hésiteront-elles à la partager? Ce serait un malheur dont les conséquences leur seraient fatales.

La France a cette gloire d'avoir la première saisi la véritable portée du débat; tout d'abord, elle a deviné la Russie; les ordres donnés dès le 4 juin à notre flotte le prouvent. Trompée par les fallacieuses affirmations de l'autocrate, l'Angleterre a hésité un peu; mais revenue bientôt de son illusion, elle a richement compensé par l'énergie et la persévérance de son attitude ce qui avait manqué à son initiative.

Maintenant les partis sont en présence.

La Russie reculera-t-elle? Je ne le crois pas.

Mais, si elle marche en avant, c'est que son espoir du succès ne s'appuie pas seulement, croyons-le bien, sur la force de ses armées. Cette force qu'elle exagère aux yeux de l'étranger, elle l'apprécie elle-même à sa juste valeur, et sa confiance en elle est minime. Aussi déploie-t-elle d'autres moyens. Au bruit éclatant du canon moscovite se mèle toujours la voix souterraine des séductions; les conquètes des tzars leur ont coûté plus d'or que de bronze. Dans cette campagne de 1828, dont on ignore encore les tristes mystères, la Russie n'a-t-elle pas dû, pour échapper peut-être à la honte d'une retraite, acheter le pacha de Warna? Que fût-il advenu d'elle en Hongrie, si elle n'eût provoqué la trahison de Georgey? Et ne sait-on pas qu'en Finlande, bien qu'elle n'eût à lutter que contre une poignée de paysans, elle ne put s'assurer la victoire qu'en corrompant le gouverneur de Sveaborg? Partout, oui partout, je le répète, où la Russie fait briller son glaive, elle fait en même temps sonner ses roubles; ses mines de Sibérie lui sont plus chères, même sur les champs de bataille, que ses fabriques d'armes de Toula, de Systerbàck et de Briensk.

Ainsi donc, qu'on se le tienne pour dit, dans la lutte qui s'engage, la Russie compte avant tout sur la corruption. Et ceci ne répugne nullement au système qui prévaut. Le vieux parti moscovite est-il

donc si scrupuleux? La corruption, c'est la diplomatie des barbares.

Cette corruption a déjà commencé son œuvre. N'osant encore s'attaquer aux intérêts, elle s'attaque à la pensée. A quoi tient ce trouble, à quoi tiennent ces tergiversations où, depuis plus d'un mois, flotte l'opinion européenne? Si la Russie se fût prononcée tout d'abord, si elle eût nettement marqué son but, eussions-nous été désolés d'un tel spectacle?

La Russie n'est pas à bout. Comme elle croit tenir dans sa main la Prusse et l'Autriche, son idée fixe est de séparer l'Angleterre de la France; sa conviction, qu'elle y réussira.

Battue sur la question des lieux saints, elle prépare d'autres piéges. Que de proies n'a-t-elle pas à offrir aux griffes du léopard! L'Égypte, l'Archipel, que sais-je? Prison, toutefois, dont elle se constituerait le geôlier. Et nos vieilles haines nationales, et nos éternelles suspicions réciproques, qu'elle cherchera à raviver! Puis, si tout cela échoue: « Eh bien, nous dira-t-elle, vous voulez vous armer pour la Turquie? De quel droit? N'est-ce pas là mon butin, à moi? n'est-ce pas la clef de ma maison? Pourquoi donc entraver la loi de la nature? D'ailleurs, qu'est-ce que la Turquie? Squelette desséché, ruine qui croule. Vaut-il bien la peine de verser son sang pour cette poussière? »

Je ne parle pas de ce que la Russie fera contre les Turcs ; des promesses dont elle les flattera ; des trésors qu'elle fera briller à leurs yeux ; des influences qu'elle cherchera à se créer jusque dans leur foyer ; des haines, des troubles qu'elle y suscitera. Depuis longtemps déjà cet étrange système d'influence est en vigueur ; et certes, pour n'avoir point succombé tout à fait à tant de machiavéliques efforts, pour être encore ce qu'ils sont, il faut que les Turcs aient autrement d'énergie et de vitalité qu'on ne cherche généralement à le faire croire.

III.

Intérêts matériels des puissances dans la question d'Orient. — Développement agricole chez les Bulgares et les Turcs. — Ce qu'ils exportent de céréales. — Décadence de l'industrie. — A quoi tient-elle ? — Capitaux rares et législation libérale. — Système protecteur et libre échange. — La Turquie fait les affaires de l'Europe. — Commerce. — Mauvais état du commerce des provinces russes de la mer Noire. — Système délétère. — Situation relative, au point de vue du commerce, des divers États européens vis-à-vis de la Turquie. — France et Angleterre. — Turquie et Russie comparées. — Conséquences politiques.

Pénétrons plus avant dans cette dernière pensée ; et, puisque c'est surtout dans l'ordre des intérêts matériels que l'on se plaît aujourd'hui à prendre ses éléments d'appréciation, montrons par l'observation des faits quel est l'état actuel de la Turquie.

Cette étude nous aidera d'ailleurs à préciser quelle est son importance relativement aux autres nations de l'Europe.

J'ai dit plus haut quelle triste idée les agents de l'autocrate cherchent à nous donner du caractère ottoman. Selon eux, et selon ceux qui leur font écho, les Turcs ne savent rien conserver ; sous leur main, tout dégénère, industrie, commerce, agriculture, etc.

Quoi de plus exagéré, quoi de plus faux? Entrez en Bulgarie, en Roumélie, dans ces belles provinces qui ont participé les premières au bienfait du *Hatti chérif de Gulhané et du Tanzimat*, et vous verrez si les produits de leur sol ne tendent pas chaque année à s'améliorer. Les Bulgares, qui sont, au dire de tous les voyageurs, des cultivateurs fort avancés, pratiquent l'irrigation avec une admirable entente des lois de la statique ; ils savent utiliser les moindres ruisseaux, et, dans leurs plaines comme sur le versant de leurs montagnes, pas une goutte d'eau n'est perdue. Aussi, dans les provinces, ces produits se sont-ils multipliés depuis douze ou quinze ans d'une manière considérable. Leur exportation en blé a plus que quintuplé : elle était en 1840 de 296 000 hectolitres ; en 1848, elle s'est élevée à 1 593 000. Depuis lors, elle n'a pas cessé de s'accroître, et, chose remarquable, ce ne sont plus les Bulgares

seuls qui concourent à l'amélioration du sol ; le Turc lui-même s'est piqué d'émulation ; il travaille avec autant d'ardeur que les autres races, et participe pour un tiers à la production.

L'industrie, il faut en convenir, est loin, fort loin de cette situation rassurante. Là, en réalité, il y a décadence. Ces manufactures de soie et de coton qui employaient autrefois 40 000 métiers et fabriquaient chaque année pour 100 000 000 fr. de velours, satin et étoffes brochées d'or et de soie, les manufactures n'existent plus, ou du moins sont à peu près éteintes; leur produit actuel ne dépasse pas 7 ou 8 millions. Bagdad a presque perdu ses actifs ateliers de tannerie, de corroierie, de poterie, qui faisaient l'admiration de nos aïeux ; et la fabrication des armes, où les Turcs excellaient par la trempe supérieure de leurs aciers, se soutient à peine dans un état de langueur à Traonik et à Mostar ; la cherté des prix de vente ne permet plus l'emploi de ces produits que comme objets de luxe.

Mais cet état de choses, dont les Turcs souffrent les premiers, doit-il être attribué comme on le fait obstinément à leur insouciance et à leur apathie? Elles y contribuent sans doute, mais d'autres causes, des causes plus profondes s'y joignent ; et de celles-là, certes, nous n'avons pas à nous plaindre.

Je signalerai d'abord l'insuffisance du capital circulant, sans lequel, en présence de la concur-

rence européenne, il est impossible aujourd'hui d'élever ou de soutenir des manufactures ; ensuite et surtout le système commercial dans lequel la Porte se trouve enfermée par ses propres principes et par les immunités qu'elle accorde aux autres peuples.

Je m'explique. Il n'existe en Europe aucun pays dont l'industrie n'ait eu recours pour s'établir et se développer au système protecteur et même à la prohibition. L'Angleterre, la France, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, la Suède, la Russie, ont toutes usé, usent encore, plus ou moins, du secours énergique des douanes, pour abriter leur production manufacturière, pour l'agrandir, pour l'élever au niveau de celle des peuples les plus heureux sous ce rapport ou les plus habiles. La Porte seule a négligé ce moyen. Jamais elle n'a songé à écarter la concurrence des fabriques étrangères par la moindre restriction de tarif. De temps immémorial, elle percevait sur l'importation et sur l'exportation des marchandises un droit purement financier de 3 pour 100 de la valeur ; et ce droit, garanti par les *capitulations*, immobilisé en quelque sorte au profit de l'industrie étrangère, n'avait jamais varié jusqu'en 1838. A cette époque, les besoins du trésor impérial se trouvant dépasser de beaucoup les revenus, la Porte négocia avec les puissances européennes pour en obtenir la faculté

d'élever un peu *sur la frontière*, *c'est-à-dire chez elle*, le taux de la perception. Après de longs débats, celle-ci fut fixée d'un commun accord à 9 pour 100, ce qui, dans la pratique, se réduit à 6 ou 7 pour 100 tout au plus.

Pour le dire en passant, il n'existe à ma connaissance aucun autre exemple de ce genre dans l'histoire des nations civilisées. La Porte fait aujourd'hui à ses dépens l'épreuve du libre échange, et ce système, d'accord peut-être avec les principes libéraux de l'islamisme en matière commerciale, lui est imposé par l'Europe coalisée. Il est tellement entré dans les liens du droit international, que la Porte voulût-elle aujourd'hui s'en débarrasser n'y parviendrait pas; elle soulèverait contre elle ses propres défenseurs. Me serait-il permis de demander aux chauds partisans de la domination russe en Orient s'ils croient que le tzar, une fois maître de Constantinople, se montrerait sous ce rapport d'aussi bonne composition que le sultan?

Considérons seulement par rapport à la France la condition que le tzar a faite au commerce des provinces de la mer Noire. Dans les vingt-trois millions de produits de toute nature et de toute origine que nous tirons de la Russie, ces provinces ne figurent que pour six millions sept cent mille francs; et dans les dix-neuf millions et demi de valeurs que nous expédions de France à desti-

nation des ports russes, ceux de la mer Noire n'obtiennent que trois millions huit cent mille francs.

Et pourtant la Russie, qui n'a guère sur la Baltique que deux places de commerce de premier ordre, Cronstadt et Riga, toujours en butte à la concurrence de Stockholm, Copenhague, Lübeck, Hambourg, etc., possède sur la mer Noire Odessa, Kherson, Kertsch, Eupatorie, que n'égale aucun autre port dans leur cercle d'opérations[1].

Ces trois villes pourraient concentrer, à l'aide de la navigation descendante par le Niéper, le Dniester et le Don, les produits de toute la Russie centrale; les blés, les suifs, les cuirs, les goudrons, les bois de construction, les laines, le duvet, le tabac, les graines de lin, etc., y pourraient affluer. Moscou, la métropole industrielle et la véritable capitale des Russes, ouvrirait volontiers ses entrepôts pour faciliter, pour agrandir l'activité commerciale des ports du midi, qu'elle a toujours considérés comme l'intermédiaire naturel de ses relations avec l'Orient et l'Asie Mineure. Nul doute

1. Odessa, fondée en 1776, sur l'emplacement de l'ancien Khodja-Bey, est aujourd'hui, tout le monde le sait, un des meilleurs ports, une des places de commerce les plus considérables. Sa population ne va pas à moins de soixante mille âmes. Kherson, à l'embouchure du Niéper, est, après Odessa, la plus belle ville de Crimée. Son port est sûr. Celui de Kertsch, sur le détroit d'Yénikalé, l'est encore davantage.

qu'elle n'aimât à les favoriser de ses capitaux et de son patronage.

Comment donc avec de tels avantages le littoral de la mer Noire reste-t-il dans un état de langueur et de marasme? Comment, du moins, l'espèce d'animation commerciale que présentent les provinces riveraines de la Baltique ne s'est-elle pas répandue depuis longtemps dans ces contrées plus favorisées de la nature?

Ah! c'est que pour appeler les bienfaits du commerce vers un pays si peu connu, si étranger encore aux transactions européennes, il faudrait toute autre chose que le système exclusif de la Russie; c'est que ce système, bien qu'un peu mitigé dans les provinces méridionales, est encore beaucoup trop tendu pour des peuples aussi primitifs. Quel contre-sens économique que la protection industrielle là où il n'existe pas, où il ne peut pas exister d'industrie!

Les Turcs, malgré leur native insouciance, avaient mieux compris ces contrées et ceux qui les habitent. Leur système, comparativement très-libéral, tendait à régénérer ces parties reculées de leurs domaines par l'influence des factoreries, du contact et du mélange des Occidentaux. Leurs vues administratives, insuffisantes sans doute, étaient saines et pouvaient fructifier. Les Russes leur ont ôté le temps d'en faire l'épreuve.

Revenons à la situation actuelle. Loin d'en vouloir à cette déchéance de l'industrie ottomane que je viens de constater, l'Europe y applaudit et en profite. Ces riches contrées, autrefois si florissantes par la mise en œuvre de leurs propres ressources, nous livrent maintenant leurs produits naturels, en échange de nos fabrications. La soie, la laine, le coton, que les Turcs ne tissent plus, nous les enlevons pour les leur renvoyer enrichis de notre main-d'œuvre; nous en faisons de superbes étoffes dont nous les habillons, et qu'ils payent, Dieu sait combien! avec les produits de leurs mines, de leurs champs et de leurs forêts.

Il s'ensuit entre l'Europe et la Turquie un immense mouvement commercial; nombre de navires abordent tous les ans à Smyrne et à Salonique, en traversant les Dardanelles pour trafiquer avec Constantinople, Bourgaz, Warna, Trébizonde, etc., etc. Seulement ces navires ne sont pas turcs, ils sont grecs, anglais, français, autrichiens, sardes, russes, siciliens, etc. Le mouvement maritime, comme le commerce, se fait en Turquie à côté des Turcs, qui n'en recueillent qu'indirectement la plus faible part.

En 1846, le mouvement général de la navigation dans tous les ports de la Turquie, entrées et sorties réunies, a été de trente-cinq mille navires

jaugeant ensemble quatre millions sept cent mille tonneaux. Dans ces chiffres, Constantinople figure pour quinze mille sept cent soixante-dix navires jaugeant deux millions six cent trente-huit mille tonneaux, ce qui forme plus de la moitié de la navigation totale.

Pendant cette même année 1846, les valeurs échangées entre la Turquie et toutes les autres puissances ont présenté, importation et exportation réunies, un ensemble de quatre cent cinquante-trois millions de francs. Les échanges avec les pays tributaires, l'Égypte, la Valachie, la Moldavie et la Servie y ajoutent un chiffre de soixante-trois millions cinq cent mille francs; ce qui porte le total du commerce extérieur à cinq cent seize millions cinq cent mille francs.

Si l'on veut savoir comment se répartissent entre les principaux États les quatre cent cinquante-trois millions qui forment l'ensemble du commerce extérieur proprement dit, on trouve que :

L'Angleterre y figure pour...	188 000 000 fr.
La France.....	77 856 000
L'Autriche.....	68 753 000
La Russie.....	39 432 000
La Hollande.....	8 150 000
Les autres pays.....	70 819 000

Ces données numériques, que je recommande particulièrement à l'attention du lecteur, ont le

double avantage de fixer l'esprit sur la valeur réelle du commerce européen avec la Turquie, et d'assigner à chacune des grandes puissances leur part d'intérêt ainsi que leur rang dans l'échelle de ce commerce. On s'est un peu mépris sur ce dernier point dans de récentes discussions; il m'a paru utile de rétablir les faits. N'est-ce pas là, d'ailleurs, une des bases importantes des conséquences politiques qui se rattachent à la grande question qui fait le sujet de ce livre?

Ainsi donc, on le voit, les deux premières places dans le commerce de l'Europe avec la Turquie appartiennent l'une à l'Angleterre, l'autre à la France. Ceci explique l'énergie et la simultanéité de leur action dans les derniers événements. Plus elles auraient à perdre à la destruction de la Turquie, plus elles montrent de décision à la défendre. C'est naturel, c'est logique.

Je suppose l'Angleterre parfaitement éclairée sur la portée de ses intérêts; je n'insisterai que sur ce qui concerne la France.

Prenons les chiffres les plus récents, ceux de l'année 1851. Dans cette année, l'ensemble de nos échanges avec les États ottomans, y compris l'Égypte et les pays barbaresques, a présenté une valeur totale de quatre-vingt-dix-neuf millions trois cent quatre-vingt-seize mille francs, dont soixante-un millions deux cent soixante-onze mille francs à

l'importation, et trente-huit millions cent vingt-cinq mille francs à l'exportation.

Quelle éloquence dans ces chiffres! Lorsqu'on les rapproche des données recueillies sur nos relations avec la Russie, on trouve, par une déduction abstraite, mais frappante, que dans l'empire russe, peuplé de soixante millions d'âmes, chaque individu consomme à peine tous les ans pour vingt-cinq centimes de nos produits, et ne nous donne que pour cinquante-deux centimes des siens, tandis qu'avec ses trente-cinq millions d'habitants, la Turquie nous fournit par tête pour un franc soixante-quinze centimes de ses produits, et reçoit pour un franc dix centimes des nôtres.

A quoi attribuer cette énorme disproportion? Elle n'a pas d'autre cause que l'organisation politique et civile des Russes. Cette organisation ne ressemble à celle d'aucun autre peuple. En Russie, la vie sociale est à la circonférence, non au cœur. Le commerce et l'industrie, dans la faible mesure autorisée par la réglementation impériale, ne profitent qu'aux extrémités de l'empire. Les quarante-deux millions d'échanges que nous faisons avec le pays s'arrêtent aux frontières; il en est de même des échanges effectués par les autres peuples industriels et commerçants. Il suit de là que les produits de la civilisation sont exclusivement consommés par la dixième partie à peu près de la

population russe; les neuf autres dixièmes restent étrangers à l'influence de nos arts, de nos besoins et de nos idées. Cela est étrange, sans doute, mais cela est vrai.

D'autres conséquences encore ressortent du régime commercial auquel les tzars ont jugé convenable de soumettre leurs immenses possessions. Ce régime, qui de fait en interdit l'accès à la plupart des fabrications étrangères, réagit d'une manière funeste sur nos intérêts maritimes. « De quoi vous plaignez-vous? dit le gouvernement russe : je traite vos navires avec douceur; mes droits de navigation sont modérés, je les supprime même sans difficulté en faveur de tout pays qui consent à m'accorder le même traitement. — Oui, sans doute, vos lois sur la navigation sont en apparence douces et libérales; mais à quoi sert-il, ce prétendu libéralisme, s'il est annulé par vos lois sur les marchandises, si, tout en admettant le navire, vous repoussez la cargaison? Il faut donc vous expédier nos produits par vos propres bâtiments au retour de nos ports, ou nous résigner à vous envoyer nos navires soit sur lest, soit à peine chargés. »

Et, en effet, c'est bien là ce qui arrive la plupart du temps. Ces dix mille tonneaux de navigation qui figurent, en 1851, au compte du pavillon français comme sortis de nos ports à destination des ports russes, font le tonnage nominal de navires

expédiés à un tiers ou un quart de charge, souvent moins. On emporte ce qu'on peut, ce qu'on croit pouvoir débarquer légalement ou par l'interlope, afin de ne pas faire un voyage tout à fait à vide, et d'avoir au moins quelques valeurs qui permettent de ne pas solder la totalité des retours en argent ou en papier. Mais c'est l' un triste commerce, et, ce qui le prouve, c'est la part considérable que prennent encore dans l'intercourse, malgré le traité de 1846, les tiers pavillons, les Hanséates, les Danois, les Norvégiens, qui, à l'aide de leurs voyages mixtes et de la proximité de leurs ports d'attache, résistent mieux que nous aux restrictions du tarif russe.

Quelle différence entre cette mesquine intervention du pavillon français dans ses rapports avec la Russie, et l'animation de notre mouvement maritime dans les possessions ottomanes! Dix mille tonneaux à la sortie, quinze mille à l'entrée, en tout vingt-cinq mille tonneaux, voilà le bilan de notre pavillon dans l'intercourse, avec un empire de soixante millions d'âmes, plus étendu que l'Europe et l'Afrique réunies! voilà ce que les tzars laissent à notre marine; tandis que ces Turcs, si décriés par eux, dont le territoire n'égale pas en étendue la vingtième partie des possessions russes, donnent place dans leur commerce à cent soixante-six mille tonneaux de navigation française, dont

soixante-douze mille à l'expédition de France, et quatre-vingt-quatorze mille au retour.

Je ne sais si je me trompe; mais il me semble que ces faits, empruntés à l'ordre économique, disent assez bien quels sont, relativement aux deux États comparés ici, les chances et l'avenir de l'action civilisatrice de l'Europe centrale. D'un côté, une population considérable, disséminée sur de vastes territoires hermétiquement fermés au contact de nos mœurs et de nos intérêts, qu'un pouvoir ambitieux et perfide organise silencieusement avec les ressources de la barbarie disciplinée pour l'invasion et la conquête, et qui, en effet, sous un tel régime, ne saurait être bonne à autre chose; de l'autre, une population agglomérée dans les plus belles contrées de l'univers, depuis longtemps ouverte aux produits de l'Europe et à ses idées; un gouvernement qui, sous l'influence de la civilisation occidentale, s'élève graduellement d'un état moral stationnaire aux améliorations, aux progrès indiqués par le bon sens et le cours des choses, et qui, bien loin de menacer le monde de son ambition, lui offre au contraire une forte barrière contre l'ennemi commun par cette admirable position militaire et commerciale du Bosphore et des Dardanelles, dont il tient la clef. Telles sont, quand on les réduit à l'arithmétique des faits, les deux parts de la question qui s'agite aujourd'hui

dans les conseils des grandes puissances. Leurs préférences et leur détermination pourraient-elles hésiter?

IV.

Nécessité d'une union indissoluble entre la France et l'Angleterre. — Alliance franco-russe ou anglo-russe impossible. — Quel parti en France arborerait le drapeau de l'alliance russe. — Ceux qui prêchent cette alliance sont ou des ignorants ou des traîtres. — Titres de la Russie. — Nullité des services rendus par elle à la civilisation et à l'humanité. — Pologne et Finlande. — La carte du monde, l'empereur Nicolas et son ministre de l'instruction publique. — Politique, religion, intérêts, tout nous sépare de la Russie. — Le mot d'ami rayé du vocabulaire russe. — L'honneur russe. — Quel parti prendront la Prusse et l'Autriche. — Opinion des vrais Allemands sur la Russie. — Extraits d'un publiciste allemand. — Conséquences générales de la prise de Constantinople par les Russes.

Non, je l'espère, elles n'hésiteront pas. Déjà la France, déjà l'Angleterre ont levé leur drapeau; ce ne sera pas pour le replier, sans doute. Malheur à celle des deux puissances qui briserait le lien qui les unit! Reines de la civilisation européenne, elles peuvent verser ensemble sur qui leur convient les splendeurs de leur soleil; jamais se séparer pour fraterniser avec les ténèbres. Au terme où elles en sont, et après les déclarations formulées des deux parts, une scission entre elles serait une de ces perfidies contre lesquelles l'histoire n'aurait pas assez de flétrissures! Ah! que le vieil antagonisme fasse enfin silence! Une alliance franco-russe, une

alliance anglo-russe! y songez-vous? Est-ce qu'on accouple l'affirmation et la négation? Voyez ce qu'ont gagné la Prusse et l'Autriche à l'inféodation moscovite. Je dirai tout à l'heure ce qu'elles en pensent elles-mêmes.

Ceux qui cherchent à nous pousser dans les bras de la Russie sont ou des ignorants ou des traîtres. Quel parti pourrait sérieusement arborer un pareil drapeau? Le parti légitimiste? A-t-il donc oublié la tache lugubre qu'une escorte de Cosaques à son retour et une odieuse complicité dans le partage de la Pologne ont imprimée au front de ses rois? Le parti orléaniste? N'est-ce donc pas assez pour lui d'avoir vu son chef bafoué par le tzar et ses ministres traités en laquais? Le parti impérialiste? Et Moscou, et Fontainebleau? Le parti républicain? Mais les potences, mais le knout, mais la Sibérie? Si de la politique nous passons à la religion, où est le protestant, où est le catholique qui, au seul nom de la Russie, ne sentent bouillonner dans leur âme un feu de céleste colère? Car enfin on connaît les violences de *l'orthodoxie* dans les provinces luthériennes de la Baltique; on connaît ses persécutions en Pologne, et les prêtres qu'elle a faits soldats, et les évêques qu'elle a condamnés à être *fous*.

A quoi tient donc ce charme fascinateur que la Russie exerce encore sur certains esprits? Quand

le grand Sully la reléguait dédaigneusement au fond de ses steppes, l'Europe ne se passait-elle pas à merveille de son influence? Depuis, les cabinets lui ont tendu la main : c'était à qui favoriserait son essor. On voyait en elle une grande misère à guérir, un germe fécond à développer. La civilisation l'étreignait dans ses bras : quel précieux butin!

La Russie s'est laissé faire. Accessible en apparence aux idées de l'Occident, et semblant n'aspirer qu'à se former à son image, elle a pris peu à peu place à son foyer; elle a réussi même à s'y faire regarder comme le héraut de sa civilisation dans un autre hémisphère, et à y provoquer des vœux pour la multiplication de ses conquêtes. Mystification immense! On commence à s'en apercevoir aujourd'hui; mais est-il temps encore de parer au désastre?

Ce que la Russie a engagé de rapports avec l'Europe ne l'a dégrossie qu'à la surface, et cela dans une proportion étroite. Quelques milliers d'âmes qui nous imitent sur plus de cinquante millions qui restent immobiles! C'est de ce qu'elle nous a emprunté que la Russie se fait un droit pour nous asservir; elle se pose en protectrice pour masquer le besoin qu'elle aurait de tutelle.

Mais, enfin, toute prétention à une influence, à une alliance, suppose des titres. On ne se livre pas

au premier venu. Quels sont les titres de la Russie? Je l'ai déjà dit : ce qu'elle nous a pris. Est-ce assez? Qui oserait le soutenir? Voyez d'ailleurs ce qu'elle a fait de ces biens d'emprunt. Se les est-elle assimilés? Non. Ils la décorent, ils ne la pénètrent pas. Pour la Russie, la civilisation n'est point un souffle vivifiant, c'est une enseigne. Certes, si telle n'était la vérité, on l'eût vue du moins, quand elle s'est mêlée d'agir seule, précipiter un progrès, développer une idée. Elle n'a jamais su que dessécher et anéantir. Deux nations ont pris place dans ses domaines, qui portaient au front le sceau européen, la Pologne et la Finlande. Comment les a-t-elle traitées? La Pologne, elle l'a réduite en poussière; la Finlande, hélas! elle lui donne le délire. Habile à réglementer des serfs sauvages, dès qu'elle est aux prises avec des intelligences cultivées, la Russie perd la tête. Il faut qu'elle les tue ou qu'elle en meure. Nommez-moi donc un seul service, même le plus léger, que la Russie ait rendu à l'humanité, et je me déclare son champion. Vous avez beau chercher : autour d'elle il n'y a que le vide. Quelle est la noble pensée qu'elle n'ait opprimée, l'élan généreux qu'elle n'ait étouffé, la vive lumière qu'elle n'ait éteinte? Un des sujets du tzar s'était plu dernièrement à faire l'illustration de son règne. Il représentait sur une mappemonde l'Europe illuminée d'un beau soleil, et, à l'extrémité, la Russie

comme un point noir entouré d'une épaisse muraille. Cependant, à travers les fentes de cette muraille, quelques rayons du soleil européen pénétraient. Nicolas et son ministre de l'instruction publique, armés chacun d'une truelle de maçon, s'occupaient à leur boucher le passage. Plaisanterie plus sérieuse que ne le pensait peut-être son auteur, et, dans tous les cas, d'une déplorable vérité. Oui, telle est la Russie : moins occupée à se développer dans son élément national qu'à se soustraire à l'élément étranger. Si quelques rayons en pénètrent jusqu'à elle, affaiblis par les obstacles qu'elle leur oppose, ils ne jettent sur son front qu'un éclat pâle et ne vont point jusqu'à son cœur pour le réchauffer. De là cette civilisation de prestige, sans vie intime, sans tressaillement puissant; civilisation qui peut éblouir, et encore médiocrement; féconder? jamais.

Et voilà donc l'allié qu'on nous propose! Aberration étrange! Mais, dit-on, ce n'est point un élan de sympathie qui nous pousse vers la Russie, c'est la loi des intérêts. La loi des intérêts? Passe-t-elle donc avant la loi des principes?

Mais poursuivons, disséquons ces intérêts dont on fait tant de bruit. Appelez-vous intérêts les offres magnifiques que la Russie fait ou faisait jadis à nos industriels et à nos artistes? Mais, de ceux qui s'y sont laissé prendre, combien ont réussi? combien

au contraire n'ont pas quitté le grand empire après avoir vu leur talent méconnu ou leurs procédés frauduleusement usurpés? Appelez-vous intérêts l'accueil empressé que fait la Russie à nos coiffeurs et à nos modistes? Mais combien y vivent heureux, combien en reviennent riches? On n'en trouve d'ailleurs qu'à Pétersbourg et à Moscou. Appelez-vous intérêts la consommation que la Russie fait de nos produits? Mais ses soixante millions d'âmes n'en prennent que pour cinq sous par tête; il est vrai que des siens nous prenons pour dix sous. Appelez-vous intérêts l'essor que la Russie donne à notre navigation? Mais la plupart de nos navires y vont sur lest; somme toute, il ne s'agit que de vingt-cinq mille tonneaux. Quel contraste avec la magnifique part que nous fait la Turquie!

Ainsi donc, sur quelque base que l'on cherche à asseoir l'alliance russe, elle croule. Politique, religion, intérêts, tout la combat. Du reste, ce qui me frappe dans cette alliance, c'est qu'elle n'est défendue que par des gens ou qui n'ont jamais vu la Russie, ou qui ne l'ont vue qu'en passant. Bien rares sont ceux qui, la connaissant bien, partagent leur avis. J'aurais été de ce nombre peut-être, si j'eusse traité cette question au retour de mon premier voyage. Les Russes nous en imposent de tant de manières! Ce n'est qu'après les avoir visités

plusieurs fois, qu'après les avoir sérieusement étudiés, que j'ai pu m'arrêter à l'opinion que je formule aujourd'hui. Triste aveu, hélas! J'ajouterai que si, parmi les étrangers nouvellement arrivés dans l'empire, j'en ai rencontré qui se montraient encore indécis, la plus grande unanimité dans mon sens régnait parmi ceux qui s'y trouvaient déjà depuis longtemps. Un autre fait, qui ne manque pas de valeur sur le terrain où nous sommes placés, c'est le peu de succès qu'obtient la Russie dans ses tentatives d'assimilation à l'égard des peuples qu'elle a conquis. Plus elle se montre de près, plus elle repousse. Un noble Finlandais, comblé des faveurs de la cour, et qui depuis longtemps s'est plié au joug du vainqueur, me disait un jour : « Voilà trente ans que j'appartiens à la Russie, trente ans que je vis avec les Russes, et je n'y compte pas un seul ami. » Le mot d'ami n'existe pas, ou du moins n'est pas en usage dans la langue russe; on ne s'y sert que de celui de connaissance, *ousnakom*. Là où manque jusqu'au principe des amitiés, quel gouvernement, quel peuple pourraient donc espérer trouver celui des alliances? D'ailleurs, pour établir une alliance, il faut au moins que les parties contractantes puissent compter sur un sentiment réciproque d'honneur qui garantisse la foi des traités. Or qu'est-ce que l'honneur aux yeux des

Russes? « L'honneur, disent-ils, est une chimère française[1]. »

Ce que je dis ici sera compris de la France et de l'Angleterre, car c'est à elles surtout que je m'adresse. Quant à la Prusse et à l'Autriche, la condition est différente. Cependant, je suis loin de partager l'opinion que certains écrivains ont mise en avant, touchant l'indissoluble confraternité de ces puissances avec la Russie. La Prusse et l'Autriche, il est vrai, marchent généralement d'accord avec le grand empire, mais elles n'y tiennent point par le fond de leurs entrailles. Il y a loin entre subir un joug ou céder à une illusion et répondre à une sympathie. Ni la Prusse ni l'Autriche ne sont assez faibles pour se laisser entraîner dans un mouvement dont elles réprouveraient le but. Aussi bien que la France et l'Angleterre, mieux peut-être, elles comprennent ce qu'il y a d'astuce et de vanité dans le jeu superbe de la Russie, ce que le triomphe de ses prétentions aurait de fatal. Il est plein d'intérêt d'entendre le langage de leurs hommes d'État dans leur cabinet, ou de lire ceux de leurs publicistes qui ont assez de franchise de conscience et d'indépendance de pensée pour se faire l'écho du sentiment national. On s'effraye alors beaucoup moins de cette chaîne de reconnaissance que la guerre de Hongrie, par

1. *Schto takoi honneur? Ett Franssuski chimère.*

exemple, a rivée, dit-on, entre l'empereur d'Autriche et le tzar; on peut apprécier à sa juste valeur ce service magnanime dont les Russes font tant de bruit, et qu'après tout la trahison de Georgey, provoquée par eux, a plutôt transformé en opprobre à leur front qu'en triomphe et en mérite à leurs armes. Qui pourrait dire l'excès d'irritation qui gronde dans les rangs de l'armée autrichienne? Certes, dans le cas d'une lutte sérieuse, le descendant des Habsbourg hésiterait-il à se repopulariser aux yeux de sa nation par ce moyen audacieux dont le prince Swarzenberg proclamait lui-même la légitimité, et qu'il appelait, nous le savons, la *suprême ingratitude?*

J'ai parlé de publicistes allemands. Il en est un qui, dans ces dernières années, mit au jour un écrit qu'on dirait inspiré par les circonstances actuelles. Cet écrit a pour titre : *La question d'Orient, c'est-à-dire la question russe.* Il fit sensation en Prusse et en Autriche; le Danemark et la Suède le traduisirent dans leur langue. Quant à la Russie, il va sans dire qu'elle le consigna à ses frontières. Je crois utile d'en réveiller le souvenir. Les données qu'il renferme sur les sentiments intimes de la Prusse et de l'Autriche à l'égard de la Russie serviront à nous édifier sur l'attitude probable de ces deux puissances dans le mouvement européen qui se prépare.

Notre publiciste commence par rappeler les faits qui indiquent clairement quel est, dans la question d'Orient, le but réel de la Russie.

« On sait, dit-il, qu'il se trouve quelque part un tableau où l'impératrice de Russie, Catherine II, est représentée debout, triomphante, un pied sur Pétersbourg, l'autre sur Constantinople. Sous le vaste baldaquin formé par son manteau, tous les souverains de l'Europe, y compris le pape, sont réunis, osant à peine lever un regard timide et abattu.

« Lorsque la puissante tzarine fit son voyage de Crimée, Potemkin lui fit élever un arc de triomphe avec cette inscription : *C'est ici la route de Constantinople.* En 1828, quand le tzar Nicolas vint aussi dans ces contrées, allocutions et réponses furent également conçues dans ce sens.

« En 1833, la Russie déclara d'une voix haute et fière qu'elle ne tolérerait dans ses relations avec la Porte aucune influence étrangère. Si plus tard, et notamment dans les affaires de Servie, elle a toléré cette influence, c'est dans le sens le plus strict du mot..... toléré.

« Les prélats de l'Église grecque enseignent dans les chaires que Dieu n'a fait que deux choses mauvaises, Rome et Mahomet, mais qu'il a donné mission d'exterminer ces deux fléaux et d'établir le monde dans la perfection à l'orthodoxe empereur de Moscovie.

« C'est en effet l'idée chérie des Russes : ils se regardent, ils se donnent officiellement comme le peuple choisi des temps modernes, appelé à fonder un nouvel empire d'orthodoxie, de piété et de mœurs patriarcales. Cette monarchie nouvelle est prêchée dans les langues les plus diverses. On voit jusqu'à des apôtres anglais, français, allemands, voire même des apostats polonais, se lever et annoncer les splendeurs du nouveau royaume. Une chose remarquable surtout, c'est cette affectation toujours plus empressée à se servir de l'expression *Romain d'Orient*, pour signifier sans doute que, par la puissance de sa foi orthodoxe, la Russie est l'héritière présomptive et légitime de l'empire byzantin.»

L'auteur caractérise ensuite l'ambition effrénée de la Russie et sa tendance à un envahissement sans limites.

« Ce n'est pas seulement la piété et la simplicité de leurs mœurs que les Russes invoquent pour justifier leurs prétentions à la monarchie universelle. Le général Weljaminoff disait aux Tcherkesses : « Ne savez-vous pas que, si le ciel menaçait de tom- « ber, la Russie pourrait le soutenir de ses baïon- « nettes ! » Il ne paraît pas cependant que les Tcherkesses aient été pénétrés d'un fort grand respect pour les baïonnettes russes; mais les diplomates de l'Europe ne sont rien moins que des Tcherkesses, comme on sait.

« Le tzar Nicolas, dans sa réponse à la députation du conseil d'État de Varsovie, s'exprima ainsi : « Au milieu des troubles qui agitent l'Europe, en « face de doctrines qui ébranlent l'édifice de la so- « ciété, la Russie seule est restée forte et sans at- « teinte. *Croyez-moi, c'est un vrai bonheur d'appar- « tenir à ce pays et de jouir de sa protection.* » Ces paroles ne s'adressaient point seulement aux infortunés Varsoviens ; leur action devait se répandre au loin et dépasser les frontières. Certes, elles n'ont été que trop efficaces. C'est là pour la Russie comme une formule magique dont elle se sert pour retenir les États voisins dans le cercle de son influence ; influence si puissante qu'elle réussit à contre-balancer les inquiétudes que doivent naturellement inspirer ses menées subversives parmi les peuples d'origine slave.

« On pourrait citer encore bien d'autres paroles, bien d'autres manifestations non moins significatives sur les projets ambitieux de la Russie et ses moyens d'exécution. Dans les derniers temps, l'orgueil moscovite est monté à une telle hauteur de confiance et de témérité, que, tout fidèle qu'il est encore, comme toujours il a été, à son génie astucieux et intrigant, il jette néanmoins son masque hypocrite et affiche sans crainte à la clarté du soleil son espoir et ses prétentions pour le présent et pour l'avenir. On le voit même prendre le sceptre

et proclamer sa volonté de maître. Mais qu'est-il besoin de témoignage quand retentit la voix éclatante des faits? Oui, c'est un fait que la Russie, depuis l'époque où Pierre, que l'on appelle le Grand, s'est introduit dans le cercle des puissances européennes, aspire à la suprématie. Elle ne se contente pas de l'honneur, assez peu mérité par elle, de siéger au conseil des maîtres de la terre, elle veut encore donner des lois à ces maîtres, elle veut en donner à un hémisphère, elle veut en donner au monde.

« Cette idée de domination universelle qui s'élève si souvent au sein des hordes barbares de l'Orient; cette rage qui ne s'agite que dans le sang et les tempêtes, semble être ancrée dans l'esprit des Russes ainsi qu'une idée fixe, et diriger depuis un siècle et demi, toutes les manœuvres de leur politique.

« Les mêmes motifs qui jadis précipitèrent sur l'Europe le fléau des barbares, travaillent aujourd'hui les peuples de Moscovie.

« C'est l'irrésistible nécessité de donner enfin l'essor à une force trop longtemps comprimée par le despotisme; c'est l'envie d'aller jouer aussi le maître au dehors, puisque la maison n'offre que les chaînes et la honte de la servitude; c'est le désir de mener bonne vie au milieu de possessions et de jouissances étrangères à la barbarie indigène; c'est

le dédain, la haine envieuse d'une civilisation qu'on ne peut ni comprendre ni atteindre, et que par conséquent l'on voudrait détruire pour faire disparaître un contraste humiliant. Tous ces motifs agissent, ou du moins peuvent aisément être mis en jeu, soit de dessein formé, soit par le pur effet du hasard.

« Mais tout cela devient mille fois plus dangereux encore par les ressources multiples et les moyens raffinés que la barbarie orientale a maintenant à sa disposition. Au moyen âge, les barbares agissaient sans plan conçu d'avance et diplomatiquement préparé; ils se ruaient avec une frénésie aveugle et grossière; ils éclataient, ils se dissipaient comme l'orage. Aujourd'hui, la barbarie d'Orient s'érige en système. La sauvage puissance des hordes est appuyée, dirigée par un art appris à notre école et des ressources à nous empruntées. La corruption la plus variée, les amorces de la religion et de la nationalité, les ruses d'une artificieuse diplomatie sont les puissants soldats qu'elle a placés à son front. Aujourd'hui, la barbarie orientale ne nous menace point comme un orage qui rafraîchit, mais comme une vapeur pestilentielle qui étourdit, qui énerve, qui infecte, qui, à moins qu'elle ne soit bientôt arrêtée par un cordon de tous les peuples civilisés, peut avoir une influence si fatale, que la barbarie envahissante n'aura plus qu'à en-

terrer des morts, recueillir des héritages, et jeter quelques secours de grâce aux veuves, aux orphelins, aux bonnes âmes épuisées, anéanties.

« Que nous regardions comme vérité ou comme fiction que Pierre ait laissé à ses successeurs un plan de gouvernement mûrement médité et revêtu de toute la force d'une loi de famille, il est toujours certain que les tzars et les tzarines russes poursuivent un seul et même but, et ils le poursuivent avec une persévérance, avec un acharnement, avec un enchaînement combiné de ruse, d'audace, de violence, dont on chercherait en vain un autre exemple dans toute l'histoire moderne.

« Pierre, qui ne mérite son surnom qu'admise la vérité du principe : *In magnis voluisse sat est;* Pierre qu'on appelle le Grand, parce que, dans tout ce qui regarde les puissants de la terre, on est porté, je ne dirai pas par une indulgence outrée, mais par une déplorable servilité, à voir dans la fin la justification, la consécration des moyens; et parce qu'en appréciant les grands changements eux-mêmes, ébloui par le côté extérieur et brillant, on considère un succès conquis avec peine, un succès éphémère, comme une création solide, durable, fondée sur la nature.... Pierre n'est que le créateur à la serre chaude, le créateur par improvisation, le créateur au gobelet et à l'escamotage de ce nouvel empire universel qui a poussé en une

nuit comme un champignon, et qui s'efforce d'étendre de plus en plus sur le monde sa tête noire et vénéneuse.

« Voilà donc la belle création qui a fait de Pierre, aux yeux de tant d'admirateurs passés et présents, le flambeau de la Russie, la lumière du monde.... le philosophe couronné, l'apôtre de l'humanité, le Dieu fait tzar. Mais qu'on juge l'œuvre, et qu'on dise si le culte voué à l'ouvrier n'est pas un scandale, un sacrilége.

« Non-seulement Pierre n'a pas créé de civilisation russe, mais il en a gâté, il en a étouffé le germe ; le monstre informe auquel il a donné naissance se traîne avec une inquiète maladresse et une malveillance jalouse à la remorque du progrès de l'Europe, dont il entrave et suspend la marche. Il pèse comme un cauchemar pénible et suffocant sur la poitrine du monde.

« Pierre était par les dons de sa nature et de son éducation tellement au-dessus de son peuple qu'il rougissait de ses sujets. Mais en même temps il était si profondément Russe, qu'il croyait à sa volonté d'autocrate la force de combler l'abîme. Il s'était créé par sa magique puissance de tyran une résidence superbe au sein des marais de la Néwa, où il s'était imaginé que par ce seul mot, *le tzar le veut*, au besoin renforcé du knout, il pourrait aussi effacer la distance qui séparait l'état

social des Russes de la civilisation du monde. Il avait appris à construire un navire en remontant aux notions premières de l'art, mais il voulait faire jaillir de son cerveau, complet et tout formé, un État civilisé.

« Toute l'activité impatiente de Pierre avait pour but bien moins le progrès de l'humanité que la satisfaction de son orgueil et de son ambition. Dans son intention profonde, ce n'est pas une nation russe, vraiment, foncièrement civilisée qu'il voulait créer, mais un empire russe magnifique, splendide. Il ne régnait pas pour civiliser, il civilisait pour régner, pour régner avec plus d'éclat et d'influence. Aussi la civilisation qu'il propagea ne fut rien autre chose qu'une organisation matérielle, qu'une parure extérieure.

« Telle est encore la civilisation russe d'aujourd'hui.

« Aujourd'hui, comme du temps de Pierre, la politique russe n'a pour ressort que l'ambition effrénée de dominer, pour but que l'éclat de la forme, l'influence d'apparat.

« Dès sa première jeunesse, Pierre eut l'âme remplie des plus séduisantes images de la gloire et de la puissance des monarques européens. L'ambition lui fut inoculée. Il crut qu'il avait droit, qu'il était appelé, lui aussi, à jouer un rôle de grandeur ; et l'on vit le jeune homme s'élancer

vers la conquête qu'il avait rêvée, et, le sceptre des tzars à la main, commander à toutes les magnificences qu'il avait vues dans l'Europe de venir faire cortége autour de son trône.

« Mais Pierre n'avait ni assez de grandeur d'âme ni assez de lumière pour se contenter de la vocation de celui qui sème. Il voulait recueillir les fruits et en savourer toute la jouissance. Ignorant des besoins et de la dignité naturelle d'un peuple, il se livrait dans sa confiance superbe à tout l'enivrement du pouvoir; il croyait à la magie du *fiat*, et comptait par là rendre possible l'impossible lui-même. C'est ainsi qu'il fit peser sur son peuple cette civilisation cruelle, tyrannique, plus semblable à une chasse aux bêtes fauves qu'à l'éducation de créatures humaines. Le monde, il est vrai, y applaudit; le spectacle était si nouveau, si étrange! D'ailleurs quelque avantage passager en résultait. Mais la raison, le sentiment l'ont toujours réprouvée; et puis elle n'était vraiment possible que chez un pareil peuple.

« Le Russe gisait engourdi dans l'enfance et dans la barbarie. Pierre voulut d'un seul coup en faire un homme instruit, un homme mûr. Pour atteindre ce but, il étendit sur la couche orthopédique l'enfant débile et lui fit tirer les membres; des échasses furent soudées à ses pieds; sa tête fut munie d'une machine à croyances et à paroles, fonc-

tionnant au gré du tzar, qui réunissait dans sa personne la puissance d'un *Cubo* à la sainteté d'un *Dairi*[1]. Quant au cœur, avec tous ses vieux et rudes sentiments russes, il dut palpiter sous l'impulsion des ukases impériaux. Enfin, lorsque cet être nouveau fut affublé de toutes les livrées, de tous les uniformes imaginables; lorsqu'il fut bien et dûment instruit, à l'aide du bâton, dans la science de la guerre pour parades et pour campagnes, alors le grand empereur se réjouit, et l'univers se réjouit avec lui. On se félicita de voir se lever un nouvel astre de la civilisation; un astre qui, comme l'étoile polaire, ne devait plus jamais se coucher.

« Et pourtant la création de Pierre fut dès son origine et est maintenant encore une création malheureuse, une création fatale pour la Russie, pour l'Europe, pour le monde.

« Si les Russes, suivant l'expression souvent répétée de Pierre lui-même, n'étaient que des *ours barbus*, on ne peut guère lui accorder d'autre mérite que celui d'avoir rasé ces ours, et de les avoir cruellement forcés de danser au son du fifre européen. Mais ce n'est pas là ce qui ennoblit un ours, c'est là seulement ce qui le rend ridicule et digne de pitié. Le jugement le plus indulgent que l'on puisse porter, c'est que Pierre a implanté dans ses

1. On sait qu'au Japon il y a deux empereurs : l'empereur temporel, le *Cubo*; l'empereur spirituel, le *Dairi*.

domaines une culture absolument étrangère, à laquelle les Russes ne prennent part que comme des manœuvres ou tout au plus comme d'ignorants imitateurs. Et c'est ainsi que le germe d'une civilisation nationale, si toutefois il se trouvait chez les Russes, a été corrompu et presque entièrement étouffé. Il n'en est sorti que ce mélange et ce plâtrage de civilisation étrangère et de barbarie indigène qui se trahit à chaque pas aux yeux de l'observateur, et qui tout à la fois attriste et fait rire. »

Qu'on se rappelle que c'est un Allemand qui parle ; il n'est ici que l'écho de tous ceux de sa nation qui, pouvant parler en connaissance de cause, le font selon leur conscience. Certes, si telle est l'idée que les Prussiens et les Autrichiens se font de l'état intérieur des Russes, ils doivent, ce semble, eux qui se vantent, et à juste titre, d'une civilisation si profonde et si nationale, s'étonner bien fort d'avoir à donner la main à de pareils alliés. A quoi tiennent donc, malgré tant d'éléments qui les combattent, l'ambition toujours active, les progrès toujours croissants de la Russie ? Écoutons encore notre auteur.

« Les causes en sont claires et naturelles. Mais la Russie n'a pas grandi par l'essor de son peuple. Ceci est évident. L'empire russe est devenu grand ; le peuple russe, non. C'est encore à peu près le même peuple que Pierre Ier traitait en valet. Il n'é-

tait et il n'est encore qu'un instrument matériel dans les mains du gouvernement. Toujours passif, s'il s'est réveillé quelquefois et mis en faction, ce n'a été que pour opposer une résistance malheureuse. La despotique énergie de quelques-uns de ses maîtres, la politique astucieuse de tous, le bonheur des hasards, l'infatigable ardeur à les mettre à profit, la mésintelligence et le désarroi des États européens, voilà les causes de l'élévation de la Russie.

« Il faut encore y joindre une considération importante ; c'est que, jusque vers les derniers temps, l'Europe n'avait jamais regardé l'essor de la puissance russe comme une calamité menaçante ; elle y applaudissait au contraire, elle la vantait comme une heureuse et utile victoire de la civilisation. La Hollande et l'Angleterre s'efforcèrent à l'envi d'aider le tzar à se créer une marine. L'Allemagne s'empressa d'ouvrir à l'empire slave tous les trésors de sa nature et de son intelligence. On croyait de bonne foi avoir fait une conquête à l'humanité. De son côté, la Russie se retrancha pendant quelque temps dans une réserve si modeste, qu'on eût pu croire qu'elle voulait rester à jamais l'élève reconnaissante de l'Europe civilisée. Aussi vit-on les plus grands poëtes glorifier dans leurs vers ce nom de tzars, dont l'éloge aujourd'hui n'est plus qu'un symbole de servilisme et de vénalité.

« Tant de succès ont poussé la Russie dans une rage d'ambition exagérée; elle a levé fièrement la tête, elle a jeté de côté les humbles prétentions que seules lui permettaient son passé et son développement historique. Les grandes puissances civilisées l'avaient généreusement élevée jusqu'à elles; pour prix d'un pareil bienfait, elle chercha à les fouler aux pieds. A peine initiée aux principes élémentaires de la civilisation européenne, elle se crut de force à juger cette civilisation elle-même et à lui faire la loi. Parce que, sans aucun droit de sa part, elle avait obtenu de magnifiques honneurs, elle s'imagina, dans son ambition inquiète et jalouse, ne pouvoir jamais être assez honorée ; et, comme l'étendue de ses domaines est, à ses yeux, le premier titre à la considération qu'elle réclame, elle tend toutes ses forces vers la conquête, et allonge sans cesse autour d'elle son bras ravisseur et insatiable.

« Et pourtant la Russie est secrètement tourmentée par la conscience qu'elle a de sa position contre nature, et par conséquent de sa faiblesse radicale. Mais elle trouve dans ce sentiment même un motif plus intime de multiplier ses empiétements.

« La Russie cherche sans cesse le trouble au dehors pour conserver le repos au dedans. Elle vit dans une tension, dans une surexcitation conti-

nuelles. Elle combat sans relâche, ou du moins elle se montre, comme toujours, occupée à combattre.

« Elle réussit ainsi à entretenir une triple illusion.

« D'abord, illusion à elle-même.

« La Russie sent bien sa propre faiblesse, mais elle s'efforce d'en dissimuler les causes.

« Or ces causes, les voici :

« Son pouvoir public fondé sur l'oppression ;

« L'hostilité sourde et pleine d'amertume de la plupart de ses sujets ;

« Point d'harmonie, point d'intelligence entre le gouvernement et le peuple ;

« Les exemples nombreux d'heureuses révolutions de caserne et de palais ;

« Le caractère du peuple déformé, vicié ;

« La mort de tout enthousiasme généreux, de tous les sentiments élevés du citoyen ;

« Le machinisme sans vie de l'État tout entier ;

« L'incommensurable étendue du territoire ;

« Les exactions des hauts fonctionnaires, la corruption, la vénalité des employés subalternes ;

« En un mot l'autocratie violente et toutes les nécessités fatales de son arbitraire.

« Mais le gouvernement russe se fait illusion, il croit qu'il n'est pas assez fort parce qu'il lui manque telle ou telle frontière. Et voilà pourquoi il est

toujours en course, chassant, traquant les conquêtes. Il veut tout absorber autour de lui, et il ne songe pas que, formée de tant d'éléments divers, la Russie finira tôt ou tard par se dissoudre, et par s'abîmer elle-même dans une épouvantable ruine.

« La Russie, par les combats extérieurs, cherche encore à faire illusion à ses peuples.

« Il faut se donner l'apparence d'être forcé d'isoler ses regards de l'état intérieur de l'empire, par la nécessité où l'on est sans cesse de lutter contre des dangers extérieurs, et de régler les affaires de l'univers. Il faut, par cette fiction superbe de la prétendue situation du monde, chatouiller l'ambition du peuple russe, augmenter du moins son respect ou, pour parler plus franchement, sa crainte du gouvernement. La gloire des succès diplomatiques et des conquêtes limitrophes, le miroitage d'un avenir splendide et dominateur, servent merveilleusement dans l'intention de l'État à récompenser le peuple des dures privations et des lourdes charges du présent; toujours est-il qu'elles l'étourdissent et l'empêchent d'arriver à un sentiment trop clair et trop positif de son actuelle misère.

« La Russie veut enfin, par sa violente invasion du monde, s'imposer aux grandes puissances.

« Elle se mêle à tout, elle signale à chaque instant quelque nouvelle offense; elle gronde, elle menace de toutes parts, pour faire croire qu'elle se

sent très-forte et que nul pouvoir de la terre ne lui est redoutable. Ce mouvement militaire, dans lequel elle s'agite sans cesse, n'a d'autre but que de persuader qu'à chaque heure de sa vie elle est prête à envahir, et que, si le monde conserve sa paix, il en doit l'hommage à sa grandeur d'âme et à sa générosité toute chrétienne. Elle fait parade en toute occasion de l'omnipotence de son autocratie, pour l'offrir aux puissances absolues comme modèle et comme appui, et se montre aux libéraux comme épouvantail.

« De la triple illusion à laquelle la Russie travaille, cette dernière, il faut le dire, est celle où brille surtout le succès de ses manœuvres.

« Sous ce manteau fascinateur, la Russie s'avance, tantôt avec ruse, tantôt avec audace, vers le but que son ambition et ses frayeurs lui ont marqué. Elle ne peut rester où elle est. Il faut qu'elle ose tout, parce qu'à cette audace est attachée la possibilité apparente d'un succès; tandis que rester dans son présent, c'est sa décadence certaine, sa ruine rapide, son extinction finale et sans retour. La Russie le sent, et c'est dans ce sentiment pénible qu'elle s'efforce, qu'elle s'empresse, inquiète et tremblante, de fondre violemment en un tout les éléments discords de son empire, et de briser les portes du monde qui lui sont encore fermées. Elle veut fonder un empire universel, uni-

que, un empire qui surpasse en puissance tous ceux qu'a célébrés l'histoire.

« Cette marche sans mystère vers la suprématie, quel que soit l'État qui ose l'entreprendre, menace essentiellement tous les autres États. Entreprise par la Russie, son danger offre un caractère plus formidable.

« La fondation de la puissance russe a été violente et illégitime; la fondation de la puissance russe n'a point été un triomphe de l'humanité. Donc cette puissance sera toujours, dans les phases de son développement, en collision avec le droit des peuples et avec la civilisation universelle.

« La Russie ne peut pas se développer dans la sphère du droit des gens européen, ainsi qu'ont fait les autres peuples, sans se contredire, sans se nier elle-même. Opposée dans sa constitution propre à l'état politique et civilisé de l'Europe, elle ne peut que former un empire purement asiatique, et cet empire, dans sa pensée à elle, doit non-seulement partager la domination en Europe, mais encore y imposer la sienne.

« Tel est, en effet, le grand but vers lequel tendent depuis longtemps tous les efforts de la Russie. Seulement elle a détrompé trop tôt les enthousiastes cosmopolites, dont l'imagination abusée se berçait de la chimère que la Russie serait à jamais une conquête intellectuelle de la civilisation européenne,

et en particulier de la civilisation allemande. La Russie n'emprunte de la civilisation européenne que ce qu'il lui en faut pour faire plus habilement obstacle à cette même civilisation. Elle se roidit contre l'Europe, et cette roideur a déjà pris envers l'Allemagne un caractère décidément hostile. La Russie cherche à utiliser les antipathies nationales et religieuses contre l'Europe; elle s'en sert pour rallier ses peuples, et, par suite, elle s'efforce d'étouffer les sympathies politiques et intellectuelles qui, peut-être, se sont éveillées dans leur sein, ou qui, du moins, pourraient facilement s'y éveiller. Elle veut séparer à jamais l'orient de l'occident de l'Europe, et, pour cela, susciter entre eux une éternelle hostilité.

« Ainsi donc, conclut l'auteur allemand, la Russie, par le seul développement de sa puissance, se pose en état d'hostilité contre l'Europe. Elle trouble, elle arrête, par le seul fait de son existence, le progrès de sa civilisation sous tous les rapports, et en particulier sous le rapport politique. De plus, elle se met en opposition directe et flagrante en Asie avec l'Angleterre, et en Europe avec les deux grandes puissances germaniques. Nous passerons ici sous silence les efforts et les intrigues de la Russie en Perse, dans l'Afghanistan, dans la Chine et dans l'Inde. Il nous suffit de remarquer qu'elle a conçu le plan gigantesque de fonder un empire

dont la prédominance embrasserait les deux parties du monde, qu'elle veut d'un pied fouler l'Europe et de l'autre l'Asie. Nous n'examinerons ici que ce qui intéresse immédiatement l'Europe et principalement l'Allemagne. »

Ici, l'écrit que je cite signale avec énergie les efforts machiavéliques qu'a faits et que fait encore chaque jour la Russie pour étouffer jusqu'au dernier germe de la nationalité polonaise et pour *russifier*, contre la foi des traités, les provinces allemandes de la Baltique. L'auteur fait ressortir ensuite les conséquences politiques de cette action délétère, relativement à la Prusse et à l'Autriche. Que le lecteur redouble ici d'attention, c'est de l'actualité.

« La Livonie et l'Esthonie n'ont passé à la Russie par la capitulation de Riga, en 1710, et par la paix de Nystadt, en 1723, que sous la condition expresse du maintien de la foi luthérienne et des institutions allemandes. La Courlande, il est vrai, trahie par sa noblesse, qu'une haine profonde contre les bourgeois avait aveuglée, s'est livrée sans conditions à la Russie en 1795; mais Catherine II s'engagea volontairement, elle et ses successeurs, à maintenir aussi dans ce pays les institutions germaniques. Eh bien, aujourd'hui on travaille sans ménagement et sans pudeur à l'encontre de tous ces engagements.

« Ces provinces allemandes sont couvertes d'employés russes, les prêtres russes y pullulent. S'il s'y révèle quelques talents, toutes les séductions sont mises en jeu pour les gagner à la Russie. Le code russe lui-même, le swod, y est à peu près introduit. Les enfants qui ne comprennent pas le russe sont exclus des colléges. L'université de Dorpart, spécialement fondée par Alexandre pour le maintien et la propagation de la science allemande, ne peut recevoir dans son sein, depuis 1842, l'étudiant qui ne sait pas le russe. D'ailleurs le ministre des cultes nomme les professeurs sans aucun égard pour le droit d'élection des facultés; et quant aux moyens employés pour imprimer à l'esprit de l'université le type russe, toute l'Allemagne les connaît.

« Si la Russie peut continuer quelque temps encore sans obstacle ce système de propagande, ces domaines de la Baltique, antique et glorieux théâtre du civisme allemand, seront bientôt perdus à jamais pour le renom germanique.

« Mais le malheur ne se bornerait pas à cet événement déjà si triste, qu'ici un peuple allemand, là le peuple polonais fussent métamorphosés en Russes. Le changement fait, ces contrées, qu'on a considérées jusqu'ici comme un rempart contre la Russie, n'offriraient plus qu'une large brèche. Et c'est alors que la Russie, libre de tout obstacle, s'a-

vancerait jusqu'au cœur de l'Allemagne. Dès maintenant son voisinage nous fait peine; mais, une fois établie dans ces contrées comme sur son sol natal, l'inconvénient de ces frontières limitrophes grandirait à l'infini.

« La première puissance qui serait atteinte, c'est la Prusse, qui a à protéger de ce côté des frontières vastes et découvertes. Maintenant même, malgré sa condescendance si grande, elle est ouvertement traitée en ennemie. Qu'adviendrait-il donc si elle avait jamais derrière elle la vraie Russie en personne?... Sans doute il pourrait arriver alors que la Prusse devînt ce qu'un bel esprit français appelait dernièrement dans un discours politique un *avant-poste russe*. Mais ce ne serait pas là son plus grand danger.

« On sait que la Russie ferait très-volontiers de la Baltique une mer russe; que sa capitale lui semble beaucoup trop rapprochée de la frontière allemande. On sait encore que les Russes, lorsqu'ils pénétrèrent dans le royaume de Prusse après la retraite des Français, publièrent des proclamations où ils vantaient au peuple la félicité russe et l'exhortaient à se faire adopter parmi les enfants du tzar. A la paix de Tilsitt, Napoléon dit à Alexandre : « Prenez pour vous la Finlande si « elle vous convient, je ne m'y oppose point; » et, à l'époque du congrès d'Erfurt, la Baltique était sur

le point de devenir presque entièrement russe; la Suède devait disparaître de la carte et être partagée entre le Danemark et la Russie. Si jamais la Russie en personne s'avançait jusqu'aux portes de l'Allemagne, une pareille tentative de partage relativement à la Prusse pourrait être mise en question entre la France et la Russie : « Prenez « les frontières du Rhin qui vous conviennent si « bien, je prendrai en compensation les pays bai- « gnés par la Baltique, sur lesquels j'ai d'ailleurs « un droit national, vu qu'autrefois ils furent sla- « ves. »

« L'Autriche n'est pas moins mise en danger que la Prusse par une complète assimilation de la Pologne à la Russie. La Pologne une fois purement russe, la Russie serait en contact immédiat avec ses sujets autrichiens appelés dernièrement encore *compatriotes* dans un document émané du ministère des cultes moscovite, et loués à outrance de ce que *malgré leur longue séparation* ils étaient restés fidèles au nom et au caractère russes. C'est contre l'Autriche que la Russie tourne principalement les haines politiques et religieuses, pour l'occuper, l'inquiéter et par là l'empêcher de s'opposer d'une manière forte et décidée à ses entreprises en Turquie. »

Voici maintenant la question d'Orient. Nous allons voir, à la manière dont elle est appréciée en

Allemagne, si la Russie peut compter si fort pour la réalisation de ses ambitieux projets sur le silence de la Prusse et le concours de l'Autriche.

« Constantinople est le but le plus élevé de l'ambition russe. La Russie veut surtout se produire comme empire grec. De même que les Allemands, pour leur malheur, ont eu pendant des siècles l'ambition de perpétuer l'empire romain d'Occident, de même les Slaves semblent vouloir faire dans l'avenir pour l'empire d'Orient. Par cette idée, la Russie s'acquiert de puissantes sympathies, en flattant en même temps l'orgueil national et religieux et en faisant entrevoir au monde grec, si longtemps dans l'esclavage, le jour du salut et de la vengeance. Il faut bien avouer aussi que la Russie, si elle veut fonder un empire vraiment universel, doit se rendre maîtresse de Constantinople, car autrement la porte du commerce du monde lui reste fermée.

« Or, la Russie travaille dans ce but depuis Pierre Ier avec la persévérance et la logique la plus étonnante. Voici quelle est à peu près sa marche :

« Pendant assez longtemps elle fit tout son possible pour affaiblir la Turquie et la mettre sur le penchant de sa chute. Elle profita dans cette vue de la délivrance de la Grèce ; et, bien qu'elle n'ait pas réussi à organiser l'Hellade à la façon de la Moldavie et de la Valachie, et à la soumettre à un

hospodar dépendant de l'arbitraire russe, elle n'a cependant nullement abandonné ses espérances et ses menées de ce côté. Quand elle en fut venue par ce chemin à un tel point qu'il fallut enfin l'arrêter, elle changea tout à coup sa politique, se mit en avant comme protectrice de la Turquie, et sut même faire jouer en cette occasion le principe de la légitimité, au moyen duquel elle ferme la bouche particulièrement à l'honnête Autriche.

« Le motif de cette sollicitude de la Russie pour le maintien de la Sublime-Porte était facile à concevoir. La Russie voulait gagner du temps. Elle savait que, dans l'état où se trouvaient alors les affaires européennes, elle ne pouvait exécuter le coup depuis longtemps monté; elle savait aussi que, plus les affaires d'Europe restent longtemps sans solution, plus elles s'embrouillent nécessairement.

« En attendant, la Russie s'est occupée sans relâche à étendre dans la Turquie *son influence morale*, qu'on nous pardonne l'expression! On l'a vue toujours sur pied, alerte et vigilante. Se mêlant à tout par ses conseils ou par ses ordres, elle n'a pas épargné les flatteries non plus que les petits présents ni les menaces Elle savait avec le plus heureux succès éliminer les influences étrangères, et se montrer elle-même toujours officieuse. Écartant par la ruse toute intervention étrangère, elle

réussit à habituer la Turquie, aussi bien que le reste du monde, à ce qu'elle seule fût appelée et autorisée à donner le mot dans l'empire turc ; l'histoire enseigne par plus d'un exemple combien de telles habitudes ont d'importance au moment décisif.

« L'Autriche, qui, pendant longtemps apparaissait aux populations chrétiennes de la Turquie comme une protectrice naturelle, a perdu leurs sympathies. Et certes il devait en arriver ainsi. L'Autriche souffre sur sa longue ligne de frontières méridionales, dans des contrées sur lesquelles elle seule a droit, si jamais quelqu'un a eu un droit fondé sur la nature des choses et sur une ancienne possession ; elle souffre, dis-je, le ton de maître et le bon plaisir de la Russie, ce qui, vu la position particulière de la Russie, ne peut être qu'extrêmement dangereux pour la domination allemande. Elle souffre les molestations faites à sa navigation du Danube. Elle s'expose au danger de voir lier la principale veine de sa vie commerciale. Par là, l'Autriche a laissé se répandre sur elle l'opinion qu'elle se sent faible et qu'elle craint la Russie. A cette opinion s'en joint une autre qui soulève la haine des peuples, savoir l'opinion que l'Autriche ne veut pas briser avec la Russie, pour maintenir avec son aide le principe de l'absolutisme ; qu'elle agit de concert avec la Russie, afin que les chrétiens de la Turquie ne puissent pas s'affranchir

eux-mêmes et se donner des institutions libérales. Cette opinion est surtout répandue dans la Grèce ; et, à vrai dire, ce n'est pas sans fondement. Ainsi favorisée, et profitant avec non moins d'habileté que d'énergie de toutes les circonstances, la Russie parvint à exercer sur la Turquie une domination diplomatique reconnue, avouée.

« Cette seule position, prise par la puissance moscovite, est déjà pour l'Autriche extrêmement menaçante. Mais la Russie, sous bien des rapports encore, dirige son action hostile particulièrement contre l'Autriche, parce que c'est particulièrement l'Autriche qui lui fait obstacle. Pour ébranler à l'intérieur cet empire autrichien, pour lequel on a généralement plus de respect qu'on n'en avoue, la Russie cherche à exciter toutes les antipathies nationales et religieuses. Seize millions de Slaves vivent en Autriche, et plus de quatre millions font entrer le nom du tzar dans leurs prières publiques, en qualité de leur chef spirituel. La Russie envoie en Autriche de l'argent et des livres; et dans toutes les provinces de l'empire allemand rôdent des émissaires russes, dont la principale mission est de rendre le gouvernement allemand odieux aux Slaves autrichiens. Si leurs efforts n'ont abouti jusqu'à présent à rien de remarquable, ils ont au moins semé çà et là des germes très-funestes; et le gouvernement autrichien aurait bien des raisons

de porter un regard plus attentif et plus sévère sur les intrigues moscovites. Il n'est pas jusqu'en Bohême où la Russie n'ait fait quelques conquêtes. De la Bohême partent très-souvent pour la Russie, non-seulement des dédicaces, mais encore des dénonciations.

« Les menées hostiles de la Russie ne s'arrêtent pas à l'Autriche; elles se font sentir jusqu'en Allemagne; oui, la Russie est en chemin de jouer en Allemagne le même rôle que la France y a joué si longtemps pour notre malheur et notre honte[1].

« Le plus rude châtiment de nos divisions, c'est que la Russie ait pris de l'influence sur les affaires de l'empire germanique. Quelque chose d'encore plus outrageant pour nous que la domination française, c'est que nous ayons l'air d'avoir été affranchis de cette domination par la Russie; c'est que la Russie se soit posée et se pose encore en sauveur de l'Allemagne; c'est que les Cosaques aient dû nous apparaître comme les apôtres de la liberté, et que la Russie ait osé prendre notre régénération en tutelle. Depuis ce temps, la Russie affecte un ton si préceptoral et si hautain avec l'Allemagne, qu'il n'est point de bon Allemand qui, de honte et de colère, n'en verse des larmes de sang.

1. On doit se rappeler que l'auteur de l'écrit d'où est tiré cet extrait, est Allemand.

« Il est démontré qu'un grand nombre de mesures rétrogrades, prises en Allemagne, doivent être attribuées à l'influence russe. La Russie souffle sans cesse à l'oreille des gouvernements allemands des avis contre les progrès de la civilisation. Elle atteint par là un double but : premièrement, elle porte un coup au principe libéral; secondement, elle excite le mécontentement des peuples allemands, et rend ainsi leurs gouvernements moins sûrs et plus faibles, par conséquent de plus en plus accessibles à son influence : en outre, elle travaille sans relâche à rendre de jour en jour plus difficile et presque impossible une union intime et confiante entre les deux grandes puissances allemandes. Elle fait sans cesse remarquer à la Prusse sa position défavorable; elle lui suggère qu'en raison de la jalousie de l'Autriche et de l'antipathie des petits États allemands elle n'a aucune base solide en Allemagne, et doit par conséquent et nécessairement s'appuyer sur la Russie. En même temps, elle dénonce à l'Autriche l'esprit d'envahissement de la Prusse, et ses tendances forcément libérales. Et, tandis qu'elle cherche à maintenir ainsi les deux porte-glaives de l'Allemagne en continuelle dissension, elle s'efforce en même temps d'inspirer de la défiance aux petits États allemands contre l'Autriche et la Prusse, et de les remplir d'inquiétude pour leur indépendance.

« Elle ne sait pas moins habilement travailler les peuples que les gouvernements. Par des prodigalités sans mesure, elle s'achète partout des voix louangeuses, et le reproche que l'Angleterre nous faisait un jour, que le comte de Nesselrode avait une grande bourse toujours ouverte et penchée du côté de l'Allemagne, n'est malheureusement que trop fondé. A l'intérieur et à l'extérieur, ce sont des Allemands surtout qui travaillent pour la Russie. Des Allemands, à l'intérieur, tâchent de meubler la tête du colosse russe, et des Allemands, au dehors, sont encore de préférence les apôtres de sa grandeur et de sa gloire.

« On exalte avant tout l'inébranlable solidité du trône des tzars. Qui bâtit sur ce fondement bâtit sur le roc. La Russie commence, sous ce rapport, à remplacer l'Autriche et à se montrer à son tour au monde comme l'Empire d'éternelle durée. Puis, on spécule principalement sur l'honnête reconnaissance des Allemands, et on leur répète sans cesse que l'Allemagne n'a été sauvée que par l'héroïsme et la générosité des Russes. Mais il faut enfin s'expliquer franchement à cet égard. Ce que la Russie a fait, elle ne l'a fait que pour son propre salut et sa propre sûreté, et elle avait en cela suffisamment à faire. Elle a, par suite, occasionné et avancé la délivrance de l'Allemagne, mais elle ne l'a point faite. Il n'est pas vrai de dire qu'avec la chute de

la Russie toute espérance eût été perdue pour l'Allemagne. On peut, au contraire, fort bien avancer que Napoléon, s'il avait conquis la Russie, n'en serait tombé que plus vite et plus certainement, puisqu'il aurait par là renversé l'équilibre de sa puissance, et qu'il eût été tout à fait impossible de maintenir un tel empire. L'Allemagne ne doit rien à la Russie, car ce que l'Allemagne eut alors de secours russes en compte, par le cours naturel d'une guerre où l'on combattait ensemble, la Russie se l'est fait littéralement *payer*.

« En outre, pour surmonter et dissiper les répugnances qu'inspire la barbarie russe, on communique incessamment au monde les rapports les plus brillants sur les progrès des Russes, et c'est à cela surtout que des plumes allemandes s'emploient. Il y a des Allemands à la solde qui exaltent les essais de la littérature russe aussi haut qu'on faisait autrefois des fruits mûrs de la littérature française. H. Kœnig lui-même s'est oublié dernièrement au point d'avancer que Pouschkin est à la fois Gœthe et Byron. Dans des descriptions ressassées et purement imaginaires, le peuple russe est vanté comme le modèle de tous les peuples. On fouille dans le passé le plus obscur, et l'on s'efforce d'apprendre au monde que les Slaves en général, et les Russes en particulier, à une époque où d'autres peuples, et nommément les Allemands, étaient encore bar-

bares, avaient déjà une haute civilisation; qu'ils possédaient d'excellentes institutions politiques, et qu'ils n'avaient été arrêtés dans leur développement social que par l'oppression violente des Germains. Mais maintenant le jour des représailles est arrivé. L'avenir de l'Europe appartient aux Slaves. Ils sont appelés, en qualité du peuple le plus moral, le plus religieux et le plus vaillant, à régénérer le monde.

« Toutes ces extravagances, évidemment débitées dans un esprit hostile à l'Allemagne, passent sans obstacle par la censure allemande, et c'est bien fait. Mais ce qui est mal, et en même temps fort imprudent, c'est qu'on entrave la réfutation, c'est que les gouvernements allemands se croient obligés d'observer envers la Russie des égards d'une si excessive tendresse, disons le mot, d'une telle pusillanimité. Par bonheur, la puissance de la publicité est quelque chose d'invincible, d'impossible à enchaîner; et, quelque soin qu'on mette à l'empêcher, le vent n'en arrive pas moins aux oreilles de la nation. »

Écoutons maintenant ces conclusions :

« La Prusse, nous le disons avec un profond regret, la Prusse, malgré les plus amères expériences, ne serait-elle pas encore sortie de la malheureuse persuasion qu'elle doit s'appuyer sur la Russie? La Prusse ne s'apercevrait-elle pas enfin que cette alliance russe n'est qu'une véritable

chaîne, que son appui naturel est en Allemagne, qu'avant tout elle est appelée à être allemande et à n'être qu'allemande, qu'elle fera en Allemagne des conquêtes intellectuelles, et peut-être même matérielles, si elle marche résolûment en avant et rapproche les espérances de l'Allemagne de leur accomplissement? Mais non, si tous les signes ne sont pas trompeurs, la Prusse tourne déjà vers l'Orient un regard plus ferme et plus fier. En tout cas, les sentiments profondément anti-russes du peuple prussien épargneraient toujours à la Prusse la honte et le malheur.

« De son côté, l'Autriche, qui est surtout en cause dans la question russe, a toujours, sauf à de rares et courtes époques d'exception, reconnu le danger du voisinage de la Russie. La noble Marie-Thérèse signait de la sorte une lettre adressée à Catherine II : *De ma très-chère sœur, la plus fidèle amie, mais de mon consentement jamais la voisine, Marie-Thérèse.* Et ce fut en effet contre la volonté de cette sage et généreuse princesse que, par le partage de la Pologne, la Russie devint la voisine immédiate de l'Autriche. Cette faute, cette inconséquence de Joseph, prince d'ailleurs si éclairé et si généreux, a été cruellement expiée par Joseph lui-même et par l'Autriche. Néanmoins on en a commis d'autres et de plus funestes encore. Il est bien connu que Metternich était un adversaire dé-

cidé et persévérant de la Russie. En 1814, il disait à Hardenberg : « On aurait pu tout obtenir de la « Russie, si la Prusse avait agi d'intelligence avec « l'Autriche et l'Angleterre. La postérité ne pardon- « nera pas aux puissances d'avoir négligé cette oc- « casion de faire rentrer la Russie dans des limites « raisonnables. » En 1829, Metternich se donna beaucoup de peine pour soulever les grandes puissances contre le progrès des Russes en Turquie; mais tous ses efforts échouèrent contre la propension de la France et de la Prusse pour la Russie. La conséquence en fut la paix d'Andrinople, qui acheva ce qui avait été préparé à la paix de Kainardji, en 1774, c'est-à-dire qui fit de l'empire ottoman un pupille de la Russie. Mais la faute de l'Autriche consiste en ce que, par ces sympathies étrangères pour la Russie, elle se laisse arrêter dans ses justes antipathies contre elle; en ce qu'elle ne s'appuie pas franchement sur la bonté de sa cause et sur l'opinion des peuples, ce qu'elle pourrait très-bien faire en s'entendant avec l'Angleterre, » j'ajouterai avec la France.

« Pourquoi l'Autriche agit-elle ainsi? Pourquoi n'entre-t-elle pas franchement dans cette alliance? C'est ce que le monde s'est demandé et se demande encore chaque jour.

« En effet, on ne saurait attribuer cette conduite à la crainte de la Russie. L'immense étendue du

territoire de la Russie ne peut en imposer à celui qui a vu les choses de près. C'est précisément cette immensité de ses domaines qui fait, non pas sa force, mais sa faiblesse. La Russie en impose au monde plus par un brillant déploiement de troupes que par des exploits redoutables. Toute son histoire n'offre pas un seul exemple d'élan héroïque de la part de ses peuples, et d'ailleurs un tel élan ne peut guère se rencontrer dans une nation qui ne se compose en très-grande majorité que de serfs, d'esclaves. La Russie a, sous ce rapport, beaucoup de ressemblance avec la Chine ; elle est, comme celle-ci, un État mené par des mandarins, dans l'ordre militaire et dans l'ordre spirituel. Le soldat russe remplit le service de la guerre comme une autre corvée seigneuriale, sans y prendre un intérêt d'âme, sans être animé par l'honneur, tout au plus aiguillonné par l'amour du butin. La Russie a langui deux cent vingt-quatre ans dans l'ignominieuse servitude des Mongols, qui furent chassés de l'Allemagne après deux batailles. La Russie vainquit Charles XII bien moins par ses forces et son habileté que par la fougue insensée de son adversaire. La Russie ne battit les Turcs et les Perses que lorsqu'il n'y avait plus de gloire à battre ces hordes énervées. La Russie s'est surtout acquis un renom par sa lutte contre les Français. Mais qu'a-t-elle fait dans cette lutte ? Elle se fit

battre et rebattre, s'enfuit, attira l'ennemi dans sa capitale abandonnée, la lui embrasa sur la tête..., puis elle égorgea, dans une poursuite sans gloire, les héros à demi morts de faim et de froid. Cela peut sans doute avoir été très-avantageux, mais grand, mais héroïque.... non : ce fut barbare, ce fut bien vraiment scythe. La Russie n'aurait pas non plus abattu la Pologne, malgré ses divisions, ses pitoyables armes et sa déplorable absence de tout conseil, si.... Elle a éprouvé un honteux revers à Chiwa. Elle ne peut avoir raison d'une poignée de Tcherkesses. Sur ses registres, la Russie compte sans doute plus d'un million de soldats, mais en réalité elle n'en a encore dans aucune guerre mis plus de deux cent mille sur pied; et dans la dernière guerre polonaise, où cependant sa gloire et ses intérêts étaient tellement compromis, elle ne put, malgré tous ses efforts, lever que cent trente mille hommes. C'est à faire rire de pitié, quand on dit que l'Autriche a cédé en Servie parce que la Russie avait rassemblé dans ses provinces méridionales une armée de cinquante mille hommes. L'Autriche en a continuellement autant, prêts à combattre au premier ordre, seulement sur ses frontières militaires; dans une levée générale, elle pourrait, de ces seules frontières militaires, mettre en campagne, sous le plus bref délai, deux cent mille hommes.

« La Russie, comme nous l'avons déjà dit plus d'une fois, est aussi, dans ses affaires intérieures, sans sécurité et sans véritable force. Presque tous ses pays de frontières ont été violemment asservis. La majorité de sa population consiste en serfs, dans lesquels il ne faut supposer aucune espèce de patriotisme. La haute noblesse murmure contre un gouvernement qui la soumet au pouvoir oppresseur d'employés privilégiés. Le mécontentement règne dans toutes les provinces : *le tzar est partout et n'est nulle part; le ciel est trop haut et le tzar est trop loin,* sont des proverbes généralement répandus, soupirs de plainte d'un peuple qui, absolument privé de toute publicité, est livré à l'arbitraire écrasant des employés militaires et civils. Les bruits des fréquentes conjurations des soldats ne sont certainement pas sans fondement. Les nombreuses désertions sont prouvées. Enfin, ce qui caractérise le mieux l'état intérieur de la Russie, c'est que, dans les dix années écoulées de 1825 à 1835, *cent vingt mille* individus ont été envoyés en Sibérie.

« Si ce n'est pas la crainte qui arrête à l'égard de la Russie, qu'est-ce donc qui empêche les puissances intéressées de s'élever avec vigueur contre ses usurpations?

« Une des causes de cette funeste négligence, c'est le défaut d'union, la défiance mutuelle, qui,

à la honte de notre siècle et de notre civilisation, rend toujours nécessaire que les puissances chrétiennes continuent d'être vis-à-vis l'une de l'autre comme campées, prêtes à chaque instant à se tailler réciproquement en pièces. Une autre cause, c'est ce manque de résolution forte et généreuse, qui est en général la maladie de notre génération, et particulièrement de celle qui régit présentement les destinées de l'Europe civilisée. Partout règnent le principe commode du diplomate français : *Les affaires qu'on ne fait pas sont celles qui se font le mieux ;* — la confiance funeste : *Tant que nous vivrons, cela se soutiendra ;* — le mot impie : *Après nous le déluge !*

« C'est surtout maintenant et dans la question russe qu'il est absolument nécessaire d'agir avec promptitude et résolution, non pas par crainte que l'Europe succombe plus tard contre la Russie, mais parce que le droit, la prudence, le bien de l'humanité l'exigent. Le danger sans doute croît de jour en jour, et plus on hésite à l'affronter, plus il exigera de sacrifices. Mais le principe asiatique ne régnera jamais sur l'Europe. Les Mongols et les Turcs ont voulu nous l'imposer, et y ont trouvé leur ruine. Les Russes n'y réussiront pas mieux. Il est certain que la Russie, en suivant la route où elle s'est engagée, court à sa perte, et tout ce qu'elle atteindra de cette façon pourrait être tout

au plus quelque tragique dénoûment dans le genre héroïque. Il est absolument impossible que la Russie soit en même temps à Pétersbourg et à Constantinople, à Varsovie et à Moscou. Mais la décision plus ou moins prochaine fera connaître si l'Europe doit plus ou moins souffrir sous la menace suspendue de la Russie.

« Ce n'est donc point par peur de la Russie qu'il faut agir avec célérité et avec énergie, mais pour les motifs suivants :

« 1° Parce que l'état présent d'incertitude et d'appréhension trouble et arrête la marche des affaires, et par là cause un malaise et un mécontentement universels; parce que la Russie se rit de tout droit et de toute humanité, blesse ainsi le sentiment de justice des peuples et ruine entièrement leur confiance dans les gouvernements établis; parce que la prétendue paix armée use la séve des nations, si bien que les forces leur manqueront quand viendra enfin l'heure du combat.

« 2° Parce qu'en prenant d'avance et spontanément l'initiative, on peut amener les affaires au point nécessaire au salut de l'Europe, tandis que, si on laisse aller les choses comme elles voudront, on sera à la fin dominé par elles.

« 3° Parce qu'il est absolument nécessaire de donner une solution définitive à la question d'Orient, avant qu'éclate en Occident une ca-

tastrophe qui vraisemblablement n'est pas éloignée. »

Ainsi donc nous voilà fixés sur la nature des sentiments qui animent la Prusse et l'Autriche à l'égard de la Russie. J'ai dit d'un autre côté quels sont et quels doivent être ceux de la France et de l'Angleterre. Ce que je tiens à bien inculquer, c'est que l'écrit allemand cité par moi n'est point, comme quelques-uns pourraient l'insinuer peut-être, l'expression d'une opinion isolée; l'expérience que m'ont donnée des convictions réelles et intimes des Allemands, les voyages répétés que j'ai faits dans leur pays, m'autorisent à affirmer encore que l'auteur de *la Question d'Orient, c'est-à-dire la question russe*, n'est que l'écho fidèle de toute sa nationalité. Sans doute des circonstances se sont produites qui pourraient faire douter de cet accord général des pays allemands contre la Russie. Mais ce qui est issu du hasard ou provoqué par la violence ne saurait changer la loi essentielle des choses, encore moins étouffer dans l'âme d'un peuple des sentiments qui tiennent à sa nature comme à l'intérêt de son avenir. D'ailleurs, ainsi que les individus, les gouvernements, les nations elles-mêmes, sont sujets à la fascination et à l'erreur. Mais, vient un jour où le voile tombe; alors l'ardeur que l'on met à embrasser la vérité et à la défendre devient d'autant plus vive que la

colère qu'on éprouve de s'être laissé tromper est plus grande. La Russie se sera chargée elle-même de dissiper les illusions qu'elle avait créées; ses récentes prétentions sur Constantinople auront démasqué, je l'espère, aux yeux de la Prusse et de l'Autriche, le but odieux vers lequel elle tend. Et dans cette lutte gigantesque, si jamais elle s'engage, elles ne laisseront pas la France et l'Angleterre seules dans le champ clos; pour se sauver elles-mêmes, pour sauver la civilisation menacée, elles se joindront à elles, elles uniront leur bras à leur bras, leur glaive à leur glaive. La Prusse et l'Autriche ne sont-elles pas d'ailleurs, aussi bien que la France et l'Angleterre, signataires des traités qui sont en cause aujourd'hui? Par quel nouveau pacte de conscience s'interdiraient-elles donc de les défendre? Quoi! on laisserait les Russes prendre Constantinople! Mais a-t-on calculé la portée de cet immense et sauvage attentat? Généralisons la question et terminons cet écrit que nous adressons à la France, à l'Angleterre, à l'Allemagne, à l'Europe, par ce mouvement si bien senti, si énergiquement exprimé, d'un homme auquel une participation de longues années aux conseils de gouvernement et une étude constante et approfondie des questions internationales donnent une incontestable autorité.

« Constantinople aux mains des Russes! mais

sait-on, grand Dieu! à quels bouleversements, à quelle subversion matérielle, morale et politique tendrait cette intronisation de la barbarie et de la corruption dans la plus belle position géographique de l'univers? Que ceux qui ne reculent pas devant une pareille idée la supposent un instant réalisée; qu'ils se représentent par la pensée le cortége de l'autocrate arrivant de Saint-Pétersbourg avec son bagage d'ukases pour s'installer à Stamboul à la suite des armées impériales et du knout. — Peuples de l'Europe, vous étiez habitués depuis plus de dix siècles à échanger avec ces riches contrées vos pensées, vos goûts, vos produits.... il faudra, s'il vous plaît, réformer tout cela. La douane des idées, plus sévère, plus acerbe que celle des marchandises, va désormais veiller au Bosphore comme elle veille à Moscou, à Saint-Pétersbourg, à Varsovie; on ne saurait se garder avec trop de soin de l'esprit et des lumières occidentales. — Vous, Angleterre, vous, France, vous, Allemagne, Belgique, Italie, vous faisiez dans nos domaines orientaux un commerce considérable que les Turcs avaient la faiblesse de tolérer au grand profit de vos manufactures et de votre navigation. Ce commerce, nous n'en voyons pas la nécessité; la Russie se suffit à elle-même. Elle aurait pu, si elle avait voulu mettre en valeur les immenses ressources de ses terres fertiles, devenir la première puis-

sance agricole de l'Europe. Il aurait fallu créer des moyens de communication intérieure, percer des routes, creuser des canaux, attacher les peuples à ses champs par l'intérêt de la propriété, mauvais système qui élève les hommes en les moralisant et les dispose à la séduction des idées modernes. — Nous avons répudié tout cela. Au lieu de développer l'agriculture, nous avons improvisé l'industrie, nous avons créé des manufactures en frappant de prohibition tous les produits manufacturés des autres pays. Sur les bords glacés de la Néwa on n'a guère recueilli de ce système que des fantômes d'usines, des décorations théâtrales plus propres à satisfaire les yeux que les besoins du populaire; mais sous le ciel splendide de l'Orient, nous serons plus heureux. Repliez vos bagages, remportez vos ballots.... Et vous, artistes de tous pays, qui veniez à la suite du commerce, sous la protection des traités et des consuls, chercher sur ces rives hospitalières des jouissances et des inspirations, retirez-vous, la Russie se passera de vos illustrations exotiques ; elle est assez grande pour aspirer elle-même au sceptre des arts. Les arts, à notre voix, vont éclore en serre chaude, comme les manufactures, comme les armes, comme les instruments de destruction, comme ceux de la domination maritime.... Esclaves, qu'on se mette à l'œuvre! Ce n'est plus à Sébastopol que sont vos

ateliers, c'est à Constantinople! Ce n'est plus dans les eaux tempêtueuses de la mer d'Azof que sont vos chantiers, c'est dans le bassin de Marmara. Il vous manquait du bois et du fer, en voilà! Il vous manquait des matelots; nos fidèles Grecs, nos braves corsaires, nos hardis navigateurs, aujourd'hui nos amis et nos frères en orthodoxie, demain nos sujets, sont à vos ordres! Qu'avec leur concours cinq cents vaisseaux de haut bord soient promptement équipés, montés, amarrés de Boghaz à Bujuckdéré. Puis alors, si l'Europe s'avise de se montrer indocile ou peu respectueuse, nous verrons quels ordres nous aurons à transmettre en même temps aux Dardanelles et dans le Sund! »

APPENDICES

I. ORIGINE ET FAMILLE DU PRINCE MENSCHIKOFF

II. LA QUESTION DES LIEUX SAINTS

III. LE PROTOCOLE DE VIENNE

I.

ORIGINE ET FAMILLE DU PRINCE MENSCHIKOFF.

Pour compléter l'idée que j'ai essayé de donner du prince Menschikoff, il me paraît utile de remonter jusqu'à celui de ses ancêtres qui, le premier de la famille, inscrivit son nom dans l'histoire. Il y a d'ailleurs, entre le ministre de Pierre le Grand et le ministre de l'empereur Nicolas, des rapports de sang et de caractère tellement manifestes, que l'étude de l'un paraît merveilleusement propre à initier à l'étude de l'autre; ce serait se priver de précieux éléments d'appréciation que de les séparer.

Si l'on veut en croire un ouvrage héraldique récemment publié en Finlande, Alexandre Danilowitsch Menschikoff descendrait d'une famille noble de Lithuanie, et serait redevable aux éminents services de son père des hautes faveurs dont l'honora Pierre le Grand. Ce récit, qu'aucun document historique ne justifie, aurait-il été inspiré par le prince Menschikoff actuel, arrière-petit-fils du précédent? Je préfère l'attribuer à ses flatteurs. Il me paraît

impossible qu'un homme de tant d'esprit se soit laissé aller à une telle petitesse. Plus on est illustre dans le monde, moins il convient de se détacher de son berceau; la bassesse qui l'environne ne fait que mieux ressortir l'élévation à laquelle on est parvenu. Pierre le Grand a donné lui-même un bel exemple de cette hauteur de pensée, lorsqu'un valet d'écurie, nommé Charles Skawronsky, ayant été reconnu pour le frère de l'impératrice Catherine, sa femme, il gourmanda si amèrement celle-ci de ce qu'elle rougissait de sa parenté. « Quel si grand mal y a-t-il à cette aventure? lui dit-il. Eh bien! c'est mon beau-frère; s'il est homme de probité et qu'il ait de l'intelligence, nous en ferons quelque chose. » Le prince Menschikoff aurait-il donc plus d'orgueil que le souverain qui a exalté sa famille? craindrait-il, en avouant son origine, de déshonorer son blason[1]?

1. Les armoiries de la famille Menschikoff se composent d'un écu écartelé ayant au premier champ d'argent un lion de gueules se dressant vers le dextre et tenant d'une patte deux bâtons de sable à pommeaux d'or placés en sautoir, désignant le rang de général conféré au chef de la famille; au second champ d'azur, les armes du grand-duché de Lithuanie : un chevalier armé de toutes pièces, tenant d'une main une épée et de l'autre un bouclier d'or, et monté sur un coursier à housse de sinople, pour indiquer que la famille est originaire de cette province; au troisième champ, également d'azur, un vaisseau d'or à pleines voiles, désignant son rang dans la marine; au quatrième champ d'or, différents trophées, savoir : un canon sur un affût de gueules, au-dessus duquel une timbale entourée de cinq drapeaux, et au-dessous une py-

Du reste, personne, en Finlande ni ailleurs, n'a été dupe des flatteries de l'armorial. Indépendamment d'une tradition unanime, on peut encore invoquer ici un document historique dont il serait difficile, je crois, de contester l'authenticité. Ce document, qui porte pour titre : *Abrégé et anecdotes de la vie du prince Menschikoff et de ses en-*

ramide de six boulets de sable, pour rappeler les nombreuses victoires qui lui ont valu la dignité de commandant en chef de la cavalerie.

Un écusson d'or, brochant sur le tout, porte la moitié de l'aigle russe et la moitié de l'aigle romaine, avec la couronne impériale de Russie entre les deux têtes des aigles, qui portent un corselet d'or aux armes de la famille : un cœur de gueules couronné.

L'écu est timbré de cinq heaumes ouverts, dont celui du milieu, qui est le plus grand, est orné d'une couronne de prince surmontée de l'aigle russe et de l'aigle romaine ; des quatre autres, qui portent des couronnes de noble, le plus proche à dextre a pour cimier un cœur de gueules couronné, et celui à senestre un lion de gueules. Le premier casque à dextre supporte les armes de la principauté d'Ijersk : un château à trois tours crénelées surmontées de trois drapeaux flottants, dont celui du milieu de gueules et les deux autres d'argent, chargés d'une aigle éployée ; au-dessus se voit une couronne de prince. Le dernier casque à senestre a pour cimier les armes de Carélie et d'Esthonie : un bras couvert d'un brassard tenant un glaive.

L'écu est entouré de la chaîne de l'ordre de Saint-André, avec les insignes, ornée de quinze pierres précieuses sur lesquelles est écrite en russe la devise : *Pour la foi et la fidélité ;* une lettre sur chaque pierre.

Les supports sont des soldats vêtus à l'allemande, armés de fusils, celui de dextre en habit de sinople et celui de senestre en habit d'azur, veste et haut-de-chausses de gueule et les chapeaux garnis de plumes d'autruche.

Les lambrequins sont de gueules doublés d'hermine, à bandelettes et franges d'or.

fants jusqu'en 1794, et que l'éditeur des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Russie sous Pierre le Grand et Catherine Ire*, M. Théophile Hallez, attribue, je ne sais pourquoi, au sieur de Villebois, aide de camp du czar, ce document se trouve à Saint-Pétersbourg, dans la bibliothèque de l'Ermitage, parmi les pièces envoyées à Voltaire par ordre de l'impératrice Élisabeth, pour écrire l'histoire de Pierre le Grand; il fait également partie des manuscrits de la bibliothèque du roi à Stockholm. Or voici ce qu'on y lit touchant la famille Menschikoff :

« Le prince Alexandre Menschikoff naquit à Moscou, sans qu'il soit possible de déterminer d'une manière bien précise l'époque de sa naissance. Il ignorait lui-même quel jour et quelle année il était né, et se trouvait à cet égard dans le même cas que tous les gens du commun en Russie. A cette époque, en effet, il n'y avait point de registres de baptême. Le czar Pierre Ier obligea, par une ordonnance, tous les curés des paroisses à tenir des registres de naissance et de décès; auparavant, dans les familles nobles, c'était le père de famille lui-même qui se chargeait de ce soin.

« On présume cependant que Menschikoff est né en 1674. (C'est aussi à la même date que le fait naître la biographie finlandaise citée plus haut.)

« Son père, simple paysan, gagnait sa vie à vendre des petits pâtés sur la place du Kremlin, où il avait

établi une échoppe. Lorsque l'enfant fut arrivé à l'âge de treize ou quatorze ans, on l'envoya par les rues débiter des petits pâtés, qu'il offrait aux amateurs sur un éventaire. Il se tenait, la plupart du temps, dans la cour du château, par cette bonne raison qu'il y trouvait une plus grande consommation de sa marchandise que sur les autres places et carrefours de la ville.

« Il était, à ce qu'on prétend, assez beau garçon dans sa jeunesse et possédait une humeur enjouée qui le rendait le jouet des strélitz ou soldats de la garde du tzar. Pierre Ier n'était, à cette époque, qu'un enfant du même âge que lui; les espièglerie du petit pâtissier avaient souvent réjoui le jeune prince, qui avait de fréquentes occasions de le voir par les fenêtres de son appartement.

« Un jour qu'il criait parce qu'un strélitz lui tirait les oreilles un peu plus fort que de coutume, le tzar envoya dire au soldat de cesser ses mauvais traitements contre le petit pâtissier, ordonnant qu'on le fît monter près de lui, dans le but de s'en amuser quelques instants. Il parut devant le tzar sans se décontenancer le moins du monde, et répondit à ses questions avec une bouffonnerie si spirituelle que le jeune monarque l'incorpora dans ses pages et lui fit revêtir à l'instant les insignes et le costume de son nouvel office.

« Menschikoff, ainsi transformé, parut si aimable

aux yeux du tzar, qu'il l'attacha au service de sa chambre, et vécut désormais avec lui dans l'amitié la plus étroite.

« Ce favori devint tellement inséparable de son souverain qu'il l'accompagnait partout, même au conseil d'État, où il hasardait quelquefois d'émettre son sentiment d'une manière grotesque et comique, certain de complaire à son maître.

« Les ministres eux-mêmes, connaissant jusqu'où allait cet ascendant incroyable, s'en servirent en bien des occasions pour insinuer au prince, naturellement méfiant et obstiné, leurs propres résolutions, ou pour vaincre des répugnances qui, faute de cette ruse, eussent été invincibles.

« Menschikoff, quoique illettré[1], était né avec de l'esprit naturel, et beaucoup de goût pour les grandes choses; il possédait surtout le génie de la domination, qui n'est pas donné à tout le monde. A force d'entendre parler gouvernement et raisonner d'affaires politiques, il s'y façonna si bien qu'il

1. Il ne savait ni lire ni écrire; toutefois il avait appris à signer son nom. Il cachait autant qu'il pouvait son ignorance à cet égard, et affectait, lorsqu'il était en public et en société de gens qui ne le connaissaient pas, de tenir et de lire des papiers. Il trouva cependant une grande ressource dans son ignorance, lorsque, étant accusé et convaincu, par la production de ses propres ordres signés de sa main, d'avoir détourné à son profit des sommes immenses et d'avoir commis, dans un but d'intérêt personnel, une foule d'exactions, il allégua, pour son principal moyen de défense, que, ne sachant ni lire ni écrire, il ignorait le contenu de ces ordres.

parvint aux plus grands honneurs et aux dignités les plus élevées de l'empire de Russie; il fut successivement créé *knes* ou prince de l'empire russien, premier sénateur, feld-maréchal et chevalier de l'ordre de Saint-André.

« La haute idée que le tzar avait conçue de la capacité de Menschikoff, jointe à la confiance qu'il lui inspirait, portèrent ce monarque à le constituer régent de l'empire, aussi souvent que ses affaires et son goût naturel pour les voyages le déterminèrent à s'absenter de ses États.

« Menschikoff profita des avantages de sa position pour acquérir des biens immenses, tant dans son pays qu'au dehors. Il possédait une si prodigieuse quantité de terres et de seigneuries dans l'empire de Russie, qu'on y disait communément qu'il pouvait aller depuis Riga, en Livonie, jusqu'à Derbend, en Perse, en couchant toujours dans quelqu'une de ses terres. On comptait dans l'énumération de ses domaines plus de cent cinquante mille familles de paysans ou esclaves, termes synonymes en langue russienne.

« Ce ne fut pas seulement en Russie que Menschikoff acquit des biens et des honneurs. Le crédit qu'il exerçait sur l'esprit de son maître lui en attira de la part de tous les princes d'Allemagne et du Nord.

« L'empereur Charles VI le fit prince de l'empire

romain et lui donna le duché de Kosel, en Silésie. Les rois de Danemark, de Prusse et de Pologne le nommèrent chevalier de leurs ordres[1] et attachèrent à ces titres des pensions considérables.

« Il faut ajouter encore à toutes ces richesses les présents qu'il avait reçus des uns et des autres, tant en service de vaisselle d'or et d'argent, qu'en bijoux et en pierreries, dans différentes occasions importantes où l'on avait besoin de son ministère auprès du tzar.

« L'empereur finit cependant par ouvrir les yeux. Il fut aisé de lui démontrer que Menschikoff abusait de son autorité, et que cette autorité même était un danger. Dès lors, Menschikoff eut à trembler, non-seulement pour sa position, mais aussi pour sa vie; et sans le trépas du tzar, qui arriva sur ces entrefaites, il y a gros à parier que le ministre fût descendu dans la tombe avant son souverain.

« L'empereur étant mort sans avoir eu le temps de régler les choses de sa succession, Menschikoff, qui n'avait pas été dépouillé de ses honneurs et dignités, reprit courage et se sentit délivré d'un lourd fardeau. Il se trouvait en qualité de feld-ma-

1. Il avait poussé l'ambition et la vanité jusqu'à aspirer à l'ordre du Saint-Esprit. Il fit faire à ce sujet quelques ouvertures à la cour de France; mais, sans dire que cet ordre ne se donnait qu'à des personnes illustres, on se borna à répondre que sa demande n'aurait aucune chance d'être accueillie, attendu qu'il fallait, pour faire partie de cet ordre, professer la religion catholique romaine.

réchal à la tête des troupes : il fit cerner la maison dans laquelle les sénateurs délibéraient à qui l'on déférerait la couronne. Puis, étant entré dans cette assemblée, où son rang lui donnait la première place, il contribua, plus par la violence de ses menaces que par la force de ses raisonnements, à faire monter Catherine sur le trône, — Catherine, son ancienne maîtresse, — espérant la dominer et régner sous son nom. Voici, au surplus, le récit des faits tels qu'ils se sont passés :

« Le grand chancelier et les autres sénateurs n'étaient pas de l'avis de Menschikoff; ils voulaient qu'on mît sur le trône le petit-fils de Pierre Ier; mais, comme ils se voyaient gênés par les menaces de leur contradicteur, qui avait la force en main, ils proposèrent de consulter le peuple qui entourait le palais, attendant la résolution du sénat, et d'ouvrir à cet effet une fenêtre de la salle où l'on était assemblé. Mais Menschikoff fit aussitôt entrer plusieurs officiers suivis de soldats, qu'il avait postés exprès dans l'antichambre, et répondit avec le plus grand sang-froid qu'il ne faisait pas trop chaud pour ouvrir les fenêtres; qu'au surplus le seul parti qu'il y eût à prendre était de déférer la souveraineté à Catherine et de lui envoyer sur-le-champ une députation pour l'informer de cette résolution; ce qui fut exécuté sans que personne osât témoigner la moindre opposition.

« L'impératrice, au début, souffrit patiemment cette influence et toléra cette tutelle; mais elle s'en débarrassa peu à peu, témoignant à Menschikoff autant d'éloignement qu'elle lui avait montré de tendresse autrefois. Celui-ci ne tarda point à s'apercevoir de ce changement; mais il n'était pas homme à se laisser surprendre par les événements. Tout aussitôt il noua, par l'intermédiaire du ministre de l'empereur, des intrigues avec la cour de Vienne. Comme s'il eût prévu la mort prochaine de Catherine, il s'occupa dès lors de lui choisir un successeur, s'engageant à donner la couronne au grand-duc de Moscovie, à la condition qu'il épouserait sa fille.

« A peine Catherine eut-elle fermé les yeux que le petit-fils de Pierre Ier, qui jusqu'à ce jour avait été délaissé et disgracié, fut proclamé empereur sous le nom de Pierre II. Le premier soin de Menschikoff, en habile politique, fut d'exagérer auprès du jeune tzar le service qu'il venait de lui rendre et de lui inspirer de la méfiance contre son peuple et contre la cour; il lui dit que sa vie courait des dangers; il parla de complots possibles et l'assura que sa personne ne serait en sûreté que s'il remettait entre ses mains fidèles la plus grande autorité possible sous le titre de vicaire-général de l'empire et de généralissime des armées; la patente était toute prête, elle fut aussitôt expé-

diée. Après quoi, Menschikoff procéda, sans perdre de temps, aux fiançailles de sa fille aînée avec le tzar.

« La cérémonie fut célébrée sans aucune opposition manifeste de la part des sénateurs et autres grands officiers de la couronne. Ils y assistèrent sans oser donner la moindre marque extérieure de mécontentement.

« Pour parvenir à ce but sans coup férir, il avait éloigné de l'administration des affaires et de la cour tous ceux des seigneurs russiens qui n'avaient pas bien dissimulé leurs sentiments d'opposition et de répugnance. Il en relégua plusieurs en Sibérie pour des crimes supposés ; mais, soit qu'il ne connût pas bien les intentions du prince Dolgorouki et du comte Ostermann, qui, par crainte ou pour gagner du temps, faisaient semblant d'approuver ses desseins, soit qu'il ne les crût pas redoutables, il n'entreprit rien contre eux.

« Il y a quelque apparence de croire qu'il ne les redoutait pas, car il ne leur parlait jamais qu'en maître absolu. Il conservait cet air impérieux avec le tzar ; il le gênait dans ses plaisirs, même les plus innocents, et ne lui laissait aucune communication avec les personnes qu'il avait le plus affectionnées.

« En un mot, Menschikoff gouvernait l'empire russien avec un despotisme mille fois plus tyran-

nique que n'avait jamais fait aucun prince légitime.

« Il en était arrivé à croire que les mesures et les précautions qu'il avait prises pour affermir sa puissance n'avaient plus rien à redouter de la part des hommes, et il n'était occupé que des préparatifs du mariage de sa fille avec le tzar, lorsqu'il tomba assez dangereusement malade pour faire douter s'il en échapperait. Pendant ce temps-là, ceux à qui il avait confié la conduite de son pupille et futur gendre laissèrent un peu plus de liberté au jeune prince.

« Ils permirent que la princesse Élisabeth et les jeunes princes Dolgorouki vinssent quelquefois le visiter. Comme ils étaient à peu près de son âge, il trouvait naturellement plus de goût dans leur conversation que dans les amusements sérieux que Menschikoff lui procurait.

« La familiarité s'établit peu à peu entre eux, au point que le jeune tzar ne pouvait plus se passer de leur compagnie ; mais à peine Menschikoff fut-il rétabli, qu'il recommença à veiller de près sur la conduite et les accointances de son futur gendre ; il trouva mauvais qu'on eût permis à la princesse Élisabeth de voir si fréquemment ce jeune monarque, et il fit entendre à cette aimable tante qu'une telle assiduité n'était pas dans les convenances, et qu'elle devait borner ses visites aux jours de cérémonie. Quant aux sentiments d'amitié que le tzar

faisait paraître pour le jeune Ivan Dolgorouki, il n'en prit aucun ombrage, ne supposant pas le père assez hardi pour entreprendre quelque aventure, ni le fils assez délié pour inspirer au tzar, naturellement timide, la résolution de s'affranchir de la contrainte dans laquelle on le tenait.

« Menschikoff fut la dupe de sa pénétration en cette circonstance ; car, si le père et le fils n'étaient point de grands esprits aventureux, ils avaient toutes les qualités requises pour bien conduire une intrigue concertée par de plus habiles qu'eux. Le comte Ostermann, aussi hardi qu'éclairé, savait à quoi s'en tenir sur ce sujet. Il n'attendait qu'une occasion propice pour leur inspirer le dessein de perdre Menschikoff, qu'il haïssait sincèrement [1], et cette occasion, il crut la trouver dans un voyage que celui-ci fit à Péterhoff avec le tzar, en vue de parties de chasse organisées pour le divertissement du jeune prince.

« Sans perdre de temps, Ostermann alla chez tous les sénateurs et principaux officiers des gardes, pour sonder leurs cœurs ; et, comme il rencontra partout des dispositions conformes aux siennes et une haine violente contre la tyrannie de Menschikoff, il leur communiqua son projet et endoctrina

1. Il était payé pour ne pas lui témoigner une tendre amitié : à l'issue d'un conseil où il avait contrarié l'avis de Menschikoff, celui-ci le menaça de le faire rouer vif s'il prenait jamais une telle liberté.

séparément chacun d'eux sur ce qu'il avait à faire. Il commença ses instructions aux princes Dolgorouki père et fils, en leur faisant entrevoir que, si l'on pouvait empêcher le mariage prochain du jeune tzar avec la fille de Menschikoff, la nation serait charmée de lui voir épouser une princesse Dolgorouki.

« — Il ne s'agit, dit-il, que d'engager le jeune tzar à s'éloigner secrètement de Péterhoff, à l'insu de notre ennemi; le sénat, convoqué à cet effet dans une maison de campagne du grand chancelier Golowine, à deux lieues de Péterhoff, attendra le prince, que nous ramènerons à Saint-Pétersbourg.

« Le jeune Dolgorouki, encouragé par son père, se chargea de la commission de leur amener le tzar. Le succès lui était d'autant plus facile qu'il couchait toutes les nuits dans la chambre de Sa Majesté.

« Aussitôt qu'il supposa tout le monde endormi, il lui fit la proposition de se rhabiller et de sauter par une fenêtre de son appartement, qui était un rez-de-chaussée peu exhaussé. Le tzar, sans balancer, adopta ce projet et s'évada, sans que les gardes, en faction à la porte de sa chambre, s'en aperçussent. Il se sauva par les jardins et gagna le chemin, où il était attendu par tous les seigneurs et officiers, qui le reconduisirent comme

en triomphe à Saint-Pétersbourg. Menschikoff, averti trop tard de l'évasion de son pupille, se hâta de le suivre; mais ayant trouvé en arrivant toutes les gardes changées et la garnison sous les armes, sans qu'il l'eût ordonné, il courut à son palais pour y prendre conseil de lui-même sur le parti qu'il devait adopter.

« En rentrant, il fut arrêté par un détachement de grenadiers qui environnaient sa maison. Il leur demanda la permission d'aller parler au tzar, mais on lui signifia un ordre de partir dès le lendemain pour sa terre de Rennebourg [1], avec toute sa famille. Les officiers sous la garde de qui il était le traitèrent ce jour-là avec beaucoup de ménagement; ils lui dirent qu'il pouvait emporter ses effets les plus précieux, et emmener telle quantité de domestiques qu'il lui plairait. Quoiqu'il se doutât bien que c'était un piége qu'on lui tendait, il sortit en plein jour de Pétersbourg dans ses carrosses les plus magnifiques et avec une suite si considérable, que sa sortie ressemblait plutôt à un cortége d'ambassadeur qu'à celui d'un prisonnier qu'on conduisait en exil.

1. Rennebourg est une terre avec un château magnifique, située entre le royaume de Kasan et la province de Viatka. Le prince Menschikoff avait fait fortifier régulièrement ce château et y avait établi une foire où venaient tous les ans, au mois de juin, des Tartares de toutes les hordes, des Persans, des Cosaques et des Russiens, pour y trafiquer des marchandises de leur pays.

« Lorsqu'il fut arrêté de la part du tzar, il dit à l'officier chargé de cette commission :

« — Je suis bien criminel, je l'avoue, et ce traitement m'est bien dû; mais il ne me vient pas du tzar.

« En traversant les rues de Pétersbourg, il saluai tout le monde à droite et à gauche, et il apostrophait, au milieu de la foule du peuple, qui était accourue de toutes parts, ceux qu'il connaissait particulièrement, leur disant adieu, de manière à faire connaître qu'il n'avait point l'esprit troublé.

« A peine fut-il à deux lieues de Pétersbourg qu'il trouva un autre détachement de soldats. L'officier qui les commandait lui demanda, de la part du tzar, les cordons des ordres de Saint-André, de Saint-Alexandre Newski, de l'Éléphant, de l'Aigle blanc et de l'Aigle noir.

« — Je m'attendais, répondit-il d'un grand sang-froid à cet officier, qu'on me les redemanderait; je les ai placés à cet effet dans un petit coffre que voilà; vous y trouverez ces marques extérieures de la fausse vanité. Si vous, qui êtes chargé de la mission de m'en dépouiller, venez jamais à en être revêtu, apprenez par mon exemple le peu de cas qu'on en doit faire.

« L'officier, après s'être emparé du petit coffre, lui dit que sa commission ne se bornait pas simplement à lui redemander ses ordres, mais aussi à

renvoyer tous les bagages et domestiques qu'il traînait à sa suite; on le fit descendre de carrosse, ainsi que sa femme et ses enfants, et monter dans de petits chariots qu'on avait amenés pour les conduire jusqu'à Rennebourg.

« — Faites votre devoir, répondit-il; je suis préparé à tous événements : plus vous m'ôterez de richesses et moins vous me laisserez d'embarras. Ayez seulement soin de dire de ma part à ceux au profit de qui mes dépouilles tourneront que je les trouve beaucoup plus à plaindre que moi.

« Ensuite il descendit de voiture d'un air délibéré et dit :

« — Je suis beaucoup plus à mon aise ici qu'en carrosse.

« On le conduisit, dans ce triste équipage, jusqu'à Rennebourg, en compagnie de sa femme et de ses enfants, placés dans des chariots séparés. Ce n'était que par hasard qu'il les voyait, et on ne lui laissait point de liberté de s'entretenir avec eux toutes les fois qu'il le voulait; mais, quand il en trouvait fortuitement l'occasion, il ne manquait pas de les encourager, par des discours aussi chrétiens qu'héroïques, à soutenir leurs infortunes, dont le poids, leur répétait-il souvent, était plus aisé à supporter que le fardeau de la puissance.

« Quoiqu'il y ait une distance d'environ cent cinquante lieues entre la ville de Moscou, où le tzar

faisait alors sa résidence, et le château de Rennebourg, où Menschikoff était prisonnier, ses ennemis le croyaient encore trop près du tzar pour n'avoir plus rien à appréhender de ses intrigues. C'est pourquoi ils résolurent de l'envoyer à plus de quinze cents lieues, dans un désert nommé Iakoutsk, à l'extrémité de la Sibérie.

« Il y fut transféré avec sa femme et ses enfants, et huit domestiques qu'on leur laissa pour les servir dans l'exil.

« La princesse Menschikoff, dans le plus grand éclat de sa jeunesse et de sa fortune, s'était toujours rendue recommandable par ses vertus, sa douceur, sa piété et les charités immenses qu'elle avait faites aux pauvres. Elle mourut sur le chemin, entre Rennebourg et Kasan, où elle fut enterrée. Son mari lui tint lieu de prêtre dans son agonie, et témoigna plus de sensibilité à cette perte qu'il n'avait fait à celle de sa liberté et à la privation de tous ses biens et honneurs. Il ne se laissa pourtant pas abattre, et continua sa route, par eau, de Kasan jusqu'à Tobolsk, capitale de la Sibérie, où tout le peuple, prévenu de son arrivée, attendait avec impatience cet homme qui, naguère encore, faisait trembler tout l'empire de Russie.

« Au moment où il débarquait sur la rive, deux seigneurs, qu'il avait, au temps de sa puissance,

relégués à Tobolsk, l'abordèrent et l'accablèrent d'injures. Menschikoff les reconnut, et, tout en continuant son chemin, il dit à l'un d'eux :

« — Puisque tu n'as pas d'autre vengeance à tirer d'un ennemi que de le charger de paroles outrageantes, donne-toi cette satisfaction ; pour moi, je t'écouterai sans haine comme sans ressentiment ; si je t'ai sacrifié à ma politique, c'est que je te savais beaucoup de mérite et de fierté. J'ai vu en toi un obstacle à mes desseins, et je t'ai brisé. Tu en aurais fait autant à ma place. Ce sont là les nécessités de la politique.

« Puis se tournant vers l'autre seigneur :

« — Quant à toi, dit-il, j'ignorais même que tu fusses proscrit, n'ayant aucun motif personnel de t'en vouloir. Si tu as été exilé, c'est par suite de quelque machination secrète, où l'on a abusé de mon nom. Comme je ne te voyais plus, je supposais que tu étais mort ou en voyage ; voilà la vérité. Mais si les outrages que tu me prodigues sont un adoucissement à tes maux, continue ; je suis loin de m'y opposer.

« Il arriva qu'un troisième exilé, animé du même esprit d'hostilité, perça la foule et ramassa de la boue qu'il jeta au visage du jeune prince Menschikoff et de ses sœurs. Aussitôt Menschikoff l'apostropha en ces termes :

« — Ton action est infâme et stupide. Si tu as

quelque vengeance à exercer, exerce-la contre moi, et non contre ces malheureux enfants. Leur père a bien pu être coupable; mais eux, ils sont innocents.

« Dans le court séjour qu'on lui laissa faire à Tobolsk, il se préoccupa activement de pourvoir aux moyens d'adoucir la misère à laquelle sa famille allait être exposée dans l'affreux désert où l'on devait la conduire.

« Le vice-roi de Sibérie lui avait envoyé dans sa prison une somme de cinq cents roubles que le tzar avait ordonné qu'on lui payât pour sa subsistance et celle des siens. Menschikoff fit observer que cette libéralité lui devenait assez inutile dans un pays où il lui serait impossible d'en faire usage, et demanda qu'on lui permît de l'employer à Tobolsk en acquisitions nécessaires. Sa requête lui ayant été accordée, il acheta une hache et d'autres instruments propres à couper du bois et à travailler la terre; il fit provision de toutes sortes de graines pour semer, de filets pour pêcher, et enfin d'une grande quantité de viandes et de poissons salés pour sa subsistance. Ce qui lui resta d'argent fut distribué par son ordre aux pauvres de Tobolsk.

« De cette capitale de la Sibérie il fut transféré jusqu'à Iakoutsk, lui et ses enfants, sur un petit chariot découvert, traîné tantôt par un seul cheval et tantôt par des chiens. On lui avait ôté, avant

son départ de Rennebourg, ses habits ordinaires, à la place desquels on lui donna des vêtements de paysan. Ses enfants furent traités de la même façon; ils étaient couverts de pelisses et de bonnets de peaux de mouton, avec des habits et des robes de bure sous leurs pelisses. Le voyage dura cinq mois, pendant lesquels ils furent continuellement exposés à toutes les injures de l'air et à toutes les rigueurs du climat.

« Un jour, pendant une halte dans la cabane d'un pauvre Sibérien, un officier, qui revenait du Kamtschatka, entra, lui aussi par hasard, dans cette même cabane; il avait été envoyé, sous le règne de Pierre Ier, pour exécuter une commission qui concernait l'entreprise du capitaine Behring et les découvertes que ce navigateur était chargé de faire du côté de la mer d'Amar.

« Cet officier, qui avait été antérieurement aide de camp du prince Menschikoff, ignorait entièrement la disgrâce de son ancien général.

« Menschikoff l'ayant reconnu et appelé par son nom, l'officier lui demanda par quelle aventure il était connu de lui et qui il était; le prince lui répliqua :

« — Est-ce que tu ne connais pas Alexandre?

« — Quel Alexandre? répondit brusquement l'officier.

« — Alexandre Menschikoff.

« — Oui, reprit l'officier, je le connais et dois le connaître parfaitement; j'ai servi sous ses ordres.

« — Eh bien! il est devant tes yeux, lui dit Menschikoff.

« L'officier, trouvant la chose trop incroyable, le considéra comme un paysan dont l'esprit était égaré et ne tint aucun compte de ses paroles. Alors Menschikoff le prit par la main et le conduisit jusqu'à la lucarne par où la cabane recevait le jour.

« — Regarde-moi bien, lui dit-il, et rappelle-toi les traits de ton général.

« L'officier, après l'avoir examiné attentivement quelque temps, croyant enfin le reconnaître, s'écria d'un ton plein de surprise :

« — Eh! mon prince, par quelle aventure Votre Altesse est-elle dans l'état déplorable où je la vois?

« — Supprime ces mots de *prince* et d'*altesse*, interrompit Menschikoff, je ne suis plus qu'un misérable paysan tel que je suis né. Dieu, qui m'avait élevé au faîte de la vanité humaine, m'a fait redescendre à ma première condition.

« L'officier, qui n'était rien moins que persuadé, ayant aperçu dans le coin de la cabane un jeune paysan occupé à s'accommoder avec des cordes la semelle de ses bottes en lambeaux, lui demanda à voix basse s'il connaissait cet homme.

« — Oui, lui répondit le jeune homme, c'est

Alexandre, mon père. Est-ce que tu veux aussi nous méconnaître dans notre disgrâce, toi qui as si souvent et si longtemps mangé notre pain?

« Le père, entendant parler son fils de cette sorte, lui imposa silence, et s'adressant à l'officier :

« — Frère, dit-il, pardonne à un enfant malheureux son humeur chagrine. Ce jeune homme est effectivement mon fils, que tu as si souvent fait sauter sur tes genoux; voilà mes filles, ajouta-t-il en lui montrant deux jeunes paysannes couchées par terre et trempant du pain bis dans une écuelle de bois pleine de lait. L'aînée a eu l'honneur d'être fiancée à l'empereur Pierre II.

« L'officier, à ce mot de Pierre II, parut interdit. Menschikoff, à qui ce mouvement de surprise n'avait point échappé, poursuivit :

« — Mon discours te bouleverse parce que tu n'es pas au courant des événements qui se sont succédé dans notre empire depuis trois ans que tu en es éloigné d'environ deux mille cinq cents lieues; mais ta surprise cessera dès que tu en auras été informé.

« Et, sans désemparer, il le mit au courant de tout ce qui s'était passé en Russie depuis 1725 jusqu'à 1728, lui dévoilant, les uns après les autres, les événements, disant les rôles qu'il y avait joués, la part qu'il y avait prise, et se jugeant lui-même avec une grande sévérité.

« Lorsqu'il eut terminé son récit, il montra à l'aide de camp ses enfants qui dormaient sur le plancher, et, ne pouvant retenir ses larmes :

« — Voilà, dit-il, l'unique objet de mon tourment, la seule cause de mes douleurs. Je suis à présent aussi pauvre que j'ai été riche, mais je ne regrette point ma fortune perdue. Je suis né paysan, je mourrai paysan; la pauvreté n'a rien qui m'effraye. Ma liberté même, je ne la regrette point davantage. Ma vie n'a pas été exempte de fautes, et je considère ma misère présente comme une juste punition de mes erreurs passées. Mais ces innocentes créatures, quels crimes ont-elles commis? Pourquoi les avoir enveloppées dans ma disgrâce? Aussi, dans le fond de mon âme, j'espère que Dieu, toujours équitable, permettra que mes enfants revoient leur patrie; ils y rentreront, éclairés par l'expérience et sachant se contenter de leur position, si humble que le ciel la leur fasse. N'est-ce pas mon ambition insatiable qui a été la source des maux que j'endure à présent? Nous allons nous quitter pour ne jamais nous revoir sans doute. Lorsque tu auras l'honneur d'être reçu par l'empereur, raconte-lui comment tu m'as trouvé; assure-le que je ne maudis point sa justice, et dis-lui que je jouis présentement d'une liberté d'esprit et d'une tranquillité de conscience que je ne soupçonnais point au temps de mes prospérités.

« On peut juger si l'auditeur de Menschikoff fut saisi d'étonnement en l'entendant s'exprimer ainsi. Il fallut que les soldats de l'escorte lui confirmassent tous ces faits pour qu'il leur prêtât une foi complète.

« Au moment de se séparer de son ancien général, et quand il le vit remonter dans son misérable chariot, l'officier se sentit fortement ému, et il ne put s'empêcher d'admirer une telle résignation dans de si grands malheurs.

« A peine fut-il arrivé au lieu de son exil, que Menschikoff ne songea qu'aux moyens d'en adoucir la rigueur : il fit abattre des bois propres à bâtir une maison plus commode que la cabane sibérienne qu'on lui avait assignée pour logement. Non-seulement il y employa les huit paysans qu'on lui avait permis d'emmener avec lui, mais aussi il mit lui-même la main à l'œuvre, en travaillant de la hache comme les autres. Il commença par la construction d'une chapelle [1], à la suite de laquelle il ajouta un vestibule et quatre chambres, dans l'une desquelles il logeait avec son fils. Ses filles

1. Ce n'était pas une nouveauté pour le prince Menschikoff que de commencer un édifice par une chapelle. Au milieu des désordres de sa vie et des crimes que son ambition et sa cupidité le portèrent à commettre, il n'a jamais manqué, en faisant l'acquisition de quelque terrain ou domaine, d'y faire bâtir premièrement une église, et ensuite une maison ou palais. Cela justifie le proverbe espagnol : *No ay preta ni ladron, que no tenga ser devocion.*

étaient dans la seconde. Il mit les paysans dans la troisième ; la quatrième servait à renfermer les provisions. La fille aînée, qui avait été fiancée avec le tzar Pierre II, avait soin, conjointement avec son esclave, d'apprêter la nourriture de la petite colonie. La cadette, qui est aujourd'hui mariée avec M. de Biron, duc de Courlande, raccommodait les hardes et blanchissait le linge, et était aidée dans ce travail par une esclave.

« Un ami charitable, dont ni Menschikoff ni ses enfants n'ont jamais su le nom, parvint à leur envoyer de Tobolsk un taureau, quatre vaches pleines et des volailles de toute espèce, avec lesquelles il forma une bonne basse-cour. Il fit aussi un jardin suffisant pour entretenir sa famille de légumes pendant tout le cours de l'année. Il obligeait les gens de sa maison à assister tous les jours à la prière, qui se faisait régulièrement le matin, à midi et à minuit, dans sa chapelle.

« Menschikoff avait déjà passé six mois, sans témoigner aucune inquiétude d'esprit, lorsque ses enfants furent attaqués de la petite vérole. Sa fille aînée fut la première atteinte ; à défaut de médecin et de prêtre, il lui tint lieu de l'un et de l'autre, et, après avoir vainement employé les remèdes qu'il croyait convenables pour la guérir, il l'exhorta à la mort avec un courage aussi chrétien qu'héroïque.

« Elle lui répondit que, bien loin d'être effrayée du passage de cette vie à l'autre, elle désirait que ce moment arrivât le plus tôt possible. Le ciel exauça sa prière ; elle expira entre les bras de son père, qui n'en témoigna sa douleur qu'en tenant son visage collé pendant une minute sur celui de sa fille ; puis, se tournant vers ses autres enfants, il leur dit :

« — Apprenez, par l'exemple de votre sœur, à mourir sans regretter les biens de ce monde.

« Ensuite, il entonna et chanta, avec les gens de la maison, les prières que, selon le rit grec, on a coutume de réciter pour les morts. Lorsque vingt-quatre heures furent écoulées, il la fit enlever du grabat où elle était morte et transférer à la chapelle, où elle fut inhumée en sa présence.

« Le frère et la sœur de cette infortunée princesse ne tardèrent pas à être attaqués, à leur tour, de cette terrible maladie. Menschikoff les soigna avec tant de zèle, de persévérance et de courage, qu'on peut dire qu'il les arracha à la mort. Mais, à peine furent-ils hors de danger, que le malheureux père, épuisé de fatigue et miné par la douleur, fut pris d'une fièvre qui le mit en peu de temps à la dernière extrémité.

« Un jour, se sentant au plus bas, il appela ses enfants et leur dit avec une tranquillité parfaite :

« — Je touche à ma dernière heure : la mort n'au-

rait rien que de consolant pour moi, si, en paraissant devant Dieu, je n'avais à lui rendre compte que du temps que j'ai passé dans cet exil. La raison et la religion, que j'ai négligées dans ma prospérité, m'ont appris que, si la justice de Dieu est infinie, sa miséricorde, en qui j'espère, ne l'est pas moins. Je me séparerais du monde et de vous bien plus tranquille, si je n'avais donné que des exemples de vertu. Vos cœurs, exempts jusqu'à présent de la corruption, sont encore dans un état d'innocence que vous conserverez mieux au milieu de ces déserts qu'à la cour. Si vous y retournez jamais, ne vous souvenez que des exemples que je vous ai donnés dans ce séjour. Mes forces s'en vont; approchez, mes enfants, que je vous donne ma bénédiction.

« Il voulut allonger la main, mais au même instant sa tête retomba sur son épaule, et il lui prit une légère convulsion dans laquelle il expira. Ses enfants le firent enterrer dans la chapelle, à côté de sa fille, suivant le désir qu'il en avait témoigné plusieurs fois pendant les derniers jours de sa vie.

« Après la mort du prince Menschikoff, l'officier sous la garde duquel on avait mis ces infortunés fut le premier, poussé par un sentiment de compassion, à diriger ces enfants dans la manière la plus avantageuse de faire valoir l'établissement

commencé par leur père ; il leur accorda un peu plus de liberté qu'ils n'en avaient auparavant, et leur permit, outre quelques promenades, d'aller de temps à autre entendre l'office divin à Iakoutsk.

« Dans une de ces excursions, la princesse Menschikoff aperçut, en passant près d'une cabane sibérienne, un homme dont la tête se montrait à travers la lucarne de cette cabane : elle n'y fit pas grande attention, le prenant pour un pauvre paysan moscovite, eu égard à sa longue barbe et à la forme de son bonnet. Elle observa pourtant que cet homme, en la voyant de près, avait donné tout d'un coup des marques de surprise dont elle ignorait le motif. A son retour de l'église, ayant pris le même chemin, elle trouva le même homme dans la même attitude ; mais elle s'empressa de hâter le pas et s'éloigna rapidement, présumant avec raison qu'il y avait autre chose que le hasard dans cette double rencontre.

« La jeune fille ne se trompait point. Le prétendu paysan était le prince Dolgorouki, par qui elle avait été reconnue, et qui, croyant aussi avoir été reconnu par elle, soupçonna qu'elle ne s'était un peu détournée de sa route que pour éviter tout entretien avec l'auteur des malheurs de sa famille. Il l'appela néanmoins par son nom. Surprise de s'entendre nommer dans un pareil endroit, elle revint sur ses pas, considéra Dolgorouki, et, ne le re-

connaissant pas davantage, elle voulut continuer son chemin.

« — Princesse, pourquoi me fuyez-vous? s'écria Dolgorouki; doit-on conserver de l'inimitié dans les lieux et dans l'état où nous sommes?

« Ces paroles excitèrent la curiosité de la jeune princesse; elle s'approcha du prétendu paysan.

« — Qui es-tu? lui dit-elle, et quelle raison puis-je avoir de te haïr?

« — Est-ce que tu ne me connais pas? reprit le paysan.

« — Non, répliqua-t-elle.

« — Je suis le prince Dolgorouki.

« A ce nom, surprise, interdite, elle s'approcha tout à fait de la cabane.

« — Effectivement, dit-elle, c'est bien lui! Depuis quand et par quelle offense envers Dieu et le tzar es-tu ici?

« — Il n'est plus question du tzar, répondit Dolgorouki; il est mort huit jours après avoir été fiancé avec ma fille, que voilà mourante et étendue sur un banc. Tu parais surprise; est-ce que tu ignores toutes ces particularités?

« — Eh! comment, répondit la princesse Menschikoff, comment veux-tu qu'au milieu de ces déserts, où l'on ne nous laisse de communication avec qui que ce soit, nous soyons informés de ce qui se passe si loin de nous?

« — Oui, poursuivit Dolgorouki, Pierre II est mort. Son trône est occupé aujourd'hui par une femme que nous y avons placée contre les lois de l'État, et par la seule raison que, la croyant d'un tout autre caractère, nous nous promettions de vivre sous son règne plus heureux que sous ceux de ses prédécesseurs et des véritables héritiers de la couronne. Mais comme nous nous sommes trompés ! A peine couronnée, nous n'avons trouvé en elle qu'un monstre de cruauté. Dans le but d'affermir sa puissance, elle nous a exilés pour des crimes imaginaires, espérant sans doute que nous ne supporterions pas les rigueurs de notre sort. Pendant tout le voyage, on nous a traités comme les plus infâmes scélérats; on nous a laissés manquer du nécessaire, et nous en manquons encore. J'ai perdu ma femme en chemin, et ma fille se meurt ; mais j'espère, malgré la misère où je suis, vivre assez longtemps pour voir à son tour en ce lieu, à cette place, cette femme, un monstre qui sacrifie les plus illustres familles de la Russie à l'ambition et à l'avarice de trois ou quatre brigands étrangers, ses amants et ses complices.

« Quand la princesse Menschikoff vit que Dolgorouki entrait dans une telle fureur qu'il ne se connaissait plus et semblait ne plus se posséder, elle se retira au plus vite et regagna sa maison.

Là, en présence de son frère et de l'officier à la garde duquel ils étaient confiés, elle raconta la rencontre incroyable qu'elle venait de faire et les étranges nouvelles qu'elle avait apprises.

« Toujours animé d'un esprit de vengeance contre les Dolgorouki, le jeune Menschikoff écouta avec un grand plaisir le récit des revers essuyés par ses ennemis, et blâma sa sœur de ce que, au lieu de s'enfuir avec tant de précipitation, elle n'était pas restée plus longtemps, afin d'en apprendre davantage et ensuite de lui cracher au visage comme il le méritait. Ayant ajouté, dans la chaleur de son discours, qu'il n'en serait pas quitte à si bon marché s'il trouvait l'occasion de le rencontrer, cet emportement lui attira une réprimande de la part de l'officier, leur gardien.

« —Souvenez-vous, lui dit-il, des sentiments qui remplissaient l'âme de votre père. Il n'a cessé de vous prêcher l'oubli des injures. Vous lui avez juré, à son lit de mort, que vous pardonneriez à vos ennemis; ne manquez pas à votre serment. D'ailleurs, ajouta-t-il, si vous persévériez dans vos desseins de vengeance, je me verrais forcé de vous reprendre la liberté que je vous ai donnée.

« Ce fut peu de temps après cette rencontre que la tzarine Anne Ivanowna, prenant en pitié les malheurs et l'innocence de ces deux jeunes gens,

leur accorda grâce pleine et entière. A peine eurent-ils appris cette heureuse nouvelle qu'ils coururent à l'église d'Iakoutsk pour élever leur âme à Dieu et remercier la Providence. Au retour de l'église, ils aperçurent Dolgorouki, et firent comme s'ils ne l'avaient pas vu. Mais celui-ci les supplia de vouloir bien s'arrêter un instant.

« — Puisqu'on vous laisse une liberté qui m'est refusée, leur dit-il, approchez-vous, et consolons-nous les uns les autres par la conformité de notre sort et par le récit mutuel de nos malheurs.

« Le jeune prince s'approcha en effet et lui répondit :

« — J'avoue que je conservais encore de la rancune contre toi; mais, en te voyant dans un état si misérable, je sens tout principe de haine s'éteindre en mon cœur et je te pardonne, comme mon père t'a pardonné. C'est peut-être au sacrifice qu'il a fait à Dieu de ses peines que nous sommes redevables de notre liberté et de notre rappel à la cour.

« — Vous avez donc la permission d'y retourner? lui dit le prince Dolgorouki, très-étonné et en poussant un soupir.

« — Oui, répondit Menschikoff, et, pour qu'on ne nous fasse pas un crime de l'entretien que nous avons avec toi, tu ne trouveras pas mauvais que nous nous retirions.

« — Quand partez-vous ? reprit Dolgorouki.

« — Demain, dit Menschikoff, accompagnés d'un officier qui, en nous apportant notre grâce, nous a amené, pour nous en retourner, des voitures un peu plus commodes que celles dans lesquelles nous sommes venus.

« — Adieu donc, répliqua Dolgorouki, oubliez tous les sujets d'inimitié que vous pouvez avoir contre moi ; songez quelquefois aux malheureux que vous laissez ici et que vous ne verrez plus. Privés de toutes les nécessités de la vie, nous commençons à succomber sous le poids de notre misère. Je ne dis rien qui ne soit au-dessous de la vérité, et, si vous en doutez, regardez mon fils, ma fille et ma bru étendus sur ces planches, et accablés de maladies qui ne leur laissent pas la force de se lever. Ne leur refusez pas la consolation de recevoir vos adieux.

« Menschikoff et sa sœur ne purent voir ce triste spectacle sans être émus ; ils dirent à Dolgorouki qu'ils ne pouvaient, sans se rendre criminels, parler en sa faveur dans le pays où ils allaient, mais qu'ils lui procureraient dans celui qu'ils quittaient tout le soulagement dont ils étaient capables en lui faisant présent de l'habitation que leur père et eux y avaient établie.

« — Elle est commode, lui dirent-ils, et bien pourvue de bestiaux, volailles et autres provisions

qui nous ont été envoyés par des amis inconnus. Reçois-les d'aussi bon cœur que nous te les abandonnons ; tu peux dès demain en prendre possession, car nous partirons de grand matin.

« Effectivement, ils se mirent en route le lendemain de très-bonne heure pour Tobolsk, capitale de la Sibérie. Il ne leur arriva rien sur la route qui mérite d'être rapporté, si ce n'est qu'ils gardèrent leurs habits de paysan depuis Iakoutsk jusqu'à Tobolsk. A Moscou on eut peine à les reconnaître, tant on les trouva changés de toute manière.

« La tzarine les reçut avec des démonstrations de plaisir et de bonté ; elle s'attacha la princesse Menschikoff en qualité de demoiselle d'honneur, et la maria ensuite avec M. de Biron, fils de M. de Biron, grand chambellan de Russie, et depuis duc de Courlande.

« Dans l'inventaire des biens et papiers du feu prince Menschikoff, on avait appris qu'il avait des sommes considérables dans les banques d'Amsterdam et de Venise. Le ministère russien avait fait plusieurs tentatives pour retirer ces sommes, mais les directeurs de ces banques, inviolablement attachés aux usages de leur pays, refusèrent toujours de se dessaisir de l'argent appartenant au prince Menschikoff, jusqu'à ce qu'ils fussent certains que ce prince ou ses héritiers étaient en liberté et

maîtres d'en disposer. On prétend que cet argent, qui se montait à plus de cinq cent mille roubles, a servi pour la dot de Mme de Biron, et que c'est à cette circonstance que le jeune prince Menschikoff a dû la place de capitaine-lieutenant des gardes de la tzarine. On lui restitua d'ailleurs la cinquantième partie des biens que son père possédait en fonds de terre. »

II.

LA QUESTION DES LIEUX SAINTS.

Les questions religieuses et politiques, quelle que soit, d'ailleurs, leur gravité intrinsèque, n'ont, en pratiqué, qu'une importance relative. Telle nation, qui se passionne pour certain article d'un traité, restera indifférente pour un autre article qui soulèvera toute l'énergie de sa voisine. Ceci est vrai surtout aujourd'hui. Le côté général et spiritualiste des choses tend de plus en plus à s'effacer pour faire place à un type matérialiste et étroit que leur imprime l'égoïsme des peuples et des individus. Qu'un Pierre l'Ermite apparaisse, et vous verrez à quoi aboutira cette prédication brûlante, qui jadis excitait un frémissement universel. N'avons-nous pas vu l'Angleterre, nation chrétienne, se retirer tout d'abord de la dernière querelle, sous prétexte qu'il n'y était question que du tombeau du Christ? Qui songe à la Pologne? et qu'importent à la plupart des politiques la Hongrie et l'Italie? L'anéantissement de la Turquie

est-il lui-même, aux yeux de l'Occident, un si grand sujet d'épouvante? Au lieu de songer sérieusement à le prévenir, chacun n'a-t-il pas l'air, au contraire, de mesurer d'avance la part qu'il pourra prendre aux dépouilles?

Parmi les questions les plus propres à exciter un entraînement général, il faudrait certainement mettre en première ligne la *question des lieux saints*. Toute l'Europe chrétienne n'en est-elle pas solidaire? Eh bien! depuis longtemps cette question est abandonnée; du moins n'a-t-on laissé sur son terrain et face à face que deux puissances : la France et la Russie. Qui sait même si bientôt, évincée par sa superbe et fanatique rivale, la France ne l'y laissera pas dominer seule?

Cependant à la question des lieux saints se rattachent des souvenirs chers à notre histoire. Nos luttes pour le tombeau du Christ, pour les priviléges du culte latin à Jérusalem, font en quelque sorte partie de notre nationalité. Tout amoindrissement par nous souffert dans les droits que nous avons conquis est donc une tache à notre gloire. D'ailleurs, les intérêts religieux, surtout ceux de terre sainte, se compliquent tellement aujourd'hui d'intérêts politiques, qu'il est difficile de céder sur les uns sans déchoir en même temps du côté des autres. A l'époque où la France était vraiment reine du monde, ceci était parfaitement compris.

Aussi, comme ses chefs étaient fiers de leur suprématie orientale! comme ils étaient prompts et énergiques à briser les usurpateurs qui tentaient d'y porter atteinte! Il est plein d'intérêt de rappeler ces pages brillantes de nos annales; elles contribueront à faire mieux comprendre cette question des lieux saints qui nous agitait naguère, et qui, bien que supposée résolue, n'en est pas moins toujours pour nous, puissance catholique, un de nos titres les plus puissants à parler haut dans le grand débat qui préoccupe actuellement le monde.

C'est à l'époque où les clefs de l'église du Saint-Sépulcre furent envoyées à Charlemagne que remontent la domination de la France à Jérusalem et son droit au protectorat sur le Calvaire et le divin tombeau. « Combien de fois, depuis cette époque, dit M. Poujoulat dans son nouvel ouvrage[1], la Palestine chrétienne est venue nous invoquer, et que de révolutions, quels événements immenses se sont accomplis entre l'Occident et l'Orient! Dès le IXe siècle, Hélie, patriarche de Jérusalem, sollicite notre pitié, nous parle de la pauvreté de ses frères, et nous dit que l'huile manque aux lampes du saint tombeau. A la fin du Xe siècle, un pape français, Gerbert, qui occupa le siége de saint Pierre

1. *La France et la Russie à Constantinople.*

sous le nom de Sylvestre II, publiait une lettre où l'Église de Jérusalem s'adressait à l'Église universelle en termes touchants. « Pourquoi, lui disait-« elle, n'aurais-je pas confiance en vous, merveille « du monde, si vous reconnaissez que je vous ap-« partiens? Quoique je sois maintenant renversée, « l'univers me doit beaucoup ; j'ai possédé les ora-« cles des prophètes et des patriarches ; les apôtres, « ces lumières du monde, sont sortis de mon sein ; « le Rédempteur de l'univers est venu de moi. » Les plaintes montent et grandissent ; l'islamisme gagne de proche en proche, et l'explosion des croisades, à la tête desquelles marche glorieusement la France, fait voir à l'univers une longue suite d'événements prodigieux. Le sens profond de ces guerres héroïques est aujourd'hui connu de tous ; il fallait empêcher que l'Europe ne devînt musulmane, et, grâce à l'intrépide initiative de notre nation, la civilisation triompha. Notre épée fonda un royaume français à Jérusalem, comme elle fonda un empire français à Constantinople ; des princes français occupèrent pendant quatre-vingts ans le trône de David et de Salomon.

« A cette époque-là, certes, les lieux saints étaient bien à nous. Nous avions payé du plus pur de notre sang cette glorieuse possession. En 1187, lorsque Jérusalem tomba au pouvoir de Saladin, les conseillers les plus zélés pour l'islamisme lui

proposèrent de détruire les sanctuaires vénérés, de faire passer la charrue sur le sol de l'église du Saint-Sépulcre, afin de mettre un terme, disaient-ils, aux pèlerinages chrétiens et à la pieuse ambition des Francs; mais d'autres reconnurent que cette destruction ne servirait à rien, et que, quand même *la terre serait jointe au ciel*, les nations chrétiennes ne cesseraient d'accourir à Jérusalem. Saladin respecta les sanctuaires, et permit à quatre prêtres latins de desservir l'église du Saint-Sépulcre sans payer tribut. Dans les négociations qui suivirent entre Saladin et nos princes, on stipula le libre exercice de la religion chrétienne dans les lieux saints, et le sultan vainqueur *donna l'église du Saint-Sépulcre* au roi de Jérusalem, le roi dépouillé; il lui laissait aussi la faculté d'entretenir des prêtres francs autour du divin tombeau. »

Une guerre de deux cents ans aux pays d'outre-mer, et la ruine des colonies chrétiennes de Syrie sous les coups des armées musulmanes, avaient rendu le séjour de Jérusalem dangereux aux pèlerins d'Occident. Les hospitaliers de Saint-Jean et de Saint-Lazare avaient déserté la ville sainte. Robert d'Anjou vint au secours de la foi. Pour remplacer les chevaliers, il établit les Franciscains à Jérusalem; mais, non content de ce service, il travailla à assurer aux Latins la possession des sanctuaires. « Saladin, vainqueur, avait cédé au roi Gui de Lu-

signan l'église du Saint-Sépulcre; d'autres sultans, tels que Akmed-Châh, en 1212, Omar, en 1213, Akmed-Acheref, en 1277, Akmed-Barcout, en 1310, avaient déclaré les Latins possesseurs légitimes des sanctuaires qu'ils occupaient; il prit cependant fantaisie à un sultan, en 1342, de contester aux Francs la propriété des lieux révérés : que fit alors Robert d'Anjou? C'était un an avant sa mort; il racheta pour de l'argent les lieux saints, dans un contrat passé avec le prince musulman. Le pape Clément VI l'en glorifia dans une bulle. Il est fait mention de ce contrat dans les brevets de chevaliers du Saint-Sépulcre [1]. »

Jusqu'à présent, les prétentions des Grecs et des Arméniens schismatiques sur les sanctuaires de Jérusalem ne se manifestent par aucun acte positif. Les Latins sont seuls maîtres et protecteurs. Ce n'est que dans la seconde moitié du XVIe siècle qu'on aperçoit la première trace d'une possession ou plutôt d'une *acquisition* des Grecs à Jérusalem.

Après la conquête de la ville sainte par le sultan Selim, en 1517, les Géorgiens, qui avaient précédemment obtenu la moitié du Calvaire, lui demandèrent de les confirmer dans leur situation. Les Géorgiens étaient pauvres; ils gardèrent peu de

1. *La France et la Russie à Constantinople.*

temps cette moitié du Golgotha, et les Grecs devinrent leurs héritiers à prix d'argent. Ainsi ont commencé leurs prétendus *droits*. Avant cette époque et durant plus de trois siècles, les droits des Latins, les vrais droits, placés sous la sauvegarde de la France, avaient été consacrés par un grand nombre de firmans des soudans d'Égypte, maîtres de Jérusalem : trente-deux de ces firmans sont conservés dans les archives de terre sainte. Le même sultan Selim, qui laissa les Géorgiens occuper en paix une portion du Calvaire, déclarait, en 1558, que la possession de tous les autres sanctuaires devait rester aux Latins.

Mais ce n'est pas seulement sur des firmans que s'appuyaient les droits des Latins en terre sainte ; ces droits sont encore confirmés et garantis par les traités les plus solennels, notamment par les capitulations de 1535[1]. François Ier, Henri II, Louis XIII, mirent leur gloire à faire observer à la lettre ces traités et ces capitulations. En vain les Arméniens s'efforçaient-ils d'usurper des priviléges qui n'appartenaient qu'aux Latins ; ils durent céder aux injonctions de la Porte, laquelle cédait elle-même aux énergiques réclamations des monarques français. Le firman rendu par Osman en faveur de Louis XIII, tel qu'on le trouve dans la relation de

1. *Négociations de la France dans le Levant*, par M. Charrière.

l'envoyé Deshayes, montre d'une manière éclatante quelle était à cette époque l'influence du nom français à Constantinople. Je rapporterai ce firman tout entier; c'est une des pièces les plus importantes de la question des lieux saints :

« L'empereur Osman, fils de l'empereur Acmat, toujours victorieux.

« Moy, qui suis par les infinies grâces du Tout-Puissant créateur, et par l'abondance des miracles du chef de ses prophètes, empereur des victorieux empereurs, distributeur des couronnes aux plus grands princes de la terre, serviteur des deux très-sacrées et très-augustes villes, belles entre toutes celles du monde, Mecque et Médine, protecteur de la saincte Hiérusalem, seigneur de la plus grande partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, conquise avec notre victorieuse épée; à sçavoir des pays et royaumes de la Grèce, de Thémisvar, de Bosna, de Seget, de Natolie, de Caramanie, d'Égypte et de tous les pays des Parthes, Curdes et Géorgiens, de la porte de Fer, des pays du prince des petits Tartares, de Cypre, de Diarbéquir, d'Alep, d'Erserum, de Damas, de Babylone, de Balzara, des Arabies, d'Abech, de Thunis, de Tripoly de Barbarie et de tant d'autres pays, isles, destroits passages, peuples, familles, générations, et de tant de milliers de millions de valeureux soldats qui reposent sous l'obéissance et justice de moy, qui

suis l'empereur Osman, fils de l'empereur Acmat, de l'empereur Mahomet, de l'empereur Amurat, de l'empereur Sélim et de l'empereur Soliman, par la grâce de Dieu, recours des plus grands princes du monde et refuge des honorables empereurs.

« Au benin prince et approuvé seigneur, distributeur des éminentes dignités de son obéy et honoré, et à ce destiné par l'immense miséricorde divine, le bascha Férouc, qui auparavant fut bey de Naplouse, et maintenant a pour son entretènement la principauté de Hiérusalem, la félicité duquel Dieu conserve! et au révérend seigneur, sage et juste juge, fontaine de la vraie prudence, oracle de la justice et de la vérité, héritier de la doctrine des prophètes, et à ce destiné par l'immense miséricorde divine, le seigneur Moulacady, de Hiérusalem, la doctrine duquel augmente! étant arrivé ce mien sacré et impérial seing, vous saurez que l'empereur de France m'a fait entendre que, de toute ancienneté, les prêtres et religieux francs qui servent les églises et lieux de dévotion qui sont tant dans la ville de Hiérusalem qu'aux environs, comme aussi les pèlerins qui les vont visiter, avoient accoustumé de n'estre point inquiétés et de vivre en pleine liberté, conformément aux impériales capitulations qui sont entre nous, et que mesme de toute ancienneté ils sont en possession de l'église de Bethléem : car, encore que par le

passé ils ayent permis à la nation arménienne et aux autres nations chrestiennes d'avoir une chapelle en ladite église de Bethléem pour y faire leurs prières selon leurs usages, si est-ce qu'ils se sont toujours réservé à eux la grotte où Jésus est nay (à qui soit honneur et gloire!), laquelle est au-dessus de l'église : et, quoique par plusieurs fois les autres nations chrestiennes leur en ayent voulu débattre la possession, il a tousjours esté jugé qu'il n'y avoit que les religieux francs qui eussent droit à l'église de Bethléem et qui pussent célébrer la messe ou liturgie en ladite grotte, ni moins y allumer des lampes; et que, si les autres nations chrestiennes y avoient des chapelles, célébroient leur messe ou liturgie dans ladite grotte, ce n'estoit que par permission des religieux francs : ce qui appert par plusieurs commandements des sultans d'Égypte, qui depuis la conqueste du pays ont esté confirmez au temps que régnoit l'heureuse mémoire de mon miséricordieux ayeul sultan Soliman (qui soit en gloire!) et approuvez par plusieurs cadis.

« Mais que, nonobstant cela, la nation arménienne a, depuis quelque temps, d'authorité privée et avec violence, fait attacher deux lampes dans la grotte où Jésus est nay, et que leur évesque Grégoire et leur interprète Codaverdy prétendent y avoir droit, et ensuite de ce d'en garder les clefs

entre leurs mains pour y entrer quand bon leur semblera, afin d'y célébrer leur messe ou liturgie, et que mesme, par le moyen de quelques faux témoins qu'ils ont corrompus, ils y ont eu des cogets ou attestations des moulacadis de Hiérusalem, et, conformément à iceux, ont pris un impérial commandement dont ils se prévalent contre les religieux francs, et leur veulent troubler leur juridiction et particulière possession, en célébrant leur messe ou liturgie dans ladite grotte sans leur en demander la permission. Et que ladite nation arménienne prétend d'estre participante au gouvernement et en la possession de l'église où est enfermé le sépulchre qui est appelé par les chrestiens le sépulchre de Jésus.

« Et encore que de toute ancienneté les religieux francs ayent accoustumé, en faisant leurs oraisons et processions en ladite église, d'allumer deux cierges auprès de la pierre appelée la pierre de l'Onction, ce qui a de tout temps esté défendu à toutes les autres nations chrestiennes, nonobstant la nation arménienne dit à présent avoir droit d'y en allumer, puisque le gardien qui estoit auparavant leur en a donné la permission. Davantage encore que de temps immémorial les religieux francs soyent en possession du sépulchre de la bienheureuse Vierge, et que par charité seulement ils ayent donné des oratoires ou chapelles en l'église

dudit sépulchre aux nations chrestiennes pour y faire leurs oraisons selon leur usage, sans leur avoir jamais voulu permettre de célébrer leur messe ou liturgie dans ledit sépulchre ; ce nonobstant la nation arménienne depuis quelques jours, ne se contentant pas de l'oratoire ou chapelle qu'elle a en ladite église, prétend de célébrer la messe dans ledit sépulchre, et inquiéter par ce moyen la possession des religieux francs : partant, afin que les églises et lieux que les religieux francs possèdent d'ancienneté juridiquement, conformément aux capitulations et titres qu'ils ont entre leurs mains, soyent de nouveau rendus, et qu'ils ne soyent plus troublez en leur possession par les Arméniens et autres nations chrestiennes.

« Non-seulement l'empereur de France nous en a requis par lettres, mais encore son ambassadeur nous en a prié en son nom; de manière que, ayant égard à la supplication qui nous en a esté faite en mon sublime trosne, et que l'empereur de France a tousjours esté sincère amy de mes ayeuls et bisayeuls, et semblablement avec mon éminente Porte, la requeste a esté de mon impérial consentement. C'est pourquoi, afin que tous les lieux qui d'ancienneté estoient en la possession et au gouvernement des religieux francs leur soient derechef rendus et consignez en leurs

mains, et que ceux qui voudroient brouiller et inquiéter à l'avenir lesdits religieux en soient destournez et empeschez, mon impérial commandement est intervenu. Il commande qu'à l'arrivée de ce mien haut et impérial commandement, accompagné d'entre les chaoux de ma souveraine Porte, de l'honorable parmy ses semblables, Isouph (le bonheur duquel croisse!), vous faciez, selon le contenu en iceluy, que les églises et lieux de dévotion de la ville de Hiérusalem et des environs, qui de toute ancienneté souloient estre tenus et possédez par les religieux francs, leur soient restituez et rendus, et les en faciez jouir de la mesme sorte et manière qu'ils ont fait par le passé, et empeschiez qu'ils ne soient molestez, fâchez ny troublez par les Arméniens et par les autres nations chrestiennes.

« Et mesme vous procurerez que les lampes et chandelles que les Arméniens ont, puis naguères, mis en Bethléem et en la pierre de l'Onction, soient ostées ; et à aucun vous ne concéderez chose quelconque contre la coustume de ces églises, qui anciennement estoient en la possession des religieux francs, et ne permettrez qu'il y ait difficulté ou contradiction, commandant après très-expressément à la nation arménienne et aux autres nations chrestiennes de ne s'entremettre plus en aucune façon imaginable aux églises et lieux de dévotion qui

leur appartenoient d'ancienneté : à sçavoir, en la grotte de Bethléem où Jésus est nay, et à son sépulchre; ensemble à l'entrée de la sépulture de la Vierge, et encore en divers lieux, auxquels les religieux francs de temps ancien souloient avoir leurs oratoires et monuments, auxquels vous ne permettrez en aucune façon que les Arméniens et autres chrestiens célèbrent leur messe ou liturgie; et ceux qui voudront faire difficulté, vous les retiendrez et empescherez; et encore ceux, lesquels soit Arméniens ou d'autres nations, qui ne se contenteront, mais chercheront et voudront contredire à ce mien impérial commandement pour raison des lieux qui appartiennent aux nations franques, prétendant d'avoir en leurs mains escritures et impérial commandement, bien qu'ainsi fust, ne laisserez pourtant d'obéyr à ce mien impérial commandement, et aurez soin que, comme les lieux susdits estoient au commencement en la possession et au gouvernement des religieux francs, ils le soient encore maintenant. Après qu'à votre diligence les lampes et chandelles que les Arméniens y avoient mises, en soient ostées; semblablement encore, après que vous les aurez empeschez de célébrer la messe aux oratoires des religieux francs, vous n'écouterez plus leur débat. Ains les renvoyerez, et les écritures de deux parties, en ma souveraine Porte, afin que leurs procès

soient veuz et décidez en mon très-juste et très-noble divan, en la présence de mon grand vizir et de mes casiasquiers, selon la sacrée justice.

« Et le susdit Grégoire, évesque des Arméniens, et Caudaverdy, son interprète, ayant esté cause de quelques scandales, pour avoir dit plusieurs paroles indécentes contre l'honneur des religieux francs, vous ferez que ledit Caudaverdy, interprète, ne s'ingère plus en cela, et vous commanderez audit évesque qu'en toute façon il demeure en son devoir, sans user de choses à luy indécentes; mais au cas qu'ils y retournent, et que cela vienne derechef en mon impériale cognoissance, vous en serez bien repris, l'évesque sera démis de son évesché, et ledit Caudaverdy sera banny. Partant, vous userez de grande diligence, et prendrez bien garde qu'aucune chose ne soit faite contre ce mien souverain et impérial commandement, lequel, après avoir leu, vous consignerez ès mains des religieux francs, et ajouterez foy à ce mien sacré et impérial seing.

« Escrit à Daoust-Bascha-lez-Constantinople, à la my-lune de Gui Maaziel Ahïr, l'année du prophète mille trente (qui est l'année de Christ mille six cent vingt et un, le sixième de may.) »

Il serait difficile d'imaginer un acte plus ferme et plus complet. La possession de l'église de Bethléem, le droit d'y officier seuls et à l'exclusion de

tous les autres cultes, la possession du sépulcre de la Vierge, le luminaire de la pierre de l'Onction, en un mot, tout ce que les Latins revendiquaient comme priviléges qui leur étaient propres, le firman les reconnaît et les consacre. Il flétrit, en outre, énergiquement les fraudes et les corruptions exercées par les Arméniens au détriment des titulaires traditionnels. Mais ce qui frappe surtout dans ce firman, c'est le rappel fréquent à ce principe que les religieux francs ont été de toute antiquité possesseurs des lieux saints, et que les prétentions contraires, appuyées par d'indignes manœuvres, sont une véritable révolte contre le droit. Tant que le gouvernement ottoman a voulu juger cette question avec équité, il a vu derrière les Latins se dresser le cortége des siècles, l'évidence et la sincérité déposer en leur faveur.

Mais les Grecs et les Arméniens n'étaient pas gens à perdre courage. Vaincus et démasqués, ils n'en portaient pas moins haut la tête. Sans honneur et sans foi, accessibles eux-mêmes à toutes les hontes de la cupidité et de la convoitise, ils ne désespéraient pas de trouver, à un jour donné, dans le cœur avili des pachas, une sympathie instinctive, qui finirait par leur donner gain de cause. Ils savaient, d'ailleurs, jusqu'à quel point il leur était facile de réveiller à leur gré les vieilles haines des musulmans contre les Francs. Quelle

chance de succès pour le triomphe de leurs prétentions, qu'une crise habilement provoquée sur un terrain aussi brûlant! Cette crise éclata en 1634, sous le règne de Mourad IV. Les Grecs en profitèrent pour mettre la main sur une des trois clefs de la porte de Bethléem, et s'emparer du berceau du Messie, ainsi que de l'église de Bethléem et de la pierre de l'Onction. Il ne fallut pas moins de deux ans au sultan pour reconnaître l'imposture dont il avait été dupe. Il cassa le firman accordé par lui aux Grecs, et rétablit toutes choses sur l'ancien pied.

Dans ce firman réparateur, Mourad IV invoquait les décrets d'Osman Ier, de 1563 et 1564, les documents judiciaires de 1631 et 1632, où sont mentionnées les décisions rendues par les sultans d'Égypte en faveur des religieux francs. Il citait les sanctuaires dont les Grecs s'étaient emparés à l'aide de fausses écritures: la grotte de Bethléem avec ses clefs, les deux petits jardins qui l'environnent, la pierre de l'Onction, la moitié du Calvaire, les sept arceaux de Sainte-Marie, les deux coupoles de plomb, grande et petite, tous lieux depuis si longtemps possédés par les Francs, et que le sultan remettait entre leurs mains. Le firman de Mourad affirmait, en outre, que les Grecs, les Arméniens et les autres chrétiens n'avaient pas plus le droit de prétendre à ces divers sanctuaires qu'au couvent

du Saint-Sauveur, à Jérusalem et aux églises et monastères de Nazareth, qui avaient toujours, et sans contestation, appartenu aux Latins. Les Franciscains victorieux répandirent en Orient et dans la chrétienté une feuille grand in-folio, ornée d'images de saints, renfermant la *Relation de la recouvrance des lieux saints*, avec des lettres datées de Jérusalem, du 11 août 1636, et de Galata, du 9 avril de la même année.

Croit-on qu'après une défaite aussi solennelle les Grecs renoncèrent enfin à leurs intrigues? Loin de là : chaque échec ajoutait à leur audace; et, comme ils trouvaient toujours des pachas à acheter, ils renouvelaient sans cesse leurs tentatives. Peu de temps après leur déconfiture à Constantinople, ils réussirent à extorquer au pacha de Damas une attestation qui leur conférait, avec la possession de l'église du Saint-Sépulcre, celle de la grotte et de l'église de Bethléem. Cette possession leur fut confirmée à Constantinople par un firman authentique, tant leur or avait de puissance! Il est vrai que onze mois plus tard ce firman était cassé. Mais qu'importait à ces hardis corrupteurs? « Ils ne s'appliquèrent pas moins, dans la suite, à faire renouveler le plus souvent possible le firman impérial surpris une fois. C'étaient autant de titres qu'ils se créaient à leur façon; les marchés passés avec la conscience turque leur tenaient lieu des

monuments de l'histoire. Ces firmans successivement obtenus n'eurent jamais leur acte d'exécution : le tribunal de Jérusalem ne les enregistrait point. L'accomplissement de ces formalités leur eût seul donné de la valeur ; mais les Grecs ne les gardaient pas moins précieusement : les faux semblants de légalité leur suffisaient. »

Cependant les rois de France ne s'endormaient point sur toutes ces manœuvres : de temps en temps des ambassadeurs extraordinaires se présentaient au divan pour y porter leur volonté souveraine. Nous avons cité Deshayes, envoyé de Louis XIII ; nous pouvons joindre à ce nom ceux de François de Brève et d'Achille de Harlay, représentant, l'un, Henri IV, l'autre, Marie de Médicis. Mais, de tous ces ambassadeurs, celui dont l'histoire conserve le plus splendide souvenir, c'est M. de Nointel, le ministre de Louis XIV.

M. de Nointel arriva à Constantinople avec des instructions très-hautes. Il devait surtout exiger la restitution des sanctuaires de la Palestine, que les cabales des Grecs avaient de nouveau ravis aux Latins. La Porte résista d'abord ; M. de Nointel menaça, et Louis XIV fit savoir au sultan qu'un refus de sa part serait le signal d'une rupture. Le sultan céda ; les capitulations entre la Porte et la France furent renouvelées et enrichies de nou-

veaux articles, dictés par le monarque catholique [1].

« Le renouvellement des capitulations, dit le chevalier d'Arvieux, attaché à la mission de M. de Nointel, fit grand bruit à la cour et à la ville, et beaucoup d'honneur à M. de Nointel. On en parlait comme d'une merveille. On mit ce grand événement dans la *Gazette*. On fit crier par les colporteurs des relations imprimées qui avaient pour titre : *Le renouvellement et la nouvelle alliance du Grand-Seigneur avec le roy, et le rétablissement de la foi catholique dans le Levant, par M. de Nointel.* »

Un succès aussi éclatant du côté de la France ne fit qu'ajouter encore à la haine et à la perfide ambition des Grecs. Panajotti, interprète de la Porte, qui appartenait à cette nation, parvint, à force d'intrigues, à obtenir un firman qui replaçait ses coreligionnaires dans la situation privilégiée que M. de Nointel leur avait fait perdre. Ce firman, toutefois, ne fut point publié du vivant de Pana-

1. Vers l'époque où l'envoyé de la France était reçu si solennellement à Constantinople et y parlait avec tant de hauteur, un ambassadeur russe, admis à présenter à Mahomet IV ses lettres de créance, fut saisi à la nuque et jeté la face contre terre pour avoir opposé de la résistance aux chambellans chargés de lui tenir les deux bras pendant l'audience, selon la règle de Bajazet II. L'envoyé moscovite, son secrétaire et son interprète furent chassés à *coups de poing* de la salle du trône.

jotti; on le trouva dans ses papiers après sa mort. Singulier titre, et bien digne de celui qui l'avait provoqué, comme de ceux en faveur desquels il avait été signé! On y invoque à l'appui des spoliations qu'il décrète le commandement de Mourad IV, ce même commandement que Mourad IV avait révoqué; on y suppose l'impossibilité pour les Francs de justifier par des titres antérieurs à ceux des Grecs leur possession des sanctuaires. On y va jusqu'à reprocher aux Latins de faire du prosélytisme au profit de leur *abominable religion*, et d'avoir bâti à Bethléem un couvent semblable à une forteresse *menaçante!*

Quoi qu'il en soit, les Grecs s'emparèrent de ce document menteur et n'omirent rien pour le faire prévaloir. Informé du fait, Louis XIV envoya aussitôt à Constantinople un ambassadeur, qui de nouveau exigea justice en faveur des Latins dépossédés. Ceci se passait en 1690, sous le règne de Soliman II. Un demi-siècle plus tard, en 1720, le sultan Achmed III devait envoyer à Louis XV, par une ambassade solennelle, un firman impérial reconnaissant aux Latins *l'entière possession de l'église du Saint-Sépulcre.*

Pourquoi ces droits devaient-ils être un jour si audacieusement méconnus et foulés aux pieds? En 1808, après avoir provoqué un incendie qui dévora l'église du Saint-Sépulcre, les Grecs bri-

sèrent de leurs propres mains les tombeaux de Godefroy et de Baudouin, ces héroïques libérateurs de la terre sainte, et jetèrent leurs cendres au vent. C'est en vain qu'en 1802 la France fit restituer aux Latins la grotte de Gethsémani; qu'en 1812 elle déclara que les travaux de reconstruction ou de réparation effectués par les Grecs dans l'église du Saint-Sépulcre ne préjudiciaient en rien aux droits des Latins; c'est en vain qu'en 1820 et 1821 elle chercha à s'entendre avec la Russie pour assurer désormais à ses coreligionnaires une situation normale et respectée. Tous les priviléges dont les Latins jouissaient *ab antiquo* à Jérusalem s'écroulèrent peu à peu pour tomber aux mains des Grecs. « Aujourd'hui, les Latins ne possèdent plus dans l'église du Saint-Sépulcre que deux chapelles. Ils sont comme des étrangers dans ces lieux, où notre nation fut si longtemps souveraine, et leurs ennemis voudraient leur faire croire que la France est effacée de la carte du monde. » Les années 1846 et 1847 ont été surtout fécondes en outrages. C'est alors que cette étoile d'argent, dont on a tant parlé, fut dérobée par les Grecs à ses légitimes possesseurs : l'inscription latine qu'elle portait, consacrant l'antiquité des droits des Latins, devait en effet offusquer trop vivement leurs adversaires pour qu'ils ne cherchassent pas à la détruire! Quelle injure à l'histoire et

au nom français qu'un pareil vol! Les ambassades catholiques s'en émurent; mais, bien qu'en janvier 1848 un firman fût obtenu qui ordonnait la restitution de l'étoile, les Grecs n'en restèrent pas moins ses opiniâtres détenteurs. Nous verrons ce qui a été conclu sur ce point dans les dernières négociations.

Mais quelle est donc cette religion, quelle est cette Église contre laquelle les catholiques latins ont eu si persévéramment à lutter depuis la fin du XVIe siècle? Quels sont les titres qu'elle a à faire valoir en faveur de la suprématie qu'elle s'arroge? Quel est surtout l'esprit de vie qui la porte vers le tombeau du Christ, et qui semble la fanatiser pour les sanctuaires de Jérusalem? Cette religion, cette Église, c'est la communion photienne, c'est le rameau détaché de Rome dont l'église gréco-russe nous offre un type exagéré sans doute, mais vrai, cependant, dans tous les points fondamentaux. Pour justifier ses prétentions, elle n'a que des usurpations brutales, que des parchemins menteurs, achetés à prix d'or ou extorqués par la violence, rien d'*antique* ni de *séculaire*, comme le prétend le superbe protecteur qui la défend aujourd'hui. Quant au principe de sa ferveur, il est moins dans une foi sérieuse et éclairée que dans un système de superstitions et de formes vaines. On a vu déjà quel est le caractère de ces superstitions et de ces formes dans les tem-

ples moscovites; il paraît que cela tient au schisme. Les mêmes phénomènes se manifestent chez les Grecs de Jérusalem; seulement, comme il y a ici moins d'ignorance, l'imposture y est plus flagrante.

Le schisme grec s'est établi à Jérusalem avec ses vieilles haines contre les Latins, avec ses ardeurs passionnées contre d'autres croyances, avec cette rapacité de nature qui va dépouillant les pèlerins pour assouvir la cupidité des autorités musulmanes. Les impôts étranges mis sur tous les actes du pieux pèlerinage, et quelquefois même sur la confession, ont pris de telles proportions, que depuis quelques années les pèlerins russes, par l'ordre de leur gouvernement, déposent, en arrivant à Jaffa, entre les mains de leur agent consulaire, la somme nécessaire à leur retour. Avant cette précaution, ils quittaient Jérusalem aussi dépouillés que s'ils étaient tombés entre les mains des Bédouins de la Palestine.

Veut-on savoir quelle est la cérémonie qui a surtout le privilége d'attirer chaque année, dans la ville des prophètes et des apôtres, des milliers de pèlerins grecs? C'est la cérémonie du feu sacré, qui a lieu le samedi saint dans l'église du Saint-Sépulcre. Les prêtres grecs laissent croire que la flamme sainte s'allume d'elle-même par un miracle, et la multitude se jette sur ce prodige avec un délire qui attriste l'intelligence.

L'auteur de la *Correspondance d'Orient*, auquel j'emprunte ces renseignements, cite le récit d'un Anglais protestant qui fut témoin de la cérémonie, le samedi 3 avril 1696. Cet Anglais est Maundrell, voyageur célèbre par son exactitude et son esprit d'observation. Les choses, on le sait, se passent aujourd'hui comme au temps de Maundrell. Voici son récit :

« Nous fûmes, sur le midi, voir la fonction du feu saint : c'est une cérémonie continuée par les Grecs et par les Arméniens, qui croient que la veille de Pâques il descend une flamme miraculeuse du ciel dans le saint sépulcre, laquelle y allume toutes les lampes et toutes les chandelles, comme le sacrifice fut brûlé à la prière d'Élie (I *Rois*, XVIII).

« Étant allé à l'église du Saint-Sépulcre, nous la trouvâmes remplie d'une foule de peuple insensé, qui faisait un bruit épouvantable, plus convenable à des ivrognes qu'à des chrétiens. Nous traversâmes la presse avec beaucoup de difficultés, et nous étant rendu dans la galerie du côté de l'église où est le couvent latin, nous vîmes tout ce qui se passa dans cette frénésie religieuse.

« Ils commencèrent leurs désordres en courant autour du saint sépulcre de toutes leurs forces, et criant à haute voix : *Huia*, qui signifie *c'est lui* ou *c'est cela*, expression par laquelle ils confirment la

religion chrétienne. Après s'être bouleversé la cervelle par l'extravagance de ces tournoiements et par leurs cris, leur folie étant enflammée, ils commencèrent à faire mille gestes et mille actions les plus ridicules du monde. Quelquefois, ils se tiraient par terre tout autour du sépulcre. Ils montaient sur les épaules les uns des autres, et marchaient de cette manière en tournant toujours. Ils prenaient des hommes qu'ils mettaient sens dessus dessous, les pieds en l'air, exposant leurs nudités de la manière du monde la plus scandaleuse. D'autres faisaient des tours de passe-passe et voltigeaient autour du sépulcre, comme s'ils eussent été sur un théâtre. En un mot, on ne saurait rien concevoir de plus ridicule ni de plus extravagant que ce qui se passa en cette occasion.

« Ils continuèrent cet enthousiasme tumultueux depuis midi jusqu'à quatre heures. Voici la raison de ce délai. Il y avait en ce temps-là un débat entre les Grecs et les Arméniens devant le cadi. Les premiers ne voulaient pas permettre aux derniers d'assister ou d'avoir part au miracle du feu du ciel. On m'assure qu'ils avaient dépensé de part et d'autre cinq mille écus à poursuivre cette controverse ridicule. Le cadi prononça enfin la sentence par laquelle il ordonna qu'ils entreraient ensemble au saint sépulcre, comme cela s'était pratiqué autrefois. Cette sentence ayant été prononcée à

quatre heures, les deux nations continuèrent leur cérémonie. Les Grecs s'avancèrent les premiers en procession autour du saint sépulcre, et les Arméniens les suivirent immédiatement. Ils firent de cette manière par trois fois le tour du saint sépulcre, avec toutes leurs cérémonies, leurs étendards, leurs banderolles, leurs crucifix et leurs habits en broderies.

« Vers la fin de cette procession, on vit voler un oiseau dans le dôme qui est au-dessus du sépulcre; le peuple jeta de grands cris à sa vue. Les Latins nous dirent que les Grecs avaient lâché cet oiseau pour persuader au peuple que c'était une descente visible du Saint-Esprit.

« La procession étant finie, le suffragant du patriarche grec, lequel était à Constantinople, s'approcha de la porte du sépulcre avec le principal évêque arménien. Ils coupèrent le cordon avec lequel elle était attachée et scellée, et y entrèrent. On avait eu soin, avant cela, d'éteindre toutes les chandelles et toutes les lampes qui y étaient, en la présence des Turcs et d'autres témoins. On redoubla les acclamations à mesure que le miracle approchait de son accomplissement; et le peuple se pressait de telle sorte vers la porte du saint sépulcre, qu'il fut impossible aux Turcs postés pour en défendre l'entrée de le faire, bien qu'ils frappassent sur la populace de toute leur force. L'envie qu'ils

avaient d'être les premiers à allumer leurs chandelles à la flamme sainte les faisait presser de cette manière, pour avoir cet avantage dès qu'elle paraîtrait hors du sépulcre. C'est alors qu'ils l'estiment la plus sacrée et la plus pure, comme venant immédiatement du ciel.

« Les deux faiseurs de miracles n'eurent pas été plus d'une minute dans le saint sépulcre que l'on commença, ou du moins que l'on s'imagina voir paraître quelques rayons du feu sacré par quelques fentes de la porte. Cette vue donna un transport si violent à cette multitude insensée, que l'on aurait de la peine à en voir un pareil aux Petites-Maisons.

« Dans ce moment, les deux prêtres sortirent, ayant entre leurs mains des torches allumées qu'ils exposèrent à la porte du sépulcre. Le peuple, de son côté, s'empressait d'en approcher avec une ardeur inexprimable, chacun souhaitant avec passion d'obtenir une partie de cette première flamme, qu'ils estiment la plus pure. Cependant les Turcs les chargeaient de coups sans aucune miséricorde. Mais leur transport était si violent qu'ils ne les sentaient pas. Ceux qui pouvaient obtenir de ce feu se l'appliquaient immédiatement à la barbe, au visage et à l'estomac, pour marquer qu'il ne brûlait pas comme les flammes terrestres. J'observai cependant qu'il n'y en avait point qui pussent en

faire l'expérience assez longtemps pour en prouver la vérité.

« Comme il y avait un très-grand concours de peuple, on vit, en un moment, un nombre incroyable de cierges allumés. Toute l'église et les galeries parurent enflammées en un instant, et la cérémonie finit par cette illumination.

« Il faut avouer que les deux personnes qui entrèrent dans le sépulcre s'acquittèrent de leur emploi avec une vitesse et une adresse extraordinaires; mais les actions de la populace diminuent extrêmement le crédit du miracle. Les Latins font tous leurs efforts pour désabuser le peuple, leur montrant que c'est une imposture honteuse et un scandale à la religion chrétienne. Cependant les Grecs et les Arméniens sont persuadés de la vérité de ce miracle, lequel est le véritable motif de leurs pèlerinages. On ne saurait assez déplorer le malheur de leurs prêtres, lesquels, après avoir contrefait si longtemps ce miracle, n'oseraient désabuser le peuple, de peur de le faire tomber dans l'apostasie.

« Au sortir de cette église, après tout ce tintamarre, nous vîmes plusieurs personnes assemblées autour de la pierre de l'Onction. Ces gens, ayant plusieurs cierges allumés au feu sacré, étaient occupés à en faire dégoutter la cire sur des draps de toile destinés à leur servir de draps mortuaires. La raison de cela est que ces pauvres créatures sont

persuadées que, pourvu qu'elles aient le bonheur d'être ensevelies dans ces draps, elles ne sauraient être exposées aux flammes de l'enfer. »

Tout ce récit ne rappelle-t-il pas un peu ce que j'ai dit dans la seconde partie de cet ouvrage sur l'exploitation des madones russes? C'est le même aveuglement, la même ignorance, les mêmes scandales. Il paraît, du reste, qu'une condition nécessaire pour que le feu sacré descende du ciel, c'est que les Grecs et les Arméniens ne soient pas brouillés; ils ont besoin de rester amis pour ne pas se démasquer les uns les autres. Écoutons ici le chevalier d'Arvieux.

« Il est assez ordinaire que les pachas et les cadis de Jérusalem envoient chercher les patriarches de ces chrétiens schismatiques, et leur font des avanies sur bien des choses, et sur l'abus qu'ils font de leur prétendu saint feu avec lequel ils trompent les peuples. Leur réponse ordinaire est qu'il est constant que ce feu est réellement une fois descendu du ciel, et qu'ils sont obligés de feindre qu'il descend tous les ans, non-seulement pour entretenir la dévotion du peuple pour les saints lieux et nourrir leur foi, mais encore pour pouvoir recueillir de leurs aumônes de quoi payer les taxes et les contributions qu'ils payent au Grand-Seigneur et à ses officiers. Cette raison est, sans contredit, celle qui frappe davantage les Turcs; et, quand elle est

soutenue de quelques milliers de piastres, ils la jugent excellente, et leur permettent d'abuser les peuples tant qu'ils veulent, ou tant qu'ils sont en état de la soutenir par le même moyen. »

Ainsi donc, dans la question des lieux saints, deux partis sont en présence : d'un côté les Latins, de l'autre les Grecs; d'un côté un culte sérieux, traditionnel, jouissant de priviléges conquis au prix du sang, et appuyés sur des firmans souvent renouvelés, sur des traités solennels; de l'autre, un culte déchu, sans racine féconde, s'imposant à prix d'or, et étonnant le monde par l'opiniâtre scandale de ses usurpations et de ses violences.

De ces deux partis, de ces deux cultes, quel est celui que nous verrons prévaloir? Isolés l'un et l'autre au milieu d'infidèles avides et tracassiers, ils ont imploré chacun le secours d'un bras étranger. La France a mis sa diplomatie et son épée au service des Latins; la Russie s'est déclarée pour les Grecs. La France, protectrice séculaire; la Russie, protectrice d'aventure; la France marchant sous le drapeau de la foi et du droit; la Russie, sous celui de l'ambition et de la politique. Qui l'emportera de l'ambition ou du droit, de la politique ou de la religion?

Jusqu'à présent nos relations avec la Porte, en ce qui touche les lieux saints, avaient eu pour base deux traités principaux, contrats synallagma-

tiques et consécrateurs de nos droits anciens et toujours reconnus. Ces traités sont : 1° celui de 1673, conclu par les soins de M. de Nointel, ambassadeur de Louis XIV; 2° celui de 1740, obtenu par M. de Villeneuve, sous Louis XV. C'est en vain qu'à force de ruse et d'audace les Grecs avaient tenté, à différentes fois, je ne dirai pas d'infirmer en principe ces actes solennels, mais d'en interrompre la pratique. Il suffisait d'une réclamation de la France pour provoquer un firman qui déboutait les usurpateurs, et donnait satisfaction aux légitimes possesseurs.

Cependant, comme il est dans la nature du mal de ne jamais abdiquer, les Grecs n'avaient pas plutôt succombé sous l'énergique appui donné aux Latins, qu'ils se relevaient de nouveau et redoublaient de machiavélisme. N'étaient-ils pas, d'ailleurs, toujours sûrs, comme je l'ai déjà dit, de rencontrer quelque pacha complaisant qui sourirait à leurs luxueuses libéralités? De là, lutte incessante entre les deux partis. Mais c'est surtout de 1757 que datent les plus graves usurpations des Grecs. A cette époque, ils se sentaient déjà soutenus par les Russes, lesquels, du reste, n'ont commencé à intervenir directement dans les affaires des lieux saints qu'en 1720. De son côté, la France, tourmentée par des troubles intérieurs, ne pouvait plus jeter, comme autrefois, vers Jéru-

salem ce regard qui calmait l'orage. L'occasion était donc bonne pour les ennemis des Latins *de pêcher en eau trouble*. Ils ne s'en firent pas faute.

Voici l'état exact des possessions que nous assuraient les traités antérieurs à 1757, et qui nous ont été ravies depuis : 1° la grande coupole de l'église du Saint-Sépulcre, et la petite coupole qui surmonte le saint tombeau; 2° la pierre de l'Onction; 3° les sept arceaux de la sainte Vierge, près de la chapelle de Sainte-Madeleine; 4° à Gethsémani, l'église du Tombeau de la sainte Vierge; 5° à Bethléem, la grande église, 6° la grotte de la Nativité placée sous l'église, et les clefs des deux portes qui ouvrent dans cette chapelle; 7° l'étoile d'argent qui se voyait au lieu même de la naissance de Jésus-Christ; 8° les jardins situés à l'est de la grande église; 9° le champ de l'apparition des anges aux bergers, à vingt minutes de Bethléem.

De tels priviléges paraîtront sans doute de minime valeur à certains esprits. Les catholiques sincères, j'ajouterai les politiques sérieux, ne pensent pas ainsi. Il ne s'agit point seulement ici de la possession de localités matérielles, ni de la garde de précieux souvenirs, il s'agit de la suprématie réelle d'un culte sur un autre culte ; il s'agit de la prépondérance d'une puissance sur une autre puissance. Les droits acquis par les traités

ne sont que les symboles de ce double ordre de choses.

Quand Achille de Harlay fut envoyé par Marie de Médicis auprès du divan pour y traiter d'intérêts relatifs aux lieux saints, le grand vizir ayant cherché à lui faire entendre qu'un ambassadeur du roi n'avait à donner ses soins qu'aux affaires du commerce, il lui répondit ces belles paroles : « Le roi n'estime pas autant les soins que je puis prendre en cette cour pour son service royal et temporel, ni les plus précieux avantages de ses sujets dans le commerce de ce pays, que la grande attention avec laquelle je dois m'appliquer à ce que les religieux francs conservent la garde des saints lieux de notre vénération. »

Ainsi ont pensé tous nos rois; et presque tous ont agi en conséquence. C'est pour cela que la politique protectrice des lieux saints est devenue une politique éminemment française, et que chaque acte qu'elle entraîne porte aux yeux de l'univers le cachet de notre propre nationalité.

Il n'est donc pas étonnant de voir, en 1850, le souverain pontife et le patriarche latin de Jérusalem se tourner vers la France, et lui demander justice et protection contre les Grecs. Leur voix fut entendue. Par les soins de notre gouvernement, des négociations s'ouvrirent à Constantinople dans le but de faire restituer aux Latins les sanctuaires

usurpés par les Grecs. Quels actes furent invoqués tout d'abord? Les traités de 1673 et de 1740. Noble et patriotique idée : on remontait ainsi à la source même du droit; on renouait les traditions que les malheurs des temps ou la faiblesse des hommes avaient interrompues. De son côté, la Porte accepta ces mêmes traités pour base des négociations. Pouvait-elle les récuser sans briser en même temps les liens de notre antique alliance avec elle? Une commission mixte, nommée par la Porte et par l'ambassadeur de France, fut donc chargée d'examiner les pièces qui établissaient les droits des Latins. Cette commission conclut en leur faveur.

Or, voici qu'au moment de signer le rapport le personnage qui représentait le patriarche grec refuse. Aussitôt, grande émotion au sein du divan : il évoque l'affaire; mais, au lieu de la trancher d'autorité dans le sens des droits constatés et reconnus par ses propres commissaires, il change la nature des négociations, en déplace les bases, et, essayant de déserter les traités, parle d'une transaction.

Une transaction! Les traités qu'invoquent les Latins ne sont-ils donc pas formels? ou bien les Grecs auraient-ils à produire des actes contradictoires d'égale valeur? Rien de tout cela n'existe assurément. Mais, derrière le patriarche grec, le

sultan voit le tzar. Une telle apparition ne suffit-elle pas pour ébranler son courage? D'ailleurs, qu'importent aux Turcs tous ces débats sur les lieux saints? Comme la foi ne saurait influer sur leur arbitrage, ils n'obéissent fatalement qu'aux séductions de l'intérêt ou aux injonctions de la force. Aujourd'hui, la Jérusalem du Christ n'a plus rien de commun avec le sultan; elle est tout entière aux mains des Latins et des Grecs, en d'autres termes, aux mains de la France et de la Russie.

Aussi, du moment où, cédant au mauvais vouloir du patriarche schismatique, le gouvernement français renonçait à faire prévaloir strictement les traités et consentait à suivre ses adversaires sur le terrain des transactions, n'eût-il pas été opportun, ce semble, de transférer de Constantinople à Saint-Pétersbourg le siége des conférences? Alors l'action des deux puissances eût été simultanée; on eût su immédiatement à quoi s'en tenir, et l'on ne se fût pas exposé à conquérir isolément auprès de la Porte des résultats qui, avant même d'être ratifiés, devaient s'écrouler sous la brusque intervention de la puissance rivale.

Tels sont les faits. A peine le projet de transaction était-il rédigé qu'une lettre autographe du tzar au sultan vint l'empêcher d'aboutir.

Dès lors, les négociations entrent dans une nou-

velle phase. Les transactions sont abandonnées; il ne s'agit même plus du recouvrement des principaux sanctuaires, objet capital des stipulations premières, et le seul qui pût justifier le rappel solennel aux traités de 1673 et de 1740. On se réfugie dans la sphère des accommodements; pour mieux spécifier, on se borne à trois points de détail : 1° la restitution au patriarche latin d'une clef de la grande porte de l'église de Bethléem; 2° le replacement, dans la grotte de la Nativité, d'une étoile ornée d'une inscription latine, enlevée par les Grecs en 1847; 3° la reconnaissance envers les communions catholiques du droit de célébrer leur culte dans l'église du Tombeau de la Vierge.

Tels sont les trois points indiqués par le *Moniteur* dans sa note du 18 mai. D'autres documents, en particulier la première circulaire de M. de Nesselrode et les deux derniers firmans du sultan, relatent encore trois autres points que tait le journal officiel, mais qui certes ne sont ni moins importants ni moins significatifs que les précédents. Il s'agit : 1° de la réparation de la grande coupole de l'église du Saint-Sépulcre par les Latins, ou du moins sous la surveillance des Latins; 2° du changement du portier *grec* de l'église de Bethléem contre un portier *turc;* 3° de la démolition de deux maisons musulmanes attenant au saint sépulcre.

Dépouillée de cette haute importance qu'elle

avait empruntée à la reprise sérieuse et formelle de nos anciennes conventions, la question des lieux saints se restreignit donc peu à peu aux limites modestes que je viens de spécifier. Toutefois elle pouvait encore sortir de là avec un certain éclat, la portée des concessions ou des réparations à faire aux parties dépendant virtuellement de l'interprétation qui leur serait donnée.

Chose étrange! c'est précisément contre la France que ces interprétations ont tourné. Ainsi, du moins, l'opinion publique, tant en France qu'à l'étranger, a interprété les deux firmans qui ont clos la discussion. Je crois utile d'en reproduire ici le texte :

Premier firman.

« Ceci est mon ordre impérial adressé à mon vizir Hafiz-Ahmed-pacha, gouverneur du sandjak de Jérusalem et de ses dépendances, et au cadi de cette ville.

« Un firman impérial délivré de ma part en 1257 (1841) prescrivait la réparation de quelques parties de l'église du Saint-Sépulcre qui avaient besoin d'être restaurées. Ce firman, d'après un nouveau rapport qui vient de m'être soumis, était resté jusqu'ici sans exécution. La restauration de cette coupole n'ayant donc pas eu lieu jusqu'à présent, elle menace ruine et a besoin de réparations, cir-

constances qui ont été constatées par l'ingénieur envoyé *ad hoc* à Jérusalem. Nous avons donc ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Cette coupole sera restaurée par ma Sublime Porte, dans sa forme actuelle telle quelle. S'il était apporté quelque altération à cette forme, le patriarche grec de Jérusalem est autorisé à faire ses observations pour que cette altération n'ait pas lieu.

« En outre, comme les maisons attenantes à l'église du Saint-Sépulcre sont des lieux de retraite et de prières musulmans qui ne sauraient être démolis, on condamnera les fenêtres qui donnent sur cette église en les murant.

« Un firman impérial, contenant les dispositions qui précèdent, a été délivré et vous est expédié.

« Vous donc, qui êtes le gouverneur et le cadi sus-mentionné, aussitôt que vous connaîtrez ma résolution souveraine de faire réparer et restaurer cette coupole par un préposé *ad hoc* de la part de ma Sublime Porte, et en la maintenant dans sa forme actuelle, vous aurez soin de publier cette résolution et d'aviser à son exécution, comme aussi de faire immédiatement clore les fenêtres dont il est question plus haut, afin d'en écarter les inconvénients.

« Sachez-le ainsi, et prêtez foi à ce noble signe.

« Écrit à Constantinople, dans les derniers jours du mois de redjeb 1269. »

Second firman.

« Ceci est mon ordre impérial, adressé à mon vizir Hafiz-Ahmed-pacha, gouverneur du sandjak de Jérusalem et de ses dépendances; au cadi, au mufti, au substitut du Nakibul Echraf, et autres membres du conseil de ladite ville.

« Dans le but d'aplanir et de régler les différends et les contestations qui s'étaient élevés entre les Grecs et les Latins au sujet de certains sanctuaires situés dans l'intérieur et hors de la ville de Jérusalem, un hatti-chérif impérial, en date de la dernière décade de Gémaziul evrel 1268 (mars 1852), avait été adressé à toi, qui es le gouverneur susmentionné, et aux autres autorités compétentes. Il vient d'être porté à notre connaissance impériale que quelques-unes des dispositions de ce hatti-chérif n'ont pas encore reçu leur exécution. Or, comme mon désir impérial est que cette exécution ait lieu, cette question a fait l'objet des délibérations de mes ministres réunis en conseil, et, afin d'éclaircir et de *confirmer* la teneur dudit hatti-chérif, et d'en compléter et d'en expliquer le sens, il a été présenté et soumis à ma sanction impériale un écrit contenant les six articles suivants :

« 1° Bien qu'une clef de la grande porte de l'é-

glise de Bethléem ait été donnée aux Latins, il leur a été seulement donné le droit de passer par cette église, à l'instar de *ce qui se pratiquait anciennement;* mais il ne leur a pas été *donné le droit d'officier dans cette église, ni de la posséder en commun avec les Grecs.* De même, il n'a pas été donné aux Latins la permission d'altérer en quoi que ce soit l'état actuel de cette église, ni d'y exercer leur culte, et, en un mot, il ne leur est pas permis de changer ce qui se pratique de tout temps et actuellement en ce qui concerne le passage par l'église à la grotte, aussi bien que sous tout autre rapport, ni d'apporter à quoi que ce soit dans cette église la moindre innovation.

« 2° Attendu que le portier de l'église de Bethléem se trouve être depuis longtemps un prêtre grec, sujet de ma Sublime Porte, et que ce portier n'a pas la faculté de refuser le passage aux nations qui ont, dès une époque reculée, le droit d'y passer, cela continuera à avoir ainsi lieu à l'avenir comme par le passé.

« 3° Par l'étoile qui vient d'être nouvellement posée dans la grotte de l'église de Bethléem, *comme un souvenir solennel à la nation chrétienne de notre part impériale,* et pour mettre fin à toute dispute, d'après le modèle de l'étoile qui se trouvait à cette grotte et a disparu en 1847, il n'est donné à l'une ou à l'autre des nations chrétiennes aucun

droit nouveau ou particulier. *Jamais et en aucun temps* il ne sera apporté à ce point le moindre changement.

« 4° Les nations chrétiennes qui ont le droit de visiter le tombeau de la sainte Vierge et d'y célébrer leur culte y officieront tous les jours.

« Les Grecs officieront *les premiers*, en commençant au lever du soleil, avec la condition de ne pas s'opposer à ce que les autres nations y accomplissent aussi les cérémonies de leur culte. Après eux, les Arméniens, et après ces derniers, les Latins, et tous y officieront durant une heure et demie. Cet arrangement a été fait sur l'ordre et avec l'autorisation de ma Sublime Porte.

« 5° Les deux jardins situés au village de Bethléem et contigus au monastère franc seront administrés par les Grecs et les Latins comme par le passé, sans qu'ils aient les uns sur les autres aucun droit de prééminence. On fera de ces jardins absolument le même usage qui en a été fait jusqu'ici.

« 6° *A l'exception de ce qui précède, aucune concession n'ayant été faite en vertu d'ordre officiel en faveur d'aucune nation, toutes sont maintenues dans leur état actuel.*

« La possession des sanctuaires de Jérusalem qui se trouvent présentement entre les mains des Grecs, des Latins et des Arméniens, soit en com-

mun, soit d'une manière exclusive, leur est confirmée A TOUT JAMAIS COMME PAR LE PASSÉ.

« Les dispositions ci-dessus ayant obtenu ma sanction impériale, j'en ai ordonné l'exécution; et, en vertu de mon ordre impérial, le présent firman a été délivré par mon divan impérial, revêtu de mon autographe souverain, et vous est expédié. Vous donc, qui êtes le gouverneur, le cadi, le mufti et autres fonctionnaires sus-mentionnés, aussitôt que vous aurez connaissance de la chose, vous aurez soin de faire enregistrer le présent ordre impérial dans les matricules du Mehkeme, d'agir toujours et à perpétuité d'après ces ordres, sans y apporter le moindre changement. Sachez-le ainsi, et prêtez foi à ce noble signe.

« Fait à la fin de redjeb 1269. »

J'ai déjà mentionné la note du *Moniteur* du 18 mai. Voici cette note *in extenso* :

« On avait pu craindre, au moment où M. le prince Menschikoff se rendait à Constantinople en qualité d'ambassadeur extraordinaire de S. M. l'empereur de toutes les Russies, que l'un des effets de sa mission ne fût *d'annuler en partie les concessions obtenues* par M. de Lavalette au profit des Pères latins de terre sainte, dans le courant de 1852. On se rappelle que, sur la demande de la légation de France, le gouvernement de Sa Hautesse avait consenti à restituer au patriarche de Jérusa-

lem, délégué du saint-siége, la clef de la grande porte de l'église de Bethléem, à donner l'ordre d'y placer dans la grotte de la Nativité une étoile ornée d'une inscription latine et qui avait disparu en 1847, et enfin à accorder à la communion catholique le droit de célébrer son culte dans un sanctuaire vénéré, l'église dite du Tombeau de la Vierge.

« Le gouvernement de Sa Majesté Impériale ne pouvait admettre qu'aucun de ces avantages fût retiré aux Latins. Le cabinet de Saint-Pétersbourg, du reste, transmit bientôt au cabinet des Tuileries l'assurance que son intention n'était pas de contraindre la Porte à revenir sur les concessions qui nous avaient été faites.

« Les dernières nouvelles de Constantinople, apportées par l'aviso *le Chaptal*, en date du 7 mai, nous permettent d'affirmer que le maintien du *statu quo* à Jérusalem, réclamé par M. le prince Menschikoff, N'IMPLIQUE, *dans l'état des possessions des Latins, aucune modification susceptible d'affecter* L'ARRANGEMENT *convenu avec M. le marquis de Lavalette*. C'était là pour nous le point essentiel, celui qui ne pouvait être, de notre part, *l'objet d'aucune transaction*. Quant à nos anciens traités avec la Turquie, nul acte diplomatique, nulle résolution de la Porte ne saurait les invalider sans le consentement de la France. »

Comment concilier cette note avec les firmans? Les firmans maintiennent, il est vrai, en apparence, les *concessions* ou plutôt les *réparations* stipulées par le gouvernement français, mais, à l'exception d'un seul point, ne les annulent-ils pas en réalité?

Nous avons une clef de l'église de Bethléem. Est-ce pour *posséder* cette église seuls, conformément à nos anciens traités, ou en commun avec les Grecs, d'après une nouvelle clause de partage consentie par nous? Est-ce, du moins, pour y exercer notre culte? Non, c'est simplement *pour y passer*.

Nous voyons replacer dans la grotte de la Nativité l'étoile que nous avaient ravie les Grecs. Est-ce pour y témoigner par son inscription latine de nos anciens droits sur le sanctuaire? Non : l'inscription est effacée; le sultan fait de l'étoile son bien propre; et la dépouillant de sa signification symbolique, il l'érige, lui, Turc, *en souvenir de sa part à la nation chrétienne*.

Quant à la reconstruction de la grande coupole, au changement du portier de l'église de Bethléem, à la démolition des maisons musulmanes, nos stipulations demeurent sans effet.

Il n'est donc, je le répète, qu'un seul point où nous ayons obtenu gain de cause, c'est dans le droit d'officier au tombeau de la Vierge. Il est vrai

que les Grecs et les Arméniens sont également admis à y célébrer leur culte; mais enfin l'heure qui nous est accordée est la plus commode et la plus propre aux solennités.

On a voulu voir dans ce résultat un manque de foi du sultan à notre égard. Ce n'est pas un manque de foi, c'est de la faiblesse. Le sultan plie sous l'étreinte de la Russie; il faut qu'il cède, à moins qu'il ne trouve en dehors de lui un soutien énergique qui assure le succès à sa résistance. Ce soutien la France seule pouvait le lui donner, car il s'agissait ici d'une question véritablement française. Mais, en présence du mode d'action du prince Menschikoff, une intervention décidée de notre part eût certainement provoqué une lutte opiniâtre. Le gouvernement français n'a pas voulu accepter cette responsabilité; il a vu, dans une question qui lui était personnelle, le germe d'une complication générale; il a craint pour l'Europe. Cette modération sera-t-elle heureuse dans ses résultats? C'est là le secret de l'avenir.

Quoi qu'il en soit, et en attendant un dénoûment plus complet, les catholiques n'ont pu cacher leur peu de satisfaction du résultat obtenu. On connaît à cet égard les sentiments du saint-siége, les réclamations du commissaire de la terre sainte, le langage de l'*Univers* et des autres journaux religieux. De leur côté, au contraire, les Russes, dont

les intérêts dans la question des lieux saints étaient, comme le dit M. de Nesselrode, *contradictoires* à ceux des Latins, se sont déclarés satisfaits. Quelles conséquences seraient à tirer de deux appréciations aussi opposées ? Je laisserai ce soin à d'autres publicistes.

Quant à mon opinion personnelle, je préfère la régler sur les termes si remarquables de la seconde circulaire de M. Drouyn de L'huys. Le ministre n'y dissimule en aucune façon les concessions qui ont été faites à la Russie dans la question des lieux saints; mais, du moins, au lieu de triompher de ces concessions, il les explique et en montre le but. Cette modération, qu'il a inspirée à M. de Lacour, et qui a été, on le sait, jusqu'à rendre à peu près tout ce qu'avait obtenu M. de Lavalette ; cette modération est, selon lui, un suprême effort que le gouvernement de l'empereur a cru devoir faire en faveur de la paix. Du reste, loin que ces procédés conciliateurs soient aux yeux du ministre une abdication des droits de la France, ils n'emportent qu'un ajournement plus ou moins prolongé de leur exercice réel ; car, d'après les paroles mêmes de M. Drouyn de L'huys, des réserves ont été posées par son agent, réserves contre lesquelles ne sauraient prévaloir pour l'avenir ni les deux firmans déjà obtenus, ni ceux que la Russie pourrait encore arracher dans la suite à la faiblesse de la

Porte. Il faut rendre grâces au ministre d'une déclaration aussi explicite ; elle sauve l'opinion des alarmes qu'eût provoquées infailliblement la brutalité des faits.

III.

LE PROTOCOLE DE VIENNE.

Depuis que la première édition de ce livre a paru, divers événements se sont produits. Mais aucun, on doit le reconnaître, n'a infirmé, même en proportion minime, ses appréciations ou ses conjectures. De jour en jour, au contraire, il devient plus vrai. Je me plais à espérer que le nouveau complément que j'y ajoute ne lui fera rien perdre de ce caractère.

Ainsi que les faits l'ont prouvé, la question soulevée à Constantinople est complexe. Elle renferme, d'un côté, ce que j'ai appelé la question française, c'est-à-dire l'affaire des lieux saints; de l'autre, ce qu'on appelle la question européenne, c'est-à-dire l'affaire du protectorat des Grecs, entraînant avec elle la substitution de l'autorité du tzar à l'autorité du sultan sur une partie notable des sujets de ce dernier, et, par suite peut-être, le démembrement, sinon l'anéantissement complet de l'empire ottoman au profit de la Russie.

Si l'on en croit les documents russes, l'affaire des lieux saints serait définitivement réglée. Je ne crois pas que telle soit, que telle puisse être la pensée du gouvernement français. Une affaire qu'il a soulevée lui-même, et de laquelle, après un triomphe décidé, il ne s'est retiré cependant qu'avec la situation que l'on connaît, une telle affaire ne saurait être définitivement réglée. Malgré les assurances et les bravades moscovites, je persiste à la regarder seulement comme suspendue. Une grande nation comme la France peut, en considération de l'intérêt général, renoncer momentanément à faire prévaloir ses droits propres, elle ne peut pas les abdiquer définitivement. Viendra donc un jour, sans doute, où l'affaire des lieux saints surgira de nouveau à l'horizon politique; et, cette fois elle sera résolue, nous l'espérons, non d'après les exigences d'un machiavélisme menteur et d'une barbare violence, mais dans les conditions de nos traités séculaires et de notre politique traditionnelle.

Il est vrai que le succès obtenu jusqu'à présent par les Russes introduit en leur faveur, du moins suivant leur interprétation, un précédent fatal. Ils se demandent comment, ayant cédé avec tant de désintéressement sur ce qu'ils nomment le principe, nous repoussons avec tant d'opiniâtreté ce qu'ils en regardent comme les conséquences. Car les Russes n'admettent point ce double aspect que

l'on a prêté à la question orientale; ils ne veulent y voir qu'une question exclusivement turco-russe, qu'un débat personnel entre le tzar et le sultan. Toute leur politique tend à faire prévaloir ce mode d'interprétation; et leur conduite nous dit assez qu'ils le considèrent comme un fait acquis.

Je ne m'arrêterai pas à relever tout ce que de pareilles prétentions renferment d'étrange, je me bornerai à demander à quoi a servi, dans la lutte engagée contre elles, la modération des puissances, à quoi ont servi surtout les efforts multipliés des diplomates. Je rends certainement toute justice au talent supérieur, à l'esprit de conciliation qui ont présidé jusqu'à présent aux négociations. C'était un beau spectacle aux yeux des peuples civilisés. Malheureusement l'effet en a été manqué précisément vis-à-vis de ceux sur lesquels il eût été le plus nécessaire de le produire. Les Russes ne comprennent rien à de pareils procédés. Du moment où ils ont abdiqué le génie européen, ils ont repris le génie de la horde. Que leur importe une guerre de plume?

Il fut un temps où la France et l'Angleterre s'émurent, comme aujourd'hui, pour protester contre les Russes, c'était lors de l'incorporation de Cracovie à l'Autriche.

« J'ai une trop haute opinion des sentiments de justice et d'équité qui doivent animer les trois

puissances, disait lord Palmerston, pour douter de leurs intentions d'agir vis-à-vis de Cracovie dans un autre esprit que celui du traité de Vienne. Ces gouvernements seront assez intelligents pour bien voir que le traité de Vienne doit être considéré intégralement, et que l'on ne saurait permettre à un gouvernement de faire un choix des articles qu'il voudrait exécuter et de ceux qu'il voudrait violer. J'ajoute que, s'il est des puissances signataires du traité de Vienne qui aient intérêt à ce que ce traité ne soit pas violé, ce sont les puissances d'Allemagne, et il ne saurait, j'en suis certain, avoir échappé à la perspicacité de ces gouvernements que, si le traité de Vienne n'est pas bon sur la Vistule, il doit être également mauvais sur le Rhin et sur le Pô. »

De son côté, M. Guizot écrivait :

« Rien ne compromet davantage le pouvoir que de se déclarer hors d'état d'accomplir, même lentement et avec le temps, ses propres promesses et les espérances qu'il a lui-même données. La destruction du petit État de Cracovie peut enlever à l'esprit de conspiration et d'insurrection polonaise quelques moyens d'action ; mais elle peut aussi entretenir et même irriter les sentiments qui font naître et renaître si obstinément ces déplorables entreprises, et en même temps elle fait perdre aux influences qui pourraient les prévenir une grande

partie de leur autorité. Elle affaiblit partout en Europe, dans cette question douloureuse, les principes d'ordre et de conservation au profit des passions aveugles et des desseins violents. »

Je me trouvais à Saint-Pétersbourg au moment où cette double protestation y arriva. Certes, elle était de nature à donner à réfléchir à un cabinet qu'eût animé le moindre respect pour les traités. Le tzar passa outre, entraînant avec lui la Prusse et l'Autriche. Il est vrai qu'en compensation les salons des bords de la Neva rendaient pleine justice aux raisonnements de lord Palmerston, et trouvaient la pièce de M. Guizot d'un bon style. Cependant, à l'époque dont je parle, le vieux parti moscovite était loin d'exercer sur les conseils de l'empereur Nicolas l'influence qu'il a gagnée depuis, et qui actuellement, on le sait, est prépondérante. Quel a donc été à Saint-Pétersbourg l'accueil fait aux circulaires des ministres anglais et français? Il importe peu de le savoir, ou plutôt les faits ne le disent-ils pas assez énergiquement? Les provinces danubiennes occupées, les hospodars détachés du sultan et soumis à des commissaires russes; le tribut dû au sultan refusé par ordre du tzar; le peuple moldo-valaque rançonné et mis à la corvée; les jeunes boyards mécontents faits soldats : voilà la réponse de la Russie aux procédés courtois de la France et de l'Angleterre; c'est ainsi

qu'elle passait le temps que les autres puissances consumaient à des négociations.

Sans pénétrer plus avant dans la question, ne peut-on pas supposer que, cette fois-ci comme tant d'autres, la France et l'Angleterre ont été dupes de leur sincérité et de leur bonne foi? Comme elles se produisaient de leur côté ouvertement et les traités à la main, elles ont cru que la Russie agirait de même, ne s'apercevant pas que déjà elle avait déserté ce terrain, que son désintéressement n'était qu'hypocrisie, ses promesses et ses engagements que mensonges. N'est-ce pas là ce qui a retenu les flottes? J'ai passé de longues années en Russie, j'ai fréquenté les Russes à tous les degrés de l'échelle sociale. Or, l'impression que j'ai retirée de leur contact, et qui d'ailleurs est confirmée par toute leur histoire, peut se résumer ainsi : Soyez polis, modérés avec les Russes, ils seront grossiers, exigeants; soyez fermes, dignes, ils seront respectueux, serviles même; marchez contre eux, ils reculeront! L'Angleterre n'a-t-elle pas fait personnellement l'expérience de ces vérités dans la question des réfugiés hongrois?

Un événement qui ne manque pas d'analogie avec celui qui nous occupe s'était emparé en 1783, avec non moins de vivacité que ce dernier le fait aujourd'hui, de l'attention de l'Europe : je veux parler de la prise de la Crimée. Mais alors l'An-

gleterre et la France étaient loin de marcher ensemble : elles se jalousaient au contraire ; et, comme du côté de la France cette jalousie avait surtout pour principe la crainte de voir se conclure en dehors d'elle une alliance anglo-russe, il arriva que l'intervention des deux grandes puissances, ne se produisant qu'avec une défiance réciproque, non-seulement ne fut d'aucune utilité pour la Porte, mais servit même d'encouragement à la Russie pour précipiter la catastrophe.

Voici, sur ce sujet, de curieux renseignements empruntés à la correspondance du baron de Staël-Holstein, alors ambassadeur de Suède près la cour de Versailles, correspondance jusqu'ici inédite, et que j'ai transcrite aux archives royales de Stockholm, lors de mon dernier séjour dans cette ville.

M. de Staël écrit au roi Gustave III.

« 24 juillet 1783. — La France arme, soit pour se mêler dans la guerre de la Porte contre la Russie et l'Autriche, soit pour rendre ses négociations plus efficaces. Il est probable que le caractère pacifique et peu entreprenant du comte de Vergennes attendra la dernière extrémité. La nation pousse de son côté à ce que le gouvernement oppose une digue à l'ambition de l'empereur et de l'impératrice. Il y aurait là de quoi étonner, si on ne connaissait pas l'ardeur des Français pour tout ce qui intéresse la gloire de leur monarchie.

« 7 août. — Le comte de Vergennes ne dit rien de positif sur les projets de la cour à l'endroit de la Russie. Le maréchal de Castries est plus positif. « Ni l'intérêt, dit-il, ni la gloire de la France ne « doivent lui permettre de rester tranquille. » Mais rien de positif. Seulement ce ministre a cherché avec beaucoup de soin à s'instruire des forces de la Russie, tant à Cronstadt qu'à Livourne et dans la mer Noire, aussi bien que de la sortie de l'escadre de Cronstadt.

« Le comte de Vergennes a avoué qu'il avait craint que l'impératrice ne fît à Votre Majesté quelque proposition d'alliance. Il dit à ce sujet : « Je « conseillerai toujours à la Suède de conserver l'a- « mitié de la Russie, mais en même temps de ne pas « pousser trop loin ses liaisons avec cette puissance. « La Russie peut avoir besoin des secours de la « Suède dans les guerres qu'elle voudra entrepren- « dre; la Suède ne peut guère se trouver dans le « cas de profiter de son assistance. Une alliance « avec la Russie ne pourrait donc que devenir oné- « reuse, comme le sont toutes les alliances avec un « voisin qui est plus fort que vous. »

« 28 août. — Il m'a été impossible d'obtenir du comte de Vergennes une réponse plus positive cette fois-ci que les autres. « Tout est enveloppé de nua- « ges, dit-il; il faut attendre qu'ils se dissipent. » La seule expression un peu décisive, c'est qu'il

a dit qu'il conseillerait aux ministres russes, et surtout à M. Markoff, de ne pas parler de l'affaire de la Crimée sur un ton aussi haut qu'ils le font.

« 5 janvier 1784. — La Porte accepte la médiation de l'Angleterre unie à celle de la France. M. de Vergennes a inventé de proposer à la Russie de se contenter de l'assentiment tacite de la Porte sans l'obliger à souscrire sa honte en acceptant explicitement la souveraineté de la Russie sur la Crimée et le Kuban. Ainsi, la politique faible de M. de Vergennes n'aura réussi qu'à ouvrir un champ de réclamations perpétuelles à la Porte sans rien arranger dans son intérêt. Il paraît que l'impératrice, décidée à ne rien céder de sa conquête, est *néanmoins disposée à suivre les voies de la modération.*

« 19 janvier. — La Porte est disposée à la paix, mais elle ne peut souscrire à la cession formelle de la Crimée et du Kuban sans exciter parmi le peuple un mécontentement qui se changerait peut-être en révolution, et qui n'irait à rien moins qu'à lui faire demander la tête des ministres.

« 11 octobre. — Il y a déjà longtemps que M. de Vergennes est brouillé avec M. de Saint-Priest. Tous deux s'accusent mutuellement d'avoir été le premier moteur des sacrifices que la France a obligé le Grand-Seigneur à faire à l'impératrice de Russie. M. de Saint-Priest soutient, à ce qu'on prétend, que les ordres du ministre ont été positifs,

de tout donner pour conserver la tranquillité. M. de Vergennes dit, pour sa défense, que M. de Saint-Priest avait peint la détresse des Turcs d'une manière si alarmante, qu'il était impossible de prendre un parti différent de celui qu'il a pris. Je crois qu'on pourrait assurer, sans faire tort à aucun de ces messieurs, que cette belle besogne est également l'ouvrage de l'un et de l'autre. En attendant, tous les amis du duc de Choiseul et les ennemis de M. de Vergennes se sont réunis pour porter M. de Saint-Priest avec vigueur, et pour établir sa fortune sur la ruine de l'ancien ministre. Je ne sais point quelles seraient les suites, si ce projet avait son entière exécution, et à quoi on pourrait s'attendre d'un homme qui aime infiniment l'argent et qui s'est laissé assez éblouir par la vanité pour accepter une décoration d'une puissance ennemie de celle auprès de laquelle il résidait.

« 26 décembre. — Je profitai de l'audience de M. de Vergennes pour parler de M. de Saint-Priest, dont la prochaine arrivée dans ce pays fait beaucoup de bruit. M. de Vergennes m'a répondu que M. de Saint-Priest était trop connu pour qu'il fût probable qu'il jouât un rôle bien important. « Pour « vous en convaincre, me dit le ministre, je vous « mettrai au fait de ce qui s'est passé au commen- « cement des dernières prétentions que l'impératrice

« a formées contre les Turcs. M. de Saint-Priest « avait alors un congé pour revenir en France. Je « lui écrivis une lettre d'ami, par laquelle je lui « conseillais de ne point quitter dans un moment « où sa présence était si intéressante pour le service « du roi. Je fus extrêmement surpris quand, en « réponse à ma lettre, M. de Saint-Priest m'en écri- « vit une qui était de la dernière extravagance. Il y « dit entre autres choses qu'il ne pouvait décem- « ment contrarier les projets de Sa Majesté Impé- « riale, puisque c'était elle qui lui avait donné du « pain; que cependant, si on voulait le mettre abso- « lument en état d'agir, il fallait lui envoyer l'ordre « du Saint-Esprit, afin qu'il pût renvoyer à l'im- « pératrice la marque de distinction qu'il tenait « d'elle. » M. de Vergennes finit par m'assurer que cette lettre n'aurait jamais été montrée, si, quelques jours après son arrivée, M. de Saint-Priest n'avait pas en forme demandé son rappel, ce qui l'avait obligé de montrer sa lettre au conseil du roi, où on la conserve. Je ne crois pas, sire, que M. de Vergennes ait voulu me tromper. Il y avait dans son maintien et dans son expression trop de vérité pour que je puisse le soupçonner. »

Est-il étonnant que, ne rencontrant en face d'elle qu'une aussi incroyable pusillanimité, la Russie ait consommé son œuvre de déprédation, et célébré sa victoire par les orgies de sang que le voyageur

Clarke nous fait connaître[1]? Ainsi agit-elle toute les fois qu'elle n'a point à redouter d'opposition décidée. « De l'audace, de l'audace et toujours de l'audace! » C'était le système de Danton; c'est aussi celui de la Russie. L'Europe devrait le savoir enfin. Nous avons vu M. de Vergennes et M. de Saint-Priest déplorer amèrement les faits accomplis et s'en rejeter l'un à l'autre la responsabilité. Il était bien temps, vraiment! C'est là, du reste, ce qui arrive toujours. Le ministre accuse l'ambassadeur, l'ambassadeur le ministre. En attendant, le mal triomphe, et l'histoire enregistre dans ses pages indélébiles une iniquité de plus. Un point des lettres de M. de Staël qui mérite d'être remarqué, c'est la haute idée qu'il y donne du rôle que la France est appelée à jouer dans le monde. Il regrette sans doute la faiblesse des ministres qui la gouvernent, la misère intérieure dont elle est frappée; mais il se garde bien d'amoindrir sa grandeur essentielle; il n'en fait point, comme ces étranges

1. « Que si l'on me demande, dit l'Anglais Clarke, ce que les Russes firent en Crimée après cette conquête obtenue par tant d'atrocités et d'excès, je réponds en peu de mots : Ils ont dévasté le pays, coupé les arbres, abattu les maisons, renversé les temples et les édifices publics, détruit les aqueducs; ils ont ruiné les Tatars, outragé leur culte, exhumé les corps de leurs aïeux, jeté au vent leurs cendres, ou abandonné leurs restes sur le fumier aux animaux immondes. Détruire, ravir, massacrer, voilà ce qu'ils appelaient établir leur empire; créer la solitude, voilà ce qu'ils appelaient ramener la paix.... Tel est le véritable caractère de la protection russe. »

publicistes apparus naguère, une nation déchue d'initiative, et qui ne saurait agir que remorquée par des forces étrangères.

Ainsi donc, je le répète, telle est la marche de la Russie : en face de l'hésitation et de la faiblesse, ou, ce qui revient au même à ses yeux, en face de la modération et des procédés délicats, audace et violence ; en face de la résistance et de la fermeté, concession et retraite. Mais, qu'on le remarque bien, tandis que les parties intéressées perdent le temps à se préparer à lui faire obstacle, elle use intrépidement de ses avantages ; en sorte que, lorsqu'elle est réduite enfin à céder à la force, elle ne se retire jamais qu'avec le butin qu'elle avait convoité en principe, et, toute couverte qu'elle soit de dépouilles injustement ravies, elle n'en prend pas moins aux yeux du monde des airs de magnanime générosité, donnant le change à l'opinion, et lui faisant accepter un triomphe mutilé pour une complète et radieuse victoire.

Croit-on, par exemple, que, dans la question qui s'agite en ce moment, la Russie se retirera vaincue et amoindrie? Il en serait ainsi, sans doute, si elle était contrainte de renoncer purement et simplement au *traité*, *sened* ou *note* stipulés par elle auprès de la Porte, et refusés par la Porte de concert avec la France et avec l'Angleterre ; si elle évacuait purement et simplement ces malheureusés

provinces où elle s'est établie en souveraine; il en serait ainsi, enfin, si, reprenant sur la Russie les concessions qu'elle lui a faites dans la question des lieux saints, la France rentrait intégralement dans ses traités de 1673 et de 1740, base légitime et sérieuse de ses négociations de 1850. Mais la diplomatie est-elle de force à conquérir de pareils résultats?...

Mon Dieu! je ne suis pas fanatique des Turcs. Malgré tous les progrès qu'on leur prête et que j'ai constatés moi-même en partie, il m'importe peu que leur empire dure. Que dis-je? un empire du croissant au XIXe siècle, n'est-ce pas, comme tant de voix se plaisent à le répéter, une étrange anomalie? Mais, en attendant qu'on ait proposé une autre solution que celle qui nous menace, une solution sérieuse, applicable, je regarde la cause du sultan comme sacrée, et je la défends. Mieux vaut pour l'Europe une Turquie faible et inoffensive qu'une Russie omnipotente et despote. La Russie à Constantinople, c'est la mort du catholicisme, c'est la mort de la civilisation occidentale.

Et cependant telle est la catastrophe suspendue au-dessus de nos têtes!...

On a parlé d'un testament de Pierre le Grand, que les souverains russes suivent, dit-on, avec une inflexible logique. Je ne sais si ce testament est authentique; aucun historien sérieux n'a osé l'af-

firmer. Je vais néanmoins le mettre sous les yeux du lecteur ; il pourra constater, l'histoire à la main, l'effrayante analogie qui existe entre ce programme politique, quel que soit du reste son auteur, et la marche que la Russie a tenue jusqu'à présent. Il se demandera peut-être, après cela, s'il n'est pas temps enfin d'arrêter le colosse.

Voici les principaux articles renfermés dans cet acte curieux :

I.

« Entretenir la nation russienne dans un état de guerre continuelle, pour tenir le soldat aguerri et toujours en haleine ; ne le laisser reposer que pour améliorer les finances de l'État ; refaire les armées et choisir les moments opportuns pour l'attaque ; faire ainsi servir la paix à la guerre et la guerre à la paix, dans l'intérêt de l'agrandissement et de la prospérité croissante de la Russie.

II.

« Appeler par tous les moyens possibles, de chez les peuples les plus instruits de l'Europe, des capitaines pendant la guerre et des savants pendant la paix, pour faire profiter la nation russe des avantages des autres pays, sans lui faire rien perdre des siens propres.

III.

« Prendre part, en toute occasion, aux affaires et démêlés quelconques de l'Europe, et surtout à ceux de l'Allemagne, qui, plus rapprochée, intéresse plus directement.

IV.

« Diviser la Pologne en y entretenant le trouble et les jalousies continuelles; gagner les puissants à prix d'or; influencer les tièdes; les corrompre, afin d'avoir action sur les élections des rois; y faire nommer ses partisans, les protéger, y faire entrer les troupes russiennes et y séjourner jusqu'à l'occasion d'y demeurer tout à fait. Si les puissances voisines opposent des difficultés, les apaiser momentanément, jusqu'à ce qu'on puisse reprendre ce qui aura été donné.

V.

« Prendre le plus qu'on pourra à la Suède, et savoir se faire attaquer par elle pour avoir prétexte de la subjuguer. Pour cela, l'isoler du Danemark et le Danemark de la Suède, et entretenir avec soin leurs rivalités.

VI.

« Prendre toujours les épouses des princes russes parmi les princesses d'Allemagne pour mul-

tiplier les alliances de famille, rapprocher les intérêts et unir d'elle-même l'Allemagne à notre cause en y multipliant notre influence.

VII.

« Rechercher de préférence l'alliance de l'Angleterre pour le commerce, comme étant la puissance qui a le plus besoin de nous par sa marine, et qui peut être le plus utile au développement de la nôtre. Échanger nos bois et autres productions contre son or, et établir entre ses marchands, ses matelots et les nôtres, des rapports continuels qui formeront ceux de ce pays à la navigation et au commerce.

VIII.

« S'étendre sans relâche vers le nord, le long de la Baltique, ainsi que vers le sud, le long de la mer Noire.

IX.

« Approcher le plus possible de Constantinople et des Indes. Celui qui y régnera sera le vrai souverain du monde. En conséquence, susciter des guerres continuelles tantôt au Turc, tantôt à la Perse; établir des chantiers sur la mer Noire; s'emparer peu à peu de cette mer, ainsi que de la Baltique, ce qui est un double point nécessaire à la réussite du projet; hâter la décadence de la

Perse; pénétrer jusqu'au golfe Persique; rétablir, si c'est possible, par la Syrie, l'ancien commerce du Caucase, et avancer jusqu'aux Indes, qui sont l'entrepôt du monde.

« Une fois là, on pourra se passer de l'or de l'Angleterre.

X.

« Rechercher et entretenir avec soin l'alliance de l'Autriche; appuyer en apparence ses idées de royauté future sur l'Allemagne, et exciter contre elle, par-dessous main, la jalousie des princes. Tâcher de faire réclamer des secours de la Russie par les uns ou par les autres, et exercer sur le pays une espèce de protection qui prépare la domination future.

XI.

« Intéresser la maison d'Autriche à chasser le Turc de l'Europe et neutraliser ses jalousies lors de la conquête de Constantinople, soit en lui suscitant une guerre avec les anciens États de l'Europe, soit en lui donnant une portion de la conquête, qu'on lui reprendra plus tard.

XII.

« S'attacher à réunir autour de soi tous les Grecs unis ou schismatiques qui sont répandus soit dans la Hongrie, soit dans le midi de la Pologne

se faire leur centre, leur appui, et établir d'avance une prédominance universelle par une sorte de royauté ou de suprématie sacerdotale : ce seront autant d'amis qu'on aura chez chacun de ses ennemis.

XIII.

« La Suède démembrée, la Perse vaincue, la Pologne subjuguée, la Turquie conquise, nos armées réunies, la mer Noire et la mer Baltique gardées par nos vaisseaux, il faut alors proposer séparément et très-secrètement, d'abord à la cour de Versailles, puis à celle de Vienne, de partager avec elles l'empire de l'univers.

« Si l'une des deux accepte, ce qui est immanquable en flattant leur ambition et leur amour-propre, se servir d'elle pour écraser l'autre ; puis écraser à son tour celle qui demeurera, en engageant avec elle une lutte qui ne saurait être douteuse, la Russie possédant déjà en propre tout l'Orient et une grande partie de l'Europe.

XIV.

« Si, ce qui n'est pas probable, chacune d'elles refusait l'offre de la Russie, il faudrait savoir leur susciter des querelles et les faire s'épuiser l'une par l'autre. Alors, profitant d'un moment décisif, la Russie ferait fondre ses troupes, rassemblées d'avance, sur l'Allemagne, en même temps que

deux flottes considérables partiraient, l'une de la mer d'Azof et l'autre du port d'Archangel, chargées de hordes asiatiques, sous le convoi des flottes armées de la mer Noire et de la mer Baltique. S'avançant par la Méditerranée et par l'Océan, elles inonderaient la France d'un côté, tandis que l'Allemagne le serait de l'autre, et, ces deux contrées vaincues, le reste de l'Europe passerait facilement et sans coup férir sous le joug.

« AINSI PEUT ET DOIT ÊTRE SUBJUGUÉE L'EUROPE. »

Un tel testament ou programme est-il autre chose qu'un manifeste de guerre à l'Europe? Ce qui est à remarquer, je le répète, c'est qu'authentique ou non, ce programme a été jusqu'à présent comme le phare qui a éclairé toute la marche politique de la Russie. Elle le suit avec une logique effrayante, ne se déconcertant jamais et avançant toujours. Appuyée d'un côté sur son armée, de l'autre sur sa diplomatie, elle se rit des menaces du monde. Une coalition sérieuse des grandes puissances, tout au moins une intervention décidée de la France et de l'Angleterre, pourraient mettre un frein à ses envahissements. La Russie le sait : aussi tous ses efforts tendent-ils à prévenir cet obstacle. Rien, pour cela, ne lui coûte : ni les caprices du mauvais vouloir, ni le terre-à-terre

des séductions, ni la pompe des menaces, ni l'aplomb du mensonge, ni la mise en scène exagérée de ses forces. Et certes, elle a lieu de s'en applaudir; car le succès ne lui a pas encore fait défaut. Vaincue d'un côté, elle dresse d'autres batteries, et finit infailliblement par l'emporter.

Mais quel est surtout le grand point de mire de son ambition, la condition nécessaire de l'omnipotence à laquelle elle aspire? Le testament de Pierre le Grand le dit assez explicitement, c'est Constantinople! Comme elle s'en est approchée déjà! Encore un pas, et la proie sera dans sa main. Le moment est suprême.

On raconte qu'en 1829 le roi Charles X reçut une lettre autographe de l'empereur Nicolas, par laquelle il s'engageait à ne point s'opposer à ce que la France recouvrât les provinces qui lui avaient été enlevées par le traité de 1815, si elle consentait, de son côté, à ce que la Russie détrônât le croissant. Charles X refusa. « J'ai répondu au tzar, dit-il à ses ministres, qu'il m'offrait une salle à manger dans un hôtel dont il serait le seul propriétaire. »

Quoi qu'il en soit, une telle proposition, et tant d'autres bruits que l'on se plaît à répandre, confirment toujours la même chose : l'intérêt fatal que la Russie attache à l'occupation de Constantinople. Qu'elle se mette en avant vis-à-vis d'au-

tres puissances, c'est toujours ou pour appeler leur concours sur la consommation de cette grande pensée, ou pour paralyser les obstacles qu'elles pourraient y apporter. D'autre part, si quelqu'une d'elles s'adresse à la Russie, on sent qu'elle ne saurait trouver de meilleur titre pour s'y faire bien venir qu'une promesse sympathique à ce rêve des fils de Pierre le Grand.

Et maintenant, n'est-ce pas encore le même rêve qui trouble le monde? Nous avons vu comment la Russie est arrivée peu à peu à lui redonner une vie depuis près de vingt ans suspendue. Le mot n'est pas encore prononcé ; mais la chose est là. A la question des lieux saints, brutalement vidée, a succédé l'affaire du protectorat. Le protectorat, c'est l'abîme ; Constantinople est au fond. Les puissances l'ont senti et ont résisté, ou plutôt elles ont menacé de résister. La Russie ne s'est pas déconcertée; elle a marché. Qu'importe que l'Europe n'ait pas tiré le canon? elle l'a tiré, elle; et cela, sans sourciller : car elle a déchiré les traités ; car elle a pris ce qui n'était pas à elle; car elle s'est posée en flagrant délit de révolte contre la civilisation, contre le droit.

Quelle signification attacher à un tel mode d'action? Ne prouve-t-il pas que la Russie est lasse d'attendre? Si la diplomatie est impuissante à lui donner ce qu'elle veut, elle le demandera à ses

armes. Elle a commencé déjà, elle continuera sans doute. Mais alors, dit-on, c'est la guerre? Oui, je le crains, tôt ou tard, il faudra en venir là; en venir là, dis-je, ou tout céder. L'Europe cédera-t-elle? L'Europe se fera-t-elle l'exécutrice testamentaire de Pierre le Grand?...

En présence d'aussi graves éventualités, il importe, ce semble, de mesurer, dans tous ses éléments de force, le colosse avec lequel devrait s'engager la lutte. Du moins ne sera-t-on pas pris au dépourvu, et l'on saura dans quelles proportions il convient de se préparer. Je vais donc parler de l'armée et de la marine russes.

L'armée et la marine russes! Quoi de plus mystérieux à connaître, de plus difficile à apprécier? On a déjà beaucoup écrit sur ce double sujet, je n'y ajouterai peut-être rien de bien nouveau; cependant, ma position m'ayant permis de voir et de juger beaucoup de choses par moi-même, je rendrai, je crois, quelque service en complétant par mes observations personnelles ce qui a été dit par mes devanciers.

J'aborde immédiatement la matière.

Voici, d'abord, quel est, d'après les cadres officiels, l'état des forces militaires de la Russie.

INFANTERIE.

6 corps effectifs consistant en 3 divisions, com-

posées chacune de 4 régiments, et chaque régiment de 7 bataillons, dont 4 effectifs, à 1000 hommes chaque : ce qui, pour 72 régiments de ligne et 288 bataillons, donne.....	288 000 h.
2 corps de réserve composés des 5e et 6e bataillons des 72 régiments de ligne, comprenant, sur le pied de paix, 500 hommes chaque, pour 144 bataillons..	72 000
Bataillons de dépôt des 72 régiments.	36 000
6 bataillons de tirailleurs, 1 pour chaque corps.....	6 000
Corps de garnison, sapeurs et mineurs, 60 bataillons.....	60 000
Infanterie de la garde impériale, 12 régiments de 3 bataillons, et 4 bataillons de sapeurs, mineurs, arquebusiers et vétérans, en tout 40 bataillons.....	40 000
Infanterie des régiments de grenadiers, 12 régiments de 4 bataillons chaque, et 1 bataillon de tirailleurs....	49 000
Corps spéciaux. Infanterie du Caucase, 48 bataillons.	48 000
— d'Orenbourg, 16 —	16 000
— de Sibérie, 16 —	16 000
— de Finlande, 12 —	12 000
Régiments d'instruction, corps modèles et corps des cadets.....	20 000
Total de l'infanterie sur pied de paix.	663 000 h.

CAVALERIE RÉGULIÈRE.

24 régiments de cavalerie attachés aux 6 corps actifs de la ligne;

24 régiments de cavalerie de réserve;

12 — de cavalerie de la garde;

12 — du corps des grenadiers;

2 — du Caucase et des régiments modèles.

Ces 74 régiments, à 9 escadrons chaque et à 160 hommes par escadron, font 1440 hommes par régiment, et conséquemment une cavalerie totale de..... 106 000 h.

ARTILLERIE ET GÉNIE.

Évalués ensemble à..... 55 000

L'artillerie comprend :

Artillerie légère, 50 batteries ou 400 pièces de canons dont :

6 à la garde et au corps des grenadiers;

12 aux six corps de la ligne;

12 à la cavalerie de réserve;

10 aux bataillons locaux;

10 aux Cosaques du Don et dans les gouvernements asiatiques.

Artillerie de campagne : 165 batteries ou 1320 pièces de canon, dont :

90 à la ligne;

27 au corps de réserve;

48 aux corps du Caucase, de la Sibérie et de la Finlande.

CAVALERIE IRRÉGULIÈRE.

140 rég. de Cosaques 6 — de Baschkirs	à 800 h. par rég.	116 800 h.
8 — de Kirghiz, à 1600 h. par rég.		
Auxiliaires turcs, kazzilbachis, etc.		20 000
Total de la cavalerie irrégulière		136 800 h.

COLONIES MILITAIRES.

On estimait, en 1839, la force des colonies militaires à 360 000 hommes, divisés en sept classes, dont quatre armées, montées et équipées en qualité de recrues, soldats ou vétérans. Leur force réelle est incertaine; mais il y a des raisons de penser qu'elle n'est pas inférieure aujourd'hui à ce qu'elle était en 1836, époque à laquelle elle se montait à 20 régiments de cavalerie, 12 000 hommes fournissant un régiment régulier de cavalerie, dont le cadre d'activité est de 1200 hommes enrôlés pour quinze ans, et la réserve équipée, avec les vétérans, 3000 hommes. On trouve ainsi 4200 hommes par régiment, ou 84 000 hommes.

En définitive, les contrôles de l'armée russe présentent les données suivantes :

Infanterie.....	663 000 h.
Cavalerie régulière.....	106 560
Artillerie et génie.....	55 000
Cavalerie irrégulière.....	136 000
Troupes diverses comprenant celles des colonies militaires, la gendarmerie, les compagnies de districts, infanterie et cavalerie, les brigades de douanes, les cantonistes ou enfants de troupe, etc.....	130 000
Total.....	1 090 560 h.

Toutes ces troupes sont supposées armées et organisées sur le pied de paix. Il faudrait y ajouter, au premier signe de guerre, 500 hommes par chacun des 5e et 6e bataillons de réserve des 72 régiments de ligne, ce qui donnerait 72 000 hommes de plus. Mais, affectées à la seule hypothèse de cas de guerre, ces troupes ne sont nullement disciplinées.

Ces relevés ne sont qu'approximatifs : les états officiels du ministère de la guerre sont fort obscurs quant au nombre d'hommes, outre qu'ils dissimulent sciemment la vérité. Un officier longtemps employé dans les bureaux de ce ministère a estimé ainsi qu'il suit, en nombres ronds, la force réelle des troupes sous les armes :

Infanterie.....	450 000 h.
Cavalerie régulière.....	85 000
Artillerie et génie.....	50 000
Cavalerie irrégulière.....	100 000
Colonies militaires et troupes mêlées	100 000
Total.....	785 000 h.

compris toutes les réserves et les invalides.

Une autre autorité, également respectable, dit moins encore, et ne porte le chiffre total qu'à 750 000 hommes, tout compris, même les forces navales.

Dans une statistique de Russie imprimée en Finlande en 1838, l'armée russe est estimée en totalité à 662 332 hommes, dont 41 200 hommes de garde impériale, 331 200 d'infanterie de ligne, 104 632 de troupes de garnison, 84 000 de troupes régulières, 40 800 d'artillerie, 10 500 de troupes de génie. A ce nombre il faut ajouter, suivant la même statistique, 19 000 hommes de cavalerie irrégulière, qui, en temps de guerre, peuvent être multipliés à volonté.

Cette dernière estimation, qui n'est pas sans valeur, puisqu'elle est formulée par un auteur qui vit sous le sceptre russe et dont l'ouvrage n'a été publié qu'avec l'autorisation de la censure officielle, cette dernière estimation ne s'écarte guère, comme on voit, de la précédente; mais elle infirmerait

singulièrement les chiffres élevés de notre premier tableau. J'ajouterai que, si elle était vraie en 1838, il est difficile qu'elle ne le soit pas aujourd'hui; car, depuis cette époque, aucun événement n'a eu lieu qui ait pu faire sortir l'armée russe des cadres sur lesquels l'auteur de la statistique a basé ses renseignements. On serait mieux autorisé, au contraire, à affirmer que l'armée russe est moins considérable actuellement qu'elle ne l'était en 1838, la réduction de service, dans la ligne comme dans la garde, ayant été établie et mise en vigueur dans cet intervalle.

Quant aux colonies militaires, le statisticien finlandais se borne à indiquer qu'elles sont divisées en quatorze districts, s'abstenant de préciser le nombre d'hommes dont se compose chaque district. Il ajoute seulement qu'outre les anciennes colonies fixées dans le gouvernement de Novgorod et dans les provinces de la vieille Russie, on en a organisé de nouvelles dans les provinces caucasiennes.

Je joins à toutes ces données des renseignements encore plus récents, qui, tout en confirmant en partie les derniers chiffres, jettent, par la précision des détails, un jour encore plus complet sur la question militaire que j'examine.

L'armée russe est divisée en armée active, armée de réserve et corps locaux.

L'armée active, dont le quartier général est établi à Varsovie, se compose de 6 corps d'armée [1].

Chaque corps consiste en 3 divisions d'infanterie, 1 de cavalerie légère, 12 batteries d'artillerie, 1 batterie d'artillerie à cheval, et un certain nombre de bataillons et compagnies du génie, des sapeurs, des tirailleurs, du train, etc.

Une division d'infanterie est composée de 4 régiments, chacun de 4 bataillons effectifs, et de 2 de réserve et de dépôt. On évalue la force d'un régiment en campagne de 3000 à 3500 hommes. Une division d'infanterie en campagne est donc forte de 12 à 14 000 hommes.

Une division de cavalerie compte également 4 régiments, chacun de 8 escadrons, et 2 de réserve et de dépôt. La force d'un régiment de cavalerie, avec sa réserve, est évaluée à 1200 hommes; la force d'une division de cavalerie, à 4800 hommes. Une batterie d'artillerie à pied est composée de 12 pièces; une batterie à cheval, de 8 pièces.

Il en résulte que l'armée active compte :

18 divisions d'infanterie, soit de 216 à 252 000 hommes;

1. Voici la distribution actuelle de ces six corps d'armée:

Le quartier-général du 1er corps se trouve à Varsovie ; celui du 2e, à Grodno, en Lithuanie; celui du 3e, à Homel, dans le gouvernement de Mohilffe; celui du 4e, en Moldavie et Valachie ; celui du 5e, à Odessa ; celui du 6e, à Moscou.

6 divisions de cavalerie, soit, avec la réserve, 28 000 hommes;

72 batteries d'artillerie à pied, soit, avec la réserve, 12 960 hommes, 864 bouches à feu;

6 batteries d'artillerie à cheval, soit, avec la réserve, 720 hommes, 48 bouches à feu.

La force totale de l'armée active, au grand complet, n'atteint donc pas 300 000 hommes, avec 912 bouches à feu.

L'armée de réserve est composée : 1° du corps des gardes; 2° du corps des grenadiers colonisés; 3° de deux corps de cavalerie colonisés; et 4° des 5e et 6e bataillons de dépôt des régiments d'infanterie.

Le corps des gardes, dont l'état-major est à Saint-Pétersbourg, consiste en 3 divisions d'infanterie, 3 de cavalerie (dont une de cuirassiers), 12 batteries d'artillerie à pied et 3 batteries à cheval.

Le corps des grenadiers colonisés dans le gouvernement de Novgorod est composé de 3 divisions d'infanterie, 1 de cavalerie (la 7e), 12 batteries d'artillerie à pied et 1 à cheval.

La force totale de ces deux corps d'armée de réserve se monte à :

6 divisions d'infanterie, soit environ 72 000 hommes;

4 divisions de cavalerie, soit environ 19 200 hommes;

24 batteries d'artillerie à pied, soit environ 4320 hommes, 288 bouches à feu;

4 batteries d'artillerie à cheval, soit environ 480 hommes, 32 bouches à feu;

Soit en tout 96 000 hommes et 320 bouches à feu.

Le premier corps de cavalerie de réserve consiste en 2 divisions de cuirassiers et 1 de lanciers, colonisées dans la Russie méridionale : en tout 3 divisions de cavalerie et 3 batteries d'artillerie à cheval.

Le second corps est composé de 2 divisions de dragons, colonisés également dans la Russie méridionale, et de 2 batteries d'artillerie à cheval.

La force des deux corps de cavalerie de réserve est donc de 24 000 hommes et 40 bouches à feu.

Il est difficile de préciser exactement la force des 5e et 6e bataillons d'infanterie de réserve; car ces bataillons ne sont en quelque sorte destinés qu'à combler les vides des régiments de ligne en temps de campagne ou de fortes marches. Le nombre total des régiments d'infanterie étant de 120, ce seraient 240 bataillons de réserve, c'est-à-dire environ 210 000 hommes d'infanterie, si ces bataillons étaient au complet; mais, comme ils versent constamment leurs hommes dans les régiments d'infanterie auxquels ils appartiennent, leur existence est plutôt nominative qu'effective. Ce serait exagérer la force de cette réserve que de la porter à

120 000 hommes; nous adoptons cependant ce chiffre pour mémoire.

L'armée de réserve est donc forte :

Corps de la garde et des grenadiers, 96 000 hommes, 320 bouches à feu.

Deux corps de cavalerie de réserve, 24 000 hommes, 40 bouches à feu.

5e et 6e bataillons d'infanterie (mémoire), 120 000 hommes.

En tout, 240 000 hommes et 360 bouches à feu.

Les corps locaux sont : 1° le corps du Caucase, composé de 3 divisions d'infanterie et 12 batteries d'artillerie à pied ; 2° la division d'infanterie de Finlande, avec 4 batteries; 3° la division d'infanterie d'Orenbourg, sur la frontière du Turkestan, avec 4 batteries; 4° la division d'infanterie de Sibérie, avec 4 batteries.

En tout 6 divisions d'infanterie et 24 bataillons d'artillerie, soit de 72 à 84 000 hommes, avec 288 bouches à feu.

L'armée régulière en Russie consiste donc en 30 divisions, soit 120 régiments, d'infanterie; 15 divisions, soit 60 régiments, de cavalerie; et compte au maximum, avec les réserves et les dépôts, 628 000 hommes et 1540 canons; à quoi il faut ajouter de 30 à 50 000 cosaques de différentes dénominations avec leur artillerie légère, ainsi que la garde intérieure et la gendarmerie.

Pour compléter le tableau de l'armée russe, je mentionnerai enfin l'opinion d'un ancien officier au service de la Russie. Cet officier évalue ainsi l'armée tzarienne :

Huit corps d'armée de 40 000 hommes chacun, en moyenne, répartis en Pologne, en Lithuanie et dans l'intérieur de la Russie, soit.....	320 000h.
En Sibérie, un corps de.....	25 000
Au Caucase, un corps de.....	60 000
Garde impériale de Saint-Pétersbourg et grenadiers.....	50 000
Ajoutez, en cas de guerre, 65 000 soldats en congé qui seraient rappelés sous les armes, ci.....	65 000
Total.....	550 000h.

Ce qui frappe dans les diverses appréciations que je viens de signaler, c'est que, plus on s'éloigne des chiffres officiels, plus l'effectif diminue. Ceci n'a rien d'étonnant. Il est tellement dans la nature et dans les habitudes des agents administratifs de la Russie de grossir tout ce qui tient à l'appareil de la puissance de l'empire, que le seul moyen d'arriver à la vérité, c'est de couper dans le vif de leurs tableaux et d'en réduire les proportions outre mesure. Je reviendrai plus tard sur le côté pratique de ces observations. Je vais joindre maintenant à

ce qui a été dit touchant les forces militaires ce qui concerne les forces maritimes :

7 vaisseaux de ligne de 100 canons et au-dessus, 10 de 84 canons, 30 de 74 canons, 30 frégates, 5 corvettes, 20 bricks.

Ces équipages montés par environ 50 000 hommes.

Voilà pour l'ensemble de la flotte. Elle forme deux divisions : celle de la Baltique et celle de la mer Noire. La première comprend 4 vaisseaux de ligne de 100 canons et au-dessus ; 6 de 84 canons, 18 de 74 canons, 18 frégates, 3 corvettes, 12 bricks, montés par environ 30000 hommes. La seconde, 3 vaisseaux de ligne de 100 canons et au-dessus, 4 de 84 canons, 12 de 74 canons, 12 frégates, 2 corvettes, 8 bricks, montés par environ 20 000 hommes.

A ce grand effectif il faut ajouter encore de nombreux bateaux à vapeur et des flottilles à rames ou galères dont il m'est impossible de fixer le chiffre, mais que l'on peut évaluer pour les deux mers à plus de 500. Suivant la statistique finlandaise que j'ai déjà citée, le personnel complet de la marine russe, tous bâtiments compris, s'élèverait à 79 269 hommes.

Telles sont, en résumé, les forces militaires et maritimes de l'empire de Russie. Quant à la flotte, on ne saurait nier qu'elle ne soit vraiment imposante ; il en est de même de l'armée, quel que soit

le chiffre que l'on adopte parmi ceux que j'ai indiqués. Si j'avais à formuler sur ce dernier point une opinion personnelle, je déclarerais m'en tenir au chiffre de la statistique finlandaise : c'est celui qui répond le mieux à tous les renseignements verbaux ou écrits que j'ai pu recueillir pendant mon séjour sur les lieux. Néanmoins, il ne faudrait point traiter à la légère le grand tableau qui ouvre cet exposé : il exprime l'état réel des cadres officiels, et, bien que ces cadres ne soient jamais complets, ils pourraient l'être à la rigueur, si l'autocrate l'exigeait impérieusement.

Quelle est, parmi cette masse de soldats, la portion dont la Russie pourrait disposer dans une guerre hors frontière? C'est ici le point capital, celui dont il importe le plus de se rendre compte.

Je me hâte de prévenir l'impression que pourrait produire ce que je viens d'affirmer touchant la possibilité pour la Russie de compléter, au gré du tzar, l'immensité des cadres officiels de son armée. Il ne peut être question ici, bien entendu, que d'une simple hypothèse. Quel est l'État, quelque opulent qu'il soit, qui pourrait supporter l'entretien normal d'un million de soldats? Si donc les cadres de l'armée russe se complétaient jamais, ce ne serait que dans une de ces circonstances suprêmes où une puissance aux abois se voit obligée de faire jouer jusqu'au dernier élément de ses forces. Mais alors en

deviendrait-elle plus redoutable? Évidemment non. Ce qui terrifie dans une armée, ce sont les soldats éprouvés, et non ces bandes accidentelles que l'on soude inopinément à ses flancs. En face d'adversaires disciplinés, de telles bandes se dissiperaient au premier feu. A la bonne heure s'il s'agissait de ces nations naturellement militaires, et auxquelles le seul contact du mousquet tient lieu de toute instruction. Mais les Russes, comme je le dirai bientôt, ne naissent rien moins que guerriers; s'ils peuvent être formés à l'exercice, jamais ils ne se battront d'inspiration.

Ainsi donc, nous rentrons dans les chiffres réels, c'est-à-dire dans l'évaluation de l'armée effective de la Russie à environ 600 000 hommes. Calculons ce qui peut être enlevé à ce nombre au profit d'une guerre étrangère.

Certainement, si la Russie ne formait qu'un tout homogène, ou si chacune des parties disparates qui la composent était tellement liée au centre que rien ne pût l'en détacher, la Russie n'aurait qu'à charger son fusil et à entraîner toutes ses masses à la conquête, ne laissant que quelques bataillons épars sur la surface de l'empire pour y faire la police. Mais il est loin d'en être ainsi. La Russie renferme dans son sein des éléments toujours hostiles, toujours menaçants. Si elle s'oubliait un seul instant dans sa surveillance armée, cet instant suffirait pour

la disloquer, pour l'anéantir peut-être. Il a été dans sa destinée jusqu'à présent de vivre la mèche sur le canon, l'oreille au vent. Dieu sait combien de temps cela durera encore. Il est donc bien moins facile à la Russie qu'on ne saurait le croire, et qu'elle ne cherche elle-même à le persuader, de dilater sa force armée vers l'étranger. Avant tout, il faut qu'elle se garde elle-même. Le corps du Caucase, le corps de la Sibérie, par exemple, pourraient-ils, sans danger, être diminués? D'un côté, les montagnards, de l'autre les forçats! Évacuerait-on les forteresses de la Finlande et des provinces baltiques? Et Saint-Pétersbourg et Moscou, ce foyer de mécontents, et les frontières de l'Asie, et la Lithuanie, et la Podolie, et la Wolhynie, et la Russie blanche, ces membres épars de l'ancienne Pologne, et la Pologne elle-même, tous ces centres redoutables où couve l'incendie, les dégarnirait-on impunément des troupes qui les tiennent en respect? Somme toute, voici, d'après la supputation d'un ancien officier sorti de l'armée russe, l'effectif que la Russie aurait à prélever sur l'ensemble de ses cadres pour répondre à ses besoins de conservation intérieure :

Au Caucase et en Sibérie.....	85 000 h.
A reporter.....	85 000 h.

Report.....	85 000 h.
Dans les provinces baltiques et la Finlande.....	60 000
A Saint-Pétersbourg et à Moscou....	60 000
Aux frontières d'Asie et à l'intérieur.	95 000
Dans les provinces polonaises.....	100 000
Total.....	400 000 h.

Resteraient donc 150 000 ou 200 000 hommes pour la guerre étrangère. C'est, en effet, le maximum de ce que la Russie a pu mettre en ligne jusqu'à présent hors de ses frontières. Mais que l'on double ce chiffre si l'on veut, on n'aura jamais qu'un effectif de 400 000 hommes. Or cette force, considérable sans doute, dépasse-t-elle celle que les autres grandes puissances continentales pourraient, de leur côté, mettre en action, dans le cas d'une guerre européenne?

Allons plus loin maintenant, et examinons quel est le caractère, quelle est la valeur de l'armée russe, soit dans son organisation intérieure, soit dans sa conduite sur les champs de bataille.

Ce serait le cas d'étudier tout d'abord le mode de recrutement dont on fait usage en Russie. Cette étude jetterait le plus grand jour sur la composition élémentaire de l'armée russe, et contribuerait, jusqu'à un certain point, à en faire pressentir la force. Mais, ayant publié récemment sur

ce sujet un travail très-complet[1], je me bornerai à y renvoyer le lecteur. Seulement, comme le dernier ukase de l'empereur Nicolas a vivement préoccupé les esprits, je détacherai de ce travail quelques pages qui serviront à initier à l'intelligence de l'acte impérial[2].

Le recrutement figure dans le *Svod*, ou code des

1. Voy. *Études sur la Russie et le nord de l'Europe*, chez Amyot, rue de la Paix. 1853.

2. Voici cet ukase :

« Par la grâce de Dieu, nous, Nicolas Ier, par notre manifeste du 1er-13 août 1834, nous avons ordonné : Chaque année, il y aura dans certaines parties déterminées de l'empire des levées d'hommes; aujourd'hui nous ordonnons :

« 1° Pour compléter l'armée de terre et de mer, et conformément à un ukase contenant des dispositions spéciales adressé au sénat dirigeant, le dixième recrutement partiel suivant aura lieu dans la partie occidentale de l'empire, à raison de sept hommes par mille, comme celui qui a eu lieu en 1852 dans la partie orientale.

« 2° Indépendamment de cela, on lèvera trois hommes sur mille dans les gouvernements de la partie orientale de l'empire, comme complément des six hommes par mille que cette partie a fournis de moins que la partie occidentale dans les précédents recrutements.

« 3° Dans les gouvernements de Pskoff, Witepsk et Mohileff, qui avaient été exemptés par les manifestes du 31 octobre 1845 et du 26 septembre 1846, en raison de la mauvaise récolte des années 1846 et 1847, on procédera au complément du recrutement de 1852 (trois hommes par mille).

« Sur les Israélites du gouvernement de Witepsk et de Mohileff, on lèvera de la même manière que sur les Israélites des autres gouvernements, dix hommes sur mille, sur la base du règlement sur le recrutement.

« 4° La levée commencera le 1er novembre et finira le 1er décembre.

« Donné à Saint-Pétersbourg le 8-20 juillet de l'an 1853, et de notre règne le vingt-huitième. *Signé* NICOLAS. »

lois russes, au titre des impôts; c'est l'impôt du sang. Mais il ne frappe point toutes les classes de l'empire indifféremment; il épargne les nobles et les prêtres, pour retomber de toute sa rigueur sur les serfs et sur les bourgeois, s'attachant ainsi exclusivement à ceux des sujets impériaux qui payent d'ailleurs l'impôt de capitation.

Quand viennent les mois consacrés au recrutement, c'est-à-dire les mois de novembre et de décembre, l'empereur publie un ukase où, en même temps qu'il règle l'exécution des levées, il fixe le nombre d'hommes dont elles doivent se composer[1]. Ce nombre, ordinairement de cinq par mille, en temps de paix, est illimité en temps de guerre. Alors aussi, le recrutement lui-même peut être renouvelé une ou plusieurs fois, suivant les besoins de l'armée. Cependant, il ne faudrait pas s'imaginer que les empereurs se déterminent volontiers à de pareils renouvellements. L'empire de Russie est si vaste, les moyens de transport y sont si longs, si compliqués, que, malgré toute la rapidité que l'on pourrait mettre à lever les recrues, celles-ci ne seraient jamais prêtes assez tôt pour répondre à l'urgence des circonstances. Une levée

1. Ce recrutement ne s'exerce pas chaque année dans tout l'empire, mais dans la zone orientale et dans la zone occidentale. La première comprend trente gouvernements; la seconde, vingt-six. La population soumise au recrutement s'élève à environ vingt-trois millions d'âmes.

en masse nous paraît en Russie chose chimérique, à moins qu'il ne s'agisse d'un mouvement intérieur où le paysan n'aurait à défendre la patrie que dans son village ou dans son district.

Dans une position aussi difficile, la politique vient au secours de l'administration. Mesurant de loin les éventualités de guerre, elle apprécie les nécessités probables, et, d'après ces prévisions, règle les levées de manière à prévenir le besoin d'un recrutement extraordinaire. C'est ainsi qu'en 1847 ces bruits de guerre et de révolution qui couraient vaguement dans l'espace, et dont la Russie, mieux que toutes les autres puissances, comprenait le sens fatal, firent porter le chiffre des recrues à sept par mille. La même chose a lieu aujourd'hui!

La base du recrutement est le recensement. En effet, lorsque se fait le recensement, c'est-à-dire tous les vingt-cinq ans, il est dressé dans chaque gouvernement un grand registre ou matricule, où tous les sujets de l'empire sont inscrits par séries de mille âmes[1]. Ces séries portent le nom de parcelles de recrutement. La manière dont elles sont formées et dont les familles y sont distribuées est remarquable.

On forme les séries dans chaque gouvernement

1. Chaque série confie la direction de ses intérêts à un *staroste* ou ancien, lequel touche un traitement de sept roubles et demi à quinze roubles (de trente à soixante francs).

en y commençant l'inscription des familles par un endroit quelconque, et poursuivant ainsi de commune en commune, jusqu'à ce que toute la population du gouvernement ait été inscrite. Le surplus du dernier mille d'une commune sert de noyau pour la première série de la commune suivante. Mais si, toutes les inscriptions étant terminées, il se trouve qu'une série soit incomplète, cette série reste telle jusqu'à ce que de nouvelles incorporations aient permis de la compléter. Il en est de même des membres d'une même famille; la loi s'oppose à ce qu'ils soient dispersés sur des séries différentes. Cependant il peut arriver qu'un serf, trouvant son avantage à se faire inscrire dans une autre série que celle à laquelle il appartient naturellement, par exemple dans la série où figure la famille de sa femme, sollicite la permission de transmuter. Cette permission lui est accordée, mais à la condition de n'en user qu'en dehors de l'époque du recrutement. Quant à la corporation qui autorise un de ses membres à changer de série, elle en est responsable et doit combler, par une nouvelle inscription, le vide que ce changement a produit dans la série abandonnée.

Chaque série ne peut renfermer que des âmes appartenant à la même classe ou corporation. Ainsi le serf ne peut figurer sur le même rôle que le bourgeois, et réciproquement.

Un numéro d'ordre est affecté à chaque série, et reste invariable d'un recensement à l'autre; de cette manière, l'administration a toujours sous les yeux un tableau synoptique, essentiellement complet, de la population recrutable de l'empire. On conçoit la facilité qui en résulte pour les opérations, quand le moment d'effectuer les levées est venu.

Nous devons faire remarquer que toutes les dispositions énoncées jusqu'à présent ne s'appliquent qu'aux paysans de la couronne et aux bourgeois imposés des villes et des villages. Quant aux serfs des seigneurs, on les inscrit de même par gouvernements, évitant seulement de comprendre dans la même série ceux qui appartiennent à différents propriétaires. Les serfs des domaines privés de la famille impériale, ainsi que ceux qui dépendent des mines et des haras, suivent aussi, pour l'inscription, un régime exceptionnel.

Après la formation des séries, ce qui fixe surtout l'attention, c'est la manière dont les familles y sont distribuées.

On entend par famille la réunion des individus inscrits dans le recensement sous le même numéro, quel que soit d'ailleurs le lieu qu'ils habitent, quelles que soient les alliances qu'ils aient contractées. Mais, si les membres d'une même famille obtiennent la permission de se diviser, chaque division forme une famille à part.

Le rang qu'une famille occupe dans une série est déterminé par le nombre des travailleurs mâles qui y ont été inscrits à l'époque du recensement, ou qui y ont été portés depuis par diverses causes. Ces travailleurs ne peuvent avoir moins de dix-huit ans ni plus de soixante; ils doivent, en outre, être exempts de toute infirmité qui les rendrait impropres au service militaire.

La famille qui possède le plus grand nombre de travailleurs tient le premier rang dans la série, puis viennent successivement les familles qui en ont un moins grand nombre, jusqu'à celles où il n'y a que deux travailleurs. Une famille dont les deux travailleurs sont le père et le fils, le grand-père et le petit-fils, ou l'oncle et le neveu, est considérée comme n'ayant qu'un seul travailleur et jouit du droit d'exemption. Toutefois, si les familles de cette espèce ne formaient pas moins d'un tiers de série, on en composerait une série particulière d'où on tirerait le nombre de recrues désigné par l'ukase impérial. Lorsque plusieurs familles ont le même nombre de travailleurs, on met en avant dans la série celles dont les travailleurs sont le plus âgés; s'ils ont le même âge, les familles où il y a le plus de garçons et de veufs; s'il se rencontre des familles où les garçons et les veufs soient en nombre égal, on inscrit d'abord celles où il y a

le plus d'âmes ouvrières, c'est-à-dire le moins d'enfants et de femmes; enfin, s'il se trouve des familles où tout soit identiquement semblable, le sort décide du rang qu'elles doivent occuper dans la série.

Les séries restent invariables jusqu'au renouvellement du recensement; mais tous les trois ans il se fait une révision des familles, qui alors changent de place dans leurs séries respectives, suivant le mouvement qui s'est opéré dans l'effectif de leurs travailleurs.

La base du recrutement étant ainsi posée, l'opération devient facile et prompte. Il est des gouvernements où tout est terminé en moins de deux semaines; il faut dire aussi que l'émulation et l'espoir des récompenses excitent vivement les gouverneurs à se hâter; car, chaque année, celui qui a fini le premier reçoit un remercîment spécial de la part de l'empereur, tandis que celui qui a fini le dernier en reçoit une réprimande.

Le recrutement ne frappe une famille qu'autant qu'elle possède au moins deux travailleurs; il n'enlève qu'un seul homme à la fois. Ainsi, pour qu'il y ait équilibre dans les séries et égalité dans la répartition, les familles qui possèdent plus de quatre travailleurs satisfont à deux recrutements consécutifs, et celles qui en possèdent plus de sept, à trois recrutements. Quand dans une famille, il se

trouve à la fois des célibataires et des hommes mariés, les célibataires sortent les premiers, et, parmi eux, les plus âgés avant les autres; si tous sont mariés, ceux qui n'ont pas d'enfants passent avant les pères de famille; enfin, si tous sont pères de famille, le choix de la recrue dépend du chef de la maison, ou de la bonne volonté des sujets, ou même du sort. Il est entendu qu'il ne peut y avoir d'hésitation qu'entre individus aptes au service militaire; car si, dans toute la famille, il n'y avait qu'un seul membre qui remplît cette condition, marié ou célibataire, père de famille ou sans enfants, il devrait subir la loi du recrutement.

Nous avons vu que les séries, une fois fixées, restent invariables jusqu'au renouvellement du recensement.

Ainsi tous les sujets qui naissent dans l'intervalle, ne pouvant y être inscrits, sont par là même exceptés du recrutement. Toutefois, la loi permet aux communes de choisir pour recrues ceux d'entre ces derniers qui ont atteint l'âge de vingt ans, suppléant, par cette levée anormale, au déficit que les années introduisent dans l'effectif des recrues portées originairement dans les séries.

Quant à la distribution et au choix que les seigneurs russes font de leurs levées, leur volonté en est la seule règle. Cependant il leur est interdit de

livrer comme recrue le serf qui serait avec eux en procès pour le rachat de sa liberté. En outre, lorsqu'un de leurs biens, engagé à la banque pour cause d'emprunt, est surchargé d'arrérages, la banque a droit de veiller à ce que les seigneurs ne fassent pas tomber sur ce bien le plus grand nombre de recrues. Ce droit de surveillance appartient également aux créanciers, pour les propriétés sur lesquelles sont hypothéquées leurs créances.

Ainsi se pratique le recrutement de l'armée russe. Il serait difficile, je crois, d'imaginer un système plus puissamment combiné et mieux approprié à l'organisation de l'empire. De la sorte, le tzar peut réunir avec une facilité extrême et à son gré tous les soldats qu'il veut, et cela, quoi qu'on ait dit, sans trop dépeupler ses communes. Cependant, indépendamment des difficultés géographiques que j'ai déjà signalées, il en est encore d'autres, d'un genre différent, qui s'opposeraient efficacement à ce que les recrutements fussent ou trop multipliés ou trop chargés d'hommes. Parmi ces dernières difficultés je rangerai surtout les frais qui pèsent sur les communes à l'occasion de la levée et de la livraison des recrues. Ces frais sont énormes; les paysans y succombent. Et ici, il ne faut pas tant s'en prendre au tarif légal qu'à la rapacité des membres des tribunaux de recrute-

ment, lesquels, comme tous leurs collègues de l'empire, et plus encore, font de leurs fonctions un véritable marché.

Pour compenser, autant que possible, les désastres qu'elles ont à souffrir de ces monstrueux abus, les communes cherchent par tous les moyens à sauver du recrutement ceux de leurs sujets que recommandent un tempérament solide et des habitudes laborieuses, pour ne livrer, à leur place, que l'écume de leur population. Les seigneurs font de même. A cet égard, il est vrai, la loi impose des conditions rigoureuses; mais quoi de plus facile à éluder que ces conditions, avec des agents que la soif de l'or tourmente et qui sont complétement étrangers à ce que l'on appelle conscience et honneur!

Si à cette facilité qu'ont les seigneurs et les communes de livrer comme recrues leurs sujets vicieux et inutiles, on joint les cas d'exemption et d'exclusion ainsi que les divers modes de remplacement, tels qu'ils sont formulés dans le *svod*, on sera étonné de l'effroyable qualité des élément dont se compose généralement l'armée russe. On pourrait presque la considérer comme l'égout de l'empire. Tout mauvais sujet est acquis, ce semble, de droit aux drapeaux. Ne voit-on pas, en Russie, condamner au métier de soldat comme ailleurs on condamne au bagne? Il faut dire aussi

que ce métier est tellement misérable qu'il équivaut, et au delà, à la vie du boulet; quelques-uns même lui préfèrent ce dernier. J'ai vu, dans un des gouvernements septentrionaux de l'empire, plusieurs soldats, fatigués des rigueurs du service, mettre le feu à des cabanes de paysans, pour se faire condamner, comme incendiaires, à l'exil en Sibérie.

Quoi qu'il en soit, et de quelque vice que le soldat russe soit souillé à son origine, il n'en est pas moins, une fois en ligne de bataille, un terrible instrument de force. La discipline le transforme; elle le dépouille tellement de sa personnalité, qu'en vain chercherait-on en lui le plus léger reflet d'une volonté ou d'un sentiment propres. C'est l'ordre du chef incarné. M. de Custine, qui a défini le Russe *une machine incommodée d'une âme*, trouverait à cet égard le soldat du tzar parfaitement libre. Il est machine, rien de plus. N'attendez de lui ni réflexion, ni conseil. Si on lui dit : Halte! il fait halte; si on lui dit : Marche! il marche, dût-il passer à travers les flammes de l'incendie, les glaçons tourmentés de la débâcle ou les flots de l'inondation. On remarquait autrefois dans le soldat russe une certaine verve de fanatisme. Cette verve n'existe plus : Nicolas a achevé l'œuvre de Paul; il commande à des automates; l'important c'est que le ressort matériel soit bien monté. Aussi

n'attaché-je qu'un mince intérêt à ce manifeste religieux que publiait naguère avec tant de fracas l'empereur orthodoxe : c'est là un coup de cloche pour étourdir l'Occident ; l'armée russe ne l'a pas entendu. *Pacho* (en route)! ce mot que l'empereur dit à son cocher quand il monte en *droschky* ou en traîneau, serait plus efficace cent fois pour pousser les soldats russes en avant que toutes ces splendides tirades de patrie et de religion qu'ils ne comprennent pas.

Pour apprécier une aussi merveilleuse passivité d'obéissance, il faudrait bien connaître les étranges moyens par lesquels on a réussi à l'obtenir. Un fait en donnera l'idée. J'ai connu très-particulièrement, en Russie, un général chargé d'inspecter un des corps détachés de l'armée. Ce général était d'origine allemande, de formes très-polies, de mœurs privées très-douces, un homme du monde, en un mot. Or, voici comment il formait ses soldats. Quand l'un d'eux s'était rendu coupable de quelque délit disciplinaire, il convoquait toute sa compagnie, qu'il faisait ranger autour d'une fosse creusée d'avance; puis, le délinquant étant amené, il lui ordonnait de se mettre à genoux par terre, sur le bord de la fosse, et le faisait battre à coups de bâton jusqu'à ce qu'il y tombât. Alors, élevant une voix sévère : « Souviens-toi, lui disait-il, de ce châtiment, et garde-toi de t'y exposer une

seconde fois, car cette fosse te servirait de tombeau. » Le malheureux soldat était ensuite ramené à la caserne, souillé de sang et de terre; je laisse à juger s'il profitait de la leçon. Tel est le mode d'éducation dont faisait usage un homme éminemment civilisé. Quel doit donc être celui de tant d'autres généraux russes qui n'ont pas encore secoué leurs instincts de barbarie, et dont on n'aurait qu'à gratter l'épiderme pour retrouver, comme disait Napoléon, le Tartare?

Mais, si une discipline aussi excessive réussit à transformer le soldat en machine, réussit-elle également à lui inspirer l'esprit militaire? Comment cela serait-il possible? L'esprit militaire a-t-il jamais été le fruit de l'abrutissement? Cet esprit, je puis l'affirmer, est tout à fait étranger au soldat russe. Il ne veut rien, il ne sent rien; il obéit. Du reste, la vie qu'il mène pendant la durée de son service n'est guère plus propre à élever son âme que l'éducation qu'il y reçoit. Mal vêtu, mal nourri, à peine payé, il n'a de soulagement à sa misère que dans la faculté qui lui est laissée de mettre ses bras au service de tout le monde. Avez-vous une maison à démolir, un déménagement à faire, un bateau à décharger, allez à la caserne. Les soldats russes sont les premiers manœuvres, les premiers hommes de peine de l'empire. Ils travailleront pour vous à outrance, et si, pour prix de leur

labeur, vous leur donnez quelques copecks, quelques verres de mauvaise eau-de-vie, ils vous baiseront la main. Servilisme au dedans, servilisme au dehors, servilisme toujours, voilà la vie du soldat russe. On ne sait même quels priviléges on pourrait reconnaître, à cet égard, aux grenadiers de la garde impériale.

Comment, du reste, espérer de rencontrer dans les simples soldats ce qui fait absolument défaut aux officiers? Depuis Souwaroff, la Russie pourrait-elle citer un seul général d'une valeur sérieuse? On vante, il est vrai, la haute capacité du maréchal Paskewitsk; mais ceux qui ont pu former leur conviction sur d'autres pièces que sur des rapports officiels savent ce qu'il faut penser de cette renommée conventionnelle. Rien d'élastique ni de complaisant comme un ukase! N'a-t-on pas vu, en 1843, Nicolas promouvoir, en une seule fois, cent généraux, dont trente généraux en chef? Est-ce que le pays s'est cru doté, pour cela, de cent illustrations de plus? Il en est des épaulettes d'or que le tzar confère à son armée comme des croix et des diamants dont il chamarre la poitrine de ses fonctionnaires: charlatanisme du pouvoir qui ne fait illusion à personne. Les plus beaux cordons du monde ne sauraient forcer l'opinion à voir un mérite réel là où elle n'avait découvert jusqu'alors que de la vulgarité et de l'impuissance.

Non, je le répète, c'est en vain qu'on demanderait à l'armée russe actuelle une épée vraiment illustre. Rien de ce qui pourrait contribuer à la former n'existe dans l'empire : ni l'amour de la gloire, ni l'exaltation du patriotisme, ni la force du caractère, ni la générosité de l'âme, ni, enfin, ce qui couronne toutes ces qualités souveraines, ce qui en est comme le sceau vivant, l'esprit militaire. Il est vrai qu'en compensation la Russie s'appuie sur son ambition séculaire, sur sa passion effrénée de conquêtes, et que, du haut de ses succès passés, elle défie audacieusement le monde. Mais, j'insiste encore sur ce point, ce que la Russie fut jadis militairement, elle ne l'est plus aujourd'hui. D'ailleurs une ambition, quelque ardente qu'elle soit, suppléerait-elle jamais au génie des batailles ? C'est assez trembler devant le colosse; il est temps de le mesurer de sang-froid et de ne plus prendre pour du bronze ce qui n'a qu'à peine la solidité de l'argile.

Un des attributs les plus essentiels d'un chef d'armée, c'est la science. Or, où en sont, sur ce point, les officiers russes ? Écoutons un homme qui a vu de près la Russie, et dont les jugements, malgré leur sévérité, sont regardés par les Russes eux-mêmes comme étant généralement d'une exactitude irréprochable.

« En Russie, les milliers d'officiers qu'on élève

dans les écoles de cadets forment une classe à peu près nulle; ce qui s'explique en partie par l'indifférence que les officiers ont, en général, pour leur profession, par la frivolité de leur caractère et la nature superficielle de tout ce qui concerne leur éducation.

« Les officiers russes, en très-petit nombre, qu tiennent à grandir dans leur état, savent très-bien qu'ils ont pour cela des moyens plus prompts et plus efficaces que de se donner la peine d'étudier les principes militaires, ou de se préparer à l'avancement qu'ils ambitionnent. Ce n'est pas qu'à l'imitation de ce qui se pratique chez d'autres peuples, l'avancement soit subordonné à l'influence des intérêts aristocratiques; tout au contraire, l'empereur semble avoir tellement à cœur d'éviter tout favoritisme de ce genre, qu'on pourrait lui supposer l'intention d'humilier encore davantage cette partie de la noblesse déjà si déchue; les officiers issus de grandes familles ont plus de peine à s'élever par la faveur de leurs généraux, et sont plus sévèrement punis pour la moindre infraction à la discipline militaire que ceux d'une naissance obscure.

« A la vérité, la fortune qui, en Russie, accompagne souvent la naissance, leur fournit des moyens de compensation; la clef d'or ouvre indirectement la voie à l'avancement, et tire le rideau sur bien

des fautes. Le général ou le colonel d'un régiment ne manque jamais d'indulgence ni de bons témoignages en faveur des cadets ou des subalternes qui leur achètent, à des prix énormes, des chevaux usés ou défectueux. Les mêmes raisons font que les examens ne sont que de pures formalités. De son vivant, le grand-duc Michel examinait personnellement tout cadet, tout volontaire qui aspirait à l'épaulette d'officier; mais la sévérité de ces investigations portait uniquement sur la tenue et sur la manière de monter à cheval : de sorte que tel homme pouvait obtenir, sur ces deux points, son entière approbation, qui, après tout, n'était guère bon qu'à devenir caporal.

« Les jeunes Russes ne montant jamais à cheval que pour le service ou dans les écoles d'équitation, leur pratique est peu brillante, malgré toutes les peines que se donnent leurs chefs. Autrefois, les moyens les plus burlesques étaient mis en usage pour abuser le grand-duc dans ces parades du manége. Des cadets faisaient coller leurs culottes de peau à la selle; d'autres y faisaient attacher leurs bottes, afin de ne pas s'écarter trop aisément du siége. Mais, comme le grand-duc les fit quelquefois descendre de cheval, la supercherie fut découverte, et il devint par la suite fort difficile à tromper.

« Pour l'instruction intellectuelle, l'examen, solli-

cité d'une manière convenable, est moins difficile. Nous avons connu un officier qui désirait obtenir une commission dans l'artillerie. Il fut informé qu'il devait solliciter du général chargé de l'examiner la faveur de quelques leçons ; ce général l'invita à déjeuner, lui donna une bouteille de champagne, et prit ensuite fort tranquillement le billet de mille roubles (1125 fr.) que son élève venait de déposer, d'une main tremblante, sur la table, dans une belle enveloppe.

« Ceci, dit le général, quand ils eurent fini la « bouteille, suffit pour une leçon.

« — Et combien, dit le cadet, Votre Excellence « pense-t-elle qu'il m'en faille encore ?

« — Trois autres, et vous serez en état de pas- « ser avec distinction votre examen.

« — Et vous ne croyez pas qu'une leçon puisse « suffire?

« — Cela dépend de vous ! »

« Profitant de l'avis, le jeune homme renferma trois mille roubles dans un billet. En conséquence, le moment venu, il fut déclaré fort capable et reçut sa commission [1]. »

Tels sont les officiers de l'armée de terre. Il faut en dire au moins autant des officiers de la marine. Après un cours insignifiant d'études dans un corps

1. *Révélations sur la Russie*, par un résident anglais.

spécial, et quelques manœuvres entre les vergues d'un vaisseau suspendu comme une escarpolette au plafond d'une grande salle, ces derniers entrent au service actif. Mais quel service ! C'est à peine s'ils ont le temps de voir la mer, tellement la saison des croisières est courte dans les eaux moscovites. Il serait pourtant bien nécessaire à ces officiers, si antipathiques pour la plupart à la vie de marin, de prolonger leurs exercices. Aussi peut-on affirmer de la manière la plus absolue, et sans s'arrêter à des exceptions dont il ne vaut vraiment pas la peine de tenir compte, que la marine russe ne possède aucun officier d'une science réelle. Un vieux pilote norvégien, qui a rencontré souvent les escadres du tzar dans la Baltique, me disait qu'il ne les avait pas vues une seule fois manœuvrer avec intelligence. Je pourrais citer à l'appui de ce témoignage des faits nombreux et auxquels je n'aurais certainement jamais ajouté foi, s'ils ne s'étaient passés sous mes yeux.

Un autre rapport que les officiers de la marine ont en Russie avec les officiers de l'armée, c'est une vénalité et une corruption dont rien ne saurait donner une idée. Nous avons vu comment ils spéculent sur les examens et les diplômes ; cette spéculation s'étend à tout. Ces navires si beaux d'apparence, si richement équipés, qui se pavanent dans les bassins de Cronstadt ou de Sébastopol,

manquent souvent des pièces les plus nécessaires au moment de prendre la mer. Les officiers les ont vendues. Voyez aussi ces malheureux soldats de l'intérieur, aux vêtements sales et déchirés, au teint hâve, aux membres ruinés. Est-ce donc que le gouvernement néglige de les nourrir et de les habiller? Non. Les officiers ont vendu vivres et équipements, à moins qu'ils n'aient déjà prévenu les livraisons des fournisseurs, en s'appropriant l'argent destiné à les payer. Mais c'est surtout dans les marches de guerre que les dilapidations des chefs d'armée se donnent libre carrière. Il est avéré aujourd'hui que sur les cent mille hommes que la Russie perdit en 1828, dans la campagne des Balkans, la plus grande partie périt victime des privations de toute nature qu'imposa à l'armée la cupidité des généraux et des intendants.

Plaie monstrueuse qui s'étale en Russie à tous les degrés de l'échelle administrative. Depuis le chétif expéditionnaire qui touche quatre-vingts roubles par an, jusqu'au ministre le plus favorisé du budget, tous les employés du tzar volent. C'est en vain que l'empereur Nicolas s'arme d'énergie pour frapper les coupables. Ils lui échappent tous infailliblement; ou si par hasard quelqu'un tombe sous sa colère, le châtiment qu'il lui inflige ne produit sur la masse qu'un effet dérisoire. J'ai vu des colonels, j'ai vu des généraux, des contre-ami-

raux, dégradés ou faits soldats. « Les sots, disait-on, qui se sont laissé prendre! »

C'est que, pour corriger de pareils abus, il faudrait autre chose que des ukases, dût-on même les renforcer du knout. Le génie du vol tient au génie national des Russes; telle est, du moins, l'opinion généralement accréditée. Mais, en dehors d'un pareil principe, ne serait-ce pas assez, pour développer chez les Russes un aussi odieux penchant, que ce système de gouvernement qui pèse sur leur tête? Quand un peuple est enlacé par une police qui épie jusqu'au moindre souffle de sa vie, ne devient-il pas nécessairement fourbe et trompeur? Et si cette police va jusqu'à enchaîner de sa main de plomb les ressorts les plus subtils de son âme, desséchant ainsi en lui tous les phénomènes de la vie intellectuelle, ne se sent-il pas fatalement entraîné à chercher une compensation dans les basses convoitises, dans les appétits matériels? Mais alors il faut de l'argent, il faut de l'argent à tout prix.

Tel est le secret de la vénalité et de la corruption des Russes.

Comprend-on quel est le sort d'une armée dont ces vices délétères ont fait leur proie? L'histoire des campagnes moscovites le dit suffisamment. N'a-t-on pas vu des colonels du tzar vendre même à l'ennemi, parce qu'il surenchérissait, les vivres et les habits destinés à leurs troupes? Mais

trop de faits de ce genre seraient à raconter. J'ai signalé le principe d'où ils procèdent; cela suffit.

Résumons. Qu'est-ce que la Russie considérée dans sa force?

Sur terre. — 1° Une armée hypothétique d'un million d'hommes, une armée réelle de six à sept cent mille, une armée disponible de deux à trois cent mille;

2° Des soldats-machines, sans initiative, sans esprit militaire, mais formés à une discipline de fer, solides comme un mur de forteresse, et ne cédant qu'au boulet ou à la mitraille;

3° Des officiers ignorants, sans courage, héros de parade et non chefs de guerre;

4° Des administrateurs cupides, spéculant pour eux et leurs complices sur les caisses de l'armée, et s'inquiétant peu qu'elle meure de froid ou de faim, pourvu qu'ils se gorgent d'or;

5° L'impunité assurée aux dilapidateurs, ou tout au plus quelques supplices individuels, isolés, sans réaction sur l'ensemble.

Sur mer. — 1° Deux grandes flottes superbes aux yeux, pourvues officiellement d'un matériel complet, et armées de puissants canons;

2° Quatre-vingt mille marins, dont près de cinquante mille sérieusement équipés, tant dans la Baltique que dans la mer Noire;

3° Ces mêmes marins sans instruction, sans exercice, inhabiles à la manœuvre, et détestant instinctivement la mer;

4° Officiers d'apparat, initiés à peine à la science nautique, inférieurs à leurs matelots qui les méprisent, agents de concussion et de pillage, bons pour désorganiser un navire et non pour diriger une expédition;

5° Deux grandes forteresses, Cronstadt et Sébastopol, d'aspect inexpugnables, mais qu'en réalité leur garnison, leur situation même seraient impuissantes à défendre.

Voilà la Russie militaire et maritime. Je demande si cet appareil, imposant sans doute, est vraiment de nature à effrayer l'Europe?...

Mais, actuellement, il ne s'agit plus de guerre. Les négociations pacifiques l'emportent, dit-on, et chacun s'entretient du protocole de Vienne. Faut-il s'affliger ou s'applaudir de ce résultat? Assurément nous ne sommes pas de ceux qui ont soif de sang; mais nous ne croyons pas non plus que la guerre soit toujours une calamité. Dans la question présente, par exemple, si la Russie se fût obstinée, malgré une manifestation armée, dans ses injustes prétentions, n'eût-il pas été utile au monde, comme le disait récemment un honorable membre de la chambre des communes, d'effrayer par un exemple les malfai-

teurs qui voudraient troubler la paix de l'Europe ?

Quoi qu'il en soit, c'est sur un protocole et non sur des coups de canon que nous avons à raisonner.

Quel est ce protocole ?

Personne ne le sait encore ; mais les questions qu'il soulève sont graves, et c'est à juste titre, on le conçoit, que l'opinion impartiale et éclairée se préoccupe de la satisfaction qui leur sera donnée. La situation de la France, surtout, est ici fort délicate. Elle est loin d'être identique à celle des autres puissances. Ni l'Angleterre, ni l'Autriche, ni la Prusse ne se sont rencontrées, en face du divan, engagées dans un débat personnel avec la Russie. On se souvient, au contraire, que, tant que ce débat se maintint dans ses limites originelles, l'Angleterre resta inactive. Mais, en prenant des proportions européennes, les exigences de la Russie n'ont pas perdu pour cela leur caractère spécial. Le protectorat, tel que le tzar le réclame, n'est point étranger aux deux firmans, objet de nos réserves ; il y tient essentiellement ; et, si le tzar a mis tant d'insistance à l'obtenir, c'est qu'il le regarde comme un instrument qui les consacre, et qui lui met entre les mains les moyens d'en assurer l'exécution. Ainsi donc, que le tzar obtienne une note, un traité, peu importe ! du moment où

cette note ou ce traité ne font pas abstraction des firmans, c'est un titre que le tzar obtient contre nous; car, en se fortifiant ainsi sur un terrain défendu par nos réserves, n'augmente-t-il pas pour nous la difficulté de les faire prévaloir? On voit jusqu'où pourrait nous conduire un raisonnement approfondi sur cette matière. Nous espérons que le gouvernement en aura prévu toutes les conséquences; nous espérons que, dès que le protocole de Vienne sera connu, nous pourrons y applaudir, non comme à une solution provisoire qui laisse tout en question, mais comme à une solution définitive, comme à un acte de force qui, en sauvant les grands principes, sauvera l'honneur et la dignité des nations, c'est-à-dire qui donnera raison au droit contre la violence, au catholicisme contre le schisme, au sultan contre le tzar, à la France, à l'Angleterre, à l'Europe contre la Russie.

FIN.

TABLE.

AVERTISSEMENT ..... Page 1

LE PRINCE MENSCHIKOFF.

I. Le prince Menschikoff et le vieux parti russe. — Portrait du prince. — Son âge. — Sa démarche. — Histoire curieuse de sa blessure de Warna. — Fortune du prince Menschikoff. — Le prince Menschikoff courtisan. — Son antipathie pour les étrangers. — Ses façons envers les Finlandais. — Parallèle entre le prince Menschikoff et le comte de Nesselrode. — Caractère et conséquences de son ambassade à Constantinople. — Le prince Menschikoff frondeur. — Père de famille et homme d'esprit. — Bon mot..... 3

II. Pourquoi Menschikoff est-il le ministre de prédilection de l'empereur Nicolas. — Est-il capable? — Menschikoff ministre de la marine impériale. — Organisation de son ministère. — Fatalité de sa mission. — Menschikoff mauvais administrateur. — Le grand-duc Constantin lui est donné pour adjoint. — Signification de cette nomination. — L'empereur Nicolas, le grand-duc héritier et le ministre malversateur. — Le grand-duc Constantin et la marine russe..... 10

III. Le prince Menschikoff gouverneur général de Finlande. — Caractère de ce pays. — Politique habile de la Russie. — Brutalité du prince Menschikoff. — Les Finnois et les Hongrois. — Odieuses tracasseries. — Incertitude de l'administration. — Intervention du grand-duc héritier. — Langue finnoise proscrite — Le prince Menschikoff soulève la Finlande contre la Russie. — Haine profonde qu'excite son nom chez les Finnois.... 19

IV. Le prince Menschikoff et la censure. — Détails curieux. — La censure russe, la liberté et l'oraison dominicale. — Le censeur remplacé par un manœuvre. — Le prince Menschikoff ennemi de la France. — Les correspondants étrangers des journaux russes. — Sentiments des Russes à l'égard de la France. — Fausse idée que l'on s'en fait. — Les Russes jaloux et haineux. — Joie que leur causent nos révolutions. — Impression contraire dans nos prospérités. — La Russie nation sans principe. — Intérêt et force 23

V. Le prince Menschikoff homme d'esprit. — Il a à Saint-Pétersbourg le monopole des bons mots. — Traits divers. — Esprit du prince Menschikoff, aiguillon de la guêpe. — Le ministre du tzar et le diable. — Le comte Kisseleff et les villages à détruire. — Le prince Menschikoff à Constantinople. — Ce que les Russes pensent du sultan. — Mise en scène de l'empereur Nicolas. — La Russie démasquée 31

L'ÉGLISE GRÉCO-RUSSE.

I. Définition de l'Église russe. — Conversion de la Russie au christianisme. — La Russie catholique. — Fief du saint-siége. — L'Eglise russe se sépare de Constantinople. — Patriarcat de Moscou acheté à prix d'or. — Immunités du patriarche russe. — Admiration et culte de la forme. — L'Église russe, institution morte. — Livres théologiques. — Éducation religieuse des Russes. — Dieu et le tzar. — Principe de la vie morale 41

II. Luxe de signes de croix et de génuflexions. — Gymnastique du culte. — Images peintes. — Saints russes knoutés. — Vieux cadavres canonisés. — Mot de l'empereur Nicolas. — La vieille femme et la madone miraculeuse. — Saint Métrophane et la tumeur à la gorge 48

III. Images peintes seules orthodoxes. — Statues proscrites. — Images domestiqnes. — Place d'honneur chez les paysans. — Salut aux *bogs*. — Le lapidaire dévot et fripon. — Talismans sacrés 52

IV. Madone ambulante. — Les moines quêteurs. — Superstitions étranges. — Appétit des moines russes. — Le peuple russe et

l'ivrognerie. — Sentiment des nobles à ce sujet. — Coopération de l'État. — L'ivrognerie principe de bonheur..... 55

V. Popes adonnés à l'ivrognerie. — A quoi tient ce vice. — *Te Deum* domestique. — Physionomie du pope russe; son ignorance. — Éducation des séminaires. — Controverse nulle. — Points de litige entre l'Église grecque et l'Église latine. — Infaillibilité de l'empereur. — Le saint synode et le général de cavalerie..... 59

VI. Réaction de l'ignorance des prêtres russes sur le culte. — La vieille dévote et les deux cents signes de croix. — Fêtes, abstinence et carêmes. — Leur multiplicité. — Leur rigueur. — Serfs et nobles. — Maîtres d'hôtel aux abois. — Atroce fanatisme. — Les sauveurs d'âmes..... 67

VII. Communion par ordre. — Insignifiance du mystère aux yeux des Russes. — Confession en masse. — Le pope, sa femme et l'empereur. — Terrible histoire. — Le prêtre fait soldat.... 70

VIII. Non-indélébilité du caractère sacerdotal en Russie. — L'Ordre corollaire du Mariage. — Malheureux sort du prêtre veuf. — Conséquences de la déchéance du prêtre en matière de confession. — Dépendance du clergé russe. — Le pope imbécile et l'empereur Alexandre..... 74

IX. Condition matérielle des prêtres russes. — Immunités du clergé grec de Constantinople. — Revenu et casuel du clergé russe. — Simonie. — Dîme..... 78

X. Couvents. — Science et vertu des moines russes. — Réunion par ukase des Grecs catholiques à l'Église orthodoxe. — Opinion des protestants sur l'Église russe. — Couvents de femmes. — Ignorance et désordre..... 83

XI. Sectes dissidentes. — Les raskolniks. — Communion sanglante. — Tendance des sectes à s'accroître. — Pierre le Grand les persécute. — Le prêtre russe ni apôtre, ni martyr. — Le pope et le lièvre. — Conversion à la russe. — Résumé. — L'Église russe, fille de l'Église de Constantinople. — Rien ne justifie le protectorat qu'elle réclame. — Elle a plutôt besoin d'être protégée elle-même. — Les lieux saints et la horde..... 86

LA RUSSIE DEVANT L'EUROPE.

I. Question religieuse, pur prétexte. — Il s'agit de conquête. — — La Russie veut Constantinople. — Enthousiasme des salons à Saint-Pétersbourg. — Projets d'émigration au Bosphore. — Attitude de l'empereur Nicolas. — Résumé de son règne et caractère de sa politique. — Pêche en eau trouble. — Antipathie de Nicolas pour Catherine II. — Les portraits détrônés. — Nicolas et le parti russe. — Signification du rôle du prince Menschikoff à Constantinople. — Embarras de M. de Nesselrode. — Sa circulaire. — Défaite du principe qu'il représente. — La lance du Cosaque. — Les vingt-cinq ans de règne de l'empereur Nicolas et le titre de Grand. — Déception. — Résolution désespérée... 99

II. L'empereur Nicolas deviné. — Accord de la France et de l'Angleterre. — Opiniâtreté de la Russie. — Auxiliaires qu'elle donne à ses armées. — Or et bronze. — Corruption, diplomatie des barbares. — Warna, Hongrie, Finlande. — Corruption de la pensée. — Incertitude de l'opinion sur la question d'Orient. — A qui la faute. — Ce que fera la Russie contre la France et l'Angleterre. — La Turquie calomniée..... 108

III. Intérêts matériels des puissances dans la question d'Orient. — Développement agricole chez les Bulgares et les Turcs. — Ce qu'ils exportent de céréales. — Décadence de l'industrie. — A quoi tient-elle? — Capitaux rares et législation libérale. — Système protecteur et libre échange. — La Turquie fait les affaires de l'Europe. — Commerce. — Mauvais état du commerce des provinces russes de la mer Noire. — Système délétère. — Situation relative, au point de vue du commerce, des divers États européens vis-à-vis de la Turquie. — France et Angleterre. — Turquie et Russie comparées. — Conséquences politiques..... 111

IV. Nécessité d'une union indissolubl entre la France et l'Angleterre. — Alliance franco-russe ou anglo-russe impossible. — Quel parti en France arborerait le drapeau de l'alliance russe. — Ceux qui prêchent cette alliance sont ou des ignorants ou des traîtres. — Titres de la Russie. — Nullité des services rendus par elle à la civilisation et à l'humanité. — Pologne et Finlande. — La carte du monde, l'empereur Nicolas et son ministre de

l'instruction publique. — Politique, religion, intérêts, tout nous sépare de la Russie. — Le mot d'ami rayé du vocabulaire russe. — L'honneur russe. — Quel parti prendront la Prusse et l'Autriche. — Opinion des vrais Allemands sur la Russie. — Extraits d'un publiciste allemand. — Conséquences générales de la prise de Constantinople par les Russes..... 125

APPENDICES.

Origine et famille du prince Menschikoff..... 179

Question des lieux saints..... 215

Protocole de Vienne..... 263

FIN DE LA TABLE.

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

639

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: JAN 2002

PreservationTechnologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

LIBRARY OF CONGRESS
0 009 192 778 0